

## Ismahane Chouder Malika Latrèche Pierre Tevanian

# Les filles voilées parlent

© **La Fabrique éditions, 2008** Conception graphique : Jérôme Saint-Loubert Bié Révision du manuscrit: Valérie Kubiak

Impression: Floch, Mayenne ISBN: 978-2-91-337276-4

La Fabrique éditions 64, rue Rébeval 75019 Paris lafabrique@lafabrique.fr Diffusion: Les Belles Lettres

#### **Sommaire**

Prologue: une parole étouffée — 7

- I. Quand l'école publique choisit son public 17
- II. Des «mamans» indésirables 135
- III. Troisième cycle... d'exclusions? 170
- IV. «Retourne dans ta cuisine!» 222
- V. Une citoyenneté impossible? 273

Épilogue: Lettre ouverte aux laïques et aux féministes de bonne volonté — 325

Annexes - 330

*Notes* — 343

Nous tenons avant tout à remercier les 44 femmes ou adolescentes qui ont écrit un texte ou nous ont accordé un entretien. Merci également aux personnes qui nous ont aidés à réaliser ces entretiens : Zahra Ali, Houria Cheurfi, Renaud Cornand, Fatiha Kaoues, Khadija Lahlali, Laurent Lévy et Sylvie Tissot. Nous remercions enfin toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide dans la conception du livre et/ou la retranscription des entretiens: Mehdi Ba, Cécilia Baeza, Willy Beauvallet, Diamila Bechoua, Catherine Cauwet, Abdelaziz Chaambi, Karima Chaddou, Laurent Charrier, Nawel Gawsia, Jérôme Host, Christel Husson, Jihen Lazrak, Joël Mariojouls, Hassan Mezine, John Mullen, Stéphane Passadéos, Jan Pauwels, Saer Saïd, Khaled Sid Mohand, Catherine Samary. Ce livre est un travail collectif, né d'une lutte collective. Il n'aurait pas vu le jour sans l'expérience du collectif Une école pour tou-t-es/Contre les lois d'exclusion et celle du Collectif des féministes pour l'égalité.

#### Prologue à trois voix : une parole étouffée

Pierre: Tout, n'importe quoi et son contraire a déjà été dit et écrit à propos du voile et des femmes qui le portent. L'encre a coulé, les arguments se sont opposés, les invectives ont proliféré, mais dans ce déluge de paroles, une chose a manqué: la voix des principales concernées. Que ce soit dans les grands médias ou dans les débats internes au monde politique, syndical et associatif, et même à la «Commission Stasi»<sup>1</sup>, les femmes qui portent le foulard n'ont pas eu voix au chapitre – et les adolescentes encore moins! Avant la loi du 15 mars 2004, prohibant le port du voile à l'école, et avant les centaines d'exclusions et de dévoilements forcés qu'elle a entraînées<sup>2</sup>, la première injustice est là : dans cette distribution inégale de la parole, dans cette discrimination entre ceux qui ont le droit de parler et celles qui ne l'ont pas. C'est de ce constat qu'est venue l'idée de ce livre

**Ismahane**: Oui, le plus urgent était pour nous de reprendre la parole, ou plutôt de la prendre<sup>3</sup>! Dans ce procès qui nous est fait continuellement, il fallait redonner la parole non pas à la défense, mais à l'accusée elle-même. Mieux que ça: il fallait sortir de ce dispositif accusatoire, ou le renverser. Les femmes qui s'expriment dans ce livre savaient que nous ne les présumions coupables de rien: ni d'intégrisme,

ni d'arriération, ni d'atteinte à la laïcité... Nous les avons invitées au contraire à parler en toute tranquillité, en toute confiance, et à dire tout ce qu'elles avaient à dire, ce qu'elles avaient sur le cœur, quitte à accuser ou interpeller à leur tour qui ou quoi bon leur semble. Notre objectif était que des femmes se réapproprient la parole, et qu'elles réaffirment par là même leur humanité et leur dignité. Qu'elles cessent d'être de purs *objets* de discours, pour s'affirmer comme *sujets*. Comme des sujets libres de leurs choix, et libres de leur parole.

**Pierre:** Effectivement, toutes les femmes que nous avons rencontrées nous ont fait part de ce besoin de parler, de «témoigner» – c'est un mot qui est souvent revenu. Elles nous ont dit à quel point elles avaient souffert de cette confiscation de la parole, en particulier à l'époque où tout le monde, sauf elles, passait son temps à parler d'elles dans les médias. Cela dit, beaucoup étaient partagées entre le besoin de parler, de «témoigner», de «vider leur sac», et une très forte inhibition, qu'elles avaient parfois du mal à expliquer... Il faut savoir que pour chaque femme qui acceptait de témoigner, nous en avons approché une dizaine qui refusait, tout en nous disant: «J'en aurais, des choses à raconter!»

Ismahane: Oui. Beaucoup ont refusé par peur de s'exposer, y compris sous couvert d'anonymat. Beaucoup, même parmi celles qui ont fini par accepter de participer au livre, ont exprimé d'emblée de la méfiance, ou en tout cas une peur de voir leur parole déformée. Pourtant, elles voyaient bien que nous ne leur étions pas hostiles, que Malika et moi portions le foulard, et que nous nous étions battues contre la loi antivoile. Elles savaient, car nous le leur avons expliqué, que notre projet était justement de leur

donner la parole, en leur laissant à la fois le temps, l'espace, le choix des questions abordées et, dans le cas des entretiens enregistrés, un droit de regard final sur les retranscriptions. Bref, tout le contraire du traitement médiatique ordinaire! Eh bien, malgré cela, la méfiance l'a souvent emporté. Pas forcément une méfiance à notre égard, d'ailleurs. Ce qui leur faisait peur, ce n'était pas tant la manière dont leur parole allait être retranscrite, mais plutôt la manière dont elle risquait d'être comprise – ou incomprise.

Malika: Pour moi, c'est le nœud du problème: nous vivons dans la peur permanente de la manière dont chacune de nos paroles peut être interprétée, ou plutôt mésinterprétée. C'est un sentiment diffus, mais très profond. Même moi, si j'ai accepté de m'exposer, et si je me suis beaucoup investie dans l'élaboration de ce livre, j'ai dû lutter, par moments, contre une angoisse terrible, contre la tentation de me désengager. Précisément à cause de cette peur. Peur qu'on me reproche de prendre la parole sur ce dossier, peur d'en avoir trop dit. Ce sont des dilemmes insolubles: par exemple, si j'exprime ma souffrance, on dira que je me « complais dans la victimisation », et si je la tais, on en conclura que je ne suis « pas à plaindre »!

J'ai aussi éprouvé une certaine gêne et une certaine appréhension en relisant certains témoignages de lycéennes exclues ou «dévoilées», qui exprimaient très vivement leur colère contre l'École, le corps enseignant, ou plus largement les institutions, ou même «la République», ou «la France». J'avais pour ainsi dire peur de la peur qu'elles pourraient provoquer! Alors qu'au fond, elles n'ont rien dit de si terrible : n'importe quel-le ado humilié-e réagirait de la même manière. Mais là, comme ce sont des musulmanes, et comme cette identité musulmane surdétermine la

réception de ce qu'on dit, je redoute le pire : «On va nous prendre pour des marginales, des asociales, des inassimilables, des radicales, des extrémistes...»; «Cela va donner raison à ceux qui opposent France et islam!»; «On va encore dire que les musulmans sont l'anti-France!», «Ça va conforter l'idée que l'islam n'est pas soluble dans la République!». Alors que chacune de ces filles exprime par ailleurs un attachement sans équivoque aux principes de liberté et d'égalité, ainsi qu'à la laïcité, et que leur colère, y compris dans sa radicalité, voire ses excès, est parfaitement compréhensible de la part d'ados qui viennent de se faire exclure de l'école.

**Pierre**: Cela signifie donc qu'être une femme musulmane qui porte le foulard, dans la France de 2007, te force à intégrer, dans ton existence quotidienne, tous les stéréotypes qui pèsent sur ce foulard?

Malika: Oui, même si je n'y adhère évidemment pas, ces stéréotypes sont d'une certaine manière en moi, « en mémoire », et ils interfèrent dans beaucoup de mes réactions. Je me sens enfermée dans un questionnement permanent sur chaque mot, chaque fait et geste, et la manière dont ils vont être perçus, ressentis, interprétés, jugés. Et je me retrouve de ce fait dans des situations complètement absurdes! Par exemple, il m'arrive souvent de me faire insulter, et parfois même de me faire agresser physiquement, simplement parce que mon foulard est insupportable à certains. Comme dit Jacques Chirac, le foulard est « ressenti par beaucoup de Français comme une agression», si bien que m'agresser est quasiment vécu par l'agresseur comme de la «légitime défense»! Eh bien, malgré cela, il m'arrive de me rendre à des débats organisés par des militants hostiles au voile, pour tenter d'ouvrir le dialogue et de changer l'image

négative de la femme voilée, forcément «soumise», et de m'y rendre seule, alors que mon mari, craignant une agression, préférerait m'y accompagner! Et pourtant, je sais d'expérience que le risque de me faire agresser est réel! Ce n'est pas que je suis téméraire, c'est plutôt que ma peur d'être agressée s'efface derrière une peur encore plus forte: la peur d'apparaître comme «la» femme voilée soumise, illettrée, coincée, qui n'est bonne qu'à faire la cuisine ou à enfanter à la chaîne, et qui ne sort et ne parle que sous le contrôle de son mari...

**Pierre:** C'est toujours la même chose: l'ombre du stéréotype, et la peur de dire ou faire quoi que ce soit qui puisse y faire penser.

Malika: Oui, alors que je n'ai rien à prouver en termes d'indépendance! Je n'ai vraiment pas le profil de «la femme d'intérieur»: je passe mon temps à militer «sur le terrain», contre toutes formes de discriminations, aussi bien la journée que très tard dans la soirée, sans mari, père ou frère comme garde du corps. Et dans cette histoire, la volonté de mon mari de m'accompagner n'avait rien d'islamique, ni de patriarcal! On en vient donc même à refuser ce soutien que n'importe quelle femme agressée accepterait: se faire accompagner! C'est cette normalité-là, cette spontanéité-là, qui nous est interdite par la stigmatisation: dire qu'on a été victime d'un préjudice quand on l'a effectivement été, piquer un «coup de gueule» un peu violent quand le préjudice était violent, accepter la compagnie de son mari quand on a peur d'être agressée...

Nous passons notre temps à nous débattre avec cette question: «Comment vont-ils l'interpréter? Que vont-ils croire? Que vont-ils dire? Comment vont-ils réagir?» Bref: qu'est-ce que je risque? C'est extrê-

mement angoissant, et c'est cela qui nous inhibe, même lorsque nous décidons, de manière très volontariste, de faire un livre pour parler ouvertement, librement, sans entraves! On a beau vouloir «tout dire», il y a quelque chose en nous qui nous répète: «Attention, tout ce que tu vas dire pourra être retenu contre toi!» Ça me rappelle un peu le discours de certaines femmes battues, ou d'enfants victimes de maltraitances.

Ismahane: Parmi les réactions que nous avons rencontrées, et qui ont souvent motivé des refus, il y a aussi ce que Malika a appelé le fatalisme. Plusieurs interlocutrices nous ont dit en substance: «Vous êtes bien gentils avec votre livre, mais à quoi bon?» À quoi bon parler, puisqu'on ne nous écoute pas? À quoi bon maintenant, surtout, puisque la loi sur le voile est passée? Et puis, il y a aussi ce que j'appellerais les réactions de «fierté» ou de «revanche»: «On n'a pas voulu nous donner la parole quand on la voulait, quand il le fallait, eh bien maintenant, on se tait!» Ce genre de réaction est tout à fait compréhensible quand on voit dans quel mépris et quel abandon les femmes voilées se trouvent, et surtout quand on songe à la violence de cette situation qui prévalait dans les médias et un peu partout en 2003-2004: tout le monde parlait de nous, sur nous, mais sans nous, et nous n'avions aucun moyen de répondre! Dans de telles situations, le retrait volontaire est presque un réflexe vital: «Vous me méprisez, eh bien moi aussi je vous méprise, je fais ma vie dans mon coin. Je renonce même à revendiguer quoi que ce soit, car je ne daigne même pas m'adresser à vous!»

**Pierre**: C'est une réaction presque naturelle, que le sociologue anglais Richard Hoggart a bien décrite:

un réflexe de repli et une posture de «je-m'enfichisme» qui est une réponse au mépris social<sup>5</sup>. Du coup, la parole n'est pas complètement absente, mais elle reste dans l'entre-soi. On se parle entre voilées, entre femmes qui partagent non seulement une conviction et une pratique religieuse, mais aussi un vécu social...

Malika: C'est vrai qu'on se parle beaucoup entre nous. On se rend compte souvent qu'on a vécu les mêmes regards, les mêmes remarques, les mêmes exclusions, les mêmes souffrances, et on peut donc parler sans crainte d'être incomprise, d'agacer, ou de passer pour une «pleureuse». On est sûre que la personne qui nous écoute nous comprend, car elle a vécu sensiblement la même chose. Heureusement, d'ailleurs, qu'il existe ces espaces de dialogue où l'on est sûre de ne pas être jugée, où l'on peut confronter nos expériences et s'échanger des conseils. Mais pour ma part, je ne m'en contente pas – et je pense que c'est le cas aussi de toutes celles qui ont finalement voulu témoigner. Je tiens à ce que tout le monde sache ce qu'on vit. Et je tiens surtout à pouvoir vivre et échanger avec tout le monde!

Ismahane: Et c'est cette envie qui nous pousse à prendre la parole, malgré les risques. Je sais par exemple que moi, même si parler, m'affirmer comme sujet, défendre mes droits, m'expose à des réactions de violence exacerbée, je ne peux pas y renoncer. Prendre la parole a un prix, mais pour moi, me taire aurait un prix encore plus lourd et insupportable! Ce serait une véritable négation de soi. Ce serait renoncer à tout ce que je suis, ce à quoi je crois, ce à quoi j'aspire. Je préfère assumer les conséquences de ma visibilité que rester dans l'invisibilité à laquelle on veut m'assigner. Je ne supporterais pas de vivre

repliée sur un cocon familial, ou sur une communauté ethnique ou religieuse: je le vivrais comme une asphyxie! Je préfère sortir et prendre des coups que rester enfermée!

Malika: Moi aussi, jusqu'à présent, je n'ai jamais pu me résoudre au silence et au repli. J'ai souvent pensé tout arrêter, mais à chaque fois je reviens! Au fond, notre situation est un vrai casse-tête: parler est impossible, se taire est impossible! Ou plutôt: j'ai peur de ce qui m'attend si je parle, mais j'ai peur aussi, plus encore, de ce qui m'attend si je me tais. Et ce qui rend le problème encore plus sensible et complexe, ce sont mes enfants. C'est une responsabilité supplémentaire: en prenant la parole et en me battant pour mes droits, ce n'est plus seulement moi que j'expose à un «retour de bâton», ce sont aussi mes enfants. J'ai souvent envie de tout arrêter parce que j'ai peur qu'il leur arrive quelque chose, qu'on leur fasse payer mes engagements. Et en même temps, c'est aussi en pensant à eux que je me dis qu'il faut continuer. Je repense à mes parents immigrés, qui sont venus travailler en France dans les années 1950, et que j'ai vu subir l'injustice et les injures («Sale Arabe!», «Bicot!», «Retourne dans ton pays!») sans répliquer, sans se défendre, par peur des représailles, et je ne veux pas que mes enfants revivent ça: ces violences d'adultes que j'ai reçues en plein visage quand j'étais aux côtés de mes parents.

**Pierre**: Toutes ces difficultés, ces doutes, ce balancement entre le besoin de parler et la peur de parler, peuvent paraître étranges, voire incompréhensibles, de l'extérieur. Mais dès qu'on vous écoute, toutes les deux, ainsi que les quarante femmes qui témoignent dans ce livre, dès qu'on entre dans votre quotidien, cela devient une évidence. La force de ces témoi-

#### Prologue à trois voix...

gnages, c'est qu'ils rendent tangibles cette réalité concrète qui a été complètement occultée par les débats houleux sur «l'islam», «la laïcité» ou «les valeurs de la République»: le poids des préjugés, l'angoisse et la violence qu'ils génèrent au quotidien. Pour ma part, je le soupconnais avant de faire ce livre, mais j'étais loin d'en prendre toute la mesure. Au fond, les textes et témoignages que nous avons rassemblés nous racontent l'histoire du point de vue des vaincues: celles pour qui les mots d'ordre d'«interdiction des signes ostensibles» ou de «neutralité de l'espace public» n'ont été synonymes ni de «réaffirmation de la laïcité» ni d'«émancipation» ni de «promotion du vivre ensemble», mais tout simplement, prosaïquement, d'humiliations, d'exclusions, d'injures ou même d'agressions. Pour une fois, écoutons-les.

Pour la signature des textes proposés, nous avons suivi la volonté de la majorité des intéressées, qui préféraient signer de leur seul prénom – voire, pour quelques-unes, d'un prénom de substitution – afin de préserver leur anonymat, le plus souvent par crainte de «représailles». Les prénoms de substitution sont indiqués par un astérisque\*.

#### I. Quand l'école publique choisit son public

#### **Dévoilements**

#### Nos souffrances, tout le monde s'en fout Naima, 19 ans (Orly)

Lors de la rentrée de septembre 2004, alors que la loi interdisant le voile à l'école entrait en application, nous avons reçu, au collectif Une école pour tou-te-s, cette Lettre ouverte, rédigée par une lycéenne voilée et dévoilée. Nous ne savons rien d'elle, ni de ce qu'elle est devenue, mais nous avons choisi de reprendre cette lettre en ouverture de notre livre car, mieux qu'un long discours, elle explique parfaitement le sentiment d'injustice et le besoin de parler et d'être entendues qui s'est emparé des élèves voilées depuis cette fameuse rentrée 2004. Naima habite Orly, dans le Val-de-Marne.

J'ai dix-neuf ans et je porte le voile depuis huit mois, sans l'accord de mon père, qui me demande de rester discrète. L'année dernière, je portais le voile autour de ma tête quand je rentrais dans mon établissement scolaire (à Villeneuve-Saint-Georges). Je l'ai supporté car je me disais que c'était ma dernière année, que l'année suivante j'aurais mon bac et que je passerais à autre chose. Mais ça ne s'est pas passé ainsi: je

rate mon bac, et c'est le début du cauchemar. Au moment où je décide de porter le voile, je vois que la loi contre le voile est votée. C'est cela, le cauchemar: que faire? Mes études, mon voile... À mes yeux, je n'avais pas à choisir, car la loi de 1905 et la circulaire de 1989 étaient très claires: le voile des élèves n'est pas incompatible avec le principe de laïcité [...]. J'ai alors voulu me retourner vers le CNED<sup>6</sup> pour préparer à nouveau mon bac, mais là encore, petit problème: mon père me dit, sans discussion possible, de me réinscrire dans mon ancien lycée [...].

Je me suis donc réinscrite contrainte et forcée. Je me consolais en me disant: «Ce n'est pas grave, ils pourront quand même accepter le bandana, puisque le règlement ne l'interdisait pas l'année dernière» (on enlevait le voile à l'intérieur du lycée, pour le mettre enroulé sur la tête). Nouvelle surprise à la rentrée: on aurait dit la police aux aguets! «Enlevez votre voile ou mettez-vous sur le côté!» Nous étions dix. et comme nous n'avions pas le choix, nous l'avons enlevé. J'ai mis mon voile sur mes épaules et je me suis dit: «Une fois à l'intérieur, je pourrai mettre un bandana», mais la directrice s'est jetée sur moi en m'ordonnant de tout ranger dans mon sac, et de surtout ne rien mettre sur les épaules. Choquée, je suis aussitôt ressortie en pleurant. Un surveillant m'a calmée et je suis rentrée. Mon cœur était scié. Nous nous isolions dans un coin avec les autres filles, là où personne ne pouvait nous voir. Le mal que nous ressentons, depuis, fait que je manque souvent les cours. Cela m'écœure d'enlever le voile à l'entrée et de le remettre à la sortie.

J'ai voulu qu'on entende ce que nous avions à dire, par tous les moyens possibles. J'ai voulu écrire un livre, mais c'est dur quand on est seule et sans expérience. Aujourd'hui, certaines de mes amies baissent les bras, elles n'en peuvent plus des questions idiotes et mal posées, ou encore détournées. Ce qu'on voit aujourd'hui dans notre lycée, ce sont des filles habillées «style gothique», à la dernière mode avec strass, minijupes ou jeans taille basse avec string qui dépasse, et des Nike, des Adidas, des Reebok de partout, mais nous, nous n'avons pas le droit à notre voile. On le qualifie de «signe religieux» alors que c'est simplement un vêtement. Où est la justice dans cette loi? Pourquoi n'a-t-on pas le droit à la parole dans les pays fondateurs des droits de l'homme? Que fait-on de l'article 18 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen? Si c'est vraiment la laïcité qui est défendue, pourquoi cette loi ne rapplique qu'aujourd'hui, alors que le voile existe depuis la colonisation, et ne fait son apparition «gênante» qu'en 1989? Pourquoi Monsieur Chirac a-t-il jugé plus important le «problème» (selon lui) du voile que la violence, le racket, le manque de personnel, la difficulté des élèves non encadrés à l'école? Que cache cette loi? Veut-elle que nous perdions notre identité à l'entrée de l'école, pour la reprendre à la sortie? Veut-elle la haine entre les élèves? Parce que c'est ce qu'elle est en train de faire : les élèves se stigmatisent par rapport à leurs apparences, et se jugent de plus en plus. Une de mes amies, à qui je faisais confiance, à qui je racontais ma vie, a fini par me dire d'aller dans un autre pays si je voulais mettre le voile, ou d'aller dans une école musulmane... Mon amie est devenue mon ennemie à cause d'un simple voile qui est condamné par le «laïcisme».

Qu'a voulu faire Monsieur Stasi en nous montrant du doigt? Qu'est-ce qui a engendré cette loi? Notre violence? Notre insolence à l'école? Qu'avons-nous fait de mal? Des questions à n'en plus finir... Où est ce cher Monsieur Stasi pour voir les dégâts de son œuvre? Lui qui n'a même pas consulté les personnes concernées pour élaborer cette loi de la discrimina-

tion, de la peur, de la haine et du rejet. Pourquoi donne-t-il comme explication: «Voile = symbole de l'inégalité entre l'homme et la femme »? Mais pour qui nous prend-on? Pour des arriérées qu'il faut civiliser parce que nous ne savons pas, nous, que nous sommes des femmes, et que nous n'avons pas à nous rabaisser devant les hommes? Que veut-on dire par là: que l'islam est une religion où l'homme domine et où la femme se rabaisse? J'ai envie de crier, car tout cela est passé sans que nous n'ayons rien pu faire. Nos souffrances, on s'en fout.

Nos âmes ne cesseront de pleurer tant que nos droits et notre dignité ne seront pas revenus et reconnus. Moi, mes amies et les musulmanes de France, nous voulons avoir notre place dans cette société, en tant que citoyennes à part entière et en tant que femmes émancipées, avec un voile sur les cheveux et des habits longs jusqu'aux chevilles. Nous voulons étudier et faire partie de la vie active. Nous voulons casser cette image de femmes opprimées et arriérées - sans pour autant oublier ces vraies femmes opprimées, qu'il faudrait prendre en considération, mais qui ne sont pas la généralité [...]. Déchirées de l'intérieur, nous essayons quand même de nous battre pour ce que nous sommes, et de nous relever à chaque coup, mais c'est dur lorsque tout le monde ou presque soutient ces foutaises...

Texte écrit en septembre 2004.

# J'ai évacué ma colère par le biais du travail, avec un but précis : prendre une revanche Amina. 18 ans (Villiers-sur-Marne)

Amina Mohammed, 18 ans, est née à Paris de parents immigrés marocains. Avant-dernière d'une fratrie de six enfants (deux sœurs et trois frères), qu'elle qualifie de « confortable cocon familial », elle vit actuellement à Villiers-sur-Marne. Étudiante dans une classe préparatoire littéraire (hypokhâgne), elle porte le voile depuis l'âge de 12 ans, et se définit elle-même comme « une fille voilée comme les autres ».

J'ai toujours grandi dans une atmosphère assez religieuse, avec une mère pratiquante. Cependant personne ne m'a jamais parlé de mettre le voile. J'ai porté le voile parce que je pensais que je ne serais pas une bonne musulmane si je ne le portais pas. Jusqu'à présent, je ne sais pas exactement ce qui m'a poussé à avoir un tel raisonnement à 12 ans et demi. Mon entourage n'a pas réagi dans la mesure où ils pensaient que j'allais le retirer puisque je n'étais qu'une «enfant». Je n'ai eu aucun souci du côté de mes camarades. En fait, je pense que nous étions trop jeunes pour nous poser des questions; je n'avais pas conscience de l'image que je pouvais renvover en portant le voile, ni mes camarades. De plus, s'il n'y a pas eu de changement du côté des élèves, c'est aussi parce que mon comportement envers eux n'a pas changé.

En revanche, j'ai eu quelques réflexions venant de certains professeurs, mais ça n'est jamais allé plus loin, sans doute parce qu'il n'y avait pas encore de débat sur la loi. J'ai eu plus de problèmes en seconde, au moment des débats. J'ai eu droit à des remarques très désobligeantes et blessantes, parfois devant tous les élèves. D'ailleurs les élèves en étaient conscients, et étaient exaspérés. Un jour, la professeure de bio-

logie m'a sèchement dit d'enlever «ce truc» et elle a ajouté qu'« avec la loi», je serais bientôt « moins arrogante». Deux élèves, assez turbulents en classe, ont été outrés et ils m'ont proposé de lui crever ses pneus! On peut en sourire, mais leur réaction m'a fait plaisir: la manière est critiquable, mais l'attention m'a touchée!

Un peu avant l'été 2004, le proviseur et le proviseur adjoint m'ont convoquée pour ce qu'ils ont appelé un «dialogue», et ils m'ont juste prévenue que l'année suivante, je ne pourrais plus porter ni voile ni couvre-chef: c'était désormais écrit dans le règlement intérieur. J'ai décidé de continuer à suivre les cours dans mon lycée pour obtenir mon baccalauréat. Je n'ai pas voulu me laisser décourager et j'ai continué à travailler comme je l'avais toujours fait, avec plus de hargne – ce qui m'a permis d'obtenir de meilleurs résultats en première et en terminale. Je ne voulais pas me laisser abattre, et j'ai évacué ma colère par le biais du travail, avec un but précis: prendre une revanche. Ils m'ont enlevé mon voile. mais ma foi n'a pas disparu – d'ailleurs, je remets mon voile dès que je franchis le portail de sortie! Je n'ai pas voulu arrêter l'école parce que je veux aller le plus loin possible pour pouvoir me défendre, moi et ma religion, et parce que pour cela, je dois être « armée ».

La rentrée s'est donc faite sans couvre-chef, et l'administration était là pour vérifier. Il y a une autre lycéenne qui s'est rendue en cours avec un petit bandana et cela a suscité une réaction violente de la part du proviseur, sans doute pour dissuader toute autre personne : il l'a agrippée par la manche et lui a ordonné de retirer son bandana, sur un ton très agressif. Mais ça ne le dérangeait aucunement de voir passer des filles habillées « à la mode » qui avaient des bandanas cachant tous leurs cheveux!

Ce n'était pas grave, étant donné qu'elles ne portaient pas le voile et que c'était juste pour faire joli. Mais pour nous, comme par hasard, ce motif n'était pas valable.

Mon entourage m'a soutenue, surtout au début, car j'étais dans le doute et je supportais mal d'enlever mon voile tous les matins sous le regard de la direction. C'était le plus dur pour moi, car ils avaient gagné, ils avaient réussi à me soumettre à leur loi, une loi injuste, et tous les matins, devant la grille, ils savouraient leur victoire. Au début, je faisais tout pour cacher ma tête, avec une capuche, par exemple. J'esquivais tout le monde, je ne descendais même pas dans la cour pendant la récréation. Aujourd'hui, je suis en hypokhâgne, donc en lycée. Je me suis donc une nouvelle fois résignée à retirer mon voile, car je veux faire honneur à ma religion en allant le plus loin possible dans les études. J'aimerais faire des études de traduction.

Je pense que cette loi antifoulard est tout simplement ridicule, et surtout je ne pense pas qu'elle défende la laïcité. Car la laïcité implique la neutralité de l'État, et elle doit permettre de garantir à chacun la liberté de pratiquer sa religion. Au siècle dernier, elle était censée défaire la France de l'emprise de l'Église, et non pas de la religion elle-même. Je pense qu'une chose n'a pas été comprise: la différence entre visibilité et ostentation. Beaucoup pensent que porter un voile signifie montrer et revendiquer son appartenance à la religion musulmane. Alors que ce n'est qu'une pratique religieuse comme une autre, comme, par exemple, le fait de prier.

Par ailleurs, il y a quelque chose d'assez paradoxal à vouloir protéger les filles qui ont été forcées à porter le voile en attaquant la liberté de celles qui l'ont choisi par conviction. Je suis d'accord pour défendre les filles qui subissent des pressions, mais a-t-on

défendu avec autant d'ardeur les filles qui voulaient porter le voile mais qui en étaient empêchées par leur entourage? De plus, le climat s'est vraiment dégradé depuis la loi, ou plutôt depuis les débats qui l'ont précédée. Je ressens de plus en plus d'intolérance et d'animosité un peu partout, que ce soit chez un passant ou chez une caissière. J'ai par exemple été insultée un matin, dans la rue, par une dame qui était dans sa voiture. Tout cela est bien entendu très lâche.

Je ne me vois pas terminer mes jours en France car l'ambiance est de plus en plus tendue. La société française me paraît de plus en plus individualiste: tant qu'on n'est pas personnellement touché par une loi, on ne réagit pas. C'est pour cela que l'opposition à la loi sur le voile a été si faible. En plus, les gens réfléchissent de moins en moins par eux-mêmes; ils se contentent de suivre ce que les politiques ou les médias leur disent, sans se donner la peine d'aller par eux-mêmes à la rencontre des autres. J'ai de moins en moins d'espoir que cela s'arrange, surtout avec un contexte international aussi agité, dans lequel les musulmans sont souvent montrés du doigt et désignés comme la cause de tous les problèmes.

Texte adressé à Ismahane Chouder le 28 octobre 2006.

#### Je ne sais plus ce que veut dire le mot laïcité Sfane, 17 ans (Montreuil-sous-Bois)

Sfane Mezioued vit avec sa mère, assistante maternelle, son père, chauffeur-livreur au chômage, ses quatre sœurs et trois frères. Elle est élève en terminale S à Montreuil et envisage des études puis une activité professionnelle dans la recherche pharmaceutique.

J'ai commencé à porter le foulard en 2002. Ma sœur plus âgée le portait déjà. J'ai fait mes propres recherches, car je voulais le porter par conviction et non donner l'impression de copier sur ma sœur. Mon entourage familial et amical a plutôt bien réagi, parce que je restais la même. Le plus important pour eux était que je ne change pas de comportement, que je ne m'isole pas. Au départ, par rapport au collège, j'avais très peur du regard des gens, mais une amie m'a soutenue en me rappelant que, de toute façon, foulard ou pas, les gens portent toujours des jugements sur les autres, parce qu'ils sont aveuglés par des préjugés. Avant la loi, je gardais un bandeau dans l'enceinte du collège, mais au bout de quelque temps, l'administration m'a demandé de l'enlever à l'intérieur de la classe.

En septembre 2004, quand la loi est entrée en application, j'entrais au lycée. Je ne voulais pas retirer mon foulard devant les grilles du lycée, parce que c'était trop humiliant. J'avais l'impression d'être nue. Alors j'ai choisi de mettre une casquette, avec une capuche par-dessus. Les gens voient bien que je porte le voile à l'extérieur du lycée, mais ils acceptent ma casquette: il y a tellement d'élèves qui en portent dans la cour que ça ne choque personne. Par contre je suis obligée de me découvrir en classe.

Un jour, j'avais mis un tout petit bandeau, vraiment insignifiant, mais une prof est venue me voir pour me demander de le relever, afin qu'on voie mes oreilles. Elle m'a dit que c'était pour être sûre que j'entendais bien son cours! Et pourtant, il y avait d'autres élèves non musulmanes et qui mettent des bandeaux ou des turbans, et à qui on ne fait aucune remarque. Je me suis sentie discriminée, différente des autres et non respectée par rapport à mes convictions. Face à ce traitement inégal, beaucoup de lycéens m'ont exprimé leur soutien. Il y a eu un vrai

élan de solidarité parce qu'ils étaient contre cette loi. Il faut dire qu'au lycée, on est tous différents, au niveau du look comme au niveau des opinions, et ça ne pose pas de problèmes. Au contraire, on débat des problèmes de la société, chacun différemment, et ça nous enrichit, même si on n'est pas d'accord sur tout.

Quelques semaines après la rentrée, j'ai eu des problèmes avec ma CPE. Elle m'a crié dessus en me demandant de retirer ma casquette, et elle me l'a arrachée. Elle me l'a confisquée, en exigeant une lettre d'excuses pour avoir gardé ma casquette. C'était vraiment un oubli, ce n'était pas intentionnel. Je m'en suis excusée tout de suite. Le lendemain, je suis retournée dans son bureau pour lui remettre ma lettre d'excuses. Ce qui m'a le plus choquée, c'est qu'elle me demandait de retirer mon bandeau dans son bureau en fumant sa cigarette, alors que ce bureau était un endroit où il était strictement interdit de fumer! Cette CPE s'acharnait particulièrement contre moi, y compris lors du conseil de classe. Mes professeurs souhaitaient à l'unanimité m'encourager pour mon travail, et elle s'y est opposée pour raisons de «comportement»! Les professeurs ont été très surpris, parce que ce qu'elle proférait contre moi ne correspondait pas à mon comportement en classe ou dans les couloirs... Ils savent tous que je porte le foulard, ils m'ont vue hors du lycée, notamment pendant les manifestations contre le CPE, et j'ai même eu ma photo dans Montreuil Dépêches. Ils connaissaient aussi ma sœur, qu'ils avaient déjà eue, et qui porte aussi le voile. Ils m'apprécient, et je m'entends très bien avec eux. Pourtant, je reconnais que lors des manifs, pendant que je discutais avec eux en portant mon foulard, je craignais qu'ils le prennent mal et qu'ils se vengent en me mettant des mauvaises notes. Mais ca n'a pas eu lieu. Ils ont su faire la part des choses et m'évaluer comme les autres élèves.

#### Quand l'école publique choisit son public

À tous les professeurs, je voudrais dire merci, pour le savoir qu'ils m'ont transmis, et que je transmettrai ensuite à mes enfants pour construire ensemble une société plus juste, plus forte, plus riche et plus ouverte, une société en paix avec tous ses citoyens. Mais je voudrais aussi leur dire qu'ils nous ont parfois abandonnées dans nos souffrances et nos humiliations, à tel point que certaines jeunes filles ont quitté définitivement l'école, et que d'autres ont failli le faire.

Depuis cette loi, je ne comprends plus ce que veut dire le mot «laïcité». On doit apprendre sa définition en cours, et je la connais par cœur, mais on mange du poisson le vendredi, on appelle des rues «Jean-Paul II»... Alors, quelle est la vraie définition? La laïcité assure le respect de l'être humain, de ses opinions, de ses origines, de sa religion. De quelle laïcité parle-t-on? Pour moi, cette loi visait uniquement le voile. Elle me semble uniquement destinée à nous dire qu'on ne veut pas de nous. On a beaucoup dit que le foulard est «un symbole d'oppression», mais je ne suis absolument pas d'accord. Dans l'islam, on n'a pas le droit de forcer une jeune fille ou une femme à mettre le voile. C'est un cheminement personnel: il faut être convaincue, il faut rechercher les raisons qui motivent cette volonté de le porter. Et puis il v a des femmes non voilées qui sont victimes de violences et qui en meurent. C'est ca l'oppression. On a dit aussi que la loi servait à protéger les filles qui ne veulent pas le porter, mais c'est totalement absurde. Si les filles veulent le mettre, elles le font, et si elles ne le veulent pas, elles n'ont pas à le mettre. Je n'aurais jamais accepté qu'on me force. Et si on l'avait fait, je l'aurais enlevé une fois à l'extérieur de la maison.

Je souhaite poursuivre mes études. Je suis ici dans mon pays, je ne veux pas vivre ailleurs, et je voudrais faire quelque chose pour mon pays: le faire avancer,

le nourrir, le ressourcer, l'enrichir. J'avais des tas de projets, mais la société me rejette! Je voulais devenir une scientifique, mais avec un foulard, est-ce possible? Mon avenir devient incertain. Et je me demande vraiment où va la France. Elle a besoin de nous, mais elle se fiche de nous. Il y a beaucoup de potentiel chez les filles voilées, mais on ne s'y intéresse pas. On les pousse au communautarisme. On ne s'est jamais adressé à nous pour savoir pourquoi le foulard était si important pour nous, et pourquoi ça nous faisait si mal de l'enlever. J'espère que les choses vont évoluer, mais cela dépend aussi de nous, les filles: il faut qu'on se batte, qu'on bouge, qu'on dise: « Non! Laissez-nous choisir! »

Propos recueillis par Malika Latrèche à Montreuil le 25 novembre 2006.

## Mon foulard, je le découvre dans le regard des autres

Melaaz, 22 ans (Paris)

Française d'origine tunisienne, Melaaz est née à Paris où elle a grandi avec ses parents et ses trois sœurs – qui portent toutes le voile («chacune après un parcours et une réflexion bien spécifique»). Melaaz porte elle-même le foulard depuis l'âge de 17 ans. Après l'avoir enlevé au lycée «pour éviter le conflit», elle a pu le remettre à l'université (Paris 8 Saint-Denis), où elle prépare actuellement un master de sciences politiques.

C'est en novembre 2001, à 17 ans, que pour la première fois, j'ai posé sur ma tête ce «bout de tissu», qui pour moi représentait ma foi, alors que pour d'autres il représentait une intégriste potentielle. Je baignais depuis toute petite dans une ambiance musulmane, mais je me disais que je le porterais quand j'aurais 50 ans et des enfants. L'islam, pour moi, c'était le ramadan et la prière avant mes examens. Adolescente, j'étais une fille qui avait du caractère et ne supportait pas les regards de travers. Je me suis même éloignée de la religion et de mes principes moraux (comme ne pas mentir, ou être bon avec les gens), et je suis devenue une « méchante fille ». Mais malgré cela, quand je marchais dans la rue et que je voyais une femme portant le foulard, un petit sourire au coin de la bouche, j'éprouvais déjà une certaine attirance.

C'est pendant mon année de première que j'ai fait la connaissance d'une fille du lycée qui portait le foulard et qui m'a beaucoup apporté. Elle était très coquette, elle avait toujours des tenues aux couleurs bien accordées, et elle m'attirait de plus en plus. À travers elle, je me suis ressourcée spirituellement. Nous parlions de Dieu, et cela me faisait du bien. J'ai commencé à lire énormément de livres sur la religion, la mort, l'amour de Dieu, etc. Et peu à peu, j'ai ressenti le besoin de porter le foulard. Ce besoin s'accentuait chaque jour davantage, et finalement, un vendredi, en allant à la mosquée, j'ai senti le vent dans mes cheveux et je me suis sentie mal. J'avais un foulard dans mon sac, que je portais à l'intérieur de la mosquée, le temps de la prière: je l'ai sorti de mon sac et je l'ai mis sur ma tête en me disant: «Je le mets définitivement, ce foulard fait désormais partie intégrante de mon corps. » J'étais très heureuse.

Mes parents aussi se sont réjouis. Mon oncle, en revanche, ne pratiquant guère, a surtout vu dans ce foulard un obstacle pour ma vie professionnelle. Quant à mes amis, j'ai rapidement fait le tri: pour certains, je restais la même Melaaz, avec ses qualités et ses défauts; pour d'autres, hélas, j'étais devenue Ben

Laden en femme! C'était un mois après le 11 septembre 2001, en pleine psychose: un Ben Laden derrière chaque barbe, et derrière chaque foulard une bombe prête à faire exploser la tour Eiffel! Dans les transports en commun, on me dévisageait comme si je portais un nez rouge – sauf que je ne faisais rire personne: je faisais peur! J'avais l'impression que tous les coups étaient permis: les médias nous réduisaient au statut d'être non doué de conscience, contrôlé par notre père, ou bien notre frère, ou bien notre mari.

Dès le premier jour, j'ai décidé de retirer mon foulard à l'intérieur de mon lycée, conformément à la règle qui s'appliquait dans l'établissement. C'était une règle non écrite, que je connaissais par la voix des professeurs et de la proviseure, qui «faisait le guet» chaque matin devant la grille. Je me suis donc soumise chaque matin à ce rite particulier, douloureux et même humiliant: le retrait de mon foulard. Je le ressentais comme une injustice, d'autant plus que je m'offrais malgré moi en spectacle: tous les regards s'éternisaient sur moi, en scrutant de quelle façon je mettais et enlevais ce fameux foulard... J'étais l'élément exotique, tellement étranger à la «culture républicaine française»! Je me sentais stigmatisée.

J'ai toujours réussi à éviter l'affrontement avec l'administration ou les professeurs. Sauf un jour, où j'étais venue avec un bandana. C'était un simple fichu que portaient pas mal de filles, pas forcément musulmanes, parce qu'il était à la mode et qu'elles le trouvaient joli. Mais je n'ai pas eu le droit d'être « à la mode » comme mes autres copines: ma professeure m'a immédiatement convoquée. Elle m'a dit: «Je suis féministe, et je suis allergique au foulard. J'ai des copines musulmanes féministes qui refusent l'obligation de porter le voile, j'exigerai donc que vous le

retiriez en entrant au lycée si vous voulez suivre le cours...» Je lui ai fait remarquer que ma copine, en cours, portait le même bandana, qu'elle n'avait eu droit à aucune remarque, et que cela s'appelait l'inégalité de traitement. Cette altercation m'a vraiment perturbée: j'ai ressenti une espèce de peur, et je n'ai jamais remis ce bandana. J'avais peur du conflit, peur d'entendre certaines réflexions, peur aussi de la réaction de mes parents. Car même s'ils étaient fiers que je porte le voile, il ne fallait surtout pas se faire remarquer par l'institution. J'ai perdu toute confiance en moi: car lorsque la société entière et les médias nous montrent comme des filles soumises, fragiles et «marginales», on finit forcément par le croire et par s'autoexclure de la société. On perd tout espoir en l'avenir. C'est une véritable blessure psychologique, impossible à cicatriser. Aujourd'hui, mon attitude a complètement changé: la loi m'autorise à porter le voile à la fac, et jusqu'à présent, mes professeurs ne m'ont pas fait de problèmes. Et de toute facon, je connais mes droits et mes devoirs, et je ne céderai plus à la pression morale.

Face à cette violence, certaines filles voilées se sont repliées sur elles-mêmes et sur le soutien qu'elles trouvaient dans la «communauté». C'est tout le paradoxe: on prétend lutter contre le communautarisme et libérer les femmes, alors que la loi les a confinées dans des endroits clos, isolés du monde extérieur, et parfois privée de toute scolarisation. Cette loi est même à mes yeux une loi sexiste, car elle a été élaborée par des hommes et réprime exclusivement des femmes. D'ailleurs, dans le débat médiatique on a entendu tous les acteurs possibles (des politiques, des associatifs, des religieux, des experts), le plus souvent de sexe masculin, à une exception près: les premières concernées, c'est-à-dire les femmes voilées elles-mêmes! Nous sommes restées «les sans voix».

Je me rattrape aujourd'hui, avec ma feuille et ma plume pour seule arme.

Depuis cinq ans, j'ai pu observer que le regard et l'attitude des gens sont directement liés au contexte politique et médiatique. Les pires moments ont été l'après 11 septembre, puis la rentrée 2003, au moment de «l'affaire Alma et Lila Lévy». Aujourd'hui, même si le climat reste très dur, je ressens un certain apaisement. Les gens me semblent plus disposés à discuter sereinement. Sans doute est-ce parce que les médias ont un peu délaissé l'épouvantail de «la voilée»... au profit du «délinquant arabe»!

Toute cette ambiance m'a reléguée dans une position de dominée. Je me souviens d'un jour où, sur le chemin de la fac, un homme m'a insultée, en m'accusant d'être responsable du terrorisme : j'ai baissé le regard, comme si j'avais commis un crime, et j'ai continué ma route. Moi qui avais un fort caractère, je me retrouvais tout à coup soumise, enfermée dans ce schéma qu'avaient souvent suivi nos parents: rester discrète, se rendre invisible, pour mieux être acceptée. Mais de toute cette injustice, j'ai tout de même tiré quelque chose de positif: je suis devenue plus forte, et plus consciente. J'ai pris la mesure de la difficulté qu'il y avait à trouver ma place ici en France en tant que «jeune», en tant que «femme», en tant que «maghrébine» et en tant que «musulmane voilée ». Une quadruple discrimination! Je chéris la France, j'y suis née, j'y ai toujours vécu, je mange des cordons bleus, je parle la même langue que Victor Hugo, je me suis assise sur les bancs de l'école de la République, j'ai les mêmes attentes et espoirs que Julie ou Jean, bref: je suis une femme française de confession musulmane, qui ne conçoit pas sa vie autre part qu'en France, et malgré tout cela, mon avenir en France est assez incertain. Car si j'ai accepté un temps de retirer mon foulard pour avoir

#### Quand l'école publique choisit son public

accès au savoir, je ne suis plus prête aujourd'hui à l'enlever en échange d'une carrière dans le secteur public. J'ai assez souffert en silence, je ne pourrai pas répéter ce même scénario.

J'en suis donc à me demander ce que je peux attendre de la société française avec un *master* de sciences politiques *plus le foulard*! Pourquoi un tel drame pour cinquante centimètres de tissu sur les cheveux? Un passé brisé, un présent étouffé et un avenir effacé. Tout cela parce qu'on prétend lutter contre un «symbole d'oppression des femmes»... On combat le voile comme symbole, on combat le voile lui-même, mais que devient l'être humain qui est sous ce voile? Et à propos de symbole: Marianne n'était elle pas voilée?

Texte adressé à Ismahane Chouder le 28 décembre 2006.

#### Le parcours d'une combattante

Mona, 20 ans (Condé-sur-l'Escaut)

Mona Bachare, 20 ans, est née le 16 avril 1986 à Condé-sur-l'Escaut dans le Nord-Pas-de-Calais, d'un père ouvrier des mines et d'une mère au foyer, tous deux originaires du Maroc et «musulmans pratiquants, modérés et très ouverts d'esprit». Elle y vit encore, avec ses parents, ses deux grands frères et ses deux petites sœurs. Elle porte depuis 2005 un voile qu'elle retire à l'entrée de son lycée. Après deux échecs au bac de sciences économiques et sociales dans des conditions très litigieuses, elle a rencontré les plus grandes difficultés à se trouver un établissement pour suivre sa troisième année de terminale.

En avril 2005, une réflexion intime de plusieurs années m'a amenée à porter le voile. Certains de mes camarades et de mes enseignants ont été surpris, mais ils se sont vite rendus compte que derrière ce vêtement, mon comportement restait le même: ma tolérance n'avait pas changé, ainsi que mon ouverture d'esprit. Ma priorité restait l'obtention du bac. Je pensais au voile depuis deux ans, mais le tapage médiatique autour du voile m'incitait à repousser le moment de le porter après le lycée, pour ne pas avoir à subir de pressions. J'ai malgré tout soutenu les filles qui le portaient au sein de mon établissement: je les informais de leurs droits et de leurs devoirs, pour qu'elles puissent se défendre face aux pressions du proviseur. J'étais déléguée des élèves au conseil d'administration, et je surveillais les propos du proviseur concernant les «signes ostentatoires». Il passait des heures à étudier les sanctions envisageables en attendant le vote de la loi, alors qu'il y avait d'autres problèmes beaucoup plus urgents dans le lycée, comme l'absentéisme, l'échec scolaire ou la violence. En dehors du lycée, j'ai aussi participé aux manifestations lilloises contre la loi.

Quand j'ai commencé à porter le voile, la loi était déjà en vigueur, donc je l'enlevais à la grille du lycée. C'était l'année de mon bac, et je ne voulais pas entrer en conflit avec le corps enseignant. Je suis donc restée une petite fille sage et respectueuse, afin d'avoir un dossier scolaire irréprochable. J'ai malheureusement échoué au baccalauréat, et je me suis donc réinscrite dans le même lycée. Le jour de la rentrée, je me suis présentée en cours avec un bandeau. Mon professeur principal m'a demandé de le retirer, ce que j'ai fait, mais je suis allée en fin de cours lui demander de s'expliquer. Il a évidemment évoqué la loi, alors je lui ai répondu avec le maximum de politesse que la loi ne concernait que les signes osten-

sibles. Il m'a dit que mon bandeau était ostensible puisque je le portais avec mon voile!

Ce jour de rentrée scolaire s'est terminé par une discussion avec le proviseur, qui m'attendait à la sortie du lycée, et qui m'a dit: «J'espère que cette année, on n'aura pas de problèmes avec toi.» Je lui ai demandé pourquoi il me posait cette question, alors que je n'avais jamais posé aucun problème. Il m'a répondu: «Tu sais très bien de quoi je parle!» Pour ne pas entrer en conflit, j'ai essayé de me conformer à la loi, en portant des cols roulés et un chapeau que j'enlevais en classe, en ne gardant qu'un bandeau de cinq centimètres de largeur. Le proviseur est malgré tout intervenu auprès des professeurs pour leur demander de me faire enlever même ce bandeau!

Après discussion, tous mes professeurs ont accepté que je le garde, à l'exception de mon professeur principal, car ils ne voyaient pas l'intérêt de me le faire retirer. Je suis retournée voir le proviseur, qui a vite compris que je n'étais pas prête à me soumettre aveuglément à son autorité comme les élèves voilées de l'année précédente. Je connaissais la loi, je savais qu'elle ne concernait pas le bandeau ou le chapeau, donc il n'a pas insisté, et j'ai pu porter mon chapeau dans la cour et mon bandeau en classe. J'ai eu un grand soutien de la part de mon entourage, qui m'a poussé à toujours privilégier la discussion plutôt que le conflit et la démission. Pour mes parents, il était essentiel de continuer mes études, même si je devais pour cela enlever mon voile.

En juin 2005, j'ai passé les épreuves du bac avec mon voile sans aucun problème, jusqu'à l'épreuve d'anglais. Là, en plein milieu de ma préparation, le proviseur du centre d'examen est venu me faire sortir, en me disant que je devais retirer mon voile, le temps pour lui de voir si rien ne se cachait au niveau de mes oreilles. Je n'ai pas essayé de discuter, je l'ai

fait, car mon épreuve n'était pas terminée et je ne voulais pas perdre plus de temps. La même chose s'est reproduite le lendemain lors de l'épreuve suivante. Le 3 juillet, j'apprends que je dois passer l'oral de rattrapage. Je choisis de repasser les épreuves de mathématiques et de philosophie. Je passe l'épreuve de mathématiques en demandant à l'examinateur s'il souhaite que je retire mon foulard. Il me répond que ce n'est pas la peine. Idem en philosophie.

Avant de partir, je discute avec les autres candidats, et je découvre que le professeur de mathématiques ne m'a pas traitée comme les autres candidats. Aux autres, il proposait une note, en leur demandant si cela suffisait à rattraper leurs points, ce qu'il n'a pas fait pour moi. Je suis finalement recalée de justesse. En philosophie, je suis passée de 07/20 à l'écrit à 14/20 à l'oral, tandis qu'en mathématiques, je suis passée de 03/20 à l'écrit à seulement 04/20 à l'oral. Je veux alors faire appel pour «traitement différentiel», mais le proviseur m'explique que ma réclamation n'a aucune chance sans preuves, et me conseille donc de «rester sage» et de refaire une année.

Je refais donc une terminale, et en juin 2006 je me présente à nouveau aux épreuves. Lors de l'épreuve écrite en mathématiques, un professeur me bloque l'entrée en me récitant la loi sur les signes religieux. Je lui réponds calmement que cette loi n'est pas valable pour les candidats à un examen, et je demande à voir le proviseur. Une surveillante confirme que j'ai raison, elle me fait passer le «contrôle antitriche» et me fait rentrer. Le professeur ne s'excuse même pas. Je me retrouve à nouveau à l'oral de rattrapage, et je décide de repasser les sciences économiques et sociales et à nouveau les maths, en me disant qu'il y a très peu de chances que je retombe sur le même examinateur. Je décide cette fois-ci de ne pas me présenter voilée aux épreuves, pour éviter de subir à

nouveau un traitement discriminatoire. Mais le jour de l'épreuve de maths, je découvre que j'ai le même examinateur!

Je demande alors discrètement à une surveillante si je ne peux pas changer, elle me dit que non. Je vais donc à l'épreuve sans mon voile, mais l'examinateur me reconnaît tout de suite. Il me donne un sujet particulièrement difficile. Je passe ensuite l'épreuve de sciences économiques et sociales, et là, l'examinateur de mathématiques vient interrompre mon épreuve à plusieurs reprises, sous prétexte de demander des informations à l'examinateur d'économie. Il le prend à part pour discuter, sans que je sache de quoi ils parlent. Je passe donc mon épreuve assez inquiète et perturbée, puis je demande à nouveau aux autres candidats comment se sont déroulées leurs épreuves: je découvre la même différence de traitement que l'année précédente.

J'apprends en fin de journée que je suis à nouveau recalée, et je décide de faire appel à une avocate pour une procédure d'appel auprès du rectorat et un dépôt de plainte pour discrimination. Mais, comme je pouvais m'y attendre, rien n'aboutit. Je reçois au bout de deux mois un courrier m'expliquant qu'aucun traitement différentiel n'a eu lieu: mon travail a été jugé mauvais parce que «le cours n'était pas su». Quant à la plainte, elle a été classée, «faute de preuves».

Après une longue remise en question, je décide finalement de refaire une troisième année de terminale. On me dit au lycée Charles-Dullin qu'il n'y a plus de place pour un triplement, car les effectifs atteignent trente-six élèves par classe en terminale. Je trouve un lycée privé, le proviseur me reçoit le 11 juillet, et me promet de me contacter au plus vite pour confirmer une inscription. Deux mois passent sans nouvelles. J'appelle plusieurs fois, je me rends dans l'établissement: impossible de m'entretenir avec le

proviseur... Je finis, après un mois de recherches dans tout le département, par trouver un lycée public qui m'accepte. Il se trouve à quarante minutes de bus de chez moi, et il n'y a qu'un seul bus le matin, et un seul le soir. Cela m'empêche donc d'avoir des relations «extrascolaires» avec mes camarades de classe. J'ai deux vies complètement séparées: ma vie scolaire, avec bandeau et chapeau, et ma vie extrascolaire, 25 km plus loin, avec mon voile. Car je vais au lycée avec mon col roulé et mon chapeau sur la tête, sans dire à personne que je porte le voile le reste du temps. Je peux ainsi garder mon bandeau en classe, sans qu'aucun professeur n'y voie quelque chose de religieux.

Le fait de cacher toute pratique religieuse à l'école me pèse beaucoup. Je me retrouve obligée de changer de sujet dès qu'on me pose des questions un peu personnelles sur les années passées. Je suis même obligée de mentir: quand on me demande pourquoi j'ai toujours un chapeau et un bandeau, je réponds que j'ai une « otite ». J'aimerais être plus sincère, mais je n'ai pas trop le choix: l'expérience m'a appris que le bouche-à-oreille entre professeurs va très vite, et je risque gros.

Pour moi, cette loi antivoile va à l'encontre des droits de l'homme. Elle n'est pas laïque. La laïcité, je l'approuve et je l'applique: je ne cherche pas à inciter les autres à se voiler ou à se convertir à l'islam. On ne peut pas dire qu'un simple vêtement est à lui seul du prosélytisme, c'est insensé! Quant à l'argument du voile, «symbole d'oppression des femmes», je pose cette question: symbole d'oppression *pour qui*? Pas pour moi. Je suis libre de mes choix, et si j'ai choisi de porter le foulard, c'est une expression de ma liberté. Contrairement à ce qu'ont montré les médias, je n'ai rien à voir avec les femmes d'Afghanistan ou d'Iran qui sont obligées de porter le voile. Je trouve aussi

### Quand l'école publique choisit son public

paradoxal, et désespérant, le fait que dans un pays où l'on valorise autant la tolérance et l'éducation publique, on refuse l'accès de certaines personnes à l'éducation. On m'a appris à l'école de la république que la tolérance et le respect de la différence étaient des principes fondamentaux, mais quand j'ai exprimé ma différence, j'ai découvert une autre règle, non avouée: l'exclusion de la différence.

Mais cette découverte n'a fait que renforcer ma volonté d'intégrer le corps enseignant, pour y défendre la tolérance. Je veux devenir institutrice, et je sais que si j'exerce en France, je devrai à nouveau enlever mon voile. Je le ferai comme je l'ai fait en tant qu'élève, à contrecœur, mais sans hésitation, car je ne veux pas qu'une loi m'empêche de faire ce que j'aime: en l'occurrence enseigner. Je sais que la loi de 1880 impose la neutralité religieuse aux enseignants, et je suis totalement d'accord là-dessus. Mais personnellement, je ne vois pas en quoi mon voile devrait être considéré comme une atteinte à la neutralité: je ne pense pas qu'une tenue puisse influencer ou perturber la liberté des autres. Je travaille comme animatrice en centre de loisirs avec mon voile, et ca ne pose aucun problème. Quand des parents expriment des inquiétudes, je discute et ils comprennent très bien que mes principes religieux ne m'empêchent nullement de travailler correctement.

À toutes les filles voilées, je veux adresser ce message: tenez bon face aux épreuves, ne vous repliez pas sur vous-mêmes, soyez au contraire ouvertes, discutez, expliquez, et militez pour vos droits! C'est ainsi que nous avancerons tous ensemble.

Texte adressé à Pierre Tevanian le 9 janvier 2007.

## En enlevant ton foulard, tu rentres dans la normalité. Mais qu'est-ce que «la normalité»? Jihene\*, 24 ans (Île-et-Vilaine)

Née en 1983 en Tunisie, Jihene est arrivée en France avec sa mère à l'âge de deux mois. Elle a grandi dans une grande ville d'Île-et-Vilaine, où elle réside toujours, avec son père maçon, sa mère assistante maternelle, son frère et sa sœur. Elle a passé son bac en juillet 2006, puis suivi des cours de langues à l'université, avant de commencer, en septembre 2007, une formation de préparatrice en pharmacie.

J'ai commencé à porter le voile à l'âge de 10 ans environ, juste avant ma rentrée au collège. Au départ, je l'enlevais au collège: mes parents ne voulaient pas que j'aie des problèmes. Puis ils ont vu que je tenais bon, donc ils m'ont laissée le porter. Ma mère m'a toujours dit que l'essentiel était que je ne sois pas malheureuse, quel que soit mon choix. C'est seulement en quatrième que j'ai commencé à vouloir au moins garder un bandana. Il est passé inaperçu: personne n'y voyait quelque chose de religieux. Au lycée, i'ai voulu porter mon voile, car j'ai vu qu'on laissait d'autres filles le porter. Lorsque j'ai demandé la permission au proviseur, il m'a posé un *ultimatum* : soit j'enlevais mon voile pour entrer dans la section angloaméricaine, où j'avais été acceptée, soit je le gardais mais je n'entrais pas dans la section! Il s'est justifié en m'expliquant qu'à cause du 11 septembre, les élèves américains de la classe risquaient d'être choqués par mon voile!

J'ai réfléchi, et après une longue discussion avec le proviseur, j'ai pu garder un bandana comme au collège. Je pouvais le garder en cours, en mettant une petite écharpe autour de mon cou. Arrivée en première S, j'avais beaucoup plus de travail et j'ai donc quitté la section anglo-américaine. On avait un nouveau proviseur, je lui ai demandé de garder mon voile vu que j'avais quitté la section, mais il a refusé. Et donc, avec deux autres élèves voilées, nous sommes allées voir le recteur pour obtenir enfin le droit de porter le voile.

Quand j'ai fait ma rentrée en terminale, la nouvelle loi était en vigueur. J'ai beaucoup parlé avec le proviseur pour essayer de garder quelque chose sur les cheveux, mais il ne voulait rien entendre. À la fin, il m'a proposé de garder mon bandana dans les couloirs, mais pas en classe; j'ai accepté en me disant que c'était ma dernière année. Le premier jour s'est bien passé, mais le deuxième jour, mon prof de mathématiques m'a virée parce qu'il voulait que je l'enlève avant le seuil de la porte. Il m'a fait sortir d'une façon humiliante, en me criant dessus: «Dégage!» Pendant toute l'année, il ne m'a jamais appelée par mon prénom: il m'a toujours appelée «Mansour». Quand j'allais voir le proviseur en lui disant que ce n'était pas une manière de traiter une élève, il me répondait simplement en disant que le professeur était le maître de sa classe.

J'ai demandé à changer de classe, mais il était trop tard. Je suis aussi allée parler à l'infirmière, pour lui dire que je me sentais mal, que j'en pleurais, y compris le soir, chez moi. Je lui ai dit que je me sentais humiliée, et que je pensais vraiment à arrêter les cours. Je ne me sentais pas capable de travailler en toute sérénité dans ces conditions. L'infirmière m'a laissée parler, puis la seule chose qu'elle a su me dire, c'est que mon bandana «posait problème», parce qu'il restait «très significatif»! Elle m'a demandé de trouver un foulard en coton, «qui ne fasse pas oriental»! J'ai donc dû faire les magasins pour trouver un foulard qui fasse «tout sauf oriental»! (rires) Le lundi, j'ai donc mis un foulard bleu ciel «latino-américain»,

et cela a plu à tout le monde. Mais toujours pas question de le garder en classe.

On a aussi voulu m'interdire l'accès au CDI (centre de documentation et d'information) à cause de mon bandana, sous prétexte que les documentalistes sont considérées comme des enseignantes. Le même problème s'est posé en sport. À chaque fois, j'ai dû parlementer pour être acceptée, changer de foulard, et même laisser dépasser quelques cheveux. Un jour, je suis allée dans le bureau de la vie scolaire pour faire signer un papier, et le CPE a exigé que j'enlève mon foulard avant d'entrer, parce que son bureau était «sacré»!

Lors de ma convocation en «vie de classe», mon professeur principal m'a demandé comment je m'«adaptais» à ma nouvelle situation. Je lui ai expliqué ce que je ressentais. Il m'a répondu: «Oui, mais il faut savoir qu'en enlevant ton foulard, tu rentres dans la normalité»... Qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que «la normalité»? Dans ma classe, il y avait des élèves qui avaient des *dreadlocks*: ça, apparemment, c'était «normal», mais pas mon foulard.

J'ai vécu ce genre de problèmes pendant les trois premiers mois, en me faisant virer à chaque fois en maths. Avec l'aide des infirmières, j'ai réussi à me faire accepter, mais une fois en cours, quand je levais la main pour poser une question, le prof faisait exprès de ne pas me voir. Comme j'avais en plus accumulé du retard en étant virée plusieurs fois, je ne comprenais plus rien. J'ai donc fini par ne plus aller en maths. La même chose s'est passée en sciences physiques: le professeur m'ignorait quand je posais des questions, donc j'ai lâché aussi le cours de physique, et j'ai essayé de travailler seule chez moi.

Je n'ai donc continué à aller qu'à quelques matières. J'en ai parlé au proviseur, mais il s'en fichait. J'ai fini par recevoir un avertissement pour absences au mois d'avril. Ce qui m'a choqué, c'est qu'il y avait un élève vraiment perturbateur, qui insultait carrément les profs, et qui n'a rien eu, même pas une heure de colle. Et moi, je me retrouvais avec un avertissement... Je suis allée voir le proviseur, qui m'a dit de m'estimer heureuse car mon professeur principal avait carrément demandé un conseil de discipline pour m'exclure définitivement. J'ai réalisé que ce prof était vraiment hypocrite: en face il me disait toujours qu'il voulait que je réussisse et dans mon dos il essayait de me virer!

Je me suis vraiment sentie seule. Il y avait juste une élève, une Américaine, qui m'avait vu pleurer et qui me comprenait. Les autres s'en foutaient complètement. Ils me disaient «Qu'est-ce que ça peut te faire, d'enlever ton voile? Après tout, tu es beaucoup plus belle sans.» Ou bien: «Ça soumet la femme au mari.» Ils ne voyaient pas ma souffrance. J'ai compris que je ne devais compter que sur moi.

À la fin de l'année, j'ai reçu mon livret scolaire. Dans les matières littéraires, les profs disaient que j'avais des progrès à faire, alors que j'avais des moyennes excellentes. Et le professeur de mathématiques avait écrit: «Ne se présente plus en cours depuis le début du deuxième trimestre », alors que c'était lui qui m'avait virée dès le début de l'année. J'ai passé mon bac, je suis allée à l'oral de rattrapage, et je l'ai raté à quelques points. Quelques points que le jury m'aurait rajoutés en regardant mon livret si les profs n'avaient pas mis toutes ces remarques.

À la rentrée suivante, j'ai essayé de m'inscrire dans d'autres établissements, hors de Rennes, mais aucun n'avait de place pour moi. Je suis donc retournée dans le même lycée, mais heureusement, j'ai eu de nouveaux professeurs, et notamment un prof principal très gentil, qui m'a manifesté de la sympathie. Il comprenait que la loi ait pu me faire souffrir. Je lui

ai montré mon livret scolaire, et il m'a dit : « C'est vraiment méchant de la part des collègues, c'est à cause de ces remarques que le jury de bac ne t'a pas rattrapée.»

Je n'ai pas vécu les mêmes problèmes pendant ma deuxième terminale. C'était toujours aussi dur de retirer mon voile au portail du lycée, mais j'ai quand même pu travailler plus tranquillement, car j'ai été considérée un peu plus comme une élève, et un peu moins comme une extraterrestre. J'ai tout de même eu une professeure de philosophie qui me détestait. Je me souviens qu'au début de l'année, on parlait du livre de Jean-Jacques Rousseau, *Le Contrat social*, et elle m'avait dit, en me fixant du regard : « Si on n'aime pas les lois d'un pays, il faut aller vivre dans un pays qui nous convient mieux! » Pendant toute l'année, elle m'a lancé quelques allusions de ce genre.

À la fin de l'année, les profs ont mis dans mon livret la mention: «Doit faire ses preuves à l'examen», comme l'année précédente, ce qui m'a paru injuste car mes notes étaient nettement meilleures, et parce que d'autres élèves, qui avaient des résultats moins bons que les miens, ont eu un «avis favorable» ou «assez favorable». Je me suis sentie vraiment blessée, et je me suis dit que j'allais effectivement faire mes preuves! J'allais prouver à ces profs que je pouvais avoir mon bac sans leur appui. Et j'ai réussi! J'ai eu le bac du premier coup, et je vais enfin pouvoir entrer à l'université, où je pourrai porter mon voile en toute liberté. À plus long terme, je n'ai pas encore de projets bien précis. Étant donné ce climat de rejet autour du voile, je me demande si j'arriverai à trouver du travail. Je préfère laisser la question en suspens: je fais mes études d'abord, et je verrai ensuite.

Pendant ces deux années, ma mère m'a beaucoup soutenue. C'est elle qui m'a incitée à refaire une deuxième année de terminale: elle me disait que le CNED n'était pas la meilleure solution. J'ai eu la chance aussi d'avoir les «sœurs» de l'association des femmes musulmanes, qui m'ont toujours soutenue. Elles me comprenaient et elles trouvaient les mots qui me réconfortaient, parce qu'elles sont de la même génération que moi, et qu'elles ont vécu comme moi l'avant et l'après de la loi. Quand j'ai raté mon bac, elles étaient vraiment là pour me convaincre de refaire une terminale. Sans elles, j'aurais tout laissé tomber dès le début de ma première terminale.

Pour moi, cette loi est une loi raciste. Ceux qui la défendent disent qu'elle a pour but de libérer les femmes qui sont contraintes de porter le voile, alors que ces cas ne représentent qu'une minorité. Et puis ce n'est pas logique, parce que si une fille est contrainte par ses parents, il faut justement lui donner le privilège d'aller en cours, d'avoir son bac, de réussir ses études, pour pouvoir devenir indépendante et vraiment l'enlever si elle en a envie. Et les filles qui ont voulu le garder et qui ont été exclues, que deviennent-elles? On leur bloque l'accès à l'éducation, elles vont se marier tout de suite et rester dépendantes de leurs maris! Alors que nous, les femmes, si nous voulons aller à l'école, c'est justement pour remettre en cause ces modèles-là, pour ne pas dépendre d'un mari. Une «sœur» qui a la possibilité d'aller à l'école, elle va repousser le moment du mariage, elle va d'abord s'ancrer dans la société, se construire sa propre vision des choses, et le jour où elle sera en face de son mari, elle aura un potentiel, elle pourra lui répondre, elle saura le contredire. Bref, elle sera une femme libre. Ceux qui ont voté cette loi croient nous libérer: ils sont en fait en train de détruire nos vies.

Je remarque aussi que les jeunes voilées sont pour la plupart des Arabes. Et pour moi, cette loi est une manière cachée de s'en prendre aux Arabes. C'est

très grave car ma vie est ici, j'ai grandi ici, et je me sens française. On m'interdit d'étudier et de travailler dans mon propre pays. Tout le tapage médiatique autour du voile, en 2004, a même changé le regard des gens dans la rue. Encore récemment, quand j'ai pris le bus pour aller chercher les résultats du bac, un vieux monsieur qui était avec sa femme m'a regardée en s'exclamant, à voix haute: «C'est quoi, ça?» Je lui ai répondu: «Bonjour Monsieur!» (rires) Certains me regardent avec mépris, comme si j'étais une extraterrestre.

On se sent vraiment exclues, à part. Comme un objet dangereux dont il ne faudrait pas s'approcher. Un jour, au magasin Champion, un homme d'une cinquantaine d'années m'a fait un véritable interrogatoire: «Vous êtes étudiante? Vous êtes mariée? Vous êtes étrangère?» Je lui ai répondu: «Laissez-moi tranquille, vous n'êtes pas policier!», et il s'est énervé: «De toute façon, vous les Arabes, vous êtes tous les mêmes!» C'était vraiment violent. Je me suis dit: «Est-ce que c'est vraiment mon pays? Est-ce que j'ai vraiment ma place ici? Est-ce que j'ai une place quelque part sur terre?» Parce que même dans mon pays d'origine, ce n'est pas non plus le paradis.

Si je devais adresser un message à la société française, je lui demanderais de se regarder en face, telle qu'elle est aujourd'hui, avec tous ceux qui la composent. La France, ce n'est pas seulement des Français tout blancs, « de pure souche ». Et même les Français « de pure souche », il y en a parmi eux qui se convertissent à l'islam. Si ça se trouve, dans dix ans, le fils du président sera converti! J'aimerais en tout cas que les choses changent dans les années qui viennent, et pour commencer, que cette loi soit abrogée, pour que les « sœurs » qui sont encore au collège ne vivent pas ce que j'ai vécu. Parce que ce sont des déprimes, des nuits à pleurer. On ne peut pas étudier

## Quand l'école publique choisit son public

sereinement dans ces conditions. On ne peut tout simplement pas vivre comme ça, surtout quand on est si jeune.

J'aimerais plutôt qu'on nous laisse notre place, qu'on nous regarde telles que nous sommes, et pas en fonction de cette chose que nous avons sur la tête. Ce n'est qu'un bout de tissu. Je veux dire par là que ce n'est pas ce foulard qui change tout notre être: notre esprit et notre personnalité restent les mêmes. Si je vais à l'école, c'est pour apprendre, pas pour montrer mon foulard. Je mets un foulard, une autre fille met un pull rose: c'est exactement pareil. Je veux qu'on me regarde telle que je suis, je veux qu'on m'embauche pour mes compétences professionnelles, sans «bloquer» sur mon foulard. Je veux tout simplement, même si ça me paraît utopique, qu'on prenne au sérieux ces trois mots: liberté, égalité, fraternité. C'est tout!

Propos recueillis par Zahra Ali à Paris le 10 juillet 2006.

## C'est toujours la même histoire: l'homme blanc qui nous montre le chemin de l'émancipation! Fatima, 20 ans (Saint-Denis)

Née en Algérie en 1986 et arrivée en France à l'âge de dix ans, Fatima a grandi à Rennes, en Île-et-Vilaine, avec ses parents, tous deux médecins, et ses cinq sœurs. Élève de terminale à la rentrée de septembre 2004, elle a dû enlever son voile pour rester scolarisée dans son lycée. Elle vit aujourd'hui en colocation avec une autre étudiante à Saint-Denis, afin de suivre une formation en commerce à l'IUT de la Plaine-Saint-Denis. En gardant son foulard.

Je porte le voile depuis l'âge de treize ans. Il y a bien sûr l'influence de ma famille: j'ai eu une éducation religieuse, ma mère portait le voile, ma sœur aînée l'avait porté à partir de la sixième, donc je ne me suis pas trop posé de questions, je l'ai porté aussi en sixième. Je l'ai fait pour Dieu. Dieu le demande, ça ne m'empêche pas de vivre, donc je le fais. Pour le reste, je m'habille vraiment comme tout le monde!

Je me suis posé des questions sur le pourquoi du voile, mais je ne suis pas trop branchée « grandes questions abstraites». Certains disent que le voile est une protection contre les hommes, qui sont plus faibles que les femmes face à la tentation. À un moment, pendant ma période «féministe à 2000 %», je n'étais pas d'accord avec cette idée: pour moi l'homme et la femme sont égaux! Je ne sais plus comment j'avais résolu le problème... De toute façon, ce genre de débats, même au sein de la communauté musulmane, je les trouve futiles. Je préfère lire des choses qui m'aident à me concentrer sur l'essentiel, à me rapprocher de Dieu, à faire du bien autour de moi... Nous avons tous quelqu'un qui galère autour de nous: je préfère apporter mon aide, par exemple donner un cours de soutien en français ou en maths, plutôt que de philosopher sur le voile. Moi je le porte, c'est tout. Une fille qui ne le porte pas, elle a ses raisons, et je ne vais pas l'importuner avec mes questions: ça serait faire la même chose que ceux qui viennent me prendre la tête en me demandant pourquoi je le porte! Ce que je sais, c'est que les hommes aussi ont des obligations vestimentaires. Pour le reste, Dieu sait mieux que nous, donc s'Il l'a demandé, c'est qu'il y a une raison.

J'ai été amenée à enlever mon foulard en classe à cause de la loi de 2004, mais je suis en paix avec ma religion, car l'islam permet des dérogations en fonction des situations. Par exemple, on peut être dis-

pensé du ramadan, quand on est malade, ou quand une femme est enceinte. Pour mon voile, c'est la même chose. En plus, c'est un commandement, mais pas un pilier aussi important que la prière ou le jeûne du ramadan. Bref: quand j'ai dû l'enlever en terminale, j'ai su que je pouvais le faire pour poursuivre mes études. J'étais en paix avec ma religion – mais en guerre avec la société française! (rires)

Auparavant, mes deux premières années de lycée s'étaient déroulées sans problème. Ce que j'avais sur la tête était accepté comme n'importe quel fichu, turban ou bandana. J'étais même déléguée de classe, élue au CVL (conseil de la vie lycéenne), membre élue au conseil d'administration, membre du fonds social et du conseil de discipline!

Puis il y a eu le vote de la loi. Pendant tout l'été qui a suivi, avant d'entrer en terminale, j'ai beaucoup réfléchi. Enlever le foulard me paraissait impensable: je le portais depuis trop longtemps. Mais je ne me sentais pas capable de quitter l'école et de suivre des cours par correspondance, enfermée à la maison, sans profs ni camarades de classe. Ce n'est pas une vie! Avant la rentrée, la CPE du lycée m'a convoquée pour me dire: « Vous pouvez garder un foulard à condition que vous changiez la manière de le nouer, et la couleur ne doit pas être le noir ou le blanc. Il ne faut pas que ça ressemble à un foulard islamique. »

Le vendredi de la rentrée, j'ai donc mis un foulard bleu noué au niveau de la nuque, et je n'ai pas eu de problèmes. Mais dès le premier lundi, en cours de philosophie, ça s'est mal passé. Jamais je n'avais été humiliée ainsi par qui que ce soit. C'est seulement au bout d'une demi-heure de cours, quand le professeur a fait le lien entre mon nom de famille et mon foulard, qu'il s'est mis à me faire un grand *speech* sur la laïcité. Il m'a envoyé chez la proviseure, en me lançant: «À moins que vous ne souhaitiez l'enlever!»

Et comme je refusais, il a ajouté: «Vous confirmez par votre refus qu'il s'agit bien d'un foulard islamique!» Je suis arrivée en pleurs dans le bureau de la proviseure. Elle m'a dit: «Vous êtes élégante, mais votre tenue est encore trop foncée. Et laissez dépasser quelques mèches de cheveux!» Puis elle m'a assuré qu'elle aurait une entrevue avec le professeur.

Le lendemain, j'avais mis exactement la tenue qu'elle m'avait conseillée, mais elle m'a dit: «Le prof de philo est nouveau et il ne veut pas transiger. Il va falloir l'enlever!» Je devenais folle: c'était ma troisième entrevue, avec à chaque fois une nouvelle exigence! «Pas de couleurs sombres», puis «quelques mèches qui dépassent», pour arriver finalement à: «Tu enlèves tout!»

J'ai fini par me dire: quitte à l'enlever, autant changer de lycée. Je n'avais pas envie que les profs qui me connaissaient avec le voile aient le plaisir de me voir l'enlever. Question de fierté! La proviseure m'a dit qu'elle soutiendrait ma demande auprès d'un autre lycée, mais à condition que je m'engage à venir tête nue. Ma mère me poussait à accepter. Elle s'inquiétait, et me répétait souvent : « C'est l'année de ton bac, c'est le plus important!» Elle m'avait toujours soutenue dans mon droit de porter le voile, mais là, elle commencait à avoir vraiment peur que je me retrouve à la rue. Quand nous avons obtenu un rendez-vous avec le proviseur dans le nouveau lycée, elle m'a dit d'enlever mon foulard avant d'entrer, et quand le proviseur m'a dit que je devrais venir «tête nue», elle a répondu à ma place: «De toute façon, elle l'enlèvera!» C'était vraiment bizarre: j'avais l'impression qu'ils étaient tous les deux contre moi! Mais avec le recul, je la comprends et je la remercie.

Je me suis donc mise à enlever mon foulard dès que j'arrivais aux grilles de l'école. Pendant près d'un mois, le proviseur me guettait tous les matins à l'entrée. La première fois, il m'a dit, d'un air narquois : «Vous voyez, ce n'est pas si compliqué!» Dès que je me retrouvais dans le lycée sans mon foulard, je me sentais mal. J'avais l'impression d'être une autre personne. Même en classe, je n'arrivais pas à me concentrer sur le cours. Il m'est arrivé de me dire «qu'est ce que je fous là?», et de vouloir sortir, en plein cours. Je me sentais lâche d'avoir cédé si vite. J'étais déprimée et démotivée, y compris le soir chez moi. Pendant toute l'année, j'ai été perturbée. Je mettais environ une demi-heure le matin avant de réussir à me concentrer sur le cours, et l'angoisse revenait par moments, plusieurs fois dans la journée.

Ce qui m'a donné un peu de courage, c'est que j'ai retrouvé un professeur que j'avais eu en seconde dans l'autre lycée, et qu'il a tout de suite compris ma situation. À la fin d'un cours, il m'a dit: «Moi, ça ne me dérange pas que mes élèves aient quelque chose sur la tête. L'essentiel c'est que je puisse les regarder dans les yeux. » Il n'y a qu'avec ma prof de SES (sciences économiques et sociales) que ca s'est mal passé. J'étais plutôt bonne élève, mais elle m'a vue un jour à l'extérieur du lycée avec mon foulard et ça l'a traumatisée! C'était pendant les manifs lycéennes de mars-avril 2005. Du coup, un jour, pendant un cours consacré à la discrimination, il v a un élève qui a donné l'exemple des filles voilées interdites d'école, et là, elle s'est énervée, en me fixant du regard, alors que ce n'était pas moi qui avait donné cet exemple: «Non non non! Moi, si j'en ai une dans la classe, je la vire direct!» J'ai préféré ne pas réagir. Depuis ce jour-là, elle a multiplié les petites réflexions sur le thème: «L'école est laïque, donc aucun signe religieux!», alors que personne n'en portait, et que personne ne soulevait le problème. J'essavais de ne pas relever, car je savais que si je m'énervais, c'est moi qui me retrouverais en conseil de discipline!

En revanche, mon prof de philo était très sympa. Franco-français, assez âgé, mais très ouvert. Du coup, je l'ai invité à une projection du film *Un racisme à peine voilé*. Il m'a acheté une copie du film, et il m'a dit qu'il l'avait beaucoup apprécié. Ce qui m'a fait du bien, c'est aussi que les élèves de ma classe ont été sympas. Personne ne m'a fait de sermon sur la laïcité. Certains ont vu que je retirais mon foulard à l'entrée, et ils m'ont posé des questions. La plupart ne comprenaient pas pourquoi on m'obligeait à le faire. Ils me disaient qu'ils étaient «dégoûtés» pour moi. Tout au long de l'année, je me suis bien entendue avec eux, je suis même restée en contact avec certains.

Ce qui m'a aidée, enfin, c'est que la rage que j'avais, je l'ai réinvestie dans le boulot, ce qui m'a permis de décrocher le bac avec une mention bien. Je voulais montrer que même si j'ai un foulard, je suis capable de réussir. Quand je vois que les gens ne veulent pas de moi, ça me *booste*. Je me dis: je vais leur en mettre plein les yeux! Mais d'autres filles auraient pu mal réagir. Et même moi, j'aurais pu aussi bien réussir sans tous ces problèmes. J'aurais franchement préféré ne pas les vivre...

Sur le fond, pour moi, cette loi antivoile ne tient pas debout. La laïcité doit s'imposer pour les cours, les locaux et les profs, mais ça n'a aucun sens pour les élèves. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on a la chance d'avoir une grande diversité culturelle, et qu'on n'en profite pas. On se bloque sur l'apparence des gens, alors que c'est justement à l'école publique qu'on peut apprendre à côtoyer des gens différents. Si nous sommes tous en uniforme, tous identiques, comment peut-on nous ouvrir l'esprit? Et puis, même la neutralité des profs, il ne faut pas la sacraliser: on sait très bien qu'ils ne sont pas complètement neutres. Les élèves devinent très bien les opinions de leurs

profs! Et puis après tout, pourquoi ne pas s'exprimer et débattre de religion ou de politique à l'école? On a le droit de vote à 18 ans, mais on y est mal préparé.

Quant aux arguments sur l'oppression des femmes, ils ne tiennent pas non plus. Si mon voile est un «symbole d'oppression», est-ce que je dois en conclure que je m'opprime toute seule? D'accord, si ils veulent! (rires) On parle toujours des femmes qui sont forcées de porter le voile, en Iran ou en Algérie, mais je suis désolée: je ne veux pas qu'on impose à des femmes de porter le voile, je trouve ça dégueulasse, mais ce n'est pas moi qui ai imposé à ces femmes de le porter, donc moi non plus je ne veux pas qu'on vienne m'imposer de l'enlever. Et puis, les filles qu'on a forcées à porter le voile, ici en France, qu'est-ce que leur apporte cette loi? C'est simple: à leur seizième anniversaire, elles ne sont plus obligées d'aller en cours, donc on les retire de l'école, et on les marie!

À mes veux, la vraie cause de cette loi est le racisme. Un racisme qu'on sous-estime gravement. Il y a dans ce pays des préjugés sur les religions, sur les tenues vestimentaires, sur la couleur de peau, et même d'une classe sociale à une autre: quand tu habites dans les quartiers périphériques, même si tu es français d'origine, tu es assimilé aux Noirs ou aux Arabes. Et puis, la France assume vraiment mal son passé colonial. J'ai lu un livre de Franz Fanon qui raconte que, lorsque l'Algérie était française, on avait déjà organisé des séances de dévoilement des femmes en public, pour montrer que la France apportait l'émancipation<sup>7</sup>. C'est toujours la même histoire : l'homme blanc qui nous montre le chemin! Bref: je trouve que cette loi est complètement débile, et qu'elle a fait souffrir beaucoup de monde : les filles exclues, les dévoilées, les familles. Même avant le vote de la loi, pendant les débats, le battage médiatique se faisait sentir : je me

prenais des regards agressifs dans le bus, plusieurs fois par semaine, et même des injures, au moins une fois par mois. Au début, j'étais un peu «sauvage», je répondais, et puis ma mère m'a dit de laisser courir.

Propos recueillis par Pierre Tevanian à Saint-Denis le 2 octobre 2006. Suite et fin du récit de Fatima : «Pas de foulard dans mon IUT!», p. 171.

# Je n'oublierai jamais!

Keltoum, 21 ans (Mantes-la-Jolie)

Née en 1986, Keltoum habite, avec ses parents, tous deux sans emploi, ses quatre frères et ses quatre sœurs, à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines. Élevée dans une famille très pratiquante, elle porte le voile, comme sa mère et ses sœurs, depuis l'âge de 12 ans. Elle est aujourd'hui en deuxième année d'école d'infirmière.

La rentrée de septembre 2004, et toute l'année qui a suivi, a été une des périodes les plus horribles de ma vie. Même aujourd'hui, plus de deux ans après, quand j'y repense et que j'en rediscute avec les autres filles concernées, je me rends compte que ca nous a vraiment traumatisées, et que les séquelles sont toujours là. La manière dont on nous a traitées et dont on nous a parlé m'a vraiment blessée, agressée, humiliée. Nous enfermer dans une salle à l'écart, comme des bêtes enragées, nous priver de scolarité (alors que c'était l'année du bac), subir menaces et pression de la part de l'équipe pédagogique, tout cela a été psychologiquement très dur. C'était nous punir, comme des petits enfants qu'on met «au coin», mais pour une faute que nous n'avions pas commise. C'était de l'injustice.

### Quand l'école publique choisit son public

Mes camarades de classe étaient tous choqués, révoltés. Des grèves ont été organisées par des élèves du lycée: il y a notamment eu une journée où tous les élèves de ma classe sont venus avec un bandana, afin de montrer qu'un bandana n'était qu'un simple habit de mode, et que tout le monde pouvait le porter. Cela nous a fait beaucoup de bien: le combat était difficile, mais nous n'étions pas seules.

Mes parents, quant à eux, vivaient dans la peur : peur des répercussions, peur que je continue ce combat et qu'à la fin je me retrouve exclue, sans avenir. Ils voyaient que j'avais changé: moi qui étais si joviale d'habitude, qui riais tout le temps, ils me voyaient pleurer tous les soirs en rentrant. Ils savaient que j'étais dans mon bon droit, mais ils craignaient la suite des événements. Ils répondaient «présents» à chaque convocation de la proviseure et négociaient avec elle sans cesse, ils se réunissaient avec les parents des trois autres filles afin de trouver des solutions, et assistaient également aux réunions organisées par le collectif de soutien, Une école pour tou-te-s. Le collectif a proposé de participer à la médiation, mais la proviseure a toujours refusé.

Je pleurais le soir chez moi, mais je me retenais pour ne pas le faire devant la proviseure. Je voulais me montrer forte et résister autant que je pouvais, car j'étais dans mon droit: porter un bandana ne remplaçait pas – et ne remplacera jamais – mon voile, et donc cela ne pouvait pas être un signe ostentatoire. Porter le voile, c'était pour moi ma façon d'être la plus discrète possible, c'était un choix mûrement réfléchi, une liberté vestimentaire, une manière d'être pudique (chose très importante pour moi) et de vivre mon appartenance à une religion, mais à aucun moment je n'ai pensé « provoquer » avec mon voile, comme on l'entend si souvent! Ni porter atteinte à la laïcité. La laïcité ne signifie-t-elle pas: respect de

toutes les religions? Or, en interdisant aux jeunes filles de porter librement leur voile, qui est une obligation religieuse, on ne respecte pas leur religion. Sincèrement, je n'ai jamais compris pourquoi un voile sur ma tête pouvait choquer un professeur. Il regarde son élève dans les yeux pour lui parler, il ne regarde pas ses cheveux! Donc foulard ou pas foulard, qu'estce que cela change? Franchement, j'avais plutôt l'impression que tout ceci n'était que du racisme, et qu'on ne cherchait qu'à nous embêter.

Il y a eu un long mois de négociation, et le seul «compromis» auquel nous sommes arrivés a été: tête nue en classe, et bandana ou capuche à l'extérieur. Je l'ai accepté pour ne pas être exclue, car j'ai pensé à mon avenir, notamment professionnel. Je me suis dit que cette loi allait changer énormément de choses dans ce pays, et qu'il faudrait que je me batte pour arriver à mon but: devenir infirmière. Je devais montrer qu'une jeune fille voilée n'était pas seulement une femme soumise, sans avenir, vouée à rester à la maison et à élever ses enfants, mais qu'elle pouvait au contraire «devenir quelqu'un», même si on lui mettait des bâtons dans les roues.

Au corps enseignant, je tiens à dire ma déception. J'ai été déçue par le manque d'initiative des profs qui nous comprenaient, mais ne faisaient rien pour nous aider, par peur de leur hiérarchie. À la société française dans son ensemble, je dis: «Ne vous laissez pas embobiner par ce qu'on entend à la télé, faites-vous votre propre opinion!» Aux autres jeunes femmes voilées, je dis: «Ne vous laissez pas influencer! Battez-vous pour vos droits!» Enfin, un message plus personnel, à Mme Cadart, qui était ma proviseure au lycée Saint-Exupéry: «J'espère du fond du cœur que vous avez au moins un milligramme de regret pour ce que vous nous avez fait subir, à mes camarades et moi-même, durant cette année scolaire

## Quand l'école publique choisit son public

2004-2005, parce que moi, en tout cas, je n'oublierai *jamais.* »

Texte adressé à Pierre Tevanian le 9 février 2007.

## Trop de mauvais souvenirs

Keyna, 18 ans (Mantes-la-Jolie)

Keyna, 18 ans, vit à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, avec ses parents, retraités. À son entrée en seconde en septembre 2004, elle a vécu avec Keltoum l'épreuve du « dialogue », du « compromis » et du « dévoilement ».

J'ai commencé à porter le voile à mon entrée au lycée Saint-Exupéry, tout simplement pour ma religion. C'était pour moi un élément fondamental de ma religion, et une forme de dignité, de pudeur. J'en avais l'intention depuis le collège, mais je ne me sentais pas encore prête à affronter le regard des autres. Et puis j'ai mûri et je me suis dit que je n'avais pas à me soucier des réflexions des autres, et que je n'étais pas obligée de leur plaire! Je considère que chacun a le droit de penser et de s'habiller comme il le souhaite, que c'est cela qui fait la diversité et la personnalité de chaque individu, et que si nous étions tous des clones, la vie ne serait pas intéressante. Mes parents ont eu un peu peur du regard des gens, mais surtout des conséquences – notamment par rapport à l'école - mais ils l'ont tout de même très bien accepté, étant donné que je voulais simplement pratiquer ma religion, et rien d'autre! J'ai commencé à porter le voile l'année même où la loi a été votée. Je n'aurais jamais cru qu'une telle injustice vienne de la loi française! Je pensais pouvoir porter mon voile sans aucun problème puisque ma sœur et des amies

avaient pu le porter les années précédentes. Mais à la rentrée, avant même d'avoir franchi la grille du lycée, j'ai été tout de suite arrêtée par la proviseure. J'avais pourtant changé mon voile contre un simple bandana: je ne portais donc pas de «signe religieux». On m'a fait attendre une demi-heure devant le bureau de la proviseure, le temps de passer des coups de téléphone et de rassembler des informations sur moi et une autre fille dans le même cas, comme si nous étions des criminelles! Cela m'a fait un grand choc, car je ne m'attendais vraiment pas à cet accueil. La proviseure m'a fait entrer dans son bureau et m'a demandé sur un ton très violent d'enlever mon «voile» sous peine d'être exclue définitivement. J'ai répondu que ce n'était pas un voile mais un bandana.

Je me suis retrouvée en procédure de «dialogue», jusqu'au «compromis»: tête nue en classe, bandana ou capuche à l'extérieur. Mais même ce compromis n'a pas été totalement respecté par la proviseure et l'équipe pédagogique. En effet, il était convenu au début que porter un châle, un bandana ou une capuche était possible à l'extérieur de la classe, puis cela s'est transformé en «capuche uniquement, et uniquement dans la cour »! Il fallait être tête nue dans les couloirs. Il y a donc eu une espèce de chasse à l'homme pendant toute l'année: on nous «pistait». on nous suivait, on nous courait après pour une capuche, et les convocations chez la proviseure se multipliaient! Mais rien à faire: nous faisions la sourde oreille, et à chaque interpellation nous répondions qu'un accord avait été trouvé en début d'année et qu'il fallait le respecter. Toute l'année s'est déroulée comme ca. Je tiens à préciser que la majorité des professeurs nous soutenait: ils n'osaient pas s'opposer ouvertement à la proviseure, mais ils nous disaient clairement ne pas comprendre la décision de la proviseure et le traitement qu'on nous réservait.

### Quand l'école publique choisit son public

L'année suivante, je devais changer de lycée, et je me suis retrouvée dans un établissement encore plus strict: «aucun couvre-chef», tête nue partout! Après avoir bien réfléchi, j'ai préféré y aller malgré tout, car je ne voulais vraiment plus retourner à Saint-Exupéry, qui me rappelait beaucoup trop de mauvais souvenirs: l'isolement m'a vraiment marqué à vie, dans le plus mauvais sens du terme. J'enlève donc mon voile à l'entrée de mon nouveau lycée, et ie le remets à la sortie, ce que je ressens comme très humiliant. Mais c'était soit ca, soit rester à la maison avec des cours par correspondance, chose inconcevable pour moi: je voulais être comme les autres élèves de mon âge, aller dans un lycée comme tout le monde, être encadrée par des pédagogues afin de réussir mes études, être insérée dans la société... Pourquoi m'enlever ce droit pour un prétexte aussi futile : une tenue vestimentaire ou un bout de tissu sur la tête?

> Texte adressé à Pierre Tevanian le 15 janvier 2007.

# Ce n'était plus une question de religion: c'était une question de dignité et de fierté Mariame, 19 ans (Mantes-la-Ville)

«Je vous préviens: je suis assez volubile», nous prévient-elle d'emblée. «D'ailleurs, on me surnomme "ADSL"!» Et effectivement, une fois lancée, Mariame ne s'arrête plus: d'une voix très calme, elle nous raconte sa scolarité « en bandana » au collège de Mantes-la-Ville puis au lycée de Mantes-la-Jolie (Yvelines), sa « période rebelle », puis « l'après-loi du 15 mars », le difficile « dialogue », la guerre des nerfs et l'épreuve du dévoilement. Elle nous raconte aussi, sourire aux lèvres, comment, suite à une erreur de

retranscription sur les listes d'appel, elle est devenue «Marianne» pendant ses trois années de lycée! Mariame suit actuellement un cursus de sociologie et économie à l'université de Nanterre.

Mon père est venu du Maroc dans les années 1960, et il a travaillé comme ouvrier, d'abord dans les mines puis chez Renault. Ma mère l'a rejoint plus tard et ils ont eu six enfants, un garcon et cinq filles. Je suis la toute dernière. Nous avons vécu dans la cité du Val-Fourré, puis nous nous sommes installés en pavillon à Mantes-la-Ville. Au départ, mes parents étaient assez traditionnels dans leur pratique de l'islam: l'obéissance à Dieu, la prière et le jeûne – bref: à la manière du bled. Mais ma mère, contrairement à mon père, sait lire et écrire, donc elle s'est lancée, vers 35 ans, dans une recherche plus poussée sur la religion et ses pratiques, et elle s'est mise à porter le voile. J'ai donc eu une éducation religieuse depuis ma petite enfance, et j'ai porté le voile en 1999, à 11 ans. Je n'avais alors pas conscience de tout ce que le voile signifiait et impliquait. Je savais simplement que c'était un précepte religieux, au même titre que la prière. Et puis, pendant mon adolescence, j'ai commencé progressivement à me poser des questions: pourquoi le porter, en ai-je vraiment envie?, etc. En somme, je n'ai pas choisi au sens fort de le mettre, mais ensuite j'ai vraiment choisi de le garder. Par conviction.

Quand j'ai commencé à le porter, nous avions emménagé à Mantes-la-Ville, et j'étais donc dans un collège beaucoup moins «ghettoïsé» que celui du Val-Fourré. Pour le dire plus crûment: il y avait très peu de Noirs et d'Arabes! (rires) Donc mon voile suscitait beaucoup plus d'étonnement, alors qu'au Val-Fourré, où la majorité des gens sont musulmans, il ne choquait pas. Mes copines les plus proches n'ont

été ni étonnées ni choquées puisqu'elles portaient elles aussi le voile: c'était des filles un peu plus âgées que moi, que je côtoyais à la mosquée. C'est un lieu de socialisation! (rires) Au collège, par contre, mes camarades de classe n'étaient pas musulmanes, donc elles étaient un peu dépaysées. Elles me posaient des questions, du genre: «Pourquoi tu le portes? » Mais ça restait de la simple curiosité, sans agressivité. En revanche, j'ai eu quelques problèmes avec des parents d'élèves: des regards un peu de travers à la sortie du collège, ou bien des remarques inquiètes que les copines me racontaient. Du genre: «Ma mère se pose des questions en te voyant comme ça! » Mais ça n'avait pas d'influence sur nos relations.

Côté professeurs, les choses ont été plus compliquées. En sixième, j'essayais de ne pas me faire remarquer: je mettais un petit bandeau, et à la sortie, ie mettais ma capuche par dessus, je piquais un petit sprint, et j'attendais de m'être éloignée des regards pour mettre mon voile. Mon père ne voulait pas que je me fasse remarquer. À cette époque, il avait la mentalité type du père de famille maghrébin: «Ne fais pas de problèmes, l'école c'est le plus important. » Il y avait aussi un rapport de crainte par rapport aux autorités, qui est un peu un héritage du Maroc: la peur du «Makhzen<sup>8</sup>». Profil bas! Quant à ma mère, elle me conseillait aussi d'être conciliante, mais avec un argumentaire plus religieux: «Aux yeux de Dieu, si on te contraint à l'enlever, tu n'es pas responsable, tu ne fais pas quelque chose de mal; tu peux te consacrer à tes études plutôt qu'avoir une attitude qui va te porter préjudice.»

Je suis donc passée inaperçue pendant plus d'un an, jusqu'au jour où j'ai eu un prof de français qui habitait dans la même ruelle que moi, et qui m'y a croisée avec mon voile. Dès le lendemain, il a changé d'attitude: je suis devenue sa «tête de turc»! Il ne

m'a jamais parlé explicitement du voile, mais il s'est mis à me faire des réflexions très méchantes, très blessantes. Je ne crois pas que c'est de la paranoïa, car toutes mes copines de classe l'ont remarqué aussi: «Mais qu'est-ce qui se passe? Pourquoi il te parle comme ça? » Lors d'une réunion parents-profs, il a même dit à ma mère que je ne savais pas parler français et que je devais me réorienter en quatrième AS (« aide soutien »), alors que j'avais de très bonnes notes. J'avais un suivi très soutenu chez moi grâce à mes grandes sœurs.

Les professeurs du collège n'ont jamais su que je portais le voile. Mais en troisième, j'ai commencé à avoir des accrochages avec mes profs, notamment en histoire. C'était toujours sur les mêmes sujets: l'islam, mais aussi l'immigration ou encore le conflit israélo-palestinien. Je me souviens qu'après les attentats du 11 septembre, une de mes profs a dit: «C'est la faute des musulmans. » Alors j'ai réagi. C'était ma période un peu rebelle: j'intervenais sans lever la main, et je ne parlais pas, j'aboyais! (rires) Finalement, une de mes grandes sœurs a pris un rendezvous avec la prof pour s'expliquer. Les choses se sont souvent déroulées ainsi: la prof tient un propos injurieux sur l'islam, je réponds vivement, le prof le perçoit comme de l'«insolence» et m'envoie chez la proviseure, et finalement ma sœur passe derrière pour calmer les choses. Ce «suivi» de mes sœurs – ou parfois de mon frère – a été vraiment ma chance: contrairement à d'autres élèves qui entraient comme moi en conflit avec les enseignants, j'avais derrière moi des adultes qui maîtrisaient bien la langue francaise et les codes de l'École, et qui pouvaient donc venir discuter sur un pied d'égalité avec le prof. En plus, la prof n'aimait pas trop se retrouver en conflit avec moi, vu que j'étais sa meilleure élève! J'étais passionnée d'histoire, au point que je préparais les

cours à l'avance chez moi. Si bien que, malgré mon «insolence», j'avais finalement des bons rapports avec ma prof.

À la fin de ma troisième, j'ai choisi de ne pas aller au lycée de mon secteur, mais de retourner au Val-Fourré, au lycée Saint-Exupéry, pour pouvoir porter quelque chose sur la tête. Je savais qu'il y avait un compromis qui fonctionnait depuis des années: on pouvait porter un «big bandana», couvrant tous les cheveux. À cette époque, 2002-2003, sur à peu près 1500 élèves, il devait y avoir une vingtaine de filles qui le portaient. Nous savions qu'en théorie, nous avions le droit de porter carrément le voile complet, mais le risque de conflit nous poussait à accepter le compromis. Il y avait la mémoire de nos grandes sœurs, la longue histoire des exclusions à Mantes: il y avait eu 14 exclusions en 1994 avec la circulaire Bayrou<sup>9</sup>, et certaines filles avaient arrêté définitivement l'école. Nous ne voulions pas revivre cela.

À la rentrée 2003, quand je suis arrivée, il y a justement eu de nouvelles tensions, parce que deux filles ont cassé le compromis et se sont mises à porter le jilbeb, c'est-à-dire un voile long, couvrant tout le corps sauf le visage. Même si, au fond, j'étais pour que chacun s'habille comme il veut, je suis allée voir une des deux filles pour qu'elle fasse un effort, parce que dans le contexte où nous étions, cela risquait de lancer une crise et de tout remettre en cause. Je lui disais: «Le plus important, c'est ta scolarité. Tu nous fais du tort, et tu te fais du tort à toi-même!» La discussion est ensuite partie sur le terrain religieux, mais ca n'a rien donné, car chacun a sa définition du voile. Au bout du compte, une des deux filles a arrêté le lycée en cours d'année, et l'autre a tenu toute l'année sans respecter le compromis. Le proviseur était assez désemparé, et il nous a donc dit, à deux ou trois filles qui respectaient le compromis: «Vu que certaines ne

respectent pas le compromis, je vais vous laisser vous aussi porter le voile et pas seulement le bandana. Mais pas le voile long, et pas de couleurs sombres, parce que ça rappelle un peu trop l'Iran!» La référence à l'Iran nous a choquées, alors le lendemain, nous sommes venues en «bleu-blanc-rouge»: une en bleu, une en blanc et une en rouge! (rires) Et nous restions toutes les trois côte-à-côté, pour que ça se remarque bien! Les autres élèves étaient morts de rire. La proviseure l'a un peu mal pris, mais elle ne nous a rien dit. Dans les mois qui ont suivi, j'ai donc pu porter le voile au lycée.

L'année de première a en revanche été un peu spéciale. Nous avons eu une nouvelle proviseure, qui a imposé de nouvelles règles, avant même que la loi du 15 mars 2004 soit votée. Dès le jour de la rentrée, elle a convoqué à tour de rôle toutes les élèves portant le bandana. Elle était à la grille et elle faisait son tri : les filles voilées à droite, les autres élèves à gauche! (rires) Puis elle nous a prises dans son bureau et nous a expliqué la nouvelle règle: d'accord pour le bandana, mais pas en biologie, en physique ni en sport. Soi-disant à cause des risques d'accident. Elle nous a annoncé ça très froidement, avec dédain. Je me suis mise à rigoler, elle m'a demandé pourquoi, et je lui ai répondu:

« Parce que je ne comprends pas pourquoi vous rajoutez toutes ces règles, alors qu'il y avait déjà un compromis et qu'il n'avait jamais posé de problème, ni de sécurité ni d'autre chose.

De toute façon, ce sera comme ça. Loi ou pas loi, ici, c'est moi qui décide!»

Je rigole à nouveau. Et elle, cassante:

«Vous êtes insolente, je vais vous coller un rapport.» Jusqu'à présent, nous avions toujours mis un bandana en sport. Il y avait une prof, qui était la terreur de tous les élèves: une prof assez dure qui nous balan-

cait des remarques à la limite du racisme. Des réflexions toutes faites de «facho», du genre: «Je ne suis pas raciste, j'aime bien le couscous.» Ou bien des blagues insultantes, suivies de : « Je rigole, cet été je suis allée au Maroc »... À moi, elle ne me faisait pas trop de remarques, parce qu'elle savait que je lui tenais tête. J'avais eu des problèmes avec elle en seconde, à cause des vestiaires. Il y avait plein de salles pour se changer, mais on nous mettait dans un seul vestiaire, avec les garçons; alors moi, j'allais aux toilettes me changer, et la prof m'a dit: «Pourquoi tu ne te changes pas au vestiaire avec tout le monde?», «Tu es manipulée», etc. À nouveau, une de mes sœurs est venue pour avoir une explication, et après cette explication je n'ai jamais plus eu de remarques. Elle a compris que j'avais une famille derrière moi, qui n'était pas prête à se laisser marcher sur les pieds, et qui surtout maîtrisait bien la langue et pouvait donc se défendre.

Lorsque Sarkozy s'est rendu au congrès de l'UOIF au Bourget et qu'il a déclaré que le voile était interdit sur les photos d'identité<sup>10</sup>, un autre prof de gym nous a dit: «Le ministre de l'Intérieur a bien précisé que le voile était interdit, nous, on applique ça ici. » Nous avons décidé de ne pas le retirer. Moi je rigolais, et nous avions toujours les mêmes discussions:

«Il n'y a pas de loi qui nous oblige à l'enlever, nous sommes dans notre bon droit.

- Le voile est dangereux en sport, tu ne te rends pas compte.
- J'ai fait six ans de handball en club, et on m'a toujours laissé porter un bandana! Le seul problème que j'ai eu, c'est que je ne participais pas aux compétitions, parce que je ne voulais pas me mettre en *short*.»

Ça finissait à chaque fois chez la proviseure. Un jour, des copines viennent me voir après le cours de gym et me disent: «Quand tu es partie voir la provi-

seure, le prof a tenu des propos racistes. Il a dit que c'est à cause de gens comme toi qu'il est raciste de la race à laquelle tu appartiens. » Je me souviens encore de la phrase! Ça m'a marquée. Au cours suivant, je suis allée voir le prof avec Keltoum, pour lui demander des comptes. Il n'en revenait pas qu'on m'ait rapporté ses propos:

- «Oui, c'est vrai que je l'ai dit, mais...
- Mais attendez Monsieur! Vous vous rendez compte de ce que vous dites? C'est grave!»

Il nous a alors montré du doigt une fille blonde, en disant: «Mais c'est pareil pour cette élève: si elle refusait de retirer son bandana, je serais raciste contre les blancs!» Comme il ne niait pas ses propos, j'ai immédiatement appelé chez moi pour le raconter à mes parents et à mon frère. Pendant toute la journée, mon frère a appelé la proviseure pour obtenir un rendez-vous avec le prof de gym. Et comme la proviseure refusait, il a pris le bottin lui-même, et il a appelé le prof de gym le soir même. Il lui a expliqué qu'il n'avait pas réussi à le joindre par le lycée, et qu'il désirait prendre rendez-vous, mais le prof s'est énervé en l'accusant de «violation de domicile» et il lui a raccroché au nez. Le lendemain, mon frère m'a accompagnée au lycée, et il a demandé à voir la proviseure. Comme elle refusait toujours, nous sommes allés porter plainte au commissariat de Mantes.

Le commissaire nous a reçus dans son bureau, et nous nous sommes aperçus que le proviseur l'avait déjà mis au courant! Il nous a recommandé de ne pas déposer de main courante, et de privilégier le dialogue, en nous expliquant que, de toute façon, nous n'avions pas de témoins. Du coup, j'ai recueilli des témoignages! Treize élèves ont certifié par écrit que le prof avait bien tenu ces propos. Quand le proviseur a vu ces signatures, il a pris peur, il a accepté de nous recevoir et il nous a présenté ses excuses

« au nom de toute la communauté scolaire ». Nous n'avons finalement pas porté plainte, même si les propos étaient vraiment graves.

Après cette histoire, on nous a laissée porter le bandana sans faire de problèmes. Le dernier problème que j'ai eu, c'est avec une professeure de SVT (sciences de la vie et de la Terre). Au départ, elle n'avait pas compris que mon bandana avait une dimension religieuse. Il faut dire que je ne suis pas très typée – c'est ce qu'on me dit – et que mon nom de famille n'est pas forcément identifié tout de suite comme maghrébin. Et en plus, dans les listes d'élèves, il y avait une erreur sur mon prénom: pour les profs, j'étais non pas Mariame, mais Marianne. Un prénom bien français et républicain! (rires) Et puis un jour, cette prof m'a croisée à la sortie du lycée avec mon voile, et dès le lendemain, elle m'a dit: «Marianne, retirez ce que vous avez sur la tête!» Elle a même bloqué la porte pour m'empêcher d'entrer. C'était pourtant le même bandana que la veille! J'ai à nouveau fini dans un bureau, celui de la CPE cette fois-ci...

Comme je savais que j'étais un peu la bête noire du lycée, je me suis présentée en tant que déléguée, au CVL (conseil de la vie lycéenne) et au CA (conseil d'administration), et j'ai été élue. Très franchement, ca ne me passionnait pas, mais c'était pour me défendre. notamment par rapport au foulard! Les tensions ont continué, mais sans plus. La majorité des profs étaient choqués par nos foulards, mais n'en parlaient pas plus que ça, et il y avait un «noyau dur» de quelques profs «antivoile», constitué autour des profs de sport. Îl v avait aussi deux profs très féministes qui nous voyaient comme leurs ennemies. J'ai essayé de discuter une fois avec une de ces profs, mais ca n'a rien donné: on se criait dessus toutes les deux. Le prof de sport, c'était plus simple : c'était un facho! Il se contentait de dire: «Moi, facho? Si j'étais facho, je

n'enseignerais pas au Val-Fourré.» Bref, c'était une alliance un peu contre-nature: des «laïcards», des féministes et des fachos! *(rires)* Et en face, il y avait trois profs qui nous soutenaient activement: une prof d'histoire que j'ai eue en terminale l'année d'après, un prof d'anglais de prépa et une prof de BTS.

L'année de première s'est donc passée sans grande crise, mais avec beaucoup de tensions. Je faisais bonne figure au lycée, mais je rentrais chez moi épuisée nerveusement. Si bien que, pendant toute cette année, bizarrement, je n'ai pas suivi tout l'emballement politique et médiatique qu'il y a eu, au niveau national, autour de la loi sur le voile. J'ai bien sûr suivi un peu l'affaire d'Alma et Lila en septembre 2003, leur histoire m'a touchée, mais je ne me suis pas inquiétée outre mesure sur le fait qu'une loi risquait d'être votée et qu'elle s'appliquerait aussi à moi. Je ne sais pas pourquoi – c'était sans doute volontaire: je préférais ne pas y penser!

C'est seulement lorsque la loi a été votée, en mars 2004, qu'on a commencé à en parler en CA. L'article de loi à inscrire dans le règlement intérieur interdisait les signes religieux, mais selon la circulaire d'application, le bandana n'était pas un signe religieux puisqu'il ne permettait pas de deviner l'appartenance religieuse en un simple regard<sup>11</sup>. Le proviseur n'a rien dit aux élèves, ni même aux représentants élus des élèves, et le jour du CA, sans nous prévenir, il a présenté au vote une interdiction de «tout couvre-chef». Bizarrement, tous les élus enseignants étaient là, au grand complet, alors que ce n'était jamais le cas aux autres CA! J'ai dû lever la main, sinon on serait passé tout de suite au vote, sans discussion.

- «Attendez, ce n'est pas la loi! Les couvre-chefs...
- C'est un substitut aux signes religieux! De toute façon, on sait pertinemment qui le porte et qui ne le porte pas.»

C'est mon prof d'histoire de première qui a dit cela. Pour moi, on était à la limite du délit de faciès. En cours, ce même prof nous a aussi sorti «la phrase qui tue»: «Quand on va dans une mosquée, on retire ses chaussures.» (rires) J'étais atterrée. Ce genre de remarques, je les ai tellement entendues...

«Mais attendez monsieur! Vous ne pouvez pas comparer une question d'hygiène et...

- Non non non! De toute façon, toi, tu es trop impliquée dans ce débat. Nous sommes dans un pays laïc, il faut respecter la laïcité. Quand on va en tant que touriste dans un pays, on respecte les us et coutumes de ce pays.
- Mais nous ne sommes pas des touristes! Nous sommes nées ici, nous sommes françaises...»

Nous sommes passés au vote, et l'interdiction des couvre-chefs est passée, presque à l'unanimité, moins les voix des élèves et celle de la représentante de la région, qui a dit quelques mots plutôt contre l'acharnement à cibler «le voile». La proviseure a ensuite réuni toutes les filles voilées du lycée, nous étions quinze-vingt. Elle a commencé à nous monter les unes contre les autres, et à m'accuser d'«engrainer» les autres filles pour qu'elles ne retirent pas leur bandana. Nouvelle humiliation. Elle nous a ensuite recues une par une, en nous demandant ce que nous comptions faire à la prochaine rentrée. Moi, je n'ai rien répondu, je me suis contentée de rigoler. C'était devenu presque un jeu. L'aspect religieux était passé au second plan. Je ne me disais même plus: «C'est un précepte religieux », mais : «Je ne me laisserai pas faire!» «Ils veulent m'humilier, ils me cherchent: eh bien, ils vont me trouver!»

La proviseure a ensuite convoqué nos parents plusieurs fois, mais elle a fini par dire: «Moi, j'étais là pour jouer les médiateurs entre vous et l'État. Vous ne voulez pas le régler, tant pis. De toute façon, on verra

ça à la rentrée.» Un CPE a même accusé mon beaufrère, qui accompagnait ma sœur, d'être un « islamiste» qui me manipulait! Et ça s'est reproduit l'année suivante: une CPE m'a prise à part et m'a dit: « Tu sais, si tu es oppressée, on peux t'aider.» J'étais atterrée. J'avais toujours sacralisé le statut du prof, pour moi ils incarnaient la sagesse, c'étaient des gens «posés», et là, ils descendaient plus bas que terre! (rires) Un jour, dans une discussion tranquille avec la CPE, j'ai employé l'adjectif « non musulmans », et ça a suffi à la mettre hors d'elle:

«C'est ça! T'as qu'à nous traiter d'infidèles, ou de mécréants!

- Mais attendez! Ne vous emportez pas, j'ai juste dit "non musulmans".
  - Non mais t'as qu'à dire "femmes infidèles"!»

Bref: impossible de discuter. À la rentrée de septembre, certaines filles ont retiré leur voile tout de suite, d'autres ne se sont pas inscrites. Nous étions une quinzaine à le porter sans s'en cacher, et nous nous sommes retrouvées à quatre, à ne pas vouloir le retirer. On nous a mises avec un surveillant dans l'ancien bureau du précédent proviseur, une grande pièce pleine de meubles et de cartons entassés. L'un des surveillants, Christophe, un Sénégalais, nous a dit qu'il avait recu la consigne de ne pas nous adresser la parole! Il nous a aussi prévenu qu'on voulait nous interdire les récrés. Mais le jour où ils ont voulu le faire, nous sommes sorties «en force». Du coup, l'après-midi, le proviseur nous a fait enfermer à clefs! Là, c'était trop... Nous nous sommes mises à taper comme des furies contre la porte. Comme il v avait plein de poussière sur les meubles et les cartons, on commençait à se sentir mal: moi je suis asthmatique, et une autre amie présente avait des problèmes d'allergies. La proviseure est venue ouvrir la porte, et j'ai immédiatement couru en salle des profs pour

## Quand l'école publique choisit son public

alerter les profs de notre situation. Parce que tout ça se passait en cachette, sans que les profs et les élèves soient au courant de notre situation.

Il v a eu aussi le soi-disant «suivi psychologique»... L'assistante sociale s'est présentée à nous, en jouant les «copines»: elle s'est affalée sur la table avec son paquet de clopes, comme si elle était au bistrot, et elle nous a parlé sur un registre très relâché, limite vulgaire, pour faire «proche du peuple». Du style: «Ah ouai-ai-ais, me-e-erde!». Moi, j'appelle ça un registre de «beauf», et je prends ça comme un manque de respect. J'ai quand même essayé de lui parler de notre situation, mais elle m'a tout de suite rembarrée: «Non, mais toi, on m'a dit qu'on ne pouvait pas te parler, que tu étais manipulée et que tu manipulais tes camarades.» Voilà le soutien psychologique! (rires) Elle nous répétait: «Il faut le retirer! Vous savez, j'ai été assistante sociale au Val-Fourré, et j'ai parlé avec des mamans musulmanes qui m'ont dit que le voile n'était pas une obligation. Vous êtes jeunes, vous êtes belles, profitez de la vie!» Je trouvais cette attitude insultante.

Une autre fois, ma prof de maths vient me voir pour me dire: «Tu sais, je suis pied-noir, donc je connais le bled...» Après l'assistante sociale qui «se la joue peuple», on nous envoyait la pied-noir qui connaît le bled! J'avais l'impression que tous les moyens étaient bons pour nous amadouer...

C'étaient des dialogues de sourds, qui se terminaient souvent par des sentences très dures à entendre. Par exemple, une prof m'a dit une fois:

«Celui qui ne respecte pas la loi, il n'a qu'à rentrer chez lui.

- Vous entendez quoi par "chez lui"?
- Bah... Chez lui!
- Oui mais moi, chez moi, c'est ici! Vous voulez que j'aille où?
  - Tu sais pertinemment ce que je veux dire.»

En plus, elle me disait cela dans l'enceinte de l'établissement, en fumant sa cigarette. J'ai répondu:

«Vous parlez de respecter les lois, mais vous êtes en train de fumer dans un lieu public!»

Ma mère m'a soutenue, en m'aidant à accepter la situation: elle me disait qu'en islam, le plus important était la conviction intérieure et l'intention, et que je pouvais donc enlever mon foulard si on m'y forçait et si au fond de moi j'étais sûre de ma conviction. Mais pour moi, ce n'était pas une question d'islam, c'était une question de dignité et de fierté.

Il y a eu aussi une réunion publique de soutien le jour de la rentrée, organisé par le collectif Une école pour tou-te-s. Il y avait du monde, y compris deux journalistes qui travaillaient pour l'émission de Marc-Olivier Fogiel<sup>12</sup>, qui nous ont harcelées pour qu'on vienne sur le plateau de l'émission. Mais nous avons toutes refusé: l'histrion du «PAF», non merci! Quand je pense à Fogiel, j'ai toujours en tête la «hyène» des «Guignols de l'Info<sup>13</sup>»!

Mon père, comme la plupart des pères, voulait éviter les problèmes. D'ailleurs, toutes celles qui ont retiré leur voile à la rentrée, c'est leur père qui leur a «mis la pression» pour qu'elles le retirent. Je leur en ai même voulu d'avoir cédé. Je devenais folle, donc je me retournais contre elles, et contre toutes celles qui ne protestaient pas. Parce qu'en plus, comme elles ne disaient pas ce qu'elles avaient sur le cœur, je me retrouvais seule à protester, et le proviseur ou les profs en concluaient que j'étais la «meneuse», l'«intégriste» qui cherchait à manipuler les autres. Mais au bout d'un moment, j'ai compris que c'était idiot de leur en vouloir, et que c'était même grave, car elles étaient victimes comme moi, et même plus que moi. Moi, à la limite, j'ai pris tout ca comme un ieu, alors qu'elles, elles ont vécu l'humiliation de plein fouet en enlevant leur foulard.

Quant aux autres élèves, ils ont tous été solidaires. Il n'v en a qu'un qui m'a dit: « Allez, il faut t'intégrer!» Le pire, c'est que c'était un kabyle comme moi. Mais il n'a pas insisté. Pendant la période de «dialogue», j'avais une très bonne copine qui me faisait les photocopies des cours, et qui m'apportait tout à chaque fin de séance. Il y a eu aussi l'« opération bandana». C'était une initiative montée par Charlotte, une élève de « classe prépa » du lycée, et d'autres membres du collectif Une école pour tou-te-s. L'idée de départ, c'était que nous, les filles voilées, nous ne pouvions rien faire, car tout pouvait se retourner contre nous, et devenir un prétexte pour nous exclure. Donc elle a voulu mobiliser les autres élèves. C'était un jour de grève pour les profs, ils revendiquaient des moyens et des effectifs moins chargés. Charlotte est venue devant le lycée avec d'autres membres du collectif, et elles ont distribué des bandanas à tous les élèves. Malheureusement, le CPE les a vues et il a immédiatement demandé aux élèves de se disperser: «Allez! On y va, on part en manif!»

Malgré tout, toute la classe de Keltoum est restée dans le lycée. Ils se sont assis face aux bureaux, et ils se sont mis à gueuler des slogans: «Libérez nos camarades!», «On n'est pas à Bois-d'Arcy!» (rires) Les profs venaient les voir en leur disant: «Attention, vous ne vous rendez pas compte de ce que vous faites: vous soutenez des intégristes!» Mais ils n'ont pas bougé: ils sont restés à hurler de 9 heures à midi. Ils ont même traité la proviseure de «facho»! Ma prof de gym de première est passée, et je l'ai tellement agacée que, devant d'autres profs, la proviseure et le commissaire, elle a levé la main sur moi en disant: «Je vais t'en coller une!» Il a fallu qu'une CPE intervienne pour la calmer.

Cette période de «dialogue» a duré environ un mois. Ça a été très éprouvant. Je restais stoïque au lycée,

mais je craquais tous les soirs quand je rentrais chez moi. Je m'enfermais dans ma chambre, je pleurais et je dormais. Je ne faisais que ça. Même physiquement, c'était éprouvant. Entre la première et la terminale, j'ai perdu dix kilos. Heureusement que j'avais ma foi pour m'aider à tenir, sinon je me serais déjà suicidée (sourire). Le « dialogue » s'est conclu par un « compromis », qui était bizarrement celui que j'avais proposé dès la rentrée et qui avait d'abord été refusé : voile hors du lycée, bandana dans le lycée hors des classes, et rien dans les classes.

Quand nous avons réintégré les cours, la proviseure a organisé des réunions privées avec chacune des jeunes filles et leur équipe pédagogique. Il y avait tous les profs en cercle, et on se retrouvait au bout du cercle. Quand ça a été mon tour, la proviseure m'a dit: «Vas-y, parle!» Je ne comprenais pas:

«Qu'est-ce que vous voulez que je dise?

- Ben, parle! On est ici pour toi. Donc parle.»

Là, j'ai craqué. J'ai éclaté en sanglots, pour la première fois au lycée. J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps, sans pouvoir m'arrêter. Il y a eu une grosse gêne, certains profs ont baissé la tête, notamment ma prof de sport et ma prof de maths, qui faisaient pourtant partie du «noyau dur antivoile». La prof d'histoire, celle qui m'avait soutenue, a pris la parole, et elle a expliqué qu'il fallait trouver une issue, en pensant prioritairement à notre scolarité. Elle a dit aussi qu'elle-même était psychologiquement et physiquement à bout, que des collègues l'insultaient en salle des profs, et qu'il fallait que ce climat cesse. Elle m'a même confié plus tard qu'elle avait reçu des mails de menaces et d'insultes: «islamo-gauchiste», «fasciste vert», etc.

Ce qui m'a le plus touchée, c'est l'intervention de mon prof de «sciences-éco». Jusque-là, c'était quelqu'un de très discret et de très individualiste, qui ne

## Quand l'école publique choisit son public

se mêlait jamais de la vie du lycée: il venait, il faisait ses cours et il repartait. Ce jour-là, il a pris la parole, et il a dit: «Moi, je me fous des opinions religieuses, ce qui m'intéresse, c'est que Mariame est une bonne élève. Alors il faut qu'elle reste avec nous, et qu'elle réussisse son bac à la fin de l'année. » C'est la première fois que j'ai découvert des réactions humaines de la part des enseignants, en dehors des trois profs qui nous défendaient. Une autre copine voilée, Hafssa, a eu la même expérience. Sa prof d'histoire m'a dit un jour: «Auparavant, j'avais une position très stricte sur le voile, mais le jour où j'ai vu Hafssa enlever son voile, en pleurs, les yeux tout rouges, je me suis remise en question. »

Après cette réunion, on m'a permis de garder un petit bandeau en classe. Les profs savaient que je ne céderais pas là-dessus, et ils ne voulaient pas d'exclusions, de peur que ça fasse des vagues. Je leur avais dit: «Même si ça vous semble dérisoire, psychologiquement, il me faut un truc sur la tête, même un petit bandeau.» Je mettais donc un bandeau et je m'installais au dernier rang, donc personne ne voyait mes cheveux. J'ai quand même eu droit à des remarques assez graves: «Tes vêtements, ils sont trop islamiques; même sans voile, on devine que tu es musulmane.» La proviseure a même dit à une élève de seconde: «Tu reviens la semaine prochaine sans ton voile, et tu me feras le plaisir de porter un *jean*!» C'est allé très loin!

Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 24 janvier 2007. Suite et fin du récit de Mariame p. 190: «Marianne, ta tenue n'est pas laïque».

#### **Exclusions**

Selon le bilan officiel de la loi du 15 mars 2004, à la rentrée de septembre 2004, plus d'une centaine de lycéennes se sont refusées à céder aux injonctions de l'administration, le plus souvent, avec la conviction de leur bon droit : elles savaient que la loi prévoyait une période de «dialogue», et elles savaient également que la loi n'interdisait que l'ostentation dans le port de signes religieux. Cela laissait donc au dit «dialogue» une marge autorisant certains compromis : bandana, béret, bandeau... Le scénario a pourtant été tout autre : en guise de «dialogue», les administrations ont presque partout choisi de priver de cours dès la rentrée les filles concernées.

Cette « période de dialogue » a été limitée à une période de pressions, et d'incitations à la démission, les proviseurs laissant parfois miroiter qu'en cas de démission, l'élève pourrait bénéficier d'une aide ou d'un financement des cours par correspondance du CNED. Dans ce contexte, plus de soixante lycéennes ont, selon le bilan du ministère, accepté de signer les lettres de démission qui les libéraient de ce calvaire. Les autres, près de cinquante, ont choisi d'affronter l'épreuve du conseil de discipline, même si elles étaient sans illusions sur l'issue de la procédure, car démissionner revenait pour elles à avouer une faute qu'elles ne reconnaissaient pas, ou pire : à laisser entendre qu'elles n'avaient pas de réel attachement à l'école et qu'elles partaient de leur plein gré - ce qui était très loin d'être le cas. Mais laissons leur la parole...

# C'était joué d'avance

Sonia\*, 18 ans (Île-de-France)

Née en 1987, Sonia était scolarisée en première STT quand la loi antivoile a été votée. Exclue par conseil de discipline en décembre 2004, elle a rejoint l'association GFaim2Savoir, qui l'a aidée à préparer son bac. Elle vit dans une commune d'Île-de-France avec sa mère, divorcée, et ses frères.

Je porte le foulard depuis la seconde. Les deux premières années, j'ai pu porter un bandana sans problème. Au printemps 2004, au moment de la loi, j'ai discuté avec ma professeure principale, qui m'a dit qu'ils allaient peut-être essayer de faire quelque chose pour moi. Elle m'a aussi dit que de toute façon, comme j'étais une bonne élève, j'étais capable de travailler toute seule et que je pourrais m'en sortir sans le lycée. Mais à la rentrée de septembre, la CPE m'a tout de suite expliqué qu'il n'y avait aucun compromis possible. J'étais prête à mettre un bandana, ou un petit chapeau, mais ils ont interdit tout couvre-chef. Je suis allée voir le directeur qui a été catégorique: «C'est comme ça, c'est la loi, je ne peux rien faire.» Je suis rentrée chez moi, et j'ai informé ma mère de ma décision. Elle est venue avec moi voir le proviseur, mais ça n'a rien changé. Elle était un peu décue, parce qu'elle voulait vraiment que je reste à l'école. Elle porte le foulard, comme mes deux sœurs, mais elle m'avait demandé d'enlever mon foulard pour rester à l'école. Je lui avais répondu que ça ne servait à rien parce que, même si elle m'obligeait, je n'irais pas. Finalement, ma mère, comme mes frères. m'a dit: «C'est toi qui es responsable de ton avenir, donc tu fais ce que tu veux.»

Le proviseur m'a conseillé de démissionner, pour avoir les cours du CNED le plus vite possible et ne

pas prendre de retard sur le programme. Le conseiller du recteur est aussi venu me dire qu'on me payerait une grande partie du CNED si je démissionnais, et que j'aurais à ma disposition des professeurs qui allaient m'aider. Mais je ne voulais pas démissionner, parce que je ne voulais pas qu'on croie que c'était moi qui voulais partir. C'étaient eux qui ne voulaient pas m'accepter, moi je voulais rester! Je suis donc revenue au lycée avec mon bandana, et on m'a aussitôt envoyée en procédure de «dialogue».

Je me suis donc retrouvée isolée dans une salle à côté de l'administration, avec des cours à recopier. Je n'ai pas supporté cette ambiance : j'étais bloquée toute seule dans ma salle, et je ne pouvais même pas aller aux récréations. Un jour, je me suis énervée et j'ai réclamé ma récréation; ils m'ont répondu: «D'accord, mais pas en même temps que les autres élèves!» J'ai donc attendu que les élèves rentrent en cours et je suis sortie, mais au moment où je m'éloignais dans la cour, ils m'ont dit: «Non, vous devez rester devant la porte!» Ma récré consistait donc à rester toute seule devant la porte! On m'a aussi interdit l'accès à la cantine: je devais rentrer chez moi ou manger dehors. Mes copines essavaient sans arrêt de venir me voir, mais on leur interdisait tout contact avec moi. Elles avaient uniquement le droit de m'apporter des cours. Sinon, je ne pouvais les voir qu'à la sortie du lycée. Pendant cette période de «dialogue», je n'ai vu qu'une seule de mes professeurs: ma prof principale. Elle m'a demandé si j'avais des questions. Je ne savais pas trop quoi lui demander. Alors elle m'a parlé un peu de sa matière, la communication, et de l'épreuve du bac. Je n'ai pas eu de contact avec les autres professeurs. Je n'ai pas eu non plus de devoirs corrigés. Nous avions simplement des gros tas de cours à recopier. Comme je n'avais pas le temps de tout recopier, j'ai pu faire des photocopies. J'essayais d'apprendre, mais j'avais du mal. Au bout de quelques jours, j'ai laissé tomber: je me suis absentée, en envoyant des certificats médicaux.

Puis il y a eu le conseil de discipline. J'étais accompagnée d'une avocate, dont j'avais eu le contact à la mosquée de l'UOIF. Elle a tout exposé: la cantine, l'absence de suivi pédagogique, l'isolement, la récréation... Les autres n'ont rien répondu. Ils ont écouté, puis nous sommes sorties et ils ont rendu leur décision. Ils ne m'ont posé que quelques questions, du genre: «Acceptez-vous d'enlever votre foulard?» Il y avait la déléguée de ma classe, mais elle ne me connaissait pas et elle n'avait donc rien à dire sur moi. Il y avait aussi une représentante des élèves qui a demandé à mon avocate: «Pourquoi vous ne la laissez pas parler? Peut-être qu'elle est manipulée...» Je lui ai répondu que le voile était mon choix, et que ma mère voulait même que je l'enlève. À part ca, je n'ai pas beaucoup parlé. De toute façon, j'étais sûre que ça n'allait pas changer grand-chose, même avec les meilleurs arguments. C'était joué d'avance, ils avaient leur idée en tête. Le conseil a duré une heure et demie, et il a voté mon exclusion.

Au départ, j'ai gardé contact avec mes copines de classe: comme je n'avais pas encore reçu les cours du CNED, je leur demandais de me donner leurs cours pour avancer. Mais après mon exclusion, comme elles vont à l'école et moi pas, je les ai vues moins souvent. Elles passaient de temps en temps à la maison, le week-end quand elles avaient le temps, mais moins qu'avant. Je ne sais pas comment ont réagi les autres élèves, mais les filles que je connais étaient très déçues par l'attitude du lycée. Elles ne comprenaient pas pourquoi on m'excluait.

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 10 février 2005.

# L'année prochaine, je pourrai savoir si tu es brune ou blonde!

Lamia\*, 17 ans (Trappes)

Née en 1988, Lamia devait faire sa rentrée scolaire en première S à Trappes, dans les Yvelines, lorsque la loi antivoile a été votée. Elle envisageait des études scientifiques, en vue d'intégrer une école d'ingénieur ou une école de commerce. Exclue en décembre 2004 par conseil de discipline, elle a préparé son bac au sein de l'association GFaim2Savoir.

Je porte le foulard depuis l'entrée en seconde. Cela ne m'a pas posé de problèmes, personnellement, mais des copines avaient eu des problèmes. En fait, ça dépendait des professeurs. Comme j'étais persuadée qu'on avait le droit de le porter, j'ai fait des recherches, j'ai imprimé tous les textes de loi et je suis allée voir le proviseur. Je me suis fait exclure de cours pendant une semaine, soi-disant pour «préserver l'ordre» du lycée, le temps qu'ils consultent le rectorat, et le recteur a confirmé qu'ils devaient me réintégrer en cours, avec mon voile. L'année suivante, j'ai dû refaire la même démarche, parce qu'on avait changé de proviseur. Et idem en terminale!

En 2003, quand le débat a été relancé sur le voile, je n'y ai pas vraiment prêté attention. Je trouvais cela tellement ridicule que je ne pensais pas qu'une loi pareille allait être votée. Elle a finalement été votée, et le proviseur nous a convoquées pour nous prévenir. Nous étions huit élèves concernées. Il a dit à ma copine, sur le ton de la rigolade: «L'année prochaine, je pourrai savoir si tu es blonde ou brune!» Moi je n'ai pas trouvé ça drôle... La veille de la rentrée de septembre, nous sommes allées voir le proviseur avec le texte de loi, en espérant qu'il accepterait les bandanas, puisque la loi interdisait seulement les «signes

religieux ostensibles ». Mais le proviseur a été extrémiste : «Tête nue ou conseil de discipline!» Il ne nous a même pas parlé de la période de dialogue.

Sur les huit élèves, deux avaient eu le bac, donc nous étions six. Deux ont cédé tout de suite, donc nous nous sommes retrouvées à quatre en procédure de dialogue. Nous étions isolées au fond du CDI, ça a duré deux mois. Un prof a appelé ça notre parking. Nous étions des voitures! Nous n'avions même pas le droit de répondre quand on nous disait bonjour ou quand on nous demandait l'heure, alors qu'au CDI, tout le monde se parle... Nous n'avions pas le droit non plus de nous asseoir aux mêmes tables que les autres élèves, ni d'utiliser le même ordinateur!

Au bout de deux semaines, étant donné qu'on causait une surcharge de travail à «monsieur» le documentaliste (rires), on nous a changées de salle. Nous nous sommes donc retrouvées dans une salle inoccupée, assez confortable, avec de beaux bureaux, des fauteuils et des ordinateurs... Mais le problème c'est que des bureaux, des fauteuils et des ordinateurs. j'en ai chez moi! Ce que j'aurais aimé avoir au lycée, ce sont des professeurs et des cours! Pour rattraper les cours de notre classe, nous avons dû nous débrouiller toutes seules. Il n'y a que la professeure de mathématiques qui a pris la peine de venir me donner des cours, à ma demande. Je lui ai demandé, et elle est venue deux fois me donner un cours d'une heure. Elle m'a fait à peu près tout ce qu'ils avaient fait en cours. Sinon, en général, les professeurs ne m'ont apporté aucun soutien. Ils essayaient plutôt de me convaincre d'enlever mon voile.

Certains jours, on nous mettait dans les bureaux des CPE, et à chaque fois que quelqu'un passait, le CPE fermait la porte pour nous cacher! Même pour sortir en récréation, il y avait des problèmes. Nous avions le droit d'aller dans la cour, mais pas dans le

hall! C'était ridicule. Il fallait courir entre notre salle et la cour, sans s'arrêter dans le hall ou dans les couloirs. En fait, il ne fallait pas que les profs ou les élèves nous voient. Mes camarades de classe savaient que j'étais là, et ils me soutenaient comme ils pouvaient, tout en allant en cours. Au dernier moment, le jour de l'exclusion, ils ont fait une grève, mais c'est tout.

Cette période était qualifiée de « dialogue », mais le proviseur lui-même a reconnu que ce n'était pas vraiment un dialogue. Dès qu'on prononçait le mot *arrangement* ou *bandana*, c'était: «Il n'y a pas d'arrangement, pas de compromis! La loi c'est la loi, le règlement c'est le règlement! Vous l'appliquez ou vous sortez!» Deux filles ont craqué, à cause de la pression psychologique. Il y avait la pression de la famille, et aussi celle du lycée: être enfermée pendant deux mois dans une salle, sans profs, sans travail, sans conseils, c'est une pression énorme. On voit les jours passer, on prend du retard, avec le proviseur qui demande sans arrêt: «Alors, vous l'enlevez?» C'est dur.

Ce qui m'a le plus choqué, c'est ce qui est arrivé à une des camarades qui portait le voile à l'extérieur et qui a un bandana dans la cour et qui enlève tout dans les couloirs et en classe. Un jour, elle avait descendu son voile, mais il restait un tout petit morceau de tissu sur son chignon. Le proviseur lui a fait des remontrances incroyables pour ce petit bout de tissu, alors que, juste à côté d'elle, il y avait une autre fille, une métisse, qui portait une coiffe africaine couvrant complètement sa chevelure. Comme elle n'était pas musulmane, il n'avait même pas remarqué sa coiffe. J'ai trouvé ca ridicule, et complètement injuste. Dans le règlement intérieur, ils avaient écrit «interdiction de tout couvre-chef», mais en fait c'était: «couvrechef interdit aux musulmanes». Au début de l'année, ils faisaient la chasse aux bandeaux, aux casquettes et à tous les couvre-chefs, mais dès qu'ils se sont

débarrassés de nous, ils ont laissé des filles porter des bandeaux. Ils ont même accepté des grandes boucles d'oreilles en forme de croix. Ça passait inaperçu, alors que pour nous, il y avait des radars à l'entrée, qui nous attendaient toute la journée!

J'étais prête à mettre juste un petit bandana, ou n'importe quel autre couvre-chef: chapeau, bonnet, béret... Mais rien à faire. Nous étions vraiment désemparées, car nous avions vraiment cru qu'il serait possible de trouver une solution, vu que tout le monde disait à la télévision que ce n'était pas une loi d'exclusion. J'en ai parlé avec mes parents, qui m'ont dit: «C'est ton avenir, donc c'est toi qui décides... Mais quoi que tu décides, on te soutient.»

Je n'ai finalement pas voulu démissionner, parce que cela revenait à mettre toute la responsabilité sur moi. Le proviseur pouvait se dire: «C'est elle qui est partie»! J'ai donc tenu jusqu'au conseil de discipline, même si je savais qu'il était perdu d'avance. J'étais lucide, même si, une fraction de seconde, j'ai eu une petite lueur d'espoir... Il y avait mes parents, et deux représentants locaux du CFCM (Conseil français du culte musulman). Le ton des discussions était courtois, mais c'était un simulacre: je savais que leur décision était déjà prise. Personne n'avait l'air gêné que je sois exclue. Même les deux représentants d'élèves. Je ne les connaissais pas, mais ils me parlaient sur un ton désagréable. Seuls les délégués de ma classe m'ont défendue. Ils ont parlé en leur nom et au nom des autres élèves, pour dire que le foulard ne les gênait pas, et qu'au contraire ce qui les perturbait, eux, c'était qu'une élève n'ait pas droit aux mêmes cours qu'eux sous prétexte qu'elle avait un prénom à consonance maghrébine et qu'elle portait quelque chose sur sa tête. Ils ont dit que c'était discriminatoire et injuste, d'autant plus qu'il y avait des élèves qui étaient admises avec les mêmes bandanas que le mien.

Je me suis moi aussi exprimée, j'ai rectifié toutes les fautes qu'il y avait dans le dossier, en mettant l'accent sur les brimades qu'on m'avait fait subir pendant la procédure de dialogue. Mais on m'a répondu que c'était moi qui avais choisi d'être exclue. Bref: trois heures de discussion pour rien. J'ai été exclue. J'ai trouvé ça injuste, discriminatoire, dégoûtant. Et complètement hypocrite lorsqu'ils m'ont dit: « On essaie de vous aider »...

J'ai eu une convocation dans un autre lycée, parce que j'avais demandé une réaffectation, et j'ai rencontré la même hypocrisie. J'ai dû m'engager par écrit à respecter la loi. Et comme le règlement intérieur du nouveau lycée n'interdisait pas tout couvrechef, je suis venue avec un bandana et un béret. Ils m'ont dit: «Tu respectes la loi, mais pour qu'on t'inscrive, il faut aussi respecter le règlement intérieur!» J'ai alors enlevé mon béret, mais ils ont bloqué sur mon bandana: «Ça non plus, ce n'est pas autorisé. C'est tête nue!» Alors qu'il n'y avait rien dans le règlement sur les bandanas. Il mentionnait uniquement: «Chapeau, bonnet, casquette sont interdits dans l'enceinte de l'établissement», sans points de suspension.

Je me suis finalement inscrite au CNED. C'est ma famille qui a tout payé: 229 euros. Et j'ai finalement entendu parler de l'association GFaim2Savoir, où des bénévoles donnent des cours. J'arrive à travailler, mais j'ai du mal à être motivée. Avec tout ce qu'on m'a fait subir, le moral a pris un coup. Il y a des séquelles...

Quant à mes projets pour le futur, ils restent très flous. Au départ, je comptais faire une prépa scientifique et une école d'ingénieur, puis j'ai voulu rentrer à HEC pour faire du commerce international. Mais je ne peux pas, parce que pour HEC, il faut faire une prépa, ou au moins un BTS, donc rester dans un

## Quand l'école publique choisit son public

lycée, ce qui est impossible pour moi à cause du voile. Je dois aussi éviter la physique et la biologie, parce que je sais qu'on fait aussi des problèmes aux filles voilées en travaux pratiques. Je suis obligée d'étudier dans les moindres détails toutes les formations proposées, et je me rends compte que beaucoup de portes sont fermées. C'est tout mon avenir social qu'ils sont en train de grignoter... Mais je sais que, de toute façon, je continuerai les études, même s'il faut que j'aille étudier en Belgique ou en Angleterre. J'ai la chance d'avoir mes deux parents qui ont un doctorat: ma mère peut m'aider en histoire, en philo, en français, et mon père peut m'aider en maths et en physique.

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 22 février 2005.

## Vous l'avez bien cherché!

Alima\*, 16 ans (Savigny-le-Temple)

Née en 1988, Alima a vécu avec Lamia la procédure d'isolement et de « dialogue », qu'elle nous a racontée dans des termes voisins. Puis son destin a pris un cours particulier.

Ma camarade s'est fait exclure le 7 novembre 2004 par conseil de discipline. Je devais me faire exclure le même jour, mais mon frère est mort dans un accident de voiture, le proviseur l'a appris, et il a décidé de reporter le conseil de discipline au 17 décembre. Il m'a même demandé de signer une lettre de démission pour éviter le conseil de discipline, en me disant: «On n'a pas envie de faire une deuxième peine à tes parents, alors c'est mieux pour toi de démissionner.» J'ai refusé, car je ne pensais pas que mon frère aurait

voulu que je démissionne. Mon frère, comme mes parents, voulait que j'aille à l'école. Me retirer moimême de l'école, c'était faire comme si c'était moi qui ne voulais plus y aller...

Je suis donc allée au conseil de discipline avec des personnes pour me défendre, une avocate et un professeur, parce que mes parents n'étaient pas en état de parler. Ils n'ont pas dit un mot. L'avocate et le professeur m'ont bien défendue, mais je n'ai pas eu l'impression d'être vraiment entendue : ce n'était pas comme un procès où on est jugé par des personnes neutres. Là, ils m'interrompaient sans cesse pour contredire chacun de mes propos. Des petites phrases comme: «Oui, mais vous l'avez cherché!» Des gens qui ne m'avaient jamais croisée! Ceux qui m'ont le plus enfoncée ont été les parents d'élèves: «Vous le cherchez! Ça se voit, à vos tenues, que vous êtes musulmanes...» Alors que je ne portais qu'un bandana, et qu'il y avait des camarades dans le lycée qui portaient exactement le même sans être musulmanes! Au début, le proviseur nous a dit que le noir était discret, alors nous avons mis des bandanas noirs: ensuite on nous a dit qu'il fallait mettre de la couleur, alors nous avons mis de la couleur! Tout ce que le proviseur nous disait, nous le faisions. Si bien qu'il nous a donné des faux espoirs. Nous ne pensions vraiment pas que nous pouvions être exclues!

Les professeurs n'ont pas beaucoup parlé. Ils m'ont posé quelques questions, mais ils n'ont pas vraiment donné d'avis. Par contre, les deux représentants des élèves m'ont défendue. Le garçon a dit: «Moi je porte un bandana, ça ne veut pas dire que je suis musulman.» Et il a sorti son bandana sur la table. Les délégués de ma classe m'ont aussi soutenue. Il y en a un, que je ne connaissais pas, qui a dit: «Moi, si je croise Alima dans cette tenue, je ne peux pas dire que c'est une musulmane.» Mais ça n'a servi à rien: on voyait

bien que les autres avaient déjà pris leur décision avant même qu'on en parle. Au bout de trois heures, ils ont voté mon exclusion. Quand le proviseur a prononcé les mots «exclusion définitive», je me suis vraiment sentie mal. Ça n'allait déjà pas bien chez moi après la mort de mon frère... Et puis, comme mes professeurs parlaient toujours de moi en bien, j'avais toujours cru impossible d'être un jour exclue. Heureusement qu'il y avait toute ma famille, sinon j'aurais craqué. Mes parents m'ont tout de suite payé le CNED, ils m'ont payé ma carte «Imagine'R», ils ont vraiment tout fait pour que je continue et que je ne baisse pas les bras.

Au début, je n'arrivais pas y croire. Il m'arrivait de passer devant le lycée et de me dire: «Je suis exclue, je n'ai plus le droit de rentrer. » Ou de me réveiller le matin et de me dire : «Je suis virée. » Malgré le soutien de mes parents, il y avait toujours un côté de moi qui voulais tout arrêter. J'étais tellement énervée... Je me fais virer du lycée, mon frère qui meurt: ca faisait trop. Je voulais faire le vide dans ma tête, mais je n'avançais pas. Mon père avait entendu parler du « Comité 15 mars et libertés », alors nous sommes allés à une réunion à la mosquée de l'UOIF, à La Courneuve. Ils nous ont donné un numéro de téléphone pour écouter les filles qui avaient besoin de parler et d'être soutenues. J'ai parlé à une des femmes de cette association. Elle m'a rappelée plusieurs fois, en me donnant des conseils, en me disant qu'il fallait continuer, que mon frère serait fier de moi si j'avais mon bac. C'est grâce à ses conseils que j'ai finalement choisi de continuer. Mais au début, je n'avais plus la force de continuer, ni les cours, ni rien.

J'ai finalement rejoint l'association GFaim2Savoir, et aujourd'hui, je suis certains cours avec d'autres filles, et avec des profs. C'est cela qui m'aide. Je ne pense pas que j'aurais pu me remettre à travailler

toute seule. Ce n'est pas du tout la même chose de travailler seule ou d'avoir un prof en face de soi qui nous explique. Maintenant, je voudrais réussir mon bac STT. Après, j'aurais aimé faire un BTS, mais les BTS se font dans les lycées, donc sans voile! Et par le CNED, ça serait vraiment trop dur, je ne sais pas si j'arriverais à me débrouiller. Mais franchement, je préfère pour le moment ne pas penser à l'avenir.

J'ai toujours des contacts avec mes ami-e-s de lycée. Je les fréquente moins, vu que je ne vais plus à l'école, mais j'arrive quand même à leur rendre visite, ou ils passent chez moi quand j'ai du temps libre. Pour eux, mon voile ne pose pas de problèmes : l'apparence ne compte pas. Mes copines qui ne portent pas le voile disent que c'est mon choix, et moi aussi je me dis que c'est leur choix de ne pas le porter. On s'entend très bien comme ça.

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 10 février 2005.

# La première fois que j'ai vu mon père pleurer. Soumia, 24 ans (Strasbourg)

Soumia, 24 ans, a grandi avec son frère et ses cinq sœurs dans un quartier populaire de Strasbourg, dans le Bas-Rhin, où ses parents, originaires du Maroc, se sont installés il y a 27 ans. Son père est ouvrier, et sa mère femme au foyer.

J'ai commencé à porter le voile en 1994, à douze ans, parce que je voyais mon entourage qui portait le foulard: ma mère, ma sœur, des cousines, la famille. J'ai toujours vu ma mère le porter à l'extérieur de la maison. Mais ma famille n'a pas réagi très positivement. La première fois que j'ai voulu le mettre, ma mère m'a dit: «Non, c'est pas la peine, tu es encore jeune. Tu as le temps devant toi. » Comme j'insistais, elle m'a laissée le porter, en pensant que ça me passerait. Et puis j'ai continué à le porter. Nous étions dix à porter le foulard au collège, et le proviseur nous a expliqué qu'avec la «circulaire Bayrou», le foulard n'était plus autorisé. Certaines ont accepté de l'enlever, d'autres pas. Pour ma part, j'ai refusé, car j'estimais que personne n'avait à me dire comment je devais m'habiller. Le proviseur m'a donc envoyée en permanence avec les autres récalcitrantes en nous disant «je vous laisse le temps de réfléchir».

Les autres collégiens étaient comme nous: ils ne comprenaient pas l'interdiction. Ils fabriquaient des pancartes « Laissez les retourner en cours! », ils étaient même prêts à faire des manifestations, et nous avons dû les dissuader. Nous avons discuté avec le proviseur et nous avons finalement trouvé un compromis autour d'un petit bonnet. Nous avons donc passé l'année 1994-1995 avec un bonnet, et l'année suivante, nous avons petit à petit essayé de remettre le foulard. En fait, quand un professeur nous faisait une remarque, nous remettions le bonnet, et quand il ne disait rien, nous gardions le foulard. Nous nous étions un peu renseignées, et nous savions qu'il n'y avait aucune loi qui permettait de nous exclure à cause du foulard.

Je n'ai plus eu de problèmes jusqu'au bac. Je suis allée à la fac, mais ça ne m'a pas plu et je me suis finalement réorientée vers un BTS. Et c'est pendant ma première année de BTS, en 2003, qu'il y a eu les débats sur la loi. En mars 2004, la CPE m'a convoquée pour m'informer du changement de loi et de règlement. Mon choix était fait: c'était de porter mon voile d'une autre manière, pour que les gens n'y voient pas un «signe ostensible»... À la rentrée 2004, je me suis donc faite discrète: je n'avais pas mis le

foulard mais juste un petit voile en mousseline, transparent, avec un petit bandeau devant. Mais j'ai été très vite convoquée, avec d'autres filles dans le même cas, et le proviseur nous a dit qu'il voulait nous voir « sans rien, tête nue ». J'ai refusé. Je me suis donc retrouvée dans une salle avec six ou sept autres filles, pour la fameuse « période de dialogue ». Les autres filles avaient gardé un foulard entier, fermé au niveau du cou. Je leur ai dit: « Faites un effort, comme moi : il va voir la différence et nous laisser retourner en cours. » Elles m'ont répondu que s'il ne m'avait pas laissée, ça ne marcherait pas plus pour elles. Et finalement elles avaient raison, car de mon côté, j'ai tout essayé, et rien n'a marché. J'ai même mis un petit béret, mais ça ne leur convenait pas.

Le proviseur nous a même fait un dessin au tableau, pour nous montrer comment on pouvait porter notre bandeau. Il fallait surtout qu'on voie des cheveux derrière la tête. Ce dessin nous a fait rire, tellement c'était ridicule. Nous lui avons dit : «Mais qu'est-ce que ca change qu'on voie le chignon ou qu'on ne le voie pas? » On tombait dans l'absurdité. Il a aussi essayé une fois d'utiliser des arguments religieux: «On m'a dit que dans le Coran...» Je l'ai tout de suite interrompu: «Ne me parlez pas de religion! Vous êtes un proviseur, vous me dites ce qu'il faut faire pour les cours, mais vous n'avez pas à me parler de religion. Vous nous dites de ne pas manifester notre religion, et personnellement je ne vous ai jamais parlé de religion, mais vous, si vous allez chercher dans le Coran ce qui est dit ou pas dit, c'est vous qui ne respectez pas la laïcité.» Il n'a vraiment pas aimé. Je lui ai dit aussi que si moi qui suis musulmane, je ne me permets pas de parler à la légère du Coran, alors à plus forte raison, lui aussi était mal placé pour citer et interpréter le Coran. Il m'a demandé alors pourquoi je portais le petit fichu que j'avais sur la tête, et je lui ai répondu que c'était un style qui m'appartenait, que j'aimais bien. Que des grandes personnalités portaient toujours des petits chapeaux et des bandanas, et qu'on ne leur a jamais rien dit.

J'ai eu toutes sortes de pressions. On m'a demandé par exemple s'il y avait des «grands frères» qui nous poussaient à porter le voile. J'ai répondu que j'avais cinq sœurs, et que nous n'étions que deux à porter le foulard: cela prouvait bien qu'il n'y avait pas de pressions. Dans la «communauté musulmane», on nous a surtout dit que c'était un choix personnel, et que c'était à nous de le faire: pour aller en cours, il fallait enlever le voile. Personne ne m'a incitée à être dans le conflit. Et de toute façon, même si on m'y avait incitée, j'avais 22 ans, j'étais assez mature pour savoir ce que j'avais à faire. Me retrouver toute seule à la maison, ce n'est pas comme ça que je vois mon avenir, pas du tout! Je veux travailler, comme tout le monde, fonder une famille et tout le tralala!

Je suis finalement passée en conseil de discipline. Ça a été un moment très dur. Heureusement qu'il y avait des personnes pour me soutenir psychologiquement: ma sœur, mes deux copines, et des personnes du collectif Une école pour tou-te-s. Quand je suis rentrée dans la salle, mon cœur a commencé à battre à toute allure! J'espérais encore m'en sortir. Tous les profs ont dit que j'avais des bonnes notes, que j'étais capable de réussir aisément la deuxième année, que c'était dommage de s'arrêter là, mais que ce n'était pas possible que je rentre au lycée comme ça. Les parents d'élèves ont eu la même attitude. Le proviseur a dit que j'avais fait beaucoup d'efforts, mais qu'il fallait en faire encore un petit peu plus. Je ressentais cela comme un chantage.

Seule l'avocate m'a défendue, mais la décision semblait prise à l'avance. Je suis sortie avec l'avocate pour les laisser délibérer, ce qui a été très rapide. Je

crois même que la décision était unanime: «exclusion définitive». Sur le coup, j'avais les larmes aux yeux, mais quand j'ai vu le regard apitoyé des profs, alors qu'ils n'avaient rien fait pour essayer de m'aider, je me suis dit: «Je ne vais pas pleurer devant eux!» J'ai retrouvé mon père à la sortie, il était lui aussi à bout, en larmes. C'était la première fois que je le voyais comme ça. Il m'a serrée dans ses bras et il m'a réconfortée en me disant que c'était comme ça, et que de toute façon je trouverais quelque chose d'autre pour la suite.

J'avais contacté une avocate pour un recours devant le tribunal administratif, mais elle m'a expliqué que je risquais de perdre du temps et de l'argent pour rien, donc j'ai laissé tomber. Du coup, je n'ai pas pu suivre ma deuxième année de BTS. Je me retrouvais dans l'impossibilité de passer mon examen, car pour le BTS que je faisais, il n'y avait pas de cours par correspondance. Je me suis retrouvée pendant trois ou quatre mois à la maison, en dépression. Je voyais que tout le monde allait en cours, j'essayais de sortir pour oublier, mais ça ne passait pas. Mes parents l'ont remarqué, parce que je ne parlais presque plus.

Pour m'en sortir, j'ai voulu vite passer à autre chose et j'ai cherché des formations sur Internet. Je me suis présentée à la fac de chimie, mais on m'a dit qu'il était trop tard pour s'inscrire. Je me suis finalement inscrite aux Assedic, qui m'ont conseillé d'aller au centre de formation AFPA. Je m'y suis présentée, j'ai passé un test, mais je n'ai pas tout réussi. J'ai donc dû faire des remises à niveau pendant trois mois. Et au bout de ces trois mois, on m'annonce que la formation n'est pas possible, car elle est réservée aux salariés. Donc rebelote: dépression! « Rien ne marche pour moi! » Je suis allée sur le site de l'ANPE, j'ai écrit des CV, des lettres de motivation, et j'ai finalement trouvé une formation en industrie pharmaceutique. J'ai tra-

vaillé trois ou quatre mois, et j'ai été embauchée. Mais ça restait à un niveau assez élémentaire, et j'aspirais à mieux. J'ai donc cherché d'autres BTS, J'ai fini par avoir un entretien, j'ai passé l'entretien et j'ai été prise! Et pour le moment, je n'ai pas eu de problèmes ni de remarques par rapport à mon bandeau. J'ai essayé de me faire la plus discrète possible.

Pendant cette période, j'avais entendu parler du collectif Une école pour tou-te-s par une membre, voilée, et j'ai milité dans le collectif pendant plusieurs mois. Après l'exclusion, c'était plus dur puisque j'étais en dépression. Le collectif m'a quand même bien soutenue, y compris financièrement. Nous avons fait pas mal de choses, des ventes de gâteaux, des quêtes, qui nous ont permis de financer un peu plus de la moitié de mes frais d'avocat. Ce qui était positif, c'était aussi ces manifestations et ces rassemblements, où l'on se retrouvait avec plusieurs personnes de nationalité ou d'origine différente, de religion différente... Il y en a même qui étaient athées. Le contraire du «repli communautaire» dont on nous accusait. Et le fait de se retrouver avec pas mal de gens qui pensaient comme nous, ça boostait.

Cet engagement m'a permis aussi de découvrir un peu plus le monde politique. En majorité, il était hostile aux filles voilées. Il y avait surtout les arguments sur l'oppression des femmes, qui me mettaient en rage. Bien sûr, il ne faut pas nier qu'il y a des filles qui sont forcées de mettre le foulard, ou qui subissent des pressions: je n'en connais pas personnellement, mais avec le collectif Une école pour tou-te-s, j'ai découvert des filles qui étaient dans ce cas. Mais on en a fait une généralité alors que ce sont des cas minoritaires. Et puis, que fait-on pour aider celles qui ont choisi de le porter, et qui se retrouvent virées de l'école? Je crois que la vraie origine de cette loi, c'est ce qui se passe au niveau international: la peur

du terrorisme, et tous les amalgames qui sont faits autour de l'islam. Lors des manifestations et des discussions que nous organisions avec le collectif, nous en avons vu de toutes les couleurs! Des insultes du genre: «Rentrez chez vous!», «Vous n'avez rien à faire ici!», «Retournez dans votre cuisine!»... J'ai une copine qui en a même pleuré. Mais nous avons toujours essayé de rester calmes.

Sinon, dans la rue, ça va à peu près, à part deux ou trois accrochages, par exemple un homme en vélo qui est passé devant moi en me disant: «Vous n'êtes pas chez vous ici!» Ceci dit, la société française, elle est là comme elle est! Donc il faut bien faire avec. Concernant mon avenir, je suis plutôt optimiste. Je pense qu'il y a toujours des possibilités de s'intégrer dans la société, même si ça prend du temps – j'ai quand même mis trois ans avant de trouver ma formation! Il faut savoir être patiente, faire des compromis, et chercher, toujours chercher.

C'est ce message que je voudrais adresser aux femmes et aux filles qui portent le voile: si elles ne veulent pas l'enlever du tout, qu'elles essaient, qu'elles continuent de chercher des cours et des formations, et elles pourront en trouver, même avec le foulard. Pour le travail, c'est vrai que c'est plus difficile, mais dans ces cas-là, les compromis sont toujours possibles: si on ne veut pas montrer nos cheveux, il y a mille et une manières de le faire. Mettre un turban, un béret, différentes matières... Ma sœur qui porte le foulard, par exemple, a eu son BTS juste avant le vote de la loi, et elle a été acceptée dans une école privée. Elle a trouvé un arrangement avec le directeur: elle met un bandeau. Elle a pu trouver des stages et travailler dans des grandes sociétés.

Aux enseignants, par contre, je voudrais quand même dire qu'ils auraient pu faire plus. Ils m'ont donné l'impression d'être unanimement pour la loi,

### Quand l'école publique choisit son public

alors que normalement, leur métier est d'enseigner aux élèves, pas de faire des différenciations entre un élève et un autre. Et à la société française, je voudrais dire qu'elle doit accepter les différences. Il y a des gens qui viennent de tous horizons, avec leurs cultures, leurs histoires, et c'est un enrichissement que la France peut utiliser pour aller vers l'avenir. Il ne faut pas y voir un problème. On ne peut pas juger quelqu'un sur son physique ou ses vêtements.

Propos recueillis par Sylvie Tissot à Strasbourg, le 20 décembre 2006.

# Je n'ai plus l'ambiance du lycée

Sihem\*, 16 ans (Stains)

Née en 1988, Sihem, était en classe de seconde à Stains, en Seine-Saint-Denis, lorsque la loi antivoile a été votée. Démissionnaire à la rentrée de septembre 2004, elle a rejoint l'association GFaim2Savoir. Elle envisage des études de médecine, « ou en tout cas des études supérieures ».

Je porte le voile depuis l'âge de treize ans. Au collège, je mettais un foulard et un col roulé, et ça n'a posé aucun problème. L'année dernière, au lycée, ils m'ont un peu forcé à l'enlever, mais ils ont vu que je ne voulais pas, et ils m'ont finalement acceptée avec un bandana. Dès que j'ai mis le voile, j'ai senti les regards se fixer sur moi. Il faut dire que c'était juste après le 11 septembre, ça a sans doute joué. Je m'y suis habituée, mais c'est vraiment tous les jours!

À la rentrée 2004, la proviseure m'a convoquée dans son bureau, et m'a dit que je devais tout enlever, sous peine de passer en conseil de discipline. Je pensais qu'elle allait accepter au moins le bandana, car

ce n'est pas vraiment voyant, et ce n'est pas vraiment un signe religieux: ce n'est pas parce qu'on porte un bandana qu'on porte forcément le voile. Moi, le bandana me convenait, du moment qu'il me permettait de cacher les parties que je souhaite cacher. La proviseure a refusé. Elle a convoqué mes parents, mais je n'ai pas cédé, donc on m'a mise en isolement dans une salle de permanence. La proviseure a même voulu m'empêcher d'aller aux récréations, et il a fallu que mon frère vienne la menacer de porter plainte pour qu'elle me laisse y aller. En revanche, mes copines de classe ont pu venir me voir pendant leurs heures de permanence. C'était malgré tout très dur, car je devais récupérer les cours moi-même. Je n'avais aucun suivi pédagogique, aucun devoir corrigé. Seule la prof de mathématiques s'est occupée un peu de moi. Elle m'a aidée dans sa matière, mais elle ne m'a pas parlé de mon problème de voile.

Mes parents auraient voulu que j'enlève mon voile et que je continue mes études dans un lycée normal, comme les autres filles de la famille. Mais ils ont respecté mon choix, et ils ne m'ont jamais fait de remarques déplaisantes. Chez moi, si on veut pratiquer, on pratique, mais on ne sera jamais forcé. Ma mère ne porte pas le voile, elle est plutôt traditionnelle; j'ai une petite sœur et une grande sœur qui ne le portent pas, et trois grandes sœurs qui le portent. Il n'y a aucun problème à ce niveau-là. On se respecte les unes les autres: chacun son choix. Au début, quand j'étais isolée dans ma salle de permanence au lycée, mes parents s'inquiétaient pour moi. Mais après l'exclusion, quand j'ai trouvé l'association GFaim2Savoir, ils ont vu que j'étais entourée et encadrée dans mon travail, et ils ont repris espoir.

Les autres élèves n'ont pas compris ce qui se passait: ils disaient qu'ils ne voyaient pas en quoi un voile pouvait gêner les autres. Pour eux, porter un

## Quand l'école publique choisit son public

bandana ou pas, cela n'avait aucune importance. Ceux qui me connaissaient n'ont pas été étonnés de mon choix. Mais il y en a d'autres qui disaient: «C'est plutôt parce que tu n'as pas envie de travailler!» D'autres avaient du mal à comprendre mon entêtement: «C'est bête d'arrêter tes études pour un voile!» Beaucoup de filles, de toutes origines, sont venues me voir, y compris des filles que je ne connaissais pas. Elles me disaient: «Le voile c'est bien de le mettre, mais tu le mets en dehors du lycée, alors tu peux le retirer à l'intérieur.» Mais pour moi, le retirer à l'intérieur ou à l'extérieur c'est pareil, ça revient exactement au même.

J'étais donc prête à aller jusqu'au conseil de discipline, mais comme la période de «dialogue» s'éternisait et que je prenais du retard dans mes cours, j'ai finalement signé une lettre de démission. Depuis, je vois toujours mes amis, même s'il y en a que je vois moins. Comme j'ai toujours grandi dans la même ville, c'est des personnes avec qui je suis «soudée». Je les connais bien, j'ai grandi avec elles. Mais je n'ai plus l'ambiance du lycée, qui est vraiment autre chose : on est avec tous ses amis... En plus, comme je suis une fille très ouverte, je parlais avec tout le monde sans aucun problème. Ne plus avoir tout ça, c'est un grand changement.

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 10 février 2005.

# J'ai l'impression qu'on nous préfère à la maison Fadila\*, 18 ans (Elancourt)

Née en 1987, Fadila était scolarisée au lycée de la Plaine de Neauphle, à Trappes, en 2003-2004. Démissionnaire à la rentrée de septembre 2004, elle a rejoint l'association GFaim2Savoir, qui l'a aidée à obtenir son bac STT.

Je porte le foulard depuis l'âge de 14 ans. Je n'ai pas vraiment de mots pour expliquer pourquoi. La première raison, c'est ma religion. Je ne suis pas musulmane simplement parce que mes parents sont musulmans (d'ailleurs ils ne sont pas pratiquants). J'étais en quête de «vérité»; si je pensais que sur terre, il y avait une autre religion qui était la vérité, je me convertirais tout de suite. Mais le fait est que je pense que ma religion est la bonne, donc j'obéis aux commandements de Dieu, et étant persuadée que Dieu m'a demandé de me voiler, je me voile. Sachant toujours que moi, j'ai un cerveau d'être humain, alors que Dieu sait tout, pourquoi comparer mon intelligence avec la sienne? S'il m'a demandé de porter le voile, c'est qu'il y a des raisons. Il y a bien sûr l'idée que le voile est une protection contre les regards des hommes, on peut trouver toutes sortes de raisons. mais la première des raisons, c'est que c'est un ordre divin et qu'il y a du bien qui se cache derrière cet ordre.

Ma mère n'a pas voulu que je le porte. Mes parents ne sont pas du tout pratiquants, il n'y a que moi et mon frère qui pratiquons. Il y a un conflit de générations! (rires) Mon père était content que je porte le voile tant que ça ne nuisait pas à mes études, mais ma mère n'était pas contente du tout, parce que pour elle, le fait que je porte le voile voulait dire: «ma fille ne va pas étudier, elle ne va pas travailler, elle ne va

pas s'amuser». Elle a fait une petite crise de nerfs pendant quelques mois, mais je n'ai pas cédé. Elle a finalement accepté, à contrecœur, tout en me titillant toujours sur mes tenues: «Pourquoi tu t'habilles tout le temps en noir?»

J'étais en troisième, et j'ai commencé à aller au collège avec un simple foulard assez fin, qui était très discret. Mais la CPE m'a quand même «cassé la tête». Elle ne me parlait même pas de la laïcité; elle me disait simplement que le voile était interdit à l'école – ce qui n'était pas vrai<sup>14</sup>. J'étais obligée d'enlever mon foulard à chaque fois que je la croisais dans les couloirs, mais je le remettais dès qu'elle partait. Au bout d'un moment, les professeurs ne m'ont plus embêtée. Je crois même que certains ne se sont même pas rendus compte que c'était religieux.

Quand je suis arrivée au lycée, j'ai commencé à avoir des problèmes – d'autant que j'étais en section professionnelle et que j'étais donc censée avoir une tenue «adaptée au monde professionnel». Mais j'ai eu la chance d'être soutenue par ma professeure principale. Elle n'était pas «pour le voile», mais elle était pour la tolérance. Elle a donc discuté avec les autres professeurs, et ils ont fini par m'accepter avec un bandana. J'ai donc pu passer mes deux ans de BEP tranquillement.

J'ai ensuite décidé de faire une «première d'adaptation», qui me donnait plus de débouchés pour une poursuite d'études. J'ai choisi le lycée de la Plaine de Neauphle à Trappes, car je savais qu'ils acceptaient le voile sans faire d'histoire. Mais je suis arrivée l'année où le nouveau proviseur ne voulait plus de voile. Ils ont fait exactement ce qui a été fait après la loi, en septembre 2004 : l'isolement. Pendant deux semaines, j'étais enfermée dans une salle, comme un chien. J'étais refoulée à chaque début de cours. Nous étions huit, et aucune n'a cédé. Je n'avais pas cédé

pour ma mère, je n'allais pas le faire pour l'école! Les professeurs se sont donc réunis, et ils ont finalement accepté qu'on vienne avec un bandana. La plupart des autres filles ont aussi arrêté de mettre des djellabas, parce que le proviseur leur faisait sans arrêt des remarques là-dessus. Il n'y a que moi qui ai tenu tête: je lui répondais qu'une djellaba ou une robe longue, ça n'a rien à voir avec le fait d'être musulmane ou pas. Ce sont des tenues traditionnelles marocaines, c'est tout! Bref, j'ai gardé ma djellaba avec mon bandana. Le jour de mon bac de français, en revanche, j'ai préféré ne pas me présenter voilée, même si j'en avais le droit, parce que je ne voulais pas courir le risque d'être «saquée». Et ça s'est bien passé.

En 2004, au moment de la loi, les autres élèves ont commencé à lancer le débat dans les classes. Comme j'avais une réputation de bonne élève, personne ne comprenait pourquoi je risquais d'être exclue à cause d'une simple histoire de bandana. En plus, il y avait beaucoup d'Arabes et de Noirs dans le lycée, souvent de confession musulmane, donc forcément, la loi était mal vue. Déjà, quand il y avait eu des problèmes en première, les élèves avaient fait un *sit-in* pendant une heure pour nous soutenir.

Quand la loi a été votée, j'ai décidé de ne pas me réinscrire pour la rentrée 2004, parce que je savais que ça ne marcherait pas. Je ne voulais pas enlever mon voile, et je savais qu'il n'y avait plus de discussion possible.

Pourtant, s'ils avaient accepté le bandana, une casquette, un béret, je serais restée au lycée. J'y étais allée trois ans avec mon bandana, je n'allais pas faire de chichis maintenant. Même une casquette ou un béret: du moment que je peux cacher les cheveux et le cou, cela ne me pose pas de problème. Et je pense que c'était pareil pour les autres copines voilées du

lycée. Le voile est simplement quelque chose de plus pratique: si je mettais un bonnet qui cache mes cheveux, j'aurais sans arrêt peur qu'il tombe. C'est plutôt une question pratique. Et puis c'est vrai que le voile est aussi une espèce de «repousse-homme»! (rires) Je me fais beaucoup moins embêter avec le voile que lorsque je ne le portais pas. Alors, si je mets un bonnet, les garçons ne sauront pas que je porte le voile et je me ferai davantage embêter. C'est vrai que, lorsqu'on porte le voile, c'est aussi un signe pour dire «laisse-moi tranquille!»... Et ça marche, même s'il y a toujours deux ou trois tarés! (rires)

Mes deux parents voulaient absolument que je retire mon voile pour aller à l'école. Il faut dire que mon père est très attaché aux études. C'est grâce aux études qu'il a réussi sa vie, donc il a eu du mal à accepter que je sorte du système scolaire pour un voile. Il m'a dit: «Tu l'enlèves quand tu rentres, et tu le remets quand tu sors.» Mais pour moi ca n'a pas de sens: c'est comme si je ne mettais rien... Mon père m'a obligée à m'inscrire malgré tout, parce qu'il avait l'espoir que je change d'avis au dernier moment. Heureusement qu'il l'a fait, d'ailleurs, car ça m'a permis de faire tamponner ma carte «Imagin'R», et ca m'a évité de payer les transports en commun pour cette année. Mais je n'ai pas changé d'avis. J'ai écrit ma lettre de démission deux jours avant la rentrée, pour recevoir les cours du CNED le plus vite possible.

Pendant les premières semaines après ma démission, j'étais seule à la maison, et je devenais à moitié folle. Je ne savais pas quoi faire de mes journées. Je travaillais quelques heures, mais on ne peut pas travailler toute la journée comme si on était dans un lycée. J'étais complètement coupée de la vie: mes parents travaillaient, mon frère était en IUT électronique, toutes mes copines allaient à l'école... Qu'estce que je pouvais faire? Aller sur Internet, regarder

la télé... Ce n'était vraiment pas drôle! Encore aujourd'hui, je vois beaucoup moins mes copines de lycée, et ça me manque beaucoup. Je me souviens du jour de la rentrée: j'étais allée accompagner des copines au lycée, et lorsque la sonnerie a sonné et que tout le monde est parti en classe en rigolant, je me suis retrouvée toute seule... J'avais envie de pleurer. Je me sentais vraiment exclue. L'école, c'est un point de rencontre. C'est une petite société.

Le CNED a coûté presque 500 euros. Comme je suis dans une famille plutôt aisée, mes parents ont pu payer. Mais je connais une autre élève dont le père a tardé de plusieurs mois avant de l'inscrire parce qu'il n'avait pas les moyens. J'aurais aimé aller dans un lycée musulman, mais il n'y en avait pas à Paris. Il y en avait un à Lille, mais il aurait fallu me payer un appartement, ça revenait trop cher. J'avais aussi fait le tour des lycées chrétiens du coin, mais ils refusaient les musulmans. Pas seulement les filles voilées, mais tous les musulmans!

Il y avait du soutien scolaire qui était organisé à Trappes tous les dimanches, mais finalement une copine a fait passer mon numéro à l'association GFaim2Savoir, et ce sont eux qui m'ont contactée. Moi, je ne savais même pas que ça existait – même pas dans mes rêves! (rires) Plus tard, après mes études, j'aimerais bien, moi aussi, aider les jeunes filles voilées interdites d'école... Je pense que d'ici quelques années, il existera des structures mieux organisées, mais malgré tout, si je peux donner un coup de main, je serai là.

Sinon, si je trouve une société qui m'accepte avec le voile, j'aimerais bien faire de la comptabilité. J'aimerais au minimum aller jusqu'à «bac plus trois», pour qu'on ne dise pas que la femme musulmane n'est pas instruite et qu'elle ne sait que rester à la maison et faire le ménage. Nous avons un cerveau

## Quand l'école publique choisit son public

comme tout le monde. Je veux le prouver à tous ceux qui ont le cliché de la femme voilée avec sa dizaine d'enfants à la maison. Ce cliché est dépassé: aujour-d'hui, nous sommes capables de décrocher des doctorats comme n'importe qui d'autre! Mais on nous met sans arrêt des bâtons dans les roues. Par exemple, des sœurs qui voulaient faire des études supérieures de chimie, on leur a dit que le voile allait tomber dans le produit. Si la femme voilée était insérée dans la société, si on la laissait étudier et travailler, elle serait comme tout le monde, avec simplement un truc sur la tête! Mais j'ai l'impression qu'on nous préfère à la maison, à l'écart, pour faire croire que nous ne sommes pas comme les autres.

J'ai vraiment l'impression que les gens sont de plus en plus racistes, comme si la loi leur donnait raison de pas aimer les filles voilées. Quand je prends les transports en commun, c'est de la folie. Des gestes, des bras d'honneur, des regards méchants, des petits chuchotements sur notre passage, ou carrément des injures... Il y a aussi des gens qui sont simplement curieux et qui viennent nous demander: «Mais pourquoi faites-vous ça?» Dans ce cas, je réponds, parce que si je ne répondais pas, j'aurais peur de véhiculer une image négative des filles voilées. Je préfère de toute façon expliquer pourquoi je le fais, ce n'est pas la peine que ça reste un mystère pour les gens!

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 10 février 2005.

# Quand on coule, on ne sait plus quoi faire Sabrina\*, 17 ans (Pantin)

Si rien ne permet d'évaluer le nombre des adolescentes voilées qui se sont d'emblée présentées tête nue, souvent sous la pression de leurs parents, il est possible en revanche d'évaluer le nombre de celles qui ne se sont tout simplement pas présentées à la rentrée scolaire 2004, parce qu'elles ne pouvaient pas envisager de retirer leur foulard et qu'elles ne souhaitaient s'infliger ni «procédure de dialogue» ni «conseil de discipline». En effet, une association située en Île-de-France a proposé bénévolement un encadrement matériel, moral et pédagogique aux exclues de l'école pour cause de foulard: l'association GFaim2Savoir; or, sur les quinze élèves que l'association suivait au printemps 2005, cinq seulement avaient fait leur rentrée en septembre 2004, les dix autres ayant jugé inutile de «tenter leur chance» avec le foulard dans leur lycée.

Le même ordre de grandeur se retrouve dans d'autres villes comme Saint-Étienne et Strasbourg, où 17 élèves sur 50 suivies en 2005 par un réseau de soutien analogue avaient fait leur rentrée en septembre 2004. Si bien qu'on peut estimer que pour une fille exclue ou démissionnaire, il faut ajouter au moins deux « exclusions invisibles » par abandon avant la rentrée. Soit, au moins, 220 « exclusions silencieuses 15 »...

Deux d'entre elles nous ont apporté leur témoignage. Sabrina, tout d'abord. Née en 1988, elle devait entrer en terminale STT à Pantin, en Seine-Saint-Denis, à la rentrée de septembre 2004. La loi du 15 mars l'en a dissuadée. Elle a donc rejoint l'association GFaim2Savoir, avec un projet postbac: des études universitaires en langue et civilisation japonaises. Je porte le foulard depuis l'âge de douze ans. Mes deux sœurs et ma mère le portent aussi. Au collège, je mettais un bandeau et une écharpe autour du cou. Au lycée, ca dépendait des cours : il y avait des cours où je n'avais pas le droit de porter quoi que ce soit, et d'autres où ils me laissaient, à condition que je laisse dépasser quelques cheveux. J'ai accepté ce compromis, mais je le vivais mal. En 2003, quand il v a eu tous les débats sur la loi, je pensais que c'était juste des paroles en l'air. Pour moi, ce n'était pas vraiment réel. Et puis la loi est passée, et la direction nous a réunies pour nous dire: l'année prochaine, soit vous venez sans votre foulard, soit vous ne venez pas. Mes parents m'ont laissée faire mon choix, mais en me disant que «ça serait bien de continuer un petit peu les études». Mon père m'a dit: «Essaye de trouver un arrangement, et s'il n'y a pas d'arrangement, enlève ton foulard.» Mais il a finalement respecté mon choix.

J'ai donc décidé d'arrêter le lycée. Au début, j'allais à la sortie pour essayer de récupérer des cours, mais mes amis m'avaient un petit peu oubliée: tantôt ils venaient, tantôt ils ne venaient pas... J'ai essayé de continuer comme ça jusqu'à novembre, mais je n'arrivais pas à travailler toute seule. J'étais aidée à la maison par ma grande sœur, qui était elle aussi passée par la section STT. Mais c'était malgré tout trop dur. Ce n'est pas que je ramais: je coulais! Ma mère aussi essayait de m'aider, elle m'encourageait à travailler, mais elle ne savait pas trop quoi faire... À certains moments, je me suis dit que ça ne servait à rien, et j'ai voulu arrêter complètement les études. Ouand on coule, on ne sait plus quoi faire. On est perdu, on n'a plus envie. Et puis, heureusement, j'ai rencontré l'association GFaim2Savoir et je me suis raccrochée aux études.

Mes amis m'ont dit que c'était dommage, avec un petit sourire un petit peu bizarre, que j'ai trouvé un

peu hypocrite... Je sais qu'ils étaient contre mon exclusion, mais je trouve quand même qu'ils m'ont oubliée un peu vite. Parfois, je me dis que c'est parce qu'ils sont trop pris par leurs études, mais je n'y crois pas trop... En tout cas, je ne les vois plus. J'ai l'impression d'avoir été rejetée de tout lien, tout ce qui est lycée, amis du lycée...

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 22 février 2005.

# Le jour où vous retirerez cette chose sur votre tête, je vous considérerai comme une élève à part entière!

Nawel\*, 18 ans (Île-de-France)

Née en 1987, Nawel devait entrer en terminale S en septembre 2004. La loi du 15 mars l'a dissuadée de faire sa rentrée, et elle a rejoint l'association Gfaim2 Savoir, avec un projet postbac: médecine.

Je porte le foulard depuis la fin de la troisième, mais j'y ai beaucoup réfléchi avant. Je suis la seule de la famille à le porter. Ça avait d'ailleurs frappé plus d'un professeur: ma sœur m'avait accompagnée un jour à une réunion, et elle portait un débardeur. Ils s'étaient dit: «Finalement, ce n'est pas son père ou son frère qui la force, puisque sa sœur ne le porte pas. » C'est ce que je me tue à dire à chaque fois! (rires) C'est mon choix! Il n'y a ni papa, ni maman, ni grand frère ni petit copain derrière. Au départ, ma famille a même plutôt mal réagi: aussi bien ma grande sœur que mes deux grands frères et mon petit frère ont été paniqués: «Nawel est rentrée dans une secte! Qu'est-ce qui lui arrive? » Il faut dire que je les avais habitués à autre chose: j'étais un petit garçon manqué, en jog-

ging, baskets, etc. Au niveau de mes professeurs, j'avais préparé le terrain: «Attention, j'arrive, ne soyez pas choqués!» En particulier au cours d'un voyage scolaire aux États-Unis, j'avais discuté très longuement avec mon professeur de mathématiques, qui voulait comprendre mes motivations.

Mais à peine arrivée au lycée: catastrophe! C'était juste après les attentats du 11 septembre, alors les amalgames ont commencé! J'ai eu beau dire que je n'étais pas du tout d'accord avec ces attentats, on m'a dit que si je mettais le voile à ce moment-là, cela signifiait que je les soutenais! Nous étions cinq ou six à porter le foulard au lycée, et nous avons commencé à avoir des accrochages avec le proviseur. Il était interdit de porter quoi que ce soit sur la tête, ni voile ni bandana, ni capuche, ni casquette... Un jour, une camarade de classe est venue avec un drapeau américain, alors j'ai interpellé le proviseur:

«Vous ne voulez pas que je mette un bandana, mais il faut que la règle s'applique à tous les élèves. Donc vous serez gentil d'aller voir cette fille et de lui demander de retirer ça!

- C'est vilain de dénoncer vos camarades de classe!
- Si vous le prenez comme ça, moi je viens demain avec un drapeau palestinien sur la tête, ça fera "1 partout"!
- Allez déjeuner, mademoiselle, ça suffit pour aujourd'hui...»

En revanche, le voile n'a jamais été une barrière entre moi et les autres élèves. Certains sont pour le voile, d'autres sont contre, mais tous l'acceptent. Il n'y en a qu'un qui ne m'a pas comprise, et paradoxalement c'était un garçon qui avait les mêmes origines (berbères) que moi. Il me disait: «Tu n'as pas à mettre ce foulard, tu es dans une école laïque!»

En seconde, j'ai dû enlever mon foulard pendant toute l'année. Arrivée en première S, il y a eu un nou-

veau proviseur, qui a pris le temps de discuter avec moi, et qui me comprenait. Pour lui, tant que je ne me faisais pas exclure du cours, pas de problème. Il me disait: «Je trouve injuste que des proviseurs interdisent le voile à certaines jeunes filles, alors que le règlement n'est pas du tout clair là-dessus. » Mais j'avais aussi la conseillère d'éducation sur le dos, qui me faisait sans arrêt des remarques. Ensuite, même les femmes de ménage ont commencé à chipoter: par exemple, le jour de l'Aïd, après la prière, je suis retournée directement en cours; j'ai retiré mon foulard comme d'habitude mais une femme de ménage qui était à l'entrée a soupiré : « Pff...! » Je lui ai demandé: «Excusez-moi, pourquoi ce "Pff...!"?» Elle m'a regardée de haut en bas et m'a dit: «Vous avez vu comment vous êtes habillée?

- Ce n'est pas la première fois que je suis habillée comme ça. J'ai le droit, vous n'avez pas à me faire de réflexions!
- Vous êtes en France, habillez-vous comme les Français!
  - Je suis française!
- C'est jour de fête aujourd'hui, pourquoi venezvous au lycée? Pour nous faire chier, c'est ça?
  - Je suis assidue au cours!»

Le ton commençait vraiment à monter, quand le proviseur est arrivé avec des surveillants. Il a essayé de me réconforter en me disant «Il faut laisser courir...» Je lui ai dit que je trouvais ça dur: à la maison, le voile n'est pas forcément accepté par les parents, dehors on a droit aux insultes et aux regards de travers, et quand on arrive au lycée, ça continue!

Quant aux professeurs, ils m'ont tous demandé de l'enlever, en affirmant que c'était le règlement. Un jour, à la fin d'un cours de mathématiques, j'avais oublié de l'enlever, et le professeur m'a dit: « Qu'estce que c'est que ça, sur votre tête? Il est hors de ques-

tion que vous portiez cette chose dans mon cours. Si au prochain cours je vous vois avec, je vous vire. Le jour où vous retirerez cette chose sur votre tête, je vous considérerai comme une élève à part entière.» Deux ans après, je ne comprends toujours pas cette phrase. Avec mon foulard, je ne suis pas un être humain? Je ne sais pas si c'est à cause du voile, mais il ne m'aimait pas. Au conseil de classe, il a été le seul professeur à insister pour me conseiller le redoublement. Je tournais autour de 8 de moyenne, comme beaucoup d'élèves de première S qui passent en terminale. Quand il a su que je refusais la proposition de redoublement, il m'a prise à part et il m'a dit une phrase qui m'a traumatisée: «Tu vois ce mur qui est devant? Eh bien, tu fonces dans ce mur à grande vitesse. Sache une chose: ton bac, tu ne l'auras ni l'année prochaine, ni dans deux ans ni dans trois ans. Tu ne l'auras jamais!» Avec tous mes problèmes, j'étais déjà fragilisée, donc quand j'ai entendu ça, je me suis dit: «C'est un monstre.» Je m'en souviendrai toute ma vie: un professeur, dire ça à son élève! Il n'y a rien de pire. Le but était de briser ma scolarité, de me décourager, au lieu de me faire évoluer. Heureusement, j'avais un professeur d'EPS génial. qui savait que j'avais des problèmes avec mon prof de maths et qui me soutenait.

J'étais obligée de céder, car mes parents ne me soutenaient pas. Mon père me disait: «Attention, Nawel, on va te juger par rapport à ton voile, tu vas avoir des problèmes à l'école!» Ce n'était pas le foulard en lui-même qui lui posait problème, mais le fait que je sois exclue. Mais le résultat était le même: je ne pouvais pas me permettre d'avoir de conflits avec mon proviseur. Si par malheur il appelait mon père en disant: «Votre fille nous fait des problèmes», mon père me faisait immédiatement enlever mon foulard! Dans ma famille, les choses sont simples: si ça se

passe bien à l'école, ça se passe bien à la maison; si ça se passe mal à l'école, ça se passe mal à la maison! *(rires)* 

L'année de la terminale, j'ai enfin pu garder « la totale». Mais pour cela il a fallu discuter et rediscuter. Un jour, on a pris trois heures pour en parler avec quelques professeurs et des élèves. Mais quand il y a eu le débat et le vote de la loi, le proviseur m'a prévenue: «Tu sais, Nawel, si tu échoues au bac, on ne pourra pas te garder comme ça au lycée.» Je savais à quoi m'attendre, donc quand j'ai raté mon bac, je ne me suis pas réinscrite au lycée mais au CNED. Comme j'avais passé le bac une première fois, je pouvais garder mes notes supérieures à la moyenne, donc j'ai pu dire à mes parents: «Je n'ai que les trois matières scientifiques à repasser, je peux m'en sortir avec le CNED. » J'ai fait attention de ne pas parler du foulard, sinon mon père se serait braqué: «Pas question que tu fasses des histoires avec ton voile!»

Depuis que j'ai quitté le lycée, j'ai gardé des contacts avec mes anciens amis, mais je ne les vois plus. En revanche, je revois régulièrement les autres élèves voilées du lycée. Aujourd'hui, elles se soumettent à la nouvelle loi: elles enlèvent leur voile. Parmi elles, il y en a une qui déprime complètement. Elle n'arrive plus à se concentrer en classe, elle n'a plus aucune motivation. Quand on vous force à faire une chose que vous ne voulez pas faire, vous n'avez plus goût à rien.

Propos recueillis par Renaud Cornand et Laurent Lévy à La Courneuve le 22 février 2005.

# Dégoûtée

Zahra, 15 ans (Décines)

Fille d'un musicien professionnel originaire d'Égypte, Zahra Gammaleddyn, 15 ans, est élève de première S au lycée Charlie-Chaplin à Décines, dans la banlieue lyonnaise. Exclue du collège Georges-Brassens en novembre 2004 pour port d'un bonnet, puis rescolarisée avec le même bonnet dans un collège privé, elle a finalement dû se découvrir pour entrer au lycée. Boulimique de culture, elle aimerait étudier « tous les philosophes », mais son souci « d'être utile » lui fait préférer des études de médecine, dans le but de devenir chirurgienne et de travailler « dans l'humanitaire ». Lorsqu'elle raconte ses différentes exclusions, et plus largement sa situation d'adolescente voilée, un mot revient : « dégoûtée ».

J'ai commencé à porter le foulard en début de quatrième, à douze ans. Pourquoi? C'est difficile à expliquer. D'abord par conviction religieuse. Je voulais pratiquer ma religion de A à Z, et pas de manière sélective. Nous étions deux, avec une amie, à en parler, et j'ai franchi le pas la première. C'était en 2003, avant la loi. J'ai donc pris rendez-vous avec la principale avant la rentrée, et elle a accepté que je porte quelque chose qui passe derrière la nuque et qui couvre les oreilles, mais pas le cou. J'ai donc mis un foulard que je tournais autour de mon chignon, mais ca me faisait trop mal. Je l'ai donc tourné un peu autrement, et du coup, j'ai été repérée par les CPE et les surveillants qui guettaient tous les jours à l'entrée pour vérifier s'il n'y avait pas des petits centimètres de tissu en plus. La principale m'a convoquée. Je lui ai dit que le foulard n'était pas interdit par la loi. mais j'ai quand même accepté de mettre une espèce de bonnet. Mes copines ont été étonnées. Il y avait

des «Arabes», mais la plupart étaient des «Françaises». Elles me posaient des questions, mais sans méchanceté: «Comment ça se fait? Pourquoi?» Mes professeurs m'ont fait des tas de remarques. Mon prof de SVT m'a demandé par exemple si le tissu qui passait sur mes oreilles ne m'empêchait pas d'entendre!

À la rentrée 2004, tout est devenu beaucoup plus difficile. D'abord il y avait une nouvelle principale, moins gentille que la précédente. Et surtout il y avait la nouvelle loi. J'ai quand même tenté de faire la rentrée avec mon bonnet. Mais à peine arrivée, pendant l'accueil des classes, je sens une main qui se pose sur mon épaule, et j'entends: «Zahra, on y va?» C'était la nouvelle principale. Je lui demande: «On va où?» Elle me répond, d'une voix très calme, presque en susurrant: «Dans mon bureau.» J'ai donc passé toute la matinée dans son bureau, à essayer de lui dire que la loi n'interdisait que les «signes ostensibles», que mon bonnet n'avait rien d'ostensible, qu'il n'avait rien de religieux... Mais je parlais à un mur.

La phase de «dialogue» prévue par la loi a été en fait une phase d'isolement. On m'a envoyée dans une salle à part, où je recopiais les cours heure par heure. Je n'avais pas de salle attitrée: c'était tantôt en permanence, au milieu de quarante-six mille élèves, tantôt dans un bureau de la direction, tantôt dans le local des surveillants, tantôt dans le bureau de la CPE, tantôt au CDI... Je crois que j'ai visité tout le collège! (rires) Il n'y a eu aucun suivi pédagogique. Je n'ai eu qu'une visite du professeur d'histoire, qui m'a expliqué la Seconde Guerre mondiale en cinq minutes! Et dix minutes de latin, avec une prof que j'aimais bien. Sinon, j'étais obligée de courir derrière mes profs pour leur demander des explications. Un jour, j'ai croisé mon prof de maths par hasard dans les couloirs, et je lui ai dit que je n'avais rien compris à la «racine carrée ». Il était tellement pressé qu'il m'a donné une

explication de quelques secondes, sans même s'arrêter de marcher! C'était ça, le «suivi pédagogique»...

Sinon, les élèves me faisaient passer leurs cours par les surveillants, je les recopiais et je les redonnais à la CPE, qui devait les rendre aux élèves. Mais les cours ont commencé à se perdre sur la table des CPE... En tout cas les élèves venaient me voir en me disant qu'ils n'avaient pas récupéré leurs cours! Je m'en suis plaint, ce qui a évidemment été pris comme une accusation d'incompétence contre la CPE. La principale m'a dit, avec un petit sourire: «Dis-moi le fond de ta pensée!» Le fond de ma pensée? J'avais 12 ans, je ne savais même pas ce que ça voulait dire... Alors je lui ai dit: «Mais je n'ai pas de fond de pensée! Simplement, les élèves perdent leurs cours, et pourtant je sais que moi, je les donne tous à la CPE!» Je n'arrivais pas à aligner trois mots sans qu'elle me dise: «Dis-moi le fond de ta pensée! Dis-moi le fond de ta pensée!» Elle m'a répété ça je ne sais pas combien de fois, sur un ton autoritaire, et même rageur, en tapant dans ses mains à chaque fois. Ca a duré une éternité... Un vrai cauchemar!

J'ai fini par lui dire: «Excusez-moi, j'ai un rendezvous, je dois y aller.» Elle m'a répondu: «C'est moi la principale! Tu ne sors pas tant que je ne l'ai pas décidé!» Puis elle m'a fait un grand sourire:

«Zahra, quel âge as-tu? Tu sais, heureusement que tu n'es pas ma petite-fille!

Et vous, heureusement que vous n'êtes pas ma grand-mère!»

Elle était tellement outrée qu'elle m'a fixée des yeux pendant deux minutes. C'était une ambiance de dingue. Je soutenais son regard, sans baisser les yeux, et rien ne se passait! Au bout de deux minutes, j'ai pris mon sac, je lui ai dit «Au revoir» et je suis partie! J'étais en larmes, je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait. J'ai raconté ça à mon père, qui l'a rap-

pelée pour avoir une explication, mais elle a nié: «Non! je n'ai jamais dit ça!» C'est allé jusqu'à ce point: le mensonge!

Un jour, je me suis mise à pleurer, et des profs m'ont demandé ce qui n'allait pas. J'ai répondu: «Je ne sais pas! Je suis isolée depuis un mois et demi, mais à part ça, tout va bien!» Je lisais sur le visage de certains qu'ils étaient désolés qu'on en arrive là, mais aucun n'est allé jusqu'à me le dire. Mon prof de sport a essayé de me parler, en me disant: «Je crois que sur le plan religieux, tu ne seras pas en faute si tu l'enlèves.» Mais pour moi, ce n'était pas une question de religion: c'était plutôt une question de «caractère». Je résistais parce que j'étais dans mon bon droit, parce que c'était injuste et que cette injustice me dégoûtait.

Même de la part de mes copines, je n'ai pas eu beaucoup de paroles ou de gestes réconfortants. Certaines ont même commencé à me dire: «C'est bon, on le sait, que tu es isolée! Tu n'as qu'à l'enlever, ça réglera le problème!» La copine avec qui j'avais commencé à le porter avait cédé tout de suite, donc j'étais censée faire la même chose. Le pire, c'est que, lorsque j'étais dans le bureau des surveillants, il y avait une fenêtre en verre, et comme ça donnait sur la cour de récréation, tous les élèves venaient me regarder comme une bête de foire. Ça m'a dégoûtée.

Il y a eu aussi des réunions avec mes parents: toute l'administration, autour d'une table, face à moi, ma mère et mon père, avec ma petite sœur qui venait à peine de naître. J'ai ensuite été entendue à l'inspection d'académie, mais là encore, ça n'a servi à rien. J'avais beau implorer, dire que je voulais rester au collège, que c'est là que j'avais tous mes amis, on me récitait toujours le même discours. Je me suis mise à pleurer, et un des représentants de l'académie m'a dit tranquillement, en souriant et en haussant les

épaules : « Tu sais, si tu n'appliques pas la loi... » Aucune pitié.

J'ai recu à ce moment le soutien d'une association, le «Comité 15 mars et libertés», qui m'a proposé de parler à un psychologue. Je l'ai rencontré, mais j'étais avec mon père et je n'ai pas osé trop parler devant lui. Le psychologue a fait son diagnostic: un sentiment d'exclusion... Ce n'est pas allé plus loin. J'avais de toute façon obtenu un rendez-vous avec le principal d'un collège privé lyonnais, qui m'acceptait avec un bonnet. J'y ai trouvé une ambiance géniale, et des professeurs géniaux. Les élèves étaient issus de milieux assez aisés, donc je me suis sentie un peu en décalage, mais je me suis vite adaptée. Comme j'avais ce nouveau collège, je ne suis même pas allée à mon conseil de discipline à Georges-Brassens. Il s'est tenu sans moi ni mes parents, et il a, bien entendu, voté mon exclusion définitive. Mes parents ont quand même fait appel auprès du rectorat puis au tribunal administratif, en dénoncant notamment la période d'isolement d'un mois et demi. La procédure n'a rien donné. Nous sommes allés en appel: nouvel échec. Puis devant le Conseil d'État : échec! Il reste la Cour européenne des droits de l'homme.

Comme mon nouveau collège était « hors contrat », j'ai dû passer mon brevet des collèges dans un autre établissement. À peine arrivée, on me demande d'enlever mon bonnet. Je réponds: « Je ne suis pas une élève de votre établissement, donc je n'ai pas à appliquer votre règlement intérieur. » Là encore, rien à faire: je parlais à un mur. J'avais beau expliquer et réexpliquer, la réponse restait la même: « Vous enlevez ce que vous avez sur la tête! » Finalement, l'administration a appelé l'inspecteur d'académie qui leur a dit qu'ils devaient me laisser entrer et passer mon examen. J'ai donc pu entrer, mais ils m'ont quand même demandé d'enlever mon bonnet devant

une surveillante pour qu'elle vérifie s'il n'y avait pas des écouteurs cachés dessous. Je n'en revenais pas!

L'année suivante, au lycée, j'ai dû enlever mon foulard. Mon père avait pourtant réussi à se mettre d'accord avec le proviseur pour que je puisse porter un bandana. Mais à peine arrivée, ce même proviseur vient me voir et prononce la phrase fatidique:

- «Vous enlevez ce que vous avez sur la tête!
- Mais je croyais que je pouvais mettre un bandana...
- Oui, mais vous enlevez ce que vous avez sur la tête!»

Il me convoque dans son bureau, et il me redemande de l'enlever! Je lui redis qu'il avait accepté le bandana, et j'ajoute que ce n'est pas un signe religieux: «C'est de la coquetterie, c'est tout ce que vous voulez, mais ce n'est pas religieux!

- Vous enlevez ce que vous avez sur la tête!
- Mais ce n'est pas un signe religieux!
- Vous enlevez ce que vous avez sur la tête!»

On aurait dit un automate. J'aurais pu lui dire n'importe quoi, par exemple: «Je me sens mal, j'ai envie de vomir», il m'aurait répondu: «Vous enlevez ce que vous avez sur la tête!» J'ai demandé à aller aux toilettes, car je voulais m'isoler pour appeler ma mère. Il a envoyé la secrétaire avec moi pour m'attendre derrière la porte des toilettes! Voilà jusqu'où c'est allé! J'ai dû tirer la chasse d'eau et appeler ma mère pendant que l'eau coulait pour qu'elle ne m'entende pas! Ma mère m'a dit: «Tu fais ce que tu peux, et si vraiment ils ne veulent pas, tu l'enlèves et on avisera. » Je retourne dans le bureau du proviseur, qui me redit: «Vous enlevez ce que vous avez sur la tête.» Là, j'ai compris qu'il n'y avait plus rien à faire, et j'ai donc fait ce qu'il me demandait: j'ai « enlevé ce que j'avais sur la tête». Le proviseur était en extase, il s'est quasiment mis à genoux devant moi pour me

remercier! Je l'ai regardé l'air dégoûté, et je suis retournée en classe. Depuis, j'enlève mon foulard à l'entrée du lycée, et je le remets à la sortie.

J'envisage de finir ma première et ma terminale ici, et j'espère avoir mon bac, avec mention, inch'Allah! J'aimerais bien rester en France pour mes études de médecine, mais je ne me vois pas y faire toute ma vie. Rien que le regard des gens, je ne peux plus le supporter. À un moment, je voulais partir en Angleterre. J'ai un oncle qui vit à Londres et qui travaille dans la police, alors quand j'ai vu que là-bas, il y avait des policiers sikhs avec des turbans et des femmes voilées qui peuvent travailler dans tous les métiers, je suis devenue fan de l'Angleterre! Mais mes parents veulent retourner en Égypte. Moi, franchement, je n'ai pas trop envie, parce que je me suis vraiment habituée à la France, même avec ses défauts, même avec ses lois racistes! (rires) Je suis née en France, j'ai la nationalité française et je me sens française, plus qu'égyptienne. Et quitte à repartir, je préférerais aller en Angleterre, ou au Canada.

Cela dit, c'est vrai que je ne peux pas me sentir française comme la petite blonde qui s'appelle Camille. Je me sens française, attachée au pays, à la terre, même à sa Constitution, mais pas à ses valeurs, parce que franchement, «les valeurs de la, République», laisse tomber! (rires) Ce n'est pas une question de religion, ça ne me dérange pas que la majorité des gens mangent du porc ou aillent à l'église, au contraire! J'aime bien rencontrer des gens différents. Ce que je n'aime pas, ce sont ces lois injustes, comme cette loi sur le voile. «Pays des droits de l'homme»! Je me demande comment on peut encore prononcer cette phrase, alors que l'article 18 de la Déclaration des droits de l'homme dit qu'on a le droit de pratiquer sa religion, en public comme en privé. J'ai remarqué que dans les pays arabes, les gens idéali-

sent l'Occident: ils vivent la misère et la corruption, et ils s'imaginent que l'Occident, c'est la démocratie, les aides sociales, bref: la belle vie. Il faudrait qu'ils connaissent la réalité. Surtout la France. C'est devenu un pays raciste! Ce n'est pas une démocratie! Quand on exclut des filles de l'école, alors que l'école est ce qu'il y a de plus sacré en France, on ne peut plus parler de démocratie. On ne peut plus donner des leçons à la Turquie, lui reprocher de ne pas être assez démocratique, ou de nier le génocide arménien... Et la France, elle ne nie pas ce qu'elle a fait au Rwanda? Je suis désolée, mais elle a une responsabilité plus qu'importante!

Cette loi antivoile est vraiment dégoûtante. On a dit qu'elle venait au secours des filles qui sont forcées de porter le voile, mais ça ne concerne que 2 filles sur 100! Ces deux-là, effectivement, elles sont aidées: elles peuvent enlever leur voile, du moins à l'intérieur de l'école. Mais les 98 autres? Elles sont opprimées!

Et puis il y a le regard des gens dans la rue, qui devient de plus en plus hostile depuis que cette loi est votée. C'est la première chose que j'ai sentie quand j'ai commencé à porter le voile : tout le monde me fixait des yeux. J'étais tellement gênée que j'avais envie de creuser un trou et de m'enterrer! Petit à petit, je m'en suis sortie en développant une espèce d'attitude agressive: je restais silencieuse, tout en lançant des regards bien noirs! Aujourd'hui, je fais moins attention à ces regards, mais ça reste très pesant. Ce qui m'a fait le plus peur, c'est quand il y a eu des agressions de femmes voilées. Un jour, j'ai entendu qu'une vieille dame avait arraché le voile d'une femme et avait tenté de l'étrangler! Du coup j'ai développé une espèce de paranoïa, et dès que je croisais une vieille, j'avais peur. Je les trouvais toutes suspectes! (rires)

Il y a aussi eu des mairies qui empêchaient des

# Quand l'école publique choisit son public

femmes voilées d'assister à des mariages, une banque interdisant l'entrée à une cliente voilée, ou même des parlementaires qui ont voulu interdire le voile dans tous les lieux publics<sup>16</sup>. Alors je me suis dit: «Où vat-on? La prochaine étape, c'est quoi? Des camps?» C'est effrayant! Il faudrait vraiment que ca change, que les gens prennent conscience de toute cette violence. Malheureusement, je ne vois pas trop comment. Les changements politiques prennent toujours beaucoup de temps, donc je ne pense pas que du jour au lendemain, la loi sur le foulard va être abrogée. Sauf si on fait une révolution! Toute cette classe politique, avec ses codes qui me dégoûtent, j'aimerais bien les virer tous à coups de pied! Il faudrait que je me lance dans la politique, comme une Che Guevara numéro 2! «Hasta la victoria siempre!» (rires) Ou comme Hugo Chavez, que j'adore. Mais ce n'est pas possible en France, on ne me laisserait pas!

Je ne vois pas bien quel message adresser à la société française: j'ai tellement de choses à dire qu'il me faudrait une douzaine d'heures! Et puis je me demande si ça servirait à quelque chose, car j'ai déjà beaucoup parlé, notamment aux proviseurs et à l'inspection d'académie, et ça n'a servi à rien. Je parlais à un mur. Il faudrait que les gens écoutent vraiment. Et dans ce cas, j'ai tellement de choses à dire que je ne saurais pas par quoi commencer... Peut-être par ceci: liberté, égalité, fraternité!

Propos recueillis par Khadija Lahlali à Décines, le 20 décembre 2006.

# En France, nous n'avons pas d'autre avenir que de faire des ménages!

Zeinab\*, 19 ans (Rennes)

Née en 1988 en France, de parents irakiens, Zeinab a grandi à Ferney-Voltaire près de Genève avec ses trois grands frères et sa petite sœur, dans une famille qu'elle décrit comme «religieuse et ouverte». Elle se dit «très complice et proche» de sa mère et de sa sœur, qui portent aussi le foulard. Scolarisée à Rennes à la rentrée 2004, elle a démissionné de l'école publique pour ne pas se dévoiler, puis s'est rescolarisée au bout de trois mois dans un lycée privé qui l'acceptait avec son voile. Après une première et une terminale dans cet établissement, elle a obtenu son baccalauréat en juin 2006, et s'est ensuite orientée vers un cursus d'archéologie, où elle se sent «enfin épanouie».

Je porte le foulard depuis l'âge de 12 ans. Au collège, j'étais obligée de porter un bandana, et je n'aimais pas ca parce que j'avais l'impression qu'on me conditionnait dans ma tenue vestimentaire. Quand je suis arrivée au lycée, comme j'avais envie de plus m'exprimer, d'être plus libre dans ma façon de m'habiller, j'ai voulu mettre un foulard en quelque sorte normal. Du coup j'ai eu un problème avec le proviseur, qui voulait que je continue à porter un simple bandana. J'ai eu un professeur de biologie qui a voulu que je l'enlève en classe dans les TP, soi-disant parce que c'était dangereux si on utilisait le bec bunsen. Alors que porter un bandana, ca aurait été plus sécurisant que d'avoir les cheveux à l'air. Je suis donc allée voir le rectorat pour qu'il m'autorise. Le pire, c'est qu'on a jamais utilisé le bec bunsen! C'était un prétexte. Donc je me suis sentie très humiliée. Mais c'est le seul gros problème que j'ai rencontré.

Plus tard, pendant l'année 2003-2004, quand il y a eu les débats sur cette loi, j'ai senti que le regard des gens dans la rue se mettait à changer. Ils nous regardaient déjà de travers auparavant, comme si nous avions commis un crime, mais ça a empiré. Les médias montraient toujours des images de femmes couvertes du *niqab*<sup>18</sup>, alors que c'étaient vraiment des cas très particuliers, et que les élèves musulmanes ne portaient pas du tout ce genre de voiles à l'école. On a cherché à faire croire que nous étions en marge de la société, et que pour, entre guillemets, nous «intégrer», il fallait nous faire enlever notre voile. Alors que nous étions très bien intégrées, et que nous enlever notre voile, c'était simplement nous faire subir une humiliation.

Quand la loi a été votée, je suis allée voir le proviseur pour lui demander si, à la rentrée suivante, je pourrais mettre mon foulard en bandana, pour avoir quand même quelque chose sur la tête. Il s'est caché derrière le fait que « c'était la loi » et qu'il était « obligé » de l'appliquer. Alors que s'il le voulait, il avait la possibilité d'accepter mon bandana. Je me suis donc retrouvée sans lycée, et avec ma famille, nous nous sommes mis à chercher de toute urgence un lycée.

Nous avons cherché surtout dans le privé, parce que je me doutais que dans le public, il n'y avait aucune chance. La directrice d'un collège privé (celui où j'étais scolarisée avant le lycée) m'a dit qu'il y avait eu une réunion des chefs d'établissements privés à Paris, et qu'ils avaient décidé d'accepter des jeunes filles voilées, justement parce qu'ils savaient qu'elles allaient se retrouver dans une situation impossible. Mais sur les quatre lycées privés de Rennes, aucun ne m'a acceptée. Aucun n'a eu de compassion pour une élève qui se retrouvait sans lycée à cause d'une loi, parce que des hommes politiques avaient décidé

que c'était un crime de porter un foulard. J'ai donc décidé de prendre des cours par correspondance, par le CNED. Je n'avais pas d'autre choix. Je ne voulais pas enlever mon foulard.

J'ai passé trois mois difficiles à travailler toute seule chez moi, et puis, grâce à la directrice de mon ancien collège, j'ai fini par trouver un lycée privé qui m'acceptait avec le foulard. C'était à 30 km de chez moi, mais j'étais vraiment soulagée. J'ai fait ma rentrée en janvier, après les vacances de Noël. Le proviseur m'a même surprise par son ouverture, parce que je m'attendais à ce qu'il me demande de porter un bandana, et je m'étais préparée à accepter, et finalement, quand je lui ai demandé quelle tenue je devais porter, il m'a juste dit: «Vous pouvez venir comme ça, avec le foulard normal.» La seule interdiction, c'était de faire du prosélytisme. Ça a été une grande joie pour moi, parce que j'ai eu l'impression qu'on m'acceptait enfin comme j'étais.

Malgré tout, la rentrée n'a pas été très facile. Déjà, il y avait une demi-heure de trajet le matin et une demi-heure le soir. Et puis ce lycée était à la campagne, donc j'ai découvert une mentalité différente. Je ne connaissais absolument personne. Le premier jour, tout le monde me regardait comme une extraterrestre! Je me suis rendue compte que le proviseur avait fait une intervention dans ma classe de terminale L pour annoncer ma venue, en disant qu'ils allaient accueillir une élève voilée qui avait une forte personnalité, et qu'ils devaient ne pas se laisser influencer. Comme si j'étais une manipulatrice!

Dès le deuxième jour, j'ai eu un accrochage avec la professeure de français, qui m'a reproché de «trop m'exprimer», en insistant lourdement sur le fait que je devais laisser les autres élèves «avoir leur propre idée». Avec cette professeure, j'ai eu un gros accrochage tout au long de l'année, parce que je trouve

qu'elle n'a pas fait beaucoup d'efforts pour m'accueillir, moi. J'arrivais avec trois mois de retard, et elle n'a pas du tout cherché à m'aider à rattraper ce retard. Elle m'a juste dit: «Tu te débrouilles. Tu as fait un choix et c'est à toi de l'assumer!» J'ai essayé de «me débrouiller», mais j'ai eu du mal à récupérer les cours des autres élèves, parce qu'ils n'avaient pas forcément envie de me les donner.

J'ai eu du mal à m'intégrer au reste de la classe, car j'ai découvert qu'ils avaient beaucoup de préjugés à l'égard de l'islam. Comme ils vivaient à la campagne, ils ne côtovaient pas du tout d'Arabes ou de musulmans. La seule image qu'ils en avaient était celle de la télévision, qui colporte justement des images très négatives. Donc ils m'ont posé des questions assez bizarres. Et le pire, c'est que j'avais du mal à répondre, car le proviseur m'avait demandé de ne pas faire de prosélytisme. Par exemple, ils me demandaient pourquoi je faisais le ramadan, et quand ie leur ai donné les raisons, ils m'ont répondu: «Mais c'est débile!» Moi, je ne me serais jamais permis, par exemple si une fille était habillée en décolleté plongeant, de lui dire que sa tenue était «débile» ou «vulgaire». Je ne me le permets pas, mais eux se permettaient d'être racistes.

Il y avait aussi une fille qui disait que la religion, «c'est quelque chose de privé et de personnel, qu'on ne doit pas exprimer au lycée». On voyait bien que tout ce qu'elle racontait sortait de la bouche de ses parents. C'est un peu elle qui a monté la classe contre moi, avec la prof de français. Au début, j'ai eu beaucoup de mal à surmonter cette hostilité. On me tenait des propos à la Le Pen, par exemple: «Si on n'est pas content, on doit rentrer chez soi», ou bien «quand on va dans vos pays, on respecte vos lois, alors respectez les nôtres». Des phrases qui montraient bien qu'ils ne me considéraient pas comme une Française,

que pour eux la France n'était pas «mon pays». Ils prenaient l'exemple de pays étrangers comme l'Iran, ou de pays totalitaires ou dictatoriaux, comme l'Arabie Saoudite: «Si nous, on va en Iran ou en Arabie Saoudite, on est obligé de porter un voile. Alors toi, quand tu vis en France, tu dois l'enlever pour venir à l'école.» Mais ils oubliaient de dire qu'il y a d'autres pays où tout le monde est libre soit de mettre un voile soit de ne pas le mettre.

Heureusement, j'ai eu le soutien de ma professeure d'éducation civique, qui était assez ouverte. Lors d'un débat, une élève avait dit: «Si les musulmans ne sont pas contents, ils n'ont qu'à rentrer chez eux», et cette prof a répondu: «Mais qu'est-ce que tu fais des Français convertis à l'islam? » Rien que cette phrase, ça m'a fait beaucoup de bien, parce que ça montrait qu'elle était de mon point de vue. Peut-être pas de mon point de vue, mais en tout cas respectueuse de la diversité. Et ça a un peu calmé les élèves parce qu'ils ne savaient plus quoi répondre.

Ce qui m'a surtout choquée à cette période, c'est que tout le monde se permettait de m'agresser verbalement, alors que si moi, avec d'autres amies voilées, j'avais parlé à une seule élève sur le même ton, j'aurais été renvoyée tout de suite pour « prosélytisme ». Mon année de première a donc été une année particulièrement difficile parce que je me suis sentie très seule.

Après le conseil de classe du deuxième trimestre, la prof de français, qui était notre professeure principale, nous avait pris à part pour nous parler de nos moyennes, et elle m'a reproché de « dépasser mon rôle d'élève » en classe, parce que j'exprimais trop mon point de vue. Mon point de vue était trop différent, et comme je n'étais pas « dans le rang », il fallait que je « ferme ma gueule »! J'étais trop contestataire. Ce qui est marrant, c'est qu'en début d'année, elle

nous avait récité un proverbe dont je ne me souviens plus exactement, mais qui disait que l'uniformité c'était l'ennui et que la beauté c'était la diversité. Et là, elle venait me dire que j'étais ennuyeuse parce que j'étais trop différente, et que ce serait plus beau si j'étais plus dans l'uniformité! Tout le contraire de ce qu'elle nous enseignait! Alors à partir de ce moment-là, je me suis résignée, j'ai fermé ma gueule, et les tensions ont un peu diminué.

Pendant ces moments difficiles, mes parents ont essayé de me soutenir, mais ils étaient trop occupés par leur travail pour vraiment me soutenir. Mon frère était pris par l'université, et ma petite sœur est trop jeune. Chacun était dans son monde, donc je me suis sentie très, très seule. Et comme mon lycée était à la campagne, je n'avais plus le temps de voir mes anciens amis. Je n'avais plus grand monde à qui raconter mes problèmes. Heureusement que je suis assez forte pour gérer les tensions toute seule.

En terminale, ça s'est arrangé. À force de parler, d'expliquer, d'essayer de faire comprendre mes choix, même si normalement je ne devrais pas avoir à me justifier, les tensions ont diminué, et j'ai construit des belles amitiés. Même s'il restait dans la classe des personnes qui médisaient dans mon dos, ils n'osaient plus comme avant le dire ouvertement. C'étaient surtout des garçons, parce qu'entre les filles, l'ambiance s'est améliorée. Nous nous sommes toutes soutenues pour les révisions, et je crois que sans ce soutien moral, je n'aurais jamais réussi mon bac. Même avec la prof de français, ça s'est arrangé. Elle a vu que j'étais intégrée à la classe, et du coup, elle aussi, elle m'a «intégrée ». Et je crois que ce qui a beaucoup aidé, c'est la réflexion que nous a apportée la philosophie.

Au début de mon année de première, quand je prenais le car, les passagers me fixaient du regard. Dans le métro, à Rennes, ces regards ont toujours existé,

mais avec la loi, ça a empiré. Tout le monde me regarde et me dévisage comme si j'étais un animal de laboratoire. Les gens sont indiscrets, ils me fixent des yeux, avec un regard très pénétrant. Ou ils me font des réflexions déplacées. Un jour, dans le métro, une femme m'a dit que j'étais très belle, mais que sans mon voile, je serais encore plus belle, et que ce voile me gâchait la vie. Elle n'était pas agressive, ça partait sans doute d'une bonne intention, mais j'ai trouvé ça très déplacé. Elle n'a pas à me parler comme ça: elle ne me connaît pas, elle ne sait rien de ma vie. D'autres me parlent ou me regardent avec énervement, comme si je les dérangeais, alors que je vis simplement ma vie. C'est comme si j'étais une espèce à part.

Je débute maintenant des études d'archéologie à l'université de Rennes. Quant à la suite, je n'envisage pas de rester en France si ca reste aussi fermé. Parce que le problème, c'est que nous faisons des études, mais avec un foulard on ne nous embauche pas. Même le simple fait de voir notre nom ou notre prénom, c'est bon! Ils jettent notre lettre de candidature à la poubelle! Donc j'aimerais bien partir dans un autre pays européen. Dans une grande ville, parce que les grandes villes, c'est toujours plus ouvert. J'aimerais bien aller à Londres, parce que c'est une ville beaucoup plus ouverte. J'ai vu des femmes qui portent le foulard travailler à Mc Do, travailler dans un magasin de chaussures, de vêtements. C'est rien du tout, comme travail, mais c'est important, parce qu'en France, nous n'avons pas d'autre avenir que de faire des ménages.

Si je devais faire passer un message à la société française, je redirais une chose que j'ai déjà dite: on demande toujours aux filles voilées ou aux religieux de ne pas faire de prosélytisme, mais on devrait aussi l'exiger des autres. Parce que certains se permettent

## Quand l'école publique choisit son public

de faire des réflexions, de porter des jugements, ou d'imposer leur avis. Je voudrais aussi demander aux gens d'arrêter de juger sur les apparences et de croire à tout ce que disent les médias. Ce n'est pas mon père, mon frère, ni mon oncle, qui me force à porter le voile. Je suis une Française comme les autres: je vote, j'ai passé le brevet et le bac comme tout le monde, je vais en fac... Même ma tenue vestimentaire n'a rien d'extravagant. La seule différence, c'est que je ne montre pas mes cheveux, pour des raisons qui me regardent. C'est mon choix, après tout, si je ne veux pas montrer mon corps!

Propos recueillis par Zahra Ali à Rennes, le 12 juillet 2006.

# **J'ai perdu toute confiance dans le corps enseignant** Hanane, 27 ans (Saint-Denis)

«Kiosquière? C'est comme ça qu'on dit?» C'est de l'intérieur de son kiosque, en même temps qu'elle range et vend ses journaux, que Hanane nous raconte son parcours incroyable qui débute à Lille à l'aube des années 1990. Nous sommes aux tout débuts de «l'affaire du voile», à l'époque où, en s'appuyant sur une circulaire ministérielle, certains lycées ont tenté d'exclure leurs élèves voilées. Conseils de discipline, exclusions, recours, réintégrations, dilettantisme, «renaissance scolaire»... Née à Villeneuve d'Ascq, dans le Nord-Pas-de-Calais, d'un père ouvrier et d'une mère au foyer, tous deux marocains, elle y a grandi avec ses cinq frères et sœurs jusqu'à l'âge de 23 ans, avant de se marier et de s'installer en région parisienne. Elle travaille aujourd'hui comme kiosquière à Paris, avec son voile, mais aussi comme surveillante dans un lycée de Saint-Denis... sans son voile. Mais

l'histoire qui commence maintenant nous renvoie plus de douze ans en arrière. Hanane a alors 15 ans, la loi antivoile n'existe pas encore, et pourtant...

Je ne veux pas jouer l'ancienne combattante, mais ie fais partie de la première vague d'exclues! J'ai d'abord porté un foulard noué en arrière, en primaire, et au collège il a glissé devant! Ca n'a posé aucun problème jusqu'à la troisième, en 1994, quand il y a eu la circulaire Bayrou<sup>19</sup>. J'avais redoublé deux classes, donc j'avais quinze ans et demi. Nous étions une dizaine d'élèves concernées. À l'époque j'étais malade, donc les neuf autres filles ont été convaincues de l'enlever, et quand j'ai fait ma rentrée avec un mois de retard, il ne restait plus que moi. On m'a isolée en permanence pendant un mois. Dès le départ, les autres élèves ont protesté, il y a même eu une mini-émeute quand le prof m'a demandé de sortir de classe. Les élèves n'étaient pas d'accord, ils avaient même appelé les journalistes! Il v a eu des représailles immédiates: les deux déléguées se sont fait virer une ou deux journées.

Pendant un mois, j'ai vu défiler toute l'administration. On m'a proposé un *deal*: j'enlève mon voile, et en échange, je peux passer de la troisième 6, la plus mauvaise, à la troisième 1, la meilleure, ou bien à celle de mon choix. À l'époque, il y avait des vraies classes de niveau, et j'étais dans la plus mauvaise! J'ai dit au proviseur que c'était du chantage, et il m'a répondu: «Non, c'est une proposition.» Je découvrais la langue de bois!

Les profs, de leur côté, mettaient la pression sur le proviseur, en disant que si on me laissait porter quelque chose, les autres filles allaient revenir à la charge. Mon père et ma mère me poussaient à «rester calme» et «négocier», jusqu'à ce que le proviseur dise à mon père qu'il était «un père indigne»:

«Si vous étiez un bon père, vous la forceriez à l'enlever. Parce que là, vous allez lui gâcher sa scolarité. » Mon père me disait : «Fais comme tu le sens, benti [ma fille]. Dans tous les cas je te soutiens. » Franchement, je trouve qu'un père comme ça, c'est très bien. Mais bon, c'était mon point de vue, pas celui du proviseur! (rires) Après ça, j'ai suivi un cursus très simple: un mois d'isolement, conseil de discipline et exclusion! Avec des profs qui ne m'avaient jamais eue et qui ne me connaissaient même pas. Une prof de latin est venue me voir à la fin du conseil de discipline en me disant: «Si tu as des problèmes, je peux te donner des cours particuliers. » J'ai répondu: «On se connaît d'où?» (rires) J'étais déjà une rebelle! J'avais déjà été virée plusieurs fois pour insolence. Et je n'étais pas très studieuse...

Le pire, c'est que, comme à l'époque il n'y avait pas de loi interdisant le voile, ils ont inventé des prétextes complètement bidon: hygiène et sécurité en sport, en SVT (sciences de la vie et de la Terre)... Mon voile était censé être dangereux: je pouvais m'étrangler en sport, ou me brûler en chimie. Quand j'ai vu les profs de ces matières cautionner ces prétextes «à deux balles», j'ai perdu toute confiance dans le corps enseignant. Parce qu'en plus, j'avais beau être une élève pas facile, il v avait une matière que je «kiffais» depuis toujours, c'était justement la SVT: j'étais toujours au premier rang, alors que dans les autres matières, je restais tout au fond. Et malgré cela, la prof de SVT a prétendu que j'étais une élève «timide et effacée», qui restait au fond de la classe. Il suffit de me connaître un peu pour rigoler quand on dit que j'ai pu être timide! Et puis c'était totalement contradictoire, parce qu'un autre prof, le prof d'histoire, que je n'avais jamais vu, prétendait au contraire que j'avais «un comportement ostentatoire et prosélyte»! Comment peut-on être à la fois timide et prosélyte?

Soit j'étais schizo, soit l'un des deux mentait, soit les deux mentaient. En fait, les deux mentaient! *(rires)* En tout, il y a eu sept rapports contre moi, uniquement des prétextes bidons.

Je me suis retrouvée exclue, toute seule chez moi. Au début, j'ai kiffé, car je n'aimais pas l'école. Et puis ma mère m'a mis un coup de pression en me disant: «Tu as peut-être gagné ce que tu voulais, mais tu ne peux pas rester à la maison!» Ma mère comme mon père me poussait à fond vers les études. Elle était le genre de parent d'élève qui vient à tous les conseils de classe, qui veut voir tous les profs, même le prof d'arts plastiques ou de musique. Elle devait être la seule à aller voir le prof de musique! (rires) Et elle répétait tout, mot pour mot, à mon père!

Mais là, nous étions perdus. Tout ce qu'on m'avait donné, c'était un dossier du CNED. Le collège avait promis à mon père qu'ils prendraient en charge les frais de scolarité. C'est beau, non? Ils voulaient sans doute qu'on les remercie! Mais mon père n'a pas dit merci, bien au contraire! Le lendemain de l'exclusion, il m'a accompagnée chez le proviseur pour récupérer mon dossier. Il est entré dans le bureau et a dit simplement: «Je veux le dossier.» Il était vraiment énervé. Lui qui avait toujours été conciliant, lui qui avait passé son temps à me calmer et à me dire «Faut négocier», finalement il s'était «fait carotte»! Le proviseur a voulu le calmer: «Je suis désolé, je ne voulais pas qu'on en arrive là. » Et là, mon père a répondu, bien sèchement: «C'est bon, ne parle pas, ramène-moi le dossier!» Et quand il s'est trouvé tout seul en face de lui, devant moi, il lui a dit: «Alors, vous nous voyez comme des terroristes? Ma fille est terroriste? Je suis terroriste? Eh bien, tu sais ce qu'il va faire, le terroriste? Il va t'égorger. » Le proviseur est devenu tout rouge! Moi, je n'en revenais pas, je regardais partout autour de moi, paniquée, et heureusement, il n'y avait pas de témoins! Le proviseur a repris, tout gentil: «Mais non, monsieur, il ne faut pas vous emporter!» Et mon père, tout calme, a répondu: «Je suis tranquille. Je n'ai rien dit.» Et il se tourne vers moi: «Est-ce que j'ai dit quelque chose, benti (ma fille)?» J'ai fait «non» de la tête! (rires) Et j'ai kiffé! Ce jour-là, j'étais vraiment fière de mon père!

En fait, j'aurais aimé qu'il le menace comme ça dès le début! Mais il avait ce côté conciliant de nos parents, et il est passé par toutes les étapes. On ne peut pas dire «On n'a rien tenté», parce qu'en vérité, on a tout tenté! Mes parents étaient même prêts à accepter que je mette une cagoule. Mais là, c'est moi qui ai refusé: ils sont malades! Il y a quand même un minimum d'esthétique à respecter! Une cagoule, pour moi, c'était pire que de me faire exclure. J'ai dit à mes parents: «Franchement, je suis prête à faire des efforts. Pour vous, pas pour moi. Mais pas la cagoule!» (rires) Je préférais même mourir! J'étais effondrée.

Après mon exclusion, mon père a fait appel auprès du rectorat. Je me souviens que le recteur m'a alors dit: «Ce n'est pas de mon ressort. Si je te laisse intégrer les cours, j'ai les journalistes sur le dos, et après, toutes les filles que j'ai réussi à convaincre vont prendre ton histoire comme exemple pour remettre leur voile en classe...» Il m'a demandé de réfléchir à nouveau, et il m'a même laissé son numéro personnel! Mais je n'ai pas changé d'avis. Mon père a donc fait appel au tribunal administratif. Nous avons rencontré un magistrat qui nous a aidés bénévolement, et nous avons finalement gagné, puisqu'il n'y avait aucune base légale pour m'exclure. Mais la procédure a traîné en longueur, et je n'ai été réintégrée qu'en mai, au moment de passer le brevet des collèges.

Je l'avais préparé toute seule, puisque entre-temps,

j'avais suivi les cours par correspondance du CNED. Et ça, c'est ce qui m'est arrivé de mieux, parce que ça m'a permis de rencontrer ce que j'appelle la «solidarité musulmane». J'entends par là: des profs qui enseignaient dans l'école publique, mais qui donnaient en plus des cours bénévolement; et puis des femmes qui avaient une agrégation mais qui ne pouvaient pas enseigner, justement à cause de leur voile. Ces femmes ont été des exemples pour moi, parce qu'elles étaient jeunes, femmes musulmanes, cultivées, ouvertes... Même dans leurs relations avec leurs maris, elles avaient des marques d'affection «osées», que je n'avais jamais vues auparavant! Du coup, moi qui n'étais pas studieuse, je le suis devenue, et j'ai finalement eu 38 points sur 40 en maths au brevet!

Quand j'ai fait ma rentrée au lycée l'année suivante, le proviseur m'a tout de suite dit: «Je connais votre histoire, je vous ai à l'œil!» Voilà comment j'ai été accueillie au lycée! Comme j'avais acquis un meilleur niveau, je me suis retrouvée en section scientifique, et je me suis à nouveau reposée sur mes acquis, si bien que j'ai encore redoublé deux classes! (rires) Et en première ou en terminale, je ne sais plus, un professeur a relancé l'affaire du voile. Nous étions une quinzaine à le porter, dont toutes les copines du quartier qu'on avait forcées à enlever leur voile au collège et qui s'étaient empressées de le remettre au lycée! Il y a donc eu un professeur d'histoire qui a relancé l'affaire, en accusant certains de nos pères d'être des islamistes. Il les traitait de «barbus», alors que lui-même avait une barbe énorme, qui faisait même jalouser mon père! (rires) À lui tout seul, il a réussi à entraîner tous les autres profs dans une épreuve de force.

On a même eu droit à la visite de la médiatrice du gouvernement, Hanifa Cherifi. Elle nous a convoquées ensemble, les quinze filles voilées du lycée, et elle a commencé à nous raconter sa vie. En gros: «Je suis musulmane, j'ai un bon taf, j'ai fait ma place, je fais le ramadan mais je ne le dis pas, je ne bois pas d'alcool mais je ne le dis pas, parfois je commande même un truc, et discrètement, je ne le bois pas.» Un discours de dingue, qui m'a fait rigoler! Après quoi elle a conclu: «Le ministère qui m'envoie attend une réponse et une seule. Unanime. Et la réponse que je veux, c'est: oui, on l'enlèvera, » Elle a commencé un tour de table, et là, heureusement, j'étais la dernière. Je dis heureusement parce que lors de la première crise, au collège, le proviseur m'avait accusée d'être la meneuse qui entraînait les autres. Donc là, j'étais contente de laisser parler les autres en premier. Une par une, les filles disent toutes qu'elles acceptent d'enlever le voile, jusqu'au tour d'une fille qui s'appelait Siham et qui venait d'un autre collège que moi. Je ne la connaissais pas bien mais je savais que c'était un peu une rebelle, comme moi. Elle aussi s'était déjà fait virer de son collège! Elle a regardé la médiatrice et lui a dit: «C'est bon, on s'en fout de votre discours! On n'est pas obligées d'avoir toutes la même réponse. Je respecte la réponse des copines, mais moi je garde mon voile!» Puis, à mon tour, j'ai dit: «Je vais vous le dire d'une façon un peu plus gentille: je le garde aussi.»

La médiatrice s'est énervée: «Non non non! C'est votre avenir qui est en jeu!» J'ai répondu: «Bien sûr, mais ce n'est pas moi qui ai créé cette situation!» Alors elle nous a dit: «Bon, je vous laisse une semaine, et quand je reviens, je veux une seule réponse: on l'enlève.»

Là-dessus, je tombe malade, et pendant mon hospitalisation, mon père vient m'apprendre que la médiatrice est revenue et que les filles ont toutes changé d'avis: elles refusent toutes de l'enlever! (rires) J'étais trop contente! Je retourne en cours, le

proviseur me convoque immédiatement, et là, furieux, il me dit : « Tu as encore fait des tiennes ?

- Pardon?
- Tu sais bien! C'est toi, le mouton noir.
- Pardon, c'est quoi un mouton noir?
- Arrête de te foutre de moi!»

Je ne savais vraiment pas ce que ça voulait dire! Il finit par me dire que je suis la meneuse et que j'ai «engrainé» toutes les autres.

- «Mais monsieur, je ne les connais même pas!
- Je t'ai à l'œil! Je te préviens qu'au moindre écart, si tu arrives en retard, ou si je te revois grimper pardessus la grille, je te vire!
  - C'est bon, j'ai rien fait!
  - Tais-toi et retourne en cours!»

J'ai repris les cours, et tout s'est normalisé: je suis même devenue assez complice avec des profs qui au départ m'avaient «fait la misère» à cause de mon voile.

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 25 novembre 2006. Suite du récit de Hanane, p. 223 : «Galères, petits boulots et "plans voilées"».

# II. Des «mamans» indésirables

Le livre aurait pu s'arrêter là si la loi avait vraiment été ce qu'elle était censée être: une loi sur la laïcité de l'école, visant toutes les expressions religieuses, et ne s'appliquant qu'aux élèves. Nous savions dès le début que ce n'était pas le cas, et que la loi ne visait en réalité que le voile - et pas seulement à l'école – mais nous ne mesurions pas à quel point. Nous avons commencé à le mesurer à la rentrée de septembre 2004, quand la loi est entrée en application, et que des applications abusives ont commencé à se multiplier, notamment contre les mères d'élèves. Plusieurs mères portant le foulard se sont vues refusées comme accompagnatrices de sorties scolaires, coorganisatrices de fêtes de fin d'année, ou encore comme déléguées représentant les parents d'élèves dans les conseils d'école. Tout cela alors que les années précédentes, ces formes de participation ne posaient pas problème, ni aux directeurs d'école ni aux institutrices, ni aux enfants, ni aux autres parents. De tels débordements ont eu lieu notamment à Montreuil, Vitry, Vincennes, Aulnay, Villemomble, Dourdan, Romans, ou encore à Echirolles dans l'Isère<sup>20</sup>. À Nanterre, les mêmes problèmes ont provoqué une mobilisation qui a eu gain de cause. Mais dans plusieurs cas, la victoire «sur le papier» n'a pas été suivie d'effets dans la pratique. Cette situation a abouti à une saisie de la Halde (Haute Auto-

rité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), qui a rendu en juin 2007 un avis favorable au droit des mères voilées<sup>21</sup>.

# Ta mère n'a pas le droit de nous accompagner Malika, 39 ans (Montreuil-sous-Bois)

Malika Latrèche, coauteure de ce livre, est née à Argenteuil dans le Val-d'Oise. Elle a longtemps été animatrice et assistante de communication pour financer ses études, et a été comédienne par passion dans une troupe de théâtre à Enghien-les-Bains. Après l'obtention de son diplôme en information et communication à la Sorbonne, elle a commencé une thèse en philosophie du langage et sciences de l'information sur le thème «Consensus, consentement, compromis. Pour une typologie des accords». Elle choisit, à 26 ans, de porter le foulard. Elle se fait alors exclure du CAPES de philosophie, qu'elle préparait aussi, par un professeur jusqu'alors très proche qui se révèle violent et méprisant à la vue de son foulard. Très affectée, elle n'aura pas le courage de se présenter à son directeur de recherche, craignant de ne pas supporter une deuxième exclusion. Elle travaille ensuite comme chargée de communication, puis comme conseillère en communication. Mère de deux enfants, elle se prépare aujourd'hui à la création de sa propre société de conseil en communication. Elle s'investit par ailleurs depuis de nombreuses années dans la vie associative de son quartier, anime à la Courneuve un atelier d'adolescents sur l'estime de soi et la confiance en soi, et copréside, à Paris, le Collectif féministe pour l'égalité.

À la rentrée de septembre 2004, nous avons reçu le nouveau règlement intérieur de l'école, qui était un «copié-collé» de deux passages du règlement-type départemental. Sous le paragraphe «accompagnateurs», on découvrait avec surprise que les accompagnateurs de sorties scolaires étaient désormais assimilés à des agents du service public, soumis à ce titre à l'obligation de neutralité.

Lorsque la première sortie scolaire a eu lieu, je me suis proposée, et le directeur, avec qui je collaborais étroitement depuis plusieurs années, m'a répondu à mon grand étonnement qu'il y avait assez de participants. En revanche, mon mari, qui s'était proposé pour la sortie suivante, a été accepté. À la troisième sortie, le directeur a de nouveau refusé ma participation, en m'expliquant longuement que ce n'était pas lié à mon foulard, mais que désormais l'inspection académique lui donnait le pouvoir de choisir les accompagnateurs, et qu'il n'était pas tenu de me donner les raisons de son refus! Je l'ai senti crispé, mal à l'aise, je ne le reconnaissais plus: lui qui était si proche des enfants et qui tenait tant à ouvrir l'école aux familles, sans distinction aucune. Au cours des six années précédentes, en maternelle et en élémentaire, j'étais devenue une accompagnatrice reconnue et appréciée par les directeurs, les instituteurs et les familles, qu'on sollicitait très régulièrement, y compris pour accompagner d'autres classes que celle de mes enfants – et le directeur le reconnaissait. Par la suite, lorsque les mamans portant un foulard étaient les seules de la classe à se proposer, il faisait appel aux grands frères, aux grandes sœurs, aux tantes ou à des parents d'élèves des autres classes.

À la fin de l'année scolaire, il y a eu une grande sortie sportive sur une journée. Je ne m'étais pas inscrite parmi les accompagnateurs officiels, mais comme l'institutrice avait invité tous les parents pour célébrer son départ, j'ai participé à cette sortie – sans me cacher du directeur. Nous avons «fêté» ma pré-

sence entre parents et instits, et même plaisanté sur mon «interdiction de sortie». Mais cette discrimination m'a tout de même affectée. Je me suis sentie humiliée, je n'en dormais pas la nuit, car je revivais des discriminations que mes parents avaient subies. Sans compter que les autres mamans voilées m'interpellaient régulièrement, en me demandant si elles pourraient accompagner les prochaines sorties. Je devinais leur déception, leur incompréhension et leur désarroi face à leurs gamins qui leur demandaient de venir!

Avec les parents d'élèves élus, nous avons organisé un débat ouvert à toutes les familles pour les informer sur ces discriminations. Les parents d'élèves dela FCPE<sup>22</sup> locale sont intervenus et ont obtenu une rectification du règlement intérieur par l'inspection de l'Éducation nationale : le nouveau passage sur le devoir de neutralité des « accompagnateurs » a été supprimé. Le ministre de l'Éducation nationale a également souligné à plusieurs reprises que la loi de 2004 ne s'appliquait pas aux parents d'élèves. Malheureusement, dans la pratique, les discriminations ont continué.

Au cours de ces épreuves, la majorité des parents d'élèves et des instituteurs a été solidaire et m'a exprimé son soutien régulièrement. Tous connaissaient mon investissement dans la vie de l'école. Il y a même eu une mère qui n'était pas musulmane et qui, par solidarité, s'est mis un fichu sur la tête, à la manière africaine, lors d'une sortie scolaire. Après cette sortie, elle n'a d'ailleurs plus jamais été retenue comme accompagnatrice. Même chose pour la présidente du conseil local des parents d'élèves, qui avait écrit au directeur de l'école: «Si ma présence remplace celle des mères portant le foulard, je refuse d'être accompagnatrice.» Elle non plus n'a jamais pu accompagner les sorties de sa fille.

En revanche, mon mari a toujours continué d'être sélectionné comme accompagnateur. Du coup, on s'est retrouvé dans une situation absurde, à l'opposé des prétentions féministes des « antivoile » : les hommes participent à la vie scolaire, s'instruisent et se cultivent – en accompagnant des sorties dans des musées ou au théâtre – tandis que les femmes portant le foulard sont renvoyées à leurs fourneaux! C'est d'autant plus injuste que pour certaines d'entre elles, ces sorties sont les seules occasions d'avoir accès à la culture.

Le plus dur, c'est que le bras de fer se répercute sur les gamins. Certains ont été pris à partie, y compris à l'intérieur de leur classe, parce que leur mère voilée demandait à participer à des sorties. Une gamine s'est même mise à pleurer en classe parce qu'elle ne voulait pas qu'on parle de sa mère devant les autres élèves. Et pour nous, cela crée un dilemme encore plus complexe que celui des lycéennes: les adolescentes qui veulent garder leur voile se battent pour elles-mêmes, alors que, dans notre cas, en nous battant, c'est nos gamins que nous exposons aux représailles; et d'un autre côté, si nous ne réagissons pas, nous les laissons aux mains d'une institution qui exclut leur mère! C'est très violent: quel regard les autres enfants vont-ils porter sur cet enfant dont la maman n'a pas «le droit» d'accompagner? Quel regard l'enfant va-t-il porter sur cette école qui choisit entre les «bonnes» et les «mauvaises» mamans? Quel regard va-t-il porter sur sa mère? Mon fils a beaucoup souffert de me voir exclue. Je le lui ai caché pendant plusieurs mois pour éviter qu'il se sente en porte-à-faux avec l'école, mais il a fini par l'apprendre. Il a eu la chance d'en discuter avec les camarades de sa classe, qui se sont montrés solidaires. Ils ne comprenaient pas qu'on fasse des différences entre les parents.

Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 28 octobre 2006. Suite du témoignage de Malika, «Un emploi, avec ce que vous avez sur la tête?» p. 271.

#### Interdite de kermesse

Nathalie, 33 ans (Montreuil-sous-Bois)

Née en 1974 à Saint-Quentin en Picardie, fille unique d'un père ingénieur et d'une mère au foyer, Nathalie a passé son bac puis fait une hypokhâgne et a finalement passé un Deug de lettres modernes, spécialité économie. Elle s'est convertie à l'islam à vingt ans, et a décidé de porter le foulard deux ans plus tard, «par amour de Dieu». Depuis, Nathalie s'est mariée, elle a eu deux enfants, et elle milite depuis trois ans comme parent d'élèves au sein de la FCPE.

Quand j'ai commencé à porter le voile, mes parents ont eu du mal à s'y faire, mais ils ont fait preuve de patience, et ils ont fini par comprendre mon choix. Ils ont surtout vu que je n'avais pas changé de personnalité. J'ai en revanche senti beaucoup d'intolérance durant mes études et durant la recherche d'un emploi: par exemple, à l'ANPE, on a cru que je ne parlais pas français! On nous prend en général soit pour des illettrées, soit pour des extrémistes. Il m'est arrivé aussi d'entendre des remarques comme : «Retourne dans ton pays!» ou: «Vous ne trouverez jamais de travail!»

Je suis mère d'un petit garçon de 4 ans, qui a fait sa rentrée en petite section en septembre 2004. Désireuse de participer à la vie scolaire de mon fils, je me suis inscrite sur la liste des parents souhaitant être élus représentants. Sans me rencontrer, on a fait figurer mon nom, Nathalie Bouguesmia, sur la liste. Lors de la réunion pour la mise sous pli des listes pour les élections, quelle ne fut pas la surprise des autres parents d'élèves en me voyant arriver avec mon foulard: accueil plutôt froid! Lors du premier conseil d'école, la directrice évoque le cas de l'accompagnement des sorties par les mamans voilées: tout le monde soutient l'interdiction, et quand j'interviens en soulignant mon incompréhension, et mon émoi de ne pas pouvoir accompagner la classe de mon fils en sortie, on me répond parmi les parents d'élèves que ca les gêne qu'une maman voilée accompagne leurs enfants! Les institutrices reconnaissent qu'avant, cela ne posait aucun problème, mais le discours est pourtant le même. L'une d'entre elles me dit qu'elle n'a jamais accompagné son fils en sortie et qu'elle n'en est pas morte! La différence, c'est qu'elle avait le choix, alors qu'on me le retire. Enfin, le représentant de la mairie me fait comprendre que ma présence à ce conseil d'école, c'est déjà pas mal, et que lui, quand il doit célébrer le mariage d'une femme voilée, il se trouve «obligé» de lui demander d'ôter son foulard! Le nouveau règlement intérieur de l'école, excluant de fait les mamans portant un foulard, est ainsi adopté, avec 11 voix pour et une seule voix contre: la mienne. Étant novice à la date du vote, ce n'est qu'a posteriori que je découvre les vices de forme qu'il y a eu dans l'élaboration du règlement intérieur, qui n'a d'ailleurs jamais été remis aux parents!

L'année scolaire se poursuit dans un climat froid et tendu, mais je fais des efforts et prends sur moi pour le bien-être de mon fils. Durant toute l'année, je suis une des seules mamans à avoir assisté à toutes les réunions. La fin de l'année approchant, la directrice organise une réunion pour préparer une kermesse de fin d'année. On se répartit entre parents d'élèves

les stands à tenir et ce jour-là, tout se passe bien. On me demande même d'aller à la boulangerie où je suis cliente pour leur demander des bonbons pour les enfants. À la rentrée des vacances de printemps, la directrice me dit entre deux portes qu'elle veut me voir, et me fixe un rendez-vous pour le lundi suivant. Inquiète, je la rappelle par téléphone, mais elle refuse de me dire de quoi il s'agit. Je passe le week-end angoissée, à me poser des questions sans réponses. Le lundi, je vais au rendez-vous, et la directrice me demande sur un ton très sec: « Que comptez vous faire pour la kermesse? » Comme je reste sans comprendre, elle ajoute: «Avec votre foulard? Comptezvous l'enlever?» Mon cœur se serre. Eh oui, c'était bien de cela qu'il s'agissait! Je suis abasourdie. Je lui réponds que je ne comprends pas du tout cette question, et qu'il est hors de question que j'enlève mon foulard. Elle me répond d'un ton méprisant qu'elle ne m'acceptera pas avec mon foulard pour tenir le stand, et qu'il faut que j'y réfléchisse.

Je sors de l'école complètement anéantie. À cause d'un foulard, on m'interdit de participer à la kermesse de l'école de mon fils! On me chasse comme une malpropre, alors que je suis une des rares mamans investies au sein de l'école, qui assiste à toutes les réunions, qui fait montre de présence et de disponibilité envers tous les parents, sans distinction aucune... J'appelle mon mari en pleurs, il me demande de me calmer. Facile à dire, mais comment rester calme quand vous laissez votre enfant en classe avec des gens qui vous traitent comme une pestiférée! Le lendemain, une fois le premier choc passé, je demande à la directrice d'avoir le règlement intérieur, et de pouvoir être accompagnée lors de notre prochain rendez-vous, prévu pour le vendredi suivant. Elle refuse, puis, devant mon insistance, elle finit par me photocopier le règlement. Je contacte

alors une amie qui me conseille de parler aux journalistes et d'aller jusqu'à l'inspection académique. Dans le même temps, j'avertis les autres parents d'élèves. Deux d'entre eux me font comprendre que là, c'est trop, et qu'ils vont me défendre, mais les autres parents sont plutôt du côté de la directrice.

La pression médiatique semble fonctionner : le jour du rendez-vous, juste avant de rentrer dans le bureau de la directrice, j'entends qu'elle est en ligne avec un journaliste, et lorsqu'elle me reçoit, je comprends qu'elle a reculé. Sans même me laisser dire quoi que ce soit, elle se met à m'expliquer qu'elle n'a fait que suivre les consignes de sa hiérarchie et qu'elle avait peur que d'autres parents ne comprennent pas ma présence, mais qu'elle a finalement contacté sa supérieure, et qu'il n'y a en fait aucun problème pour ma présence à cette kermesse. Elle s'excuse même de la facon dont elle m'a parlé et me rédige un papier certifiant que je peux participer à la kermesse. En revanche, pour ce qui concerne les sorties, elle me dit qu'elle ne sait pas encore. J'ai donc eu une entrevue avec l'inspectrice d'académie au sujet des sorties scolaires, accompagnée d'une autre maman et d'un représentant de la FCPE. L'inspectrice entend notre souffrance et notre tristesse, mais pour les sorties, ses arguments me laissent très perplexe: selon elle, pour accompagner les sorties, le principe de laïcité doit s'appliquer car les parents ont «un rôle pédagogique»! Je lui demande donc de veiller dorénavant à ce que les capacités pédagogiques de tous les parents encadrant les sorties scolaires soient effectivement évaluées.

Je voudrais qu'on comprenne ce que cela peut faire à une maman de se faire rejeter ainsi de l'école de son fils. Mon cœur se serre tous les matins quand je dépose et laisse mon fils dans cette école. Après un tel traitement, on perd toute confiance en ce per-

sonnel éducatif. Quelle éducation? Éducation à la tolérance, au respect de la dignité, à l'égalité et à la fraternité? Après ces expériences, j'aborde désormais la rentrée scolaire avec d'énormes appréhensions. Où réside l'égalité? Au mois de septembre, les autres parents n'ont en tête, et c'est déjà pas mal, que la préparation de la rentrée de leurs enfants. Alors que moi, je dois en plus me soucier de l'accueil qui me sera réservé... Je vois désormais la société française comme une société qui se dit tolérante mais qui bafoue les droits d'une partie des femmes de ce pays. Et mon avenir dans cette société n'est malheureusement pas celui que j'espérais: je rêvais d'être institutrice, je ne peux pas l'être avec mon foulard. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que cette intolérance se banalise. Ce qui m'aide à tenir bon, c'est d'avoir rencontré des personnes qui nous soutiennent. J'espère aussi que la nouvelle génération sera plus tolérante. J'aimerais que tous ces gens qui nient ma citovenneté, ma liberté de choisir, ma vie, réalisent l'impact que cela peut avoir sur des enfants de voir leurs mamans hafouées dans leurs droits

Texte adressé à Ismahane Chouder le 28 août 2006.

# Retourne dans ton pays!

Nadjia, 43 ans (Montreuil-sous-Bois)

Née à Montargis, Nadjia Saoudi est mariée avec quatre enfants scolarisés en CE1, CE2, sixième et cinquième. Elle s'est investie depuis plus de dix ans en tant que parent d'élèves et travaille sans relâche à impliquer les familles à la vie de l'école, et plus largement à la vie de leur quartier. Lorsque, en septembre 2004, on l'empêche d'accompagner les sorties scolaires comme les années précédentes, Nadjia interpelle les institutions, écrit des courriers et lance une pétition, pour elle mais aussi pour ses enfants, très perturbés par le rejet de leur mère. Elle continue dans le même temps à s'investir autant qu'elle le peut au sein de l'école, aux côtés des parents et des enseignants. Elle est aussi engagée dans des actions de solidarité auprès de personnes en difficulté.

J'ai commencé à porter le foulard en 1989, à 26 ans. J'étais alors célibataire. C'est l'aboutissement d'une recherche spirituelle à travers les différentes religions comme le bouddhisme, le christianisme, l'islam... Et Dieu m'a montré une voie. J'étais en vacances en Algérie, et ce sont les tremblements de terre de 1989 qui ont tout déclenché. J'ai commencé à prier, avec le foulard, et je me voyais mal l'enlever après, ça me mettait mal à l'aise.

Quand je suis revenue en France après mes vacances, mon entourage familial a très mal réagi. Ils étaient persuadés que j'étais devenue folle. On m'a mise à l'écart, plus personne ne me parlait, alors que rien n'avait changé dans mon comportement ou mes propos. On m'a demandé de faire un choix entre le foulard et la famille. J'ai choisi Dieu. Petit à petit, certaines personnes de mon entourage se sont habituées, mais j'ai toujours du mal avec mes frères et sœurs. Avec ma mère, les relations se sont améliorées. Mais j'ai été très profondément blessée, car je suis très sociable, j'aime discuter, être en relation avec les autres, et là, presque toutes les personnes avec qui je parlais se sont éloignées de moi. Inversement, il y a eu d'autres personnes du quartier, et dans le cadre de mon travail en tant que garde-malade, qui ont commencé à me saluer.

Dans les années 1995, le climat était déjà très dur, très hostile au foulard; on en parlait sans cesse dans

les médias, avec des réactions violentes dans la rue. On prétendait que nous étions des illettrées, que nous étions sans papiers, soumises aux hommes, battues... Une femme m'a interpellée un jour en me disant : «Retourne dans ton pays!» Je l'ai secouée, en espérant qu'à l'avenir, elle réfléchirait à deux fois avant de tenir ce genre de propos raciste! Elle s'est étonnée de ma réaction, persuadée que je ne savais ni parler, ni me défendre.

Au moment de la loi de 2004, le climat s'est durci davantage encore. La médiatisation de cette affaire a attisé les réactions de haine, de rejet, de violence. Je ressens aujourd'hui une profonde exclusion, le même rejet que j'ai subi lorsque j'étais gamine dans les années 1965, au lendemain de la guerre d'Algérie, quand on nous appelait «les négresses à plateau». Et pourtant je m'habille comme une Européenne, parce que je le suis, sauf que j'ajoute mon foulard, qui suscite régulièrement des regards inquisiteurs ou haineux. Quand je croise ces regards, je m'efforce de rester sereine et je dis simplement: «Bonjour!» Dès que ma première fille est entrée à l'école maternelle, je me suis investie tous les ans comme parent d'élèves élue. J'ai travaillé auprès de familles d'horizons sociaux, culturels et professionnels très divers. J'étais très intégrée, et je faisais un énorme travail entre l'école et les familles. Pendant une dizaine d'années, j'ai accompagné régulièrement les sorties scolaires des classes de mes enfants, ou des autres classes dès qu'il manquait d'accompagnateurs. J'étais très appréciée – et même réclamée – par les enfants. Mais à la rentrée de septembre 2004, les directions des écoles maternelle et élémentaire ont décidé de m'exclure des sorties. J'ai été très affectée par cette décision, que je trouvais si injuste, si discriminatoire, si violente...

J'ai lancé une pétition et écrit des courriers aux institutions concernées. J'ai reçu le soutien de beaucoup

de parents, mais le soir de la préparation des listes de parents d'élèves en primaire, ces parents ont voulu m'exclure, sous prétexte que j'aurais tenu des propos racistes anti-arabes et antisémites, ce qui était évidemment faux. Cette accusation mensongère était d'autant plus absurde et injuste que je travaillais étroitement et dans la confiance depuis tant d'années avec toutes les familles, quelles que soient leurs origines. Cet épisode m'a énormément affectée. Je ne m'attendais vraiment pas à de telles accusations, qui sont tellement contraires aux valeurs de tolérance et d'ouverture que j'ai reçues de mes parents, et que je transmets à mes enfants afin qu'adultes, ils deviennent des citoyens du monde. J'ai déposé une main courante pour diffamation à l'encontre de ces parents.

Ces parents me reprochaient aussi mon engagement contre l'exclusion des mamans qui portent le foulard. Alors je leur ai rappelé que le ministre de l'Éducation nationale avait souligné à plusieurs reprises que cette loi ne s'appliquait pas aux mamans lors des sorties scolaires. Comme ils ont réussi à m'exclure, i'ai monté une liste alternative sur l'école élémentaire. Pour la maternelle, les parents m'ont exclue la veille de la date limite de remise des listes de candidature des représentants de parents d'élèves, avec le soutien de la directrice, ce qui ne m'a pas laissé le temps de créer une liste indépendante. Puis ils ont aussi refusé mon adhésion. J'ai aussitôt fait appel à la section départementale des parents d'élèves, qui est intervenue très rapidement. Elle m'a soutenue et a accepté mon adhésion, ce qui m'a finalement permis de siéger au conseil d'école, de voter et d'être élue représentante parent à l'école élémentaire. J'ai continué à m'investir auprès des familles et au cours de l'année, certains parents ont pris conscience qu'ils avaient été manipulés et sont venus me présenter leurs excuses, en émettant le souhait de retravailler ensemble.

Depuis ces événements, les sorties scolaires ne sont plus annoncées à l'avance dans les cahiers de correspondance de nos enfants, comme elles l'étaient auparavant. Les parents ne sont plus sollicités officiellement. Je suis donc tenue à l'écart. J'ai appris cet été, par une autre maman dont la fille est dans la même classe que la mienne, que la maîtresse lui avait offert en fin d'année une plante pour la remercier d'avoir accompagné les sorties scolaires, «sans quoi les sorties auraient été annulées parce qu'aucun parent de cette classe n'était disponible ». Je l'étais pourtant, et je l'avais régulièrement rappelé aux institutrices. Et mes enfants aussi. Cette maman a témoigné par écrit de ce fait. J'ai recu un soutien constant des responsables de la Fédération des parents d'élèves, au niveau départemental et au niveau national, qui s'attachent à la participation sans discrimination de tous les parents à la scolarité de leurs enfants. Mais dans la réalité, les instituteurs et institutrices ont suivi les ordres des directrices, même si certaines n'étaient pas d'accord, et elles ont pratiqué l'exclusion.

Il y a tout de même eu une exception à la fin de l'année dernière: une institutrice de mon fils, qui allait changer d'école l'année suivante, m'a demandé d'accompagner une sortie encadrée. Je l'ai avertie qu'elle risquait des problèmes, mais elle m'a répondu qu'elle « prenait sur elle » parce qu'elle ne supportait plus ces discriminations faites à l'encontre de certaines mamans.

J'endure toutes ces injustices en me disant qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours des injustices et des épreuves, avec ou sans le foulard. Ce qui m'aide à tenir et à espérer, c'est surtout Dieu, et la conviction qu'il existe un monde meilleur. Mais je résiste: on ne réussira pas à me faire enlever mon foulard. On ne me fera pas renoncer à des convictions religieuses qui relèvent de ma liberté, de mon choix réfléchi, mûri, sans pression extérieure. Ce qui m'inquiète le plus, c'est l'avenir de certains enfants français: je découvre de plus en plus que les enfants d'immigrés ne sont pas reconnus par notre société comme des citoyens français comme les autres. Si mes enfants décident de pratiquer leur religion, j'espère que ce climat anti musulman va s'apaiser et qu'ils pourront le faire comme ils l'entendent dans une république libre, démocratique et laïque. La laïcité doit garantir le vivre ensemble dans le respect des différences, sans exclusion, attaque, discrimination, pour assurer l'égalité entre les êtres humains.... À la société française, je voudrais dire: faites entrer dans votre cœur plus d'amour, de respect et d'ouverture.

Propos recueillis par Malika Latrèche à Montreuil le 10 novembre 2006.

# Ne jugez pas au premier regard!

Houda, 45 ans (Montreuil-sous-Bois)

Fille d'un agriculteur et d'une vétérinaire qui vivent en Tunisie, Houda Dhaou a fait des études de biologie avant de travailler comme aide-soignante, puis comme monitrice d'auto-école et comme assistante maternelle. Aujourd'hui veuve, elle vit à Montreuil avec ses deux enfants: une fille de 19 ans en classe de «math-sup», et un garçon en terminale S, option physique. Très investie dans la vie de son quartier, elle est connue pour avoir hébergé des gens à la rue, notamment des femmes seules ou avec des enfants, pendant des périodes allant de deux mois à deux ans. Elle est également représentante des parents d'élèves dans le lycée de son fils.

Lorsque je vivais en Tunisie, je voulais porter le foulard parce que c'est une prescription divine et que ca faisait partie de la pratique de l'islam. Mais làbas, le voile était interdit dans les lycées, dans les universités et dans la rue, sauf pour les personnes âgées ou de nationalité étrangère. Après deux années d'études de biologie à Marseille, je suis arrivée à Paris en 1986. Dès que je me suis sentie sûre de moi, j'ai décidé de le porter, après plusieurs années de réflexion, d'interrogations et de cheminement spirituel. Je voulais pouvoir assumer ce choix, car porter le voile est pour moi une grande responsabilité. Il faut être capable de dire pourquoi on le porte à ceux qui souhaitent le savoir. C'est aussi une image qu'on véhicule, avec l'obligation d'être à la hauteur de cette image. Il m'a donc fallu du temps: j'ai lu des livres, je suis allée écouter des conférences un peu partout, et le jour où j'ai senti que j'étais prête, je l'ai porté.

Mon choix n'a surpris personne dans ma famille, car j'en parlais depuis longtemps. Mon voisinage n'a pas été choqué, car dans le petit immeuble où j'habitais, il y avait des Africains et des Turcs musulmans, et certaines femmes le portaient déjà. En revanche, dans la rue, j'ai rencontré des regards insistants, interrogateurs, mais aussi des regards de peur ou même de mépris. Le plus étrange, c'est que les remarques les plus insultantes sont venues d'Arabes, et pas de Français. J'étais encore étudiante, et à la fac, personne ne m'a demandé de comptes. C'était en 1986, avant qu'on se mette à parler du foulard un peu partout.

Dans le cadre de ma profession d'assistante maternelle, j'ai reçu en 2006 une maman qui devait faire garder ses deux filles jumelles. Quand je l'ai reçue à la maison, je n'avais pas mon foulard. J'ai discuté avec elle de mon vécu et de mon travail, et au moment où nous sommes sorties, j'ai mis mon foulard, en lui précisant que j'étais musulmane pratiquante. Sur le coup, elle n'a pas eu de réaction particulière, mais le lendemain, elle m'a appelée pour reporter notre rendez-vous, puis elle l'a reporté une deuxième fois, et au bout de la troisième fois, j'ai fini par comprendre que je ne garderais pas son enfant, à cause de mon foulard. Elle m'a contactée au bout d'une semaine pour s'excuser; je lui ai répondu que j'avais trouvé d'autres enfants à garder, ce qui était vrai, qu'elle était libre de changer d'avis, et qu'elle n'avait aucune obligation envers moi, puisque nous n'avions pas établi de contrat. C'était la première fois que je subissais une telle discrimination dans le cadre de cette profession. En général, les parents non musulmans ne font pas de différence. Ils recherchent plutôt une assistante maternelle dévouée, attentionnée, patiente, passionnée par les enfants, ce que je suis. Je leur prouve mes compétences et ils en sont ravis. Et de bouche à oreille, ils me font de la pub. Les enfants sont très attachés à moi.

Par contre, l'année dernière, alors que j'étais sortie faire des achats avec une petite fille que je gardais, une dame, qui pensait sans doute que je ne parlais pas le français, s'est mise à dire tout haut à son amie: «Regarde cette femme avec son gros manteau, alors que sa fille est mal habillée!» Je suis intervenue en lui disant que ma façon de m'habiller ne la regardait nullement, et que la manière dont la petite était habillée était le choix des parents, en lui précisant que j'étais son assistante maternelle. Elle était surprise par mon intervention. Je suis sûre qu'elle pensait comme tant d'autres que je ne comprenais pas le français. Que de préjugés!

Je me rappelle d'autres situations d'hostilité à l'égard du foulard: un jour, j'accompagnais à l'hôpital une femme qui ne parlait pas le français et qui devait se faire opérer. Le médecin est entré plusieurs

fois dans la salle où nous l'attendions sans se tourner vers nous pour nous saluer. Elle est revenue avec une infirmière en disant tout haut, comme si nous n'étions pas là: «Bon, la maman est là; il faudrait lui expliquer comment se déroulera l'opération. Estce qu'elle va comprendre? Et comment on va pouvoir avoir son autorisation?» Je suis intervenue en signalant au médecin qu'elle pouvait commencer par nous considérer comme des êtres humains, nous dire par exemple «bonjour», même si elle pensait que nous ne comprenions pas le français. Je lui ai fait remarquer qu'en tant que médecin, elle pouvait être plus attentive et humaine. Je l'ai prévenue qu'à l'issue de notre rendez-vous, j'en toucherais un mot au chef de service. Elle s'est excusée. J'ai quand même vu son supérieur. Il a pris en charge le dossier, et j'ai recu des excuses par écrit du médecin et de l'infirmière. J'ai demandé à changer de médecin.

Pour ma part, je suis représentante de parents d'élèves aux conseils d'administration du lycée de mes enfants. L'an dernier, lors d'un conseil d'administration, un des profs de ma fille a voulu m'empêcher de participer à la réunion. Ma fille, qui était aussi présente en tant que déléguée des élèves, a fait remarquer à son prof qu'il ignorait la loi, car celleci ne s'appliquait pas aux parents. Le président du conseil local des parents d'élèves, très attaché à la participation sans discrimination des parents à la scolarité des enfants, a pris ma défense, ainsi que la professeure d'espagnol et la professeure principale de ma fille. Le prof a fini par se taire, et depuis je continue à participer aux CA.

Ma fille et d'autres font des études supérieures avec le voile; certaines l'enlèvent pour entrer en classe. Ce que je leur dis, c'est qu'elles doivent réfléchir à deux fois à ce qu'elles font: elles doivent déjà se battre parce qu'elles sont des filles, parce qu'elles portent

un nom arabe et parce qu'elles viennent du 93, et elles doivent en plus se battre contre les discriminations à l'égard du foulard... Cela fait beaucoup de combats. Personnellement, au niveau de mon emploi, je n'ai pas été trop touchée par cette loi, mais je connais plusieurs femmes qui ont été exclues de leur travail, dont une amie secrétaire. Elle avait demandé à garder son emploi et à travailler dans les archives pour éviter d'être en contact avec la clientèle, elle a même proposé de s'occuper du courrier ou du ménage, mais son employeuse a tout refusé. Elle ne pouvait pas la licencier à cause du foulard, mais elle lui a proposé un licenciement économique, qu'elle a accepté pour pouvoir toucher des indemnités. Elle vit aujourd'hui très pauvrement, avec deux enfants en bas âge de trois ans et trois mois, alors qu'elle est diplômée. Elle n'a reçu aucun soutien. Ce qui me donne malgré tout de l'espoir, c'est de voir que le combat paye. J'ai par exemple une amie ingénieure qui vient d'Algérie, et qui vit en France depuis trois ans. Elle a fait un stage dans une grande entreprise. Comme elle voyait que le directeur avait des réticences à l'embaucher, elle lui a parlé franchement en lui demandant de ne pas se focaliser sur son foulard, mais de la laisser simplement faire ses preuves; ce que le directeur a accepté. Au cours de sa période d'essai, elle a fait preuve de professionnalisme, de rigueur, de sérieux, et elle a finalement été nommée adjointe, avec un bureau et une secrétaire personnelle, qu'elle a elle-même recrutée et qui porte aussi le foulard.

Même si je suis opposée à la loi sur le voile, je trouve que depuis cette loi, il y a eu un changement positif dans l'attitude des gens. Auparavant, même s'il y avait des gens ouverts, à l'écoute, il y avait plus de peur dans les regards, et un peu de mépris. Aujourd'hui, grâce à cette affaire du foulard, il y a eu davan-

tage de débats et d'échanges. Les musulmanes se sont manifestées pour expliquer et transmettre aux gens la réalité du voile, et la raison pour laquelle on tient à le porter. Du coup, j'ai l'impression que certains se sont ouverts. C'est donc à nous d'être des ambassadrices, d'être à la hauteur du foulard que nous portons et de la religion à laquelle nous appartenons. Ce n'est qu'avec cette attitude que les gens pourront nous voir autrement et nous accepter. Cela dit, les agressions sont aussi plus nombreuses aujour-d'hui qu'avant la loi.

J'ai, pour ma part, subi mon expérience la plus douloureuse tout récemment, en octobre 2006. Je me suis fait agresser physiquement tout près de chez moi, par le libraire du coin. Je venais chercher des livres qu'une amie avait commandés. Le libraire a longtemps cherché avant de les retrouver, en s'énervant, en proférant des paroles violentes à mon encontre. Vu son état, je me suis faite toute petite, en lui disant que je repasserais plus tard. Il s'est jeté sur moi et m'a secouée violemment devant les clients. Quand j'ai essayé de lui échapper en dégageant son bras, il m'a poussée à trois reprises contre ses livres. J'espérais de l'aide de la part des clients, je criais, mais personne n'a osé intervenir. Le libraire m'a même traitée de voleuse! J'ai réussi à fuir, mais il m'a suivie et, tandis que j'arrivais près de ma maison, en sanglots, il m'a attrapée par la nuque, il m'a plaquée contre le mur, giflée et serrée à la gorge, puis il m'a traînée dans la rue. Je criais de toutes mes forces, j'appelais à l'aide, je demandais aux passants d'appeler la police, mais personne ne l'a fait. Il v a même une passante qui m'a dit «Mais madame, rentrez chez vous; obéissez à votre mari, sinon vous allez vous faire tuer!» D'autres, des automobilistes, m'ont lancé: «Rentre chez toi, arrête de provoquer ton mari!»

Ce qui m'a sauvée du pire, c'est l'arrivée de mon fils. Il a attrapé le libraire, qui a eu très peur et qui est parti. Je suis restée dans un état de choc, brisée, pendant plusieurs jours. Mes enfants étaient très inquiets. Ce qui m'a le plus humiliée, ce sont les réactions des gens, qui correspondent bien aux préjugés qu'on se fait d'une femme voilée, qui est forcément une femme battue. À cause de ces stéréotypes, ils ont laissé cet homme me battre. À leurs yeux, je n'étais pas victime, mais coupable! Nous avons déposé une plainte.

Le message que je voudrais adresser à la société française est un message d'espoir: qu'on soit noirs, frisés, jaunes, blancs, qu'on s'appelle Paul, Jacques, Zoubida, Amina, Claire ou Mohamed, nous sommes tous des êtres humains, nous vivons dans le même pays, et nous avons tous quelque chose à offrir à l'autre, culturellement, humainement, religieusement. Nous sommes là pour nous entraider, pour nous tenir main dans la main afin d'enrichir notre pays et offrir le meilleur avenir à nos enfants et à notre société. Si chacun de nous faisait un effort, on vivrait mieux sans a priori, sans appréhension, sans suspicion et sans peur. Ne nous jugeons pas les uns les autres par rapport à nos origines, notre race, notre sexe, notre religion, ou notre apparence physique. Nous avons tellement à construire ensemble.

Propos recueillis par Malika Latrèche à Montreuil le 25 novembre 2006.

### Nous faisons tache!

Sabrina, 36 ans (Tourcoing)

Sabrina a grandi à Tourcoing, dans le Nord-Pas-de-Calais, avec son père manutentionnaire et sa mère au foyer, tous deux algériens et musulmans prati-

quants, ainsi que ses deux frères cadets et sa petite sœur. Dans sa famille proche, la moitié des femmes porte le foulard, l'autre moitié ne le porte pas. Après un BEP CAS (communication administrative et secrétariat), elle a travaillé, notamment comme aide à domicile pour une personne âgée. Son contrat ayant pris fin, elle est actuellement à la recherche d'un emploi. Mariée et divorcée, elle vit à Tourcoing avec ses deux enfants. Elle porte le voile depuis l'âge de 20 ans.

J'ai été élevée dans une famille pratiquante, qui m'a transmis les bases de l'islam. Mais le voile est venu plus tard, au terme d'une longue réflexion. Mon entourage a été un peu surpris, car la plupart des femmes de ma famille ne le portent pas, mis à part une de mes cousines. Ma mère ne voulait d'ailleurs pas que je le porte, parce qu'elle savait que cela allait me causer des problèmes au niveau des études puis du travail. Dans mon voisinage, il y a eu des réactions plus dures, des gens vraiment choqués. On a dit que j'avais été vendue, que j'avais été mariée, alors que ce n'était absolument pas le cas! Je reconnais qu'il y a des femmes forcées à porter le voile, mais il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Moi, quand je l'ai porté, mon père était décédé depuis six ans, et je n'avais pas de grand frère: donc personne ne m'a forcée! Je ne me sens pas oppressée par mon voile, je me sens au contraire libérée et épanouie. Il ne m'empêche ni de travailler, ni de sortir, ni de conduire. Et si je vais au travail voilée, je ne vois pas en quoi mon travail serait plus mal fait que sans voile! C'est comme une jeune fille qui va au lycée ou au collège: elle ne va pas étudier mieux ou moins bien parce qu'elle porte un voile! Moi, je veux vivre pleinement ma religion et ma vie sociale, sans les séparer. Mais en France, c'est très difficile.

J'ai commencé à rencontrer des problèmes quand j'ai commencé à chercher du travail. À l'ANPE, ou dans différentes agences d'intérim, dès que je rentre, on me fixe du regard! Et on ne me rappelle jamais. Sinon, il y a aussi les regards, dans la rue: étonnés, ou agressifs. J'ai déjà eu plusieurs altercations dans des grandes surfaces. Mais le pire problème que j'ai eu, c'est à l'école de mon fils. Une école privée catholique. Quand j'ai voulu participer à la vie de l'école, j'ai trouvé porte close. L'école avait fait appel à tous les parents par courrier: «Venez nous aider, venez avec vos idées afin de financer un pôle multimédia, pour que les enfants puissent faire de l'informatique.» Nous nous sommes proposées, plusieurs mères d'élèves voilées, de faire des pains et des pâtisseries, et de les vendre à l'intérieur de l'école pour financer ce projet informatique. Au départ, c'était d'accord, mais à la dernière minute ça nous a été refusé. La directrice nous a donné comme motif «les agressions visuelles à chaque fois qu'on allume le poste de télévision, ce qui se passe dans les pays du Golfe et aux alentours». Je n'ai toujours pas compris.

Ce qu'on a appris par la suite, c'est que les parents d'élèves n'étaient même pas au courant de notre initiative. La directrice n'avait parlé de notre proposition à personne. Quand il l'a finalement appris, le président de l'association de parents d'élèves a été tellement choqué qu'il a démissionné.

De mon côté, j'ai pris le parti de ne plus m'occuper de rien dans cette école: je paye ma cotisation, je ne vais pas plus loin. Je me bats en revanche au sein de l'ARDLFM (Association pour la reconnaissance des droits de la femme musulmane), ça m'aide à tenir. Nous défendons des mères voilées interdites de conseil de classe ou de sortie scolaire. Il y en a même à qui des directeurs d'école ont conseillé de ne pas trop rester devant l'entrée de l'école: ça faisait tache!

J'ai aussi la chance d'avoir une grande famille et de nombreux amis sur qui je peux compter. Cela me réconforte et me pousse à m'affirmer sans cesse. Je suis optimiste et j'ai bon espoir que le regard de la société change un jour à notre égard. C'est le message que j'adresse aux jeunes femmes qui font aujourd'hui le choix de porter le voile : il faut tenir, se soutenir les unes les autres et lutter afin de changer les regards. Quant à la société française dans son ensemble, mon message est le suivant: ne jugez pas au premier regard, apprenez à connaître. Derrière mon voile, il y a une femme, normalement constituée, douée d'intelligence et tout à fait capable de tenir sa place dans notre société, comme n'importe quelle autre femme. Acceptez-moi telle que je suis, comme je vous accepte tel que vous êtes. Passez au-delà des préjugés.

> Propos recueillis par Houria Cheurfi à Lille, le 30 octobre 2006

# Je m'appelais Nadia avant le foulard, je suis toujours Nadia avec le foulard

Nadia, 33 ans (Aulnay-sous-Bois)

Nadia est née à Casablanca au Maroc, d'un père ouvrier cariste et d'une mère ouvrière, tous deux musulmans pratiquants (sa mère est la seule femme de sa famille à porter le voile). Elle a ensuite grandi en France avec ses deux sœurs et son frère. Après un BEP Vente-action marchande, elle s'est mariée et a eu trois enfants, qu'elle élève avec son mari à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. «Fière d'être française et musulmane», elle se revendique «d'une génération de femmes qui n'ont plus peur de s'affirmer, de sortir et de revendiquer leurs droits».

À la rentrée de septembre 2004, tout se passait bien, jusqu'au jour où mon fils Yacine, en grande section, devait faire du poney pendant six semaines avec l'école. Comme tous les ans, je me suis proposée pour accompagner sa classe en sortie, et là, surprise et incompréhension: on m'annonce que je ne pourrai pas le faire! On m'explique qu'un nouveau règlement intérieur a été voté juste avant les grandes vacances pour tout le département. Quelques jours plus tard, on dit à une autre maman voilée que si elle veut accompagner sa fille, elle doit quitter son voile!

Révoltée par cette injustice, je me suis dit que je ne pouvais pas laisser passer. J'ai demandé à voir ce fameux règlement intérieur surgi de nulle part. On me l'a remis avec beaucoup de mal et d'hésitation. Je suis rentrée chez moi et j'ai commencé à le lire, sans voir où était le problème, ni en quoi j'étais visée. Je suis donc retournée voir la directrice qui m'a surligné le paragraphe en question : «L'intervention de personnes (parents d'élèves, animateurs, moniteurs d'activités physiques et sportives, etc.) apportant une contribution à l'éducation dans le cadre des activités obligatoires d'enseignement est soumise à l'autorisation du directeur d'école... Les personnes ainsi autorisées sont soumises aux règles de respect de la neutralité et de la laïcité pour toute la durée de l'intervention. » De retour chez moi, je le relis attentivement... Pas plus avancée. Le lendemain matin, je demande à être reçue par la directrice de l'école de mon fils pour avoir plus d'explications. Je me permets de lui faire remarquer que ce paragraphe n'a rien à voir avec les mamans voilées, et là elle me rétorque que si, puisque si j'accompagne la classe c'est comme si je faisais partie de l'Éducation nationale! L'année précédente, pourtant, on ne se posait pas de questions sur nos accompagnements. Serionsnous subitement devenues, nous les mères voilées.

moins compétentes, moins responsables ou moins fréquentables qu'une femme qui ne porterait pas le foulard?

Je ne me suis pas laissée abattre: mobilisation des autres parents, sans distinction aucune, pétition. Tout le monde nous a soutenues. Nous avons décidé de remonter à la source, et de recourir à l'inspecteur d'éducation d'Aulnay-sous-Bois. Pour cela, nous sommes allées voir une personne du collectif Une école pour tou-te-s, et nous avons appelé la fédération des parents d'élèves, qui nous a confortées dans notre certitude que ce règlement n'avait rien à voir avec les mamans voilées. Nous avons demandé des explications par courrier, mais l'inspecteur n'a pas pris la peine de nous répondre par écrit (l'écrit se serait sûrement révélé être une preuve que l'Éducation nationale fait de la discrimination). Il nous a simplement fait dire que nous pouvions éventuellement prendre rendez-vous pour le rencontrer, ce que nous n'avons pas hésité à faire, en demandant à un avocat membre du collectif de nous accompagner.

Nous avons donc été reçus. J'avais l'impression que notre interlocuteur nous regardait de haut, qu'il nous écoutait mais que son point de vue était déjà fixé. Nous avons finalement trouvé un certain accord: il allait parler à la directrice, mais le choix resterait celui de l'école. Nous avons plus ou moins gagné la bataille, mais pas la guerre. Je me demande ce que les années à venir nous réservent. Mon sentiment a été qu'on a tenté de nous manipuler, dans le sens où beaucoup se sont dit qu'en créant de telles conditions de pression et d'interprétation de la loi, les mamans voilées céderaient et se retireraient de la sphère publique. Pour moi, ça n'a pas marché, mais je me suis sentie humiliée, bafouée dans mes droits. Nous n'avons plus été considérées, nous les mamans portant le foulard, comme des êtres à part entière, doués

de sensibilité et d'intelligence. Le message qui nous a été asséné est le suivant: vous êtes des femmes soumises, vous êtes des incapables, vous ne servez à rien et vous faites même désordre dans notre décor!

Le combat est épuisant, mais si cela devait se reproduire, pour moi ou pour quelqu'un d'autre, je me battrais avec autant de détermination. J'aimerais dire à tous mes concitovens que je suis toujours la même: je m'appelais Nadia avant de porter le foulard, et je suis toujours Nadia avec le foulard. Certes, je ne fume pas, je ne bois pas, je ne dévoile pas mon corps, on ne voit pas ma chevelure et je réserve mon maquillage à la sphère privée, mais la Nadia mordant la vie à pleines dents, vivante et joviale, est toujours la même, quiconque s'en donne la peine peut le constater par lui-même. Et personne ne peut sans entraver ma liberté me dire comment que je sois pour coller à la norme ou à un modèle. On accepte les cheveux rasés, teints en vert, les coupes punk, on peut accepter mon foulard. On considère que les filles peuvent choisir à quatorze ans d'avoir des relations sexuelles, alors elles peuvent choisir aussi de porter un foulard. Moi, sans mon foulard, je ne serais qu'une partie de moimême.

Texte adressé à Ismahane Chouder le 2 juin 2006.

### Comme des bêtes de foire

Aïcha, 33 ans (Dourdan)

Issue d'une famille algérienne de onze enfants, Aïcha est née en 1974 à Arpajon et vit actuellement avec son mari, pompiste à la RATP, et ses trois filles, âgées de 1, 9 et 13 ans. Après avoir passé un BEP Secrétariat, elle a exercé la profession d'employée rayonniste dans une pharmacie de Dourdan depuis 2000,

elle est actuellement en congé parental. Elle porte le foulard depuis 2005.

J'ai profité de mon congé parental pour commencer à porter le foulard. Mais je pratiquais depuis longtemps, je faisais la prière, le ramadan, et le foulard me «travaillait» depuis un moment. Ma famille a bien réagi. Ils sont tous pratiquants, même si aucune de mes sœurs ne porte le foulard. Mes collègues, en revanche, ne m'ont rien dit en face mais j'ai senti, à leurs regards un peu froids, qu'ils étaient choqués. Dans la rue, je n'ai pas rencontré trop de regards hostiles. Je ressens en fait une certaine hypocrisie: les gens préfèrent parler par-derrière. En fait, tout dépend des gens: parmi les athées, certains me comprennent très bien, mais je ressens une certaine dégradation. Il y a de plus en plus de gens qui n'acceptent pas la différence. Une collègue m'a dit un jour: «Chez vous, les femmes sont soumises.» J'ai essayé de lui faire comprendre mon point de vue, mais je me suis rendue compte assez vite que ca ne servait à rien, car elle était fermée. Une autre fois, une cliente est venue chez nous pour son fils qui venait de subir une circoncision, et ma collègue a dit «C'est interdit en France», et elle a enchaîné sur l'excision, en disant: «Chez nous, ca ne se fait pas.» Comme elle multipliait ce genre de réflexions, j'en ai parlé au patron, mais il a pris sa défense. Déjà, pendant la guerre en Irak, on s'était accrochés. Il m'avait dit qu'il me sentait «nerveuse depuis le déclenchement de la guerre »! J'avais répondu : «Je ne vois pas pourquoi vous me dites ca: nous ne sommes pas aux États-Unis mais en France, et la France n'est pas en guerre.»

Pour le moment, comme je suis en congé, je n'ai pas à affronter les gens. Mais pour la reprise du travail, je sais que ça va être très dur. Le problème le

plus grave que j'ai rencontré jusqu'à présent, c'est à l'école de ma fille de 9 ans. C'était le 29 septembre 2006. L'institutrice m'avait fait passer un mot sollicitant les parents pour accompagner une sortie scolaire au Poney Club de Dourdan. Ma fille voulait que je vienne, et ca me faisait plaisir aussi, donc je me suis proposée. L'institutrice a fait un mot pour me remercier. Quand je suis arrivée à l'école, la maîtresse m'a à nouveau remerciée. Puis la directrice est arrivée, elle a fait signe à l'institutrice et l'a emmenée dans son bureau. J'ai attendu un quart d'heure dans la classe. Quand elle est ressortie, l'institutrice était toute rouge. Elle m'a demandé, très gênée: «Vous venez toujours?» J'ai dit oui, et j'ai demandé quel était le problème. Elle m'a expliqué que la directrice ne voulait pas que je vienne avec mon voile. J'ai répondu que je ne voulais pas l'enlever, et que je ne voyais pas en quoi il était gênant.

La directrice m'a alors dit, sur un ton très agressif: «Vous ne connaissez pas la loi sur la laïcité à l'école?» J'ai répondu qu'à ma connaissance, cette loi ne concernait pas les parents d'élèves, et que j'allais me renseigner sérieusement. Pour pouvoir sortir de l'école, j'ai demandé poliment à la directrice de m'ouvrir le portail, et elle m'a répondu: «Je ne suis pas votre chien, vous me parlez autrement!» Je lui ai répondu: «Vous voulez peut-être que je me mette à genoux?» Je faisais allusion à une histoire qui s'était passée peu de temps avant à l'école: une élève avait fait une bêtise, et son père, un homme assez âgé d'origine algérienne, l'avait obligée à se mettre à genoux devant la directrice pour s'excuser! J'ai ajouté: «Vous avez fait ce que vous vouliez avec nos parents illettrés, mais si vous nous croyez tous pareils, vous vous trompez...»

Lorsque je suis rentrée, j'ai rappelé le responsable local de l'inspection académique. Il m'a écoutée et il

a simplement dit: «Je vous tiendrai au courant.» Il a aussi essayé de me faire entendre que j'avais tort, par exemple en me disant: «Vous savez, il y a la loi.» J'ai été mal reçue, et c'est pour ça que je ne veux pas laisser tomber. Je suis allée voir le MRAP. J'ai recu depuis une copie de la lettre du MRAP adressée à l'inspecteur académique d'Évry, et une lettre du ministère de l'Éducation nationale, qui dit s'occuper de mon dossier. Mais je ne vois aucun résultat. Quand j'ai raconté mon histoire, les autres mères ont osé parler, et nous nous sommes aperçues qu'il y avait eu beaucoup d'autres problèmes de ce genre avec des musulmans. La directrice a été jusqu'à dire à des mères voilées: «Mais pourquoi mettez-vous le foulard? Enlevez-le!» Elle a même dit à ma petite fille qui portait un bandana de le retirer, parce que ca pouvait être un signe religieux!

À mes yeux, la loi interdisant le foulard n'est pas juste. Je ne vois pas en quoi un foulard ou une casquette gênerait les gens. Ceci dit, on est obligé d'obéir aux lois, et je ne me serais pas opposée à la directrice si la loi m'obligeait vraiment à enlever mon voile. Mais les arguments me paraissent infondés. Par exemple, nous sommes nombreuses parmi les femmes voilées à ne vraiment pas comprendre pourquoi on nous interpelle sans arrêt sur le thème du féminisme, parce que nous ne nous sentons pas rabaissées par notre tenue. À mes yeux, ce qui est antiféministe, c'est au contraire ces femmes objets qu'on voit à la télé, dénudées pour vendre tout et n'importe quoi, y compris des pots de vaourt! Je n'ai pas de problèmes avec le féminisme: en islam, la femme a autant de droits que l'homme. Et autant d'obligations : par exemple, dans le Coran, il y a aussi des prescriptions vestimentaires pour l'homme.

Je suis pessimiste pour l'avenir. Je trouve que ça va de plus en plus mal. Surtout en France, parce qu'en Angleterre, c'est différent. Nous subissons sans cesse des insultes ou des sarcasmes. Par exemple, il n'y a pas longtemps, ma belle-sœur, qui est assistante maternelle à l'école, a pris un congé le jour de la fin du ramadan, et une institutrice s'est moquée d'elle en lui disant «Ça y est, tu as eu ta permission du Prophète!» Je trouve ça très triste. Si j'avais un conseil à adresser aux gens, c'est de discuter avec nous, de s'instruire, de s'informer sur l'islam au lieu de croire tout ce que disent les médias, sans vérifier. On parle toujours du terrorisme, mais on ne montre jamais des femmes modernes, des musulmanes actives et qui pratiquent. Alors qu'il y en a beaucoup.

Propos recueillis par Fatiha Kaoues à Paris, le 12 octobre 2006.

# J'ai toujours l'impression que je dois me justifier, comme si j'avais commis un délit

Leila\*, 40 ans (Lille)

Née en Algérie, Leila a grandi avec ses trois frères dans une famille qu'elle dit «plutôt ignorante» par rapport à l'islam. Après cinq années d'études de lettres modernes et de sciences des religions, elle s'est mariée et s'est consacrée à ses cinq enfants. «Battante, déterminée, engagée», elle s'est investie dans l'ARDLFM (Association pour la reconnaissance des droits et des libertés de la femme musulmane). Elle porte le voile depuis l'âge de 16 ans.

J'ai commencé à porter le voile au lycée, en Algérie. C'était la fin des années 1970. Au début, je n'étais pas tellement intéressée par la religion. J'étais plutôt marxiste. J'ai même lu *Le Capital* de Karl Marx. Comme je me posais beaucoup de questions, j'ai lu

un livre de philosophie musulmane, et j'ai basculé dans la religion, puis j'ai porté le voile. Ça n'a pas été facile car mes parents n'étaient pas d'accord. C'était quelque chose de nouveau pour eux, ils ne comprenaient pas. Mon père me disait même: «C'est quoi, ça? Du maraboutisme?» Au lycée aussi, j'ai eu des difficultés, mais je me suis expliquée et, au bout de deux mois, tout s'est arrangé.

Ces dernières années, en France, j'ai eu plusieurs altercations, notamment trois agressions qui m'ont beaucoup marquée. La première s'est passée dans le métro, sur un escalator. J'étais avec mes enfants, et devant moi, un homme m'a barré le passage en me disant: «Une femme s'est fait lapider en Iran!» J'ai répondu: «Monsieur, je ne vois pas le rapport. Laissez-moi passer.

- C'est à cause de gens comme vous, avec votre sale foulard, qu'on a tous ces problèmes! Moi, si j'étais responsable de la RATP, je vous interdirais l'accès du métro!
  - Monsieur, laissez-moi passer!
- Les gens comme vous, on n'en a pas besoin! On doit les écraser, on ne doit pas les laisser vivre!»

Il criait, tout près de moi, nez à nez. J'ai cru qu'il allait me frapper. J'essayais de me frayer un passage, mes enfants étaient terrorisés, en pleurs, et ils me suppliaient: «Maman, laisse-le! C'est un fou!»

Le plus révoltant, c'est que personne ne voulait intervenir. J'ai menacé d'appeler la police, et finalement, une jeune fille est intervenue: «Laissez-la tranquille! Elle ne vous a rien fait!»

«Si! Elle a sali la France avec son foulard!»

Depuis, mes enfants ont peur à chaque fois que je les emmène dans le métro.

Ma deuxième agression aussi a eu lieu dans le métro, toujours à la gare de Lille. C'était juste avant la loi, tout le monde ne parlait que du voile à la télé-

vision. Ce jour-là, j'étais avec ma fille, quand un homme m'a violemment bousculée. Puis il a voulu me frapper, mais je l'avais vu arriver et j'ai donc pu éviter son coup. Malheureusement, c'est ma fille qui l'a reçu, au niveau du pancréas. Son teint a brusquement viré au blanc. En voyant cela, l'homme lui a dit, en me pointant du doigt: «Excusez-moi, ce n'était pas pour vous, c'était pour celle-là, là...». Le pire, là encore, c'est que juste à côté de nous, il y avait des agents de police qui avaient assisté à toute la scène, sans rien faire. Je me suis adressée à eux, mais ils m'ont dit d'aller porter plainte, alors qu'ils avaient tout vu et qu'ils auraient pu interpeller l'agresseur. J'étais écœurée. Encore maintenant, je me dis que j'aurais dû prendre leurs numéros de matricule et me plaindre. Mais sur le coup, je n'y ai pas pensé.

La troisième agression s'est passée près de chez moi. Une femme assez jeune, d'une trentaine d'années, m'a lancé: «Madame, des gens comme vous, on n'en a pas besoin!»

Je lui ai répondu: «Vous croyez que moi, j'ai besoin de vous?

- Non non non! Avec votre foulard, là, vous pouvez rentrer chez vous!
  - Mais madame, je suis chez moi.
  - Chez vous? Jamais vous ne serez chez vous ici!
- Ah bon? Et en quoi vous êtes plus française que moi?
- Le foulard, ce n'est pas français! Ici, c'est une république! Méfiez-vous! S'il vous arrive malheur, je vous aurai prévenue!»

Ma fille porte le voile, et elle aussi a eu des problèmes, au lycée. Quand la loi a été votée, elle s'est mise à tomber malade et à pleurer tous les jours avant d'aller en cours. Le jour où elle a été obligée de l'enlever, j'ai essayé de la réconforter, en lui disant qu'il ne lui restait que quelques mois pour finir l'année.

Elle m'a raconté que ses camarades de classe s'étaient moqués d'elle quand elle avait enlevé son voile à l'entrée du lycée, avec des propos comme: «Maintenant tu ne peux plus nous cacher tes cheveux, on a vu leur couleur!» Ou bien: «Ah mais pourquoi mets-tu ton voile alors que tes cheveux sont si beaux et que tu es bien plus belle sans foulard?» Elle était tellement mal dans sa peau qu'elle n'arrivait pas à écouter en cours.

Cette année 2004-2005 a été très difficile, pour elle comme pour moi. Le principal soutien que nous avons trouvé est un soutien entre mamans d'élèves voilées: nous nous sommes soutenues les unes les autres. Mais de la part des pouvoirs publics ou des associations, rien du tout! C'était: «Débrouillez-vous!» C'est bien la première fois de ma vie que je vois cela: une loi qui ne sert pas à régler un problème, mais à en créer ou à en rajouter. Une loi d'exception, faite exprès pour cibler quelques jeunes filles. Je connais même une fille que ses parents obligeaient à porter le voile – parce que ça existe, je le reconnais – et qui s'est trouvée exclue elle aussi! Ses parents l'ont forcée à se déscolariser plutôt qu'enlever son voile...

Depuis, les choses se sont un peu calmées, mais de temps en temps, ça repart. On sent que les regards ont changé. J'ai toujours l'impression que je dois me justifier, comme si j'avais commis un délit. Et puis j'ai l'impression qu'on ne nous voit qu'à travers notre voile. Il y a quelques années, quand je sortais, j'oubliais très vite que je le portais. Jusqu'au jour où on m'a agressée, et où on m'a fait comprendre que je n'étais pas comme les autres. Du coup, je ne vois pas bien quel avenir j'ai dans cette société. Je ne trouve pas de travail, malgré mes compétences, et mes filles non plus. Elles font des études, mais elles commencent à se demander si ça sert vraiment à quelque chose.

Si on en est arrivé à ces extrémités, c'est qu'il n'y a

#### Des «mamans» indésirables

pas assez de dialogue entre les femmes voilées, les familles musulmanes et les pouvoirs publics. Il y a heureusement quelques intellectuels, quelques élus, quelques journalistes et des féministes qui ont pris la peine de s'informer, et qui ont compris l'absurdité de cette loi. Mais ce sont des exceptions. Alors, si j'ai un message à faire passer à nos dirigeants, c'est justement: allez voir l'autre, posez des questions, discutez, essayez de comprendre avant de juger.

Propos recueillis par Houria Cheurfi à Lille, le 30 octobre 2006.

## III. Troisième cycle... d'exclusions?

Les débordements ne se sont malheureusement pas arrêtés aux écoles primaires. Dès que le débat sur le voile a été relancé en 2003, et plus encore après le vote de la loi en 2004, des incidents se sont multipliés dans les universités. La loi du 15 mars 2004 avait beau ne s'appliquer qu'à l'enseignement secondaire, le climat de stigmatisation et de rejet qu'a provoqué cette loi a poussé certaines administrations ou certains enseignants à «faire du zèle» et à exclure ou tenter d'exclure - les étudiantes portant le foulard. C'est ce que nous racontent maintenant Fatima. Habiba et Soraya. Mariame nous raconte quant à elle l'expérience pénible de ses tentatives d'entrée à Sciences-Po, puis en hypokhâgne, et enfin ses débuts plus tranquilles à l'université. Quant à Sarah, son histoire est encore plus terrible: une juge pour enfants qui était censée la protéger en tant que «mineure en danger» l'a purement et simplement abandonnée à son sort du jour où elle s'est mise à porter le foulard. Leila, pour finir, nous raconte les mille et une vexations qu'elle endure à son école de formation, ainsi que dans la rue.

#### Pas de foulard dans mon IUT!

Fatima, 20 ans (Saint-Denis)

Nous retrouvons Fatima, qui nous racontait (p. 54) son «dévoilement» en terminale à Rennes. Une fois le bac en poche, elle pensait en avoir fini avec ce qu'elle appelle elle-même ses «galères de voile». Elle se trompait...

Après le bac, au départ, je voulais faire une prépa HEC. Ma mère aussi m'y poussait, et avec ma mention «bien» au bac, j'aurais pu être prise. Mais comme c'était en lycée, je savais qu'on allait encore me demander d'enlever mon foulard, donc j'ai laissé tomber. Je me suis inscrite dans un IUT de gestion à Rennes. J'ai fait ma rentrée, mais très vite les cours ne m'ont pas plu: beaucoup trop de comptabilité et de finances. J'ai donc rappelé tous les autres IUT qui avaient accepté mon dossier. À Vannes et à Paris-Descartes, il n'y avait plus de place, donc il me restait l'IUT de La Plaine-Saint-Denis. Ils m'ont prise sans difficulté, du fait de mon très bon dossier : une mention «bien», et en plus une photo d'identité de terminale, sans le foulard. J'ai fait ma rentrée avec une semaine de retard, j'ai suivi le cours de maths et celui de vente-négociation, et tout s'est passé normalement. Mais le lendemain, j'avais rendez-vous avec la directrice pour officialiser mon inscription, et à peine arrivée, sans même me dire bonjour, elle m'apostrophe:

- «Pas de foulard dans mon IUT!
- Excusez-moi, on peut discuter...
- Non non non!»

Elle me fait comprendre que si j'enlève mon foulard, j'ai une place, et si je ne l'enlève pas, je n'ai pas de place. La prof de communication, qui est présente, me sort alors la fameuse remarque: « Quand je vais

au Maroc et que j'entre dans une mosquée, j'enlève mes chaussures, alors vous pouvez enlever votre voile!» J'ai tellement l'habitude de cette remarque que je lui réponds du tac au tac: «Tant mieux pour vous, mais excusez-moi, je suis française, j'ai mes droits et vous n'avez pas à empiéter dessus. La loi du 15 mars ne s'applique pas aux IUT. » Alors elle s'énerve: «Vous ne me laissez pas parler, vous êtes malpolie!» Et elle se tourne vers la directrice en lui disant: «Ce n'est même pas la peine de discuter avec elle!»

La directrice m'a finalement laissé un *ultimatum* d'une journée pour réfléchir. J'étais paniquée: comme je m'étais désinscrite à Rennes, je me retrouvais du jour au lendemain sans rien. Je suis sortie en pleurs du bureau, et j'ai appelé immédiatement des amis d'Une école pour tou-te-s, que j'avais connus l'année passée au moment des manifestations contre la loi. Îls m'ont conseillée et aidée, ils ont même rencontré la directrice, mais elle leur a fait croire que c'était un simple problème d'effectif: il n'y avait plus de place pour moi! Il y a aussi l'association «Avenir» de Paris XIII-Villetaneuse qui m'a aidée, parce que l'IUT dépend de cette fac. Le président de l'association connaissait le président de la fac, et il l'a rencontré avec moi. Par chance, la directrice partait à la retraite début octobre. Elle n'avait jamais eu de filles voilées dans son IUT, et elle n'en voulait pas pour son dernier mois de travail! Le président nous a donc proposé un arrangement, pour ne pas faire de vagues: commencer l'année dans un autre IUT («8 mai 45» à Saint-Denis), et revenir à «La Plaine» début octobre après le départ à la retraite de la directrice. J'étais dans mon bon droit, mais j'ai quand même accepté l'arrangement, pour avoir la paix.

J'ai donc rejoint l'IUT de La Plaine en octobre, et tout s'est bien passé. La nouvelle directrice ne m'a causé aucun souci. Et même la prof qui m'avait «lynchée» le deuxième jour a fini par m'apprécier! Elle est venue s'excuser à la fin de l'année, en me disant qu'elle m'avait jugée «trop hâtivement». Elle devait penser que toutes les filles voilées sont des demeurées, et quand elle a vu que j'avais des bonnes notes dans sa discipline, ça l'a remise en question... J'ai la chance d'être assez bonne élève (je suis finalement arrivée deuxième ou troisième de la promotion), mais avec ses préjugés, si j'avais été en difficulté scolaire, elle m'aurait complètement cassée.

Après mes études, je compte faire du commerce. J'aimerais bien travailler dans une entreprise « normale », mais je suis persuadée que ce ne sera pas possible. Je ne vois qu'une solution : monter ma propre entreprise! Ça permettra aux Noirs, aux Arabes, et surtout aux filles voilées, de venir travailler. On peut toujours me traiter de communautariste – de toute façon, on m'a déjà traitée de tellement de choses! (rires) En fait, si je n'ai que des filles voilées dans ma boîte, ça ne me dérangera pas; et si je n'ai pas de filles voilées, ça ne me dérangera pas non plus...

Au-delà de ma propre situation professionnelle, j'ai vraiment peur que la situation sociale s'aggrave. Je suis vraiment pessimiste quand je vois la montée du racisme et de l'extrême droite, ou les positions de Sarkozy sur la délinquance, ou même son soutien à l'agression du Liban... On risque de finir comme aux États-Unis: plus ça ira, plus il y aura de communautarisme, avec des musulmans à part, dans des lycées musulmans. Il y a déjà de plus en plus d'extrémisme ou de repli. Je vois déjà de plus en plus de filles avec le voile intégral, qui ne vont plus en cours, ou alors seulement pour des études de langue arabe. Leur logique, c'est: «Vous ne voulez pas de nous, eh bien voilà: on reste entre nous!» Je ne suis pas dans cette

logique, mais je la comprends. Je ne le fais pas, je ne sais pas pourquoi – peut-être parce que mes parents m'ont toujours poussée à discuter avec tout le monde. Peut-être aussi parce que ma grande sœur, Khadija, a beaucoup été dans les milieux militants: mine de rien, ça donne une grande ouverture sur des tas de gens divers. Dans les collectifs Une école pour toute-s, par exemple, on a rencontré des gens très divers qui nous soutenaient sans être musulmans. Cela dit, même moi, j'ai une tendance au repli: je sais par exemple que j'appréhende de faire partie d'une association non musulmane. J'ai pensé faire de l'aide aux devoirs pour les petits dans une MJC; mais j'ai peur qu'on me dise non à cause du foulard. À force de vivre le rejet, on se met à l'anticiper.

Parfois, je suis tellement découragée que je me dis: «Laisse tomber, on va finir dans des trains à Auschwitz!» Ou bien je pense à partir dans des pays des Émirats. Mais là-bas, c'est pareil: ils n'aiment pas les Maghrébins! Quant à l'Algérie, je ne sais pas si je pourrais y vivre. Pourtant, je suis née en Algérie, et i'ai un contentieux avec la France: la colonisation, je ne l'ai toujours pas digérée, j'ai des oncles qui en sont morts; mais la France est malgré tout le pays où je me sens le mieux. J'ai vécu en France, pas en Algérie. Prendre la nationalité française, c'est une autre histoire: c'est une éventualité, mais qui reste lointaine, question de fierté là encore. C'est en France que j'aimerais pouvoir vivre. Je me suis beaucoup intéressée à la politique française, et ca commence à m'énerver sérieusement, parce qu'entre la droite et la gauche, on ne voit plus la différence. Que ce soit sur le voile ou sur la délinquance, sur l'immigration, ils sont presque tous d'accord. Sur ces questions, je me sens plus proche des altermondialistes, et encore! Une copine a croisé Besancenot, et elle lui a demandé pourquoi il n'avait pas combattu la loi antivoile: il n'a pas répondu, il l'a juste traité de «petite peste»! Elle était dégoûtée... À la limite, il y a aussi les Verts. Il y a des élues des Verts qui nous ont soutenues à Rennes. Si je votais, je voterais sans doute «Verts». Ou blanc! Mais franchement, un duel Le Pen/Chirac, ou Sarko/Segolène, ça ne me donne pas envie de voter!

Si je devais faire passer un message, je l'adresserais d'abord à mes parents. Je leur dirais merci. Merci pour l'éducation qu'ils m'ont donnée, et pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans toutes ces épreuves. Merci à mon père, qui me permet de vivre toute seule à vingt ans à Saint-Denis. Merci à mes sœurs, à tout mon entourage, et à tous les gens qui nous ont soutenues. Quant aux autres... Je préfère ne rien dire. ie n'ai pas envie d'être grossière! (rires) Je porte mon voile, et s'ils ne sont pas contents, tant pis pour eux... Je leur dis quand même une chose: il faudrait arrêter un peu les grands discours sur «la France, pays des droits de l'homme», et passer à la pratique! À Chirac ou Sarkozy, pas de message! Je n'ai rien à dire aux dirigeants. C'est des citovens que j'attends quelque chose. Aux professeurs qui m'ont acceptée comme je suis, un grand merci. Et aux autres profs, ie dis: «J'ai réussi malgré vous!» Enfin, aux filles voilées, je souhaite beaucoup, beaucoup, beaucoup de courage, et je leur dis: «Si j'ai un jour une entreprise, vous pourrez au moins venir travailler pour moi!»

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Saint-Denis, le 2 octobre 2006.

### Hijab, basket et taekwondo

Sana, 25 ans (Aix-en-Provence)

Si Sana est souriante et gaie, même lorsqu'elle aborde les difficultés qu'elle rencontre au quotidien, il semble difficile pour elle d'imaginer un avenir serein en France. Née en France de parents marocains, elle est partie à 12 ans au Maroc où elle a suivi sa scolarité jusqu'en terminale, puis est revenue en France à 21 ans pour redoubler sa terminale et passer son bac. Elle s'est ensuite installée à la cité universitaire d'Aixen-Provence où elle s'est inscrite en licence d'arabe. C'est là qu'elle a rencontré de grosses difficultés pour s'inscrire en sport.

J'ai commencé à porter le voile l'an dernier, avec une amie. C'est un choix vraiment personnel, personne ne nous a poussées à le porter. Mon père et mon grand frère sont à je ne sais pas combien de kilomètres, moi je suis à Aix et j'ai fait mon choix toute seule. Pour moi, le voile n'est pas une oppression: je me trouve personnellement plus libre, plus épanouie que quand je n'étais pas voilée. En plus, notre religion nous donne des devoirs, mais elle dit qu'on n'a pas à contraindre quelqu'un à faire quelque chose. C'est à chacun de faire ses choix, et on sera ensuite jugés tous de la même manière. C'est comme pour tout ce qui est terrorisme: je suis contre, et dans l'islam, on le condamne et on le combat. On propage trop de préjugés et d'amalgames sur notre religion.

Mes parents ont plutôt bien réagi. Ils avaient juste un peu peur que je subisse le rejet, mais je les ai rassurés en leur disant que j'avais le droit de le porter à la fac. Les réactions des autres étudiantes ont été bonnes: les copines du cours d'arabe nous ont toutes félicitées! Les autres n'ont pas eu de réactions hostiles. Dans la rue, en revanche, les gens se sont mis à me regarder un peu de travers. Un jour, dans une banque, une vieille dame a dit à son mari: «Mais il fait chaud, ça serait bien de mettre un petit short ou un petit décolleté!» Elle l'a dit tout haut, pour que je puisse entendre. Mais après tout, chacun voit midi à sa porte... Quant aux regards, dans la rue, ils sont assez changeants: tantôt ça se calme, tantôt les gens nous regardent vraiment de travers, et alors on se dit: «Mais qu'est-ce qui est passé hier soir à la télé?» On va voir les programmes de la veille, et on trouve toujours quelque chose! Les médias font un vrai lavage de cerveau!

L'année suivante, j'ai eu ma carte d'étudiante avec le voile, ce qui est logique vu que je n'enlève jamais mon voile, c'est un peu comme s'il était greffé! Quand je suis allée voir le professeur d'éducation physique pour m'inscrire en basket, il m'a acceptée, en précisant juste que je devais mettre un simple bandana, « question de sécurité ». Comme je voulais faire deux sports, j'ai demandé au prof de taekwondo, qui lui aussi m'a demandé de mettre un bandana, « par mesure d'hygiène et de sécurité». Hygiène, je ne comprends pas bien! Je suis donc allée au cours de basket avec ma tenue de sport et mon bandana, et là, le professeur m'a dit: «Vous n'avez pas le droit de garder le voile.» Je lui ai demandé pourquoi, il m'a simplement répondu : « Pas de couvre-chef, pas de casquette, pas de bonnet, pas de voile! Allez voir le directeur. C'est une nouvelle règle, il y a des textes qui le disent.» Il m'a quasiment crié dessus. J'ai laissé tomber, et je suis allée au cours de taekwondo. Là, le professeur m'a acceptée. Il ne m'a pas inscrite tout de suite, mais il m'a laissée assister aux cours en me disant: «Je vous inscrirai après.» Et c'est ce qu'il a fait. Il a été très sympa. Mais je ne sais toujours pas si ces fameux textes existent: sur le moment, i'ai «lâché l'affaire». Mais pour l'année prochaine, je

vais me renseigner: il n'y a pas de raison, j'ai payé mon inscription, donc j'ai des droits.

D'une manière générale, notre situation devient de plus en plus difficile. Par exemple on se met à exiger une photo d'identité sans notre voile pour la carte d'étudiant! Pour la carte d'identité c'est la loi, donc je m'y soumets – même si je trouve cela ridicule, car je ne vois pas pourquoi on me reconnaîtrait mieux sans mon voile. Au contraire, je porte toujours mon voile, donc la photo avec mon voile est plus ressemblante! Mais de toute façon, pour la carte d'étudiant, il n'y a aucune loi!

La plupart de mes copines ne sont pas voilées. On s'entend très bien, on délire, on fait les folles ensemble! Pour moi, c'est tout aussi «normal» de porter le voile que de ne pas le porter. Chacun voit midi à sa porte! Je trouve vraiment dégueulasse de croire qu'une fille voilée n'a pas le droit s'amuser ou de vivre comme elle veut, par exemple de faire du sport. Du coup, j'ai été obligée de m'acheter moimême un ballon de basket, et d'aller jouer avec les gars de la cité universitaire.

J'ai beaucoup de mal à imaginer mon avenir dans la société française. Je n'en vois pas beaucoup! Quand je vois autour de moi toutes les filles voilées qui ont fait des études et décroché des diplômes, et qui finalement ne trouvent comme boulots que des ménages et des gardes d'enfants ou de personnes âgées, je pense sérieusement à rentrer au Maroc. Je veux devenir institutrice, et en France, je sais que c'est impossible d'exercer dans l'enseignement public ou sous contrat avec mon foulard. Pourtant, on pourrait très bien accepter que les enseignants portent le foulard, ou n'importe quel autre signe religieux: on l'accepte bien en Angleterre. Un instituteur, c'est un instituteur! Musulman, chrétien ou juif, on fait son devoir d'instituteur! J'ai la double nationalité (française et

marocaine), je suis née en France, j'y ai passé toute mon enfance, mais je ne me sens pas vraiment à l'aise dans ce pays, car on nous fait sans arrêt ressentir que nous ne sommes pas vraiment chez nous. Comment envisager une vie professionnelle dans cette situation?

C'est pour cela que je dis que je n'ai pas vraiment d'avenir en France. C'était déjà le racisme qui avait poussé mon père à repartir au Maroc. Il m'en parlait. Il était camionneur, et à son boulot, tout le monde l'appelait «l'Arabe», ou même «le bougnoule». Ma mère aussi, quand elle allait à son usine, on lui disait «salut l'Arabe»! Même moi, à l'école primaire, je me souviens de disputes à cause du racisme. Je me souviens d'un jour où j'étais à un feu rouge avec une autre copine arabe, en train de presser le bouton pour que le feu passe au rouge. Une vieille dame nous a vues et nous a crié dessus : « Vous allez faire un accident, sales Arabes!» À dix ans, ça vous marque. Mais je remercie Dieu car malgré le racisme, il y a aussi des gens vraiment adorables et ouverts. S'il n'y avait pas ces gens, je me serais peut-être déjà tiré une balle dans la tête... Non, je plaisante!

> Propos recueillis par Renaud Cornand à Aix-en-Provence, le 22 septembre 2006.

J'ai peur de ne pas trouver de travail, et d'être bloquée partout, dans mon propre pays Habiba, 23 ans (Pantin)

Manifestement très éprouvée, Habiba nous raconte ici l'expérience pénible qu'elle a vécue à l'université de Saint-Denis, lors de son inscription en histoire. En plus de ses études, elle travaille dans l'animation pour enfants valides et handicapés. Elle passe actuel-

lement des concours pour devenir éducatrice spécialisée. Elle porte le foulard depuis l'âge de 13 ans.

À treize ans, j'ai éprouvé le besoin de porter le foulard, par rapport à ma foi. Mes parents et mes proches n'ont pas été vraiment étonnés, mais ils avaient un peu peur que ça me cause des problèmes à l'école. Avec mes amis, tout s'est aussi bien passé. Personne ne m'a regardée de travers. J'ai eu la chance d'avoir mon bac avant le vote de la loi de 2004, mais je peux dire que cette loi, je ne l'ai pas du tout acceptée. Je n'ai rien contre la laïcité, au contraire, si ca me permet d'exprimer ma foi en toute liberté, tout en respectant les convictions des autres, qu'ils soient athées ou croyants. Mais ce qui est malhonnête, c'est d'en faire une obligation d'athéisme, ou une loi contre les musulmans. Quant aux arguments «féministes», ils reposent sur des amalgames. Je n'ai rien contre les féministes – d'ailleurs, en principe, le féminisme défend les droits de toutes les femmes, que ce soient celles qui veulent porter un voile ou celles qui ne le veulent pas. Donc le féminisme devrait aussi me défendre, moi. Au nom du féminisme, on vote une loi contre les femmes musulmanes, qui les empêche d'étudier? Ce n'est vraiment pas logique.

Mais je ne suis pas du tout étonnée que cette loi soit passée facilement, car le terrain a été préparé en profondeur par les médias. Quand on discute avec les gens qui sont pour cette loi, ils nous ressortent tout ce qu'on entend à la télé. On peut même deviner à l'avance tout ce qu'ils vont dire! Par exemple, il y a cette femme iranienne, Chaddort Djavann (auteur du livre *Bas les voiles!*), qui a servi d'alibi pour qu'on ne puisse pas dire que la loi est raciste. Je comprends bien que les femmes iraniennes se battent pour leurs droits, et je suis avec elles, mais le problème, c'est que nous ne sommes pas en Iran!

Moi, je défends aussi bien une femme qui se bat pour porter le voile librement qu'une femme qui se bat pour l'enlever. Or, il suffit de parler à n'importe quelle fille voilée en France pour comprendre qu'elle a choisi librement de le porter, parfois même contre sa famille. D'après les partisans de la loi, obliger les filles à l'enlever ici permet de libérer les femmes iraniennes qui sont obligées de porter le foulard. Mais c'est absurde!

Je ne comprends pas non plus pourquoi on nous dit que nous dérangeons les autres étudiants, alors qu'au contraire, à la fac comme au lycée, les étudiants ne comprennent pas pourquoi on nous oblige à l'enlever. C'est d'ailleurs cela qui me donne de l'espoir. Je me dis: «Peut-être qu'avec les prochaines générations, les choses vont changer. » Les nouvelles générations sont plus ouvertes, parce qu'elles nous ont fréquentées à l'école. Elles ont bien vu que nous n'étions pas les monstres qu'on décrivait à la télé. Mais je suis malgré tout inquiète quand je pense à toutes ces filles qui ne peuvent pas aller à l'école, qui ne peuvent pas travailler et qui vont se retrouver mariées et dépendantes de leur mari. Alors que la loi était censée nous libérer! J'ai peur aussi de ne pas trouver de travail plus tard, d'être bloquée partout, dans mon propre pays.

Quand cette loi a été votée, j'en ai ressenti immédiatement les effets dans la rue: les regards sont devenus beaucoup plus durs, méchants même. Il y avait aussi des gens qui me demandaient pourquoi je le portais. Surtout des femmes. Il y a aussi les insultes. C'est plus rare, mais ça arrive. Surtout de la part de personnes âgées. En fait, ça dépend de l'endroit: dans un quartier où il y a des immigrés, les gens ne font pas attention au voile parce qu'ils en croisent sans arrêt, mais dans un endroit bourgeois, on nous regarde comme des bêtes curieuses, et parfois ça fait mal, c'est pesant, même si ce n'est pas

forcément un regard méchant. Il faut se blinder. Depuis 2005, ça s'est un peu calmé, tout simplement parce que les gens réagissent par rapport aux médias, et que les médias parlent moins des filles voilées. Mais les regards de travers n'ont pas disparu, et je me dis qu'il suffirait d'une nouvelle médiatisation pour que tout reparte.

L'expérience la plus difficile que j'ai vécue a été mon inscription à l'université de Saint-Denis. C'était en septembre 2004. Je m'étais inscrite dans les délais prévus par l'administration, j'avais réglé les frais d'inscription et de sécurité sociale (plus de 350 euros), et il me restait à faire mon inscription pédagogique pour figurer sur la liste des étudiants. Je me dirige donc vers le secrétariat pour obtenir mon emploi du temps et, en fonction de celui-ci, m'inscrire auprès de mes professeurs. Un signe de la main m'ordonnant de ne pas approcher, une phrase «nous sommes fermés » (visiblement seulement pour moi puisqu'une jeune fille arrivée derrière moi fut invitée à entrer avant que la secrétaire me claque la porte au nez) et surtout beaucoup de mépris: voilà quelle fut ma première rencontre avec la secrétaire du département histoire.

Pour ne pas m'emporter, je suis partie, et je suis repassée un peu plus tard. Même signe de la main, même arrogance, pas même un bonjour: «Il n'y a pas de place! Votre inscription est une erreur, vous n'auriez jamais dû être inscrite. Si vous ne voulez pas perdre de temps, allez vous faire rembourser!» Je suis donc allée me renseigner à l'accueil, où l'on m'a conseillé de m'inscrire directement auprès de mes professeurs, comme cela se faisait dans les autres départements. Sauf que dans celui-ci, les professeurs avaient reçu une consigne stricte: seuls les étudiants munis d'un mot de la secrétaire pouvaient être ajoutés sur la liste. Les professeurs ne pouvaient donc

rien pour moi, bien qu'ils ne soient pas contre ma présence dans leur cours. Ce n'était donc pas un problème de manque de place! Ça l'était d'autant moins qu'un professeur venait tout juste d'inscrire sur sa liste une étudiante ayant le privilège d'avoir en sa possession le sésame de la secrétaire. Étudiante qui, je le précise, s'était présentée bien après moi à son bureau.

Abasourdie par la nouvelle, je raconte dans le détail ma triste et étrange histoire au secrétariat scolaire, qui s'étonne du comportement de la secrétaire. Dans l'après-midi, le secrétariat scolaire me rappelle et m'oriente vers un responsable de ce fameux département d'histoire. Le professeur à qui j'ai affaire me conduit alors dans le bureau de la secrétaire, qui me lance: «D'abord, vous sortez, ici c'est un lieu neutre! Ensuite, je vous l'ai déjà dit: il n'y a pas de place!

- S'il n'y a plus de place, pourquoi avez-vous inscrit une autre étudiante?
  - Mêlez-vous de vos affaires!»

Elle me dit cela en me hurlant dessus. Je réalise que c'est notre troisième rencontre, et que pas une seule fois je ne l'ai entendue me parler normalement. Elle n'a fait que crier, s'agiter, s'énerver, mais jamais elle ne m'a parlé, et encore moins écoutée. Auparavant, j'étais loin de m'imaginer à quel point le port d'un voile pouvait rendre les gens agressifs, voire haineux. Je ne savais pas non plus qu'on pouvait priver des étudiants de toute une année scolaire, sans scrupule, sans gêne, et surtout en toute impunité.

Je me suis donc fait accompagner par des représentants de l'Unef jusqu'au bureau du président. Celui-ci étant absent, c'est son directeur de cabinet qui nous a accueillis. Il nous a expliqué que la direction connaissait depuis longtemps le problème de cette secrétaire, et qu'après une discussion avec elle l'année passée, elle avait décidé de se calmer. Sauf

que pour cette rentrée 2004, j'avais l'impression que les bonnes résolutions s'étaient estompées! Sans doute l'effet de la loi du 15 mars: même si elle était censée s'appliquer uniquement dans les collèges et les lycées, elle donnait des idées et de l'assurance à cette femme! J'ai remis au directeur, en main propre, une lettre exposant ma situation, mais je n'ai reçu aucune nouvelle. Les problèmes d'accès aux cours pour une étudiante pourtant inscrite semblaient laisser la direction de la fac complètement indifférente. J'ai fait intervenir le Mrap, les syndicats étudiants, les Étudiants musulmans de France, il y a même eu une pétition pour me soutenir, mais ça n'a rien donné. Je n'ai pu m'inscrire qu'au second semestre, par Internet, sans passer par la secrétaire. Et j'ai donc perdu un semestre.

J'ai finalement arrêté l'histoire l'année suivante. Après avoir milité toute l'année, je ne pouvais plus supporter les tensions, les remarques, l'atmosphère dans le département d'histoire. Tout le monde me connaissait, je n'étais pas une étudiante comme les autres, j'avais l'impression que tous mes faits et gestes étaient surveillés. Je ne regrette rien: il fallait bien se défendre. Ça n'a pas trop réussi, mais au moins je ne me suis pas laissé faire. La secrétaire a bien senti les conséquences de ce qu'elle faisait subir aux autres: elle s'est enfermée dans son bureau pendant six mois, plus personne ne la voyait. Et le plus important, c'est que cette agitation en a fait mûrir plus d'un dans sa réflexion.

Si j'ai décidé de raconter cet épisode si pénible, c'est que je trouve inadmissible qu'au sein de l'université, on veuille étouffer une affaire comme la mienne, qui pourtant pose bien des questions. J'espère que ma voix ne sera pas la dernière à briser le silence sur toutes ces formes de racisme, de discrimination et d'intolérance. Ce que j'ai envie de dire à des gens comme cette secrétaire, c'est qu'il faut arrêter de nous prendre pour des bêtes curieuses. Nous sommes des citoyennes françaises au même titre qu'eux. Il faut qu'ils acceptent que la France ait changé, et qu'il y ait maintenant des millions de musulmans. Ils doivent comprendre que ce n'est pas en nous diabolisant qu'on va construire un avenir. Je pense aussi qu'il vaut mieux parler avec les gens plutôt que de se faire une opinion avec des médias qui jouent sur la peur. Parfois, en parlant ne serait-ce qu'une heure avec quelqu'un, on peut bousculer ses préjugés: il comprend ce qu'on vit et ce qu'on est, et il voit que ça n'a rien à voir avec l'Iran, ni avec tout ce qu'on peut lui raconter à la télé.

Texte adressé à Fatiha Kaoues le 6 février 2007.

# L'habit ne fait pas le moine, et porter le voile ne fait pas de moi une arriérée

Soraya\*, 26 ans (Paris)

Après une enfance et une adolescence passées au centre d'Alger avec son père, directeur-adjoint de la caisse de vieillesse, et sa mère et ses sœurs (aui ne portent pas le foulard), Soraya s'est installée en France en septembre 2005 pour poursuivre ses études en master de mathématiques, informatique et recherche opérationnelle. L'une de ses professeures, présente lors de l'entretien, la décrit comme «impressionnante» par «son regard intense, sa capacité d'écoute et son désir d'apprendre, son mélange de calme et de détermination, de modestie et de volonté opiniâtre d'être respectée». Soraya envisage, à la fin de ses études, de rester en France et d'y monter une petite entreprise «qui ferait le lien» entre la France et son pays d'origine. Elle porte le foulard depuis l'âge de 22 ans, «tout simplement pour satisfaire mon Dieu».

Lorsque la loi sur les signes religieux a commencé à s'appliquer en 2004, j'étais encore étudiante en Algérie, et je portais le foulard depuis peu. Je devais partir pour la France l'année suivante afin de rejoindre ma mère et mes sœurs. J'étais vraiment choquée, et je me suis dit: « C'est fini, je ne vais plus aller en France. » Je pensais que la loi s'appliquait partout, y compris à l'université. Ensuite, je me suis renseignée et j'ai vu que ce n'était pas le cas. J'ai donc décidé de venir. Je m'attendais tout de même à avoir des problèmes, mais pas aussi vite.

J'ai rencontré de l'hostilité dès le premier jour: je suis allée suivre les cours de façon normale, et à la fin de l'après-midi, j'ai eu une convocation du professeur responsable du département, qui m'a mis les points sur les i. J'avais rencontré sa secrétaire lors des inscriptions, et je me souviens qu'elle avait fait une tête terrible. Et effectivement, quand le directeur m'a convoquée, il m'a dit que sa secrétaire l'avait prévenu que je portais le voile... Il s'est dit furieux de ne le découvrir que maintenant, alors que sur les photos de mon dossier d'inscription, je n'avais pas la tête couverte. Il disait que c'était malhonnête de ma part, et que j'allais avoir des problèmes dans cette fac, qui n'était « pas n'importe quelle fac », et qui n'acceptait « pas n'importe qui »!

Je ne savais pas trop comment réagir. Il m'a dit qu'il y avait beaucoup de profs qui ne m'accepteraient pas, qu'il ne pourrait rien y faire, et qu'il était même d'accord avec eux. Il a prétendu qu'en France, la loi n'acceptait pas le voile. Je lui ai répondu qu'à ma connaissance, la loi n'interdisait le voile que dans l'enseignement secondaire. Cela m'a déstabilisée, donc je me suis à nouveau renseignée, et on m'a confirmé que j'avais le droit d'aller en cours. Le lendemain, un mardi, il y a un autre professeur – une femme – qui m'a dit qu'elle ne voulait pas que je porte mon voile

dans son cours. À ses yeux, c'était un manque de respect, comme quand on garde sa casquette. Je lui ai répondu que ce n'était pas la même chose: on ne peut pas enlever un voile comme on enlève une casquette. Elle m'a répété que c'était un manque de respect, et elle a ajouté qu'elle ne voulait pas me parler. Elle a ajouté enfin qu'il y avait eu deux ou trois étudiants qui portaient la kippa, et qu'ils avaient accepté de l'enlever. Elle n'a donc évoqué ni règlement ni loi, mais simplement son sentiment personnel d'hostilité à l'égard des foulards ou des kippas.

Je suis donc allée à tous les cours, y compris dans l'amphithéâtre de la prof qui avait dit qu'elle ne vou-lait pas de moi avec le foulard. Elle a demandé à me voir à la pause, et elle m'a redit qu'elle ne m'acceptait pas en cours, en invoquant cette fois-ci mon retard de trois semaines. Je suis en effet arrivée avec trois semaines de retard, à cause d'un problème de visa en Algérie. Et ce retard, qui n'était pourtant pas de ma faute, a servi de prétexte à toutes sortes de blocages. Je dis prétexte car les gens qui m'ont embêtée avec ce retard sont uniquement ceux qui m'ont fait des remarques sur mon voile.

Lors de l'incident, il y a deux ou trois étudiants qui ont réagi en me disant que j'avais raison, et en m'encourageant à assister au cours. Je suis donc restée, et la prof ne m'a pas fait sortir.

Par la suite, deux étudiants, une fille et un garçon, sont venus me voir pour me demander comment j'avais osé m'inscrire dans cette fac alors que j'étais voilée, pourquoi je ne restais pas chez moi, pourquoi je venais en France créer des problèmes pour rien. Ils disaient que les profs avaient raison car «la France est un pays laïque». Il y a eu un petit attroupement et ce qui est assez pénible, c'est que malgré quelques personnes qui m'étaient favorables, je sentais que la majorité silencieuse ne m'appréciait pas. Mais fina-

lement, certains m'ont aidée à rattraper les cours et m'ont encouragée, tandis que ceux qui m'ont agressée verbalement ne sont plus revenus m'embêter.

Au niveau des enseignants, j'ai retrouvé ces trois attitudes: l'hostilité ouverte, l'hostilité silencieuse, et l'aide. Sur une quinzaine d'enseignants, deux seulement ont montré de l'hostilité ouverte, mais c'étaient les deux professeurs principaux. Au lieu de m'aider à rattraper mon retard de trois semaines, ils m'ont ajouté des obstacles supplémentaires. Par exemple en essayant de m'empêcher de présenter les épreuves ou de suivre le contrôle continu, sous prétexte que j'avais trois semaines de retard et que, par conséquent, je n'avais pas les acquis nécessaires. Ils voulaient me renvoyer d'emblée à la deuxième session de rattrapage. Ils m'ont prévenue que si je me présentais à la première session, de toute facon ma note ne serait pas validée, quelle qu'elle soit! Donc ils m'enlevaient la première chance d'avoir l'examen, sans aucune raison réelle.

Le directeur a sorti ensuite un nouvel argument: d'après un «règlement» de l'université, je ne pouvais pas passer les examens avec mon voile, parce que c'était assimilé à une tentative de fraude! Il a d'abord prétendu que c'était un règlement qui concernait toute la France, puis il a reconnu que ça ne concernait que son université. J'ai demandé à lire le règlement intérieur, mais il ne me l'a jamais montré. J'ai proposé de mettre un bandana, et de me faire fouiller avant les épreuves, dans une salle à part. Mais il a refusé. La veille des épreuves, on me refusait donc l'accès aux examens.

J'ai heureusement reçu le soutien d'une enseignante, qui a protesté auprès du directeur et qui a fait une certaine agitation. Je me suis présentée aux examens, et finalement, j'ai obtenu gain de cause. J'étais accompagnée par l'enseignante qui me soutenait. Le directeur est venu, et il m'a proposé un compromis: passer les examens dans une salle, seule, avec mon foulard, et une professeure pour me surveiller. Et avant l'examen, il fallait que j'enlève mon voile pour qu'elle voie ce que je pouvais cacher dessous!

Par la suite, avec les personnes qui m'ont aidée, nous avons fait appel à une responsable au plus haut niveau, qui nous a confirmé qu'il n'y avait aucun règlement interdisant le port du foulard dans la fac, pas même pendant les examens. Elle m'a tout de même conseillé de porter un simple bandana. Un règlement a été adopté en cours d'année, qui autorise le port de la kippa et du bandana, mais oblige d'avoir les oreilles dégagées, afin d'éviter la fraude, mais aucune interdiction du foulard pour les cours ou dans l'université en général. Malgré l'hostilité de ces professeurs, j'ai donc pu passer tous les examens et les épreuves de contrôle continu – qui ont été validés. Et au deuxième semestre, j'ai pu passer les examens normalement, avec un bandana.

Mais j'ai eu à subir d'autres marques d'hostilité, toujours de ces mêmes professeurs. Ils ont par exemple profité de mon retard pour m'imposer le choix de mes enseignements optionnels, en m'interdisant certains de ces enseignements par «manque de prérequis». C'était plus difficile à contester. Je les ai même crus au départ. Mais je me suis aperçue, au cours du second semestre, qu'il me manquait ainsi des «crédits»<sup>23</sup> pour pouvoir valider toute l'année... J'ai dû prendre une option qui ne faisait pas partie de ma branche, pour atteindre le nombre de crédits nécessaires. Après coup, je pense que c'était un piège destiné à accroître mon retard, pour que je ne puisse plus le rattraper.

Finalement, en travaillant d'arrache-pied, j'ai réussi à présenter le nombre de crédits suffisant pour le diplôme. J'ai eu des résultats inégaux, mais j'ai pu

passer les rattrapages. Les deux professeurs hostiles n'ont pas essayé de m'en empêcher. Et j'ai eu finalement plus de douze de movenne. Mais pour l'année suivante, j'ai tout de même préféré changer d'université. Plusieurs personnes m'avaient conseillé de partir, pour ne pas retomber sur ces deux mêmes profs. J'ai malgré tout fait mes inscriptions jusqu'au bout dans cette première université, dans deux branches, l'une de recherche et l'autre professionnelle. Je n'ai pas reçu de réponse pour l'une des inscriptions, et pour l'autre un refus – sans explication autre que le nombre de places limitées. Je ne voulais pas me battre là-dessus, et je me suis dit que j'aurais sûrement moins de problèmes ailleurs. Et effectivement, ca se passe beaucoup mieux dans ma nouvelle fac. Il n'y a aucune hostilité, ni au niveau administratif, ni au niveau des étudiants. Les profs me considèrent enfin comme une étudiante, et pas comme «une femme voilée». Ils semblent comprendre que l'habit ne fait pas le moine, et que porter le voile ne fait pas de moi une arriérée.

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 2 novembre 2006.

# Marianne, ta tenue n'est pas laïque!

Mariame, 18 ans (Mantes-la-Ville)

Nous retrouvons ici Mariame, qui nous racontait dans le premier chapitre le long conflit qui l'avait opposée aux autorités de son lycée, et qui avait abouti à un «semi-dévoilement». Elle nous raconte maintenant son parcours «postbac», ses velléités d'entrée à Sciences-Po puis en hypokhâgne, «l'obstacle du foulard» qui s'est à nouveau dressé contre elle, et finalement son choix d'intégrer l'université où, pour la

première fois depuis des années, elle a pu vivre et étudier de manière un peu plus tranquille... et participer au mouvement anti-CPE<sup>24</sup>.

Nous avons finalement toutes eu notre bac, et moi, j'ai aussi été admissible à Sciences-Po. C'était ma prof d'histoire qui m'avait poussée à suivre l'option Sciences-Po<sup>25</sup>. Mes sœurs n'étaient pas très enthousiastes: elles considéraient que Sciences-Po, c'était un peu de la frime, que c'était prestigieux mais qu'au niveau des contenus, c'était beaucoup plus superficiel que la fac. Mais elles m'ont dit: «Si tu veux le faire, vas-y. Tu verras bien. » Une autre m'a dit: «De toute facon, tu ne seras pas prise.» Après-coup, j'ai compris qu'elle me préparait psychologiquement, parce qu'elle se doutait qu'on ne m'accepterait pas avec mon foulard. Pour l'épreuve d'admissibilité, je devais présenter un dossier que j'avais préparé avec l'aide de ma prof d'histoire. Mon sujet était l'Ukraine. Le jour de l'examen, au lycée, on aborde la question de l'entrée de l'Ukraine dans l'Europe. Et là, le souspréfet, qui faisait partie du jury, me demande: «Et la Turquie?

## - Quoi, la Turquie?»

En fait, je comprenais très bien. Je m'attendais depuis le début à une question sans rapport avec mon sujet, mais en rapport avec l'islam. «À votre avis, qui mérite le plus de rentrer dans l'Europe : la Turquie ou l'Ukraine? » J'ai fait une réponse la plus neutre possible, sans prendre parti pour un pays ou l'autre. Il m'a relancé : «Vous voulez connaître mon avis? C'est l'Ukraine. Car nous avons un héritage chrétien en commun avec l'Ukraine, et pas avec la Turquie. » Et il s'est mis à me sortir des références historiques à deux balles, comme Napoléon... En sortant de la salle, je me suis mise à pleurer. J'avais le sentiment que ça ne s'arrêtait pas, qu'on ne me laisserait jamais tranquille.

Une semaine après, j'ai appris que j'étais admissible. Mon nom a été affiché dans la salle des profs, et là, bizarrement, tous les profs sont devenus gentils! Des profs que je ne connaissais pas, mais qui se permettaient de me gueuler dessus dans les couloirs à cause de ma capuche, venaient me voir pour me féliciter. La proviseure aussi s'est révélée plus sympa qu'au début de l'année. Elle m'a dit: «Rassurez-vous, je n'ai rien dit à Sciences-Po concernant votre voile. Si vous vous présentez avec un simple bandana, ils ne remarqueront rien car ils ne sont pas au courant. » J'ai donc passé mon oral à Science-Po, en juillet, avec un bandana bien assorti à ma jupe!

Mais ca s'est mal passé. Dans le jury, il v avait un représentant de la BNP, deux profs de Sciences-Po et une femme d'origine maghrébine, qui représentait le ministère de l'Intégration. Ils ont commencé à me poser des questions sur mon dossier de presse, puis tout un tas d'autres questions. Sur le référendum du 29 mai 2005, ils voulaient savoir si j'étais pour le «oui» ou pour le «non». J'étais pour le «non», mais je ne voulais pas le dire, car je me doutais que ça pouvait leur déplaire. J'ai donc fait une réponse assez vague. Ils m'ont ensuite demandé: «Que pensez-vous de la réélection de George Bush?» Je m'en suis sortie à nouveau avec une réponse-bateau: «C'est la souveraineté du peuple américain, je n'ai pas à me prononcer. » Et puis ils me sortent une photo de la gav pride et me demandent ce que ça m'évoque. Je réponds que c'est la gay pride, mais ils insistent: «Que pensez-vous de l'homosexualité?

- Je considère qu'on est dans un État de droit, et que chacun a le droit de disposer de son corps comme il l'entend...
- Mais vous comprenez ce que vous dites? Ce qui se passe en Espagne, le mariage homosexuel, vous approuvez?

– Écoutez, on est en train d'accorder des droits aux animaux, on peut donc en accorder aussi aux êtres humains, non? Les homosexuels sont des citoyens à part entière, comme tout le monde!

### - Mais le mariage?»

Je comprenais ce qu'il voulait entendre. Il avait deviné que j'étais voilée, et il voulait des propos homophobes. Quelques semaines plus tard, j'ai appris que j'étais recalée. J'étais déçue, car mon oral n'était pas prodigieux, mais franchement, comparé aux autres candidats, c'était une prestation honorable. J'ai appelé, et on m'a résumé le compte rendu du jury au téléphone: «Nous avons beaucoup hésité, vous êtes quelqu'un de très intéressant, mais nous avons estimé que vous n'êtes pas en mesure de faire face au stress de Sciences-Po, car le jury a perçu en vous quelqu'un de faible, de fragile, de trop sensible. Vous êtes apparue aussi ambiguë au moment des questions: parfois ouverte, parfois fermée.» J'ai pris ça comme une grande claque. J'ai demandé à avoir ce compte rendu du jury, on m'a promis de me l'envoyer, mais je n'ai jamais rien reçu. Après coup, je regrette d'avoir postulé. Je ne savais pas vraiment ce que c'était que cette école.

La proviseure du lycée m'a alors proposé de rester à Saint-Ex pour faire une classe préparatoire (hypokhâgne). Elle m'a bien précisé: «On ne vous fera pas de problème: bandeau-capuche comme l'an dernier.» J'ai accepté. Sauf que le jour de la rentrée, elle m'intercepte au portail et me dit: «Marianne, il faut qu'on se parle: il y a certaines choses qui ont changé.» Dans le couloir, le CPE me prend à partie devant toute ma classe: «Marianne, ta tenue n'est pas laïque, tu es habillée comme une musulmane!» Alors que j'avais mis une jupe et une paire de Converse! Enfin, la proviseure me dit: «Maintenant que vous êtes majeure, nous ne sommes plus dans l'obligation d'assurer votre

scolarisation, il va donc falloir que vous preniez une décision. Mais désormais, c'est ni bandana, ni capuche, plus rien!» Cette fois-ci, je n'ai pas attendu: je suis partie et je me suis inscrite en fac d'économie et de sociologie à Nanterre.

À la fac, je n'ai pas eu de problèmes. Je m'entends bien avec les étudiants. Avec les profs aussi, même si, lors des premiers cours, certains profs ont parfois eu l'air de me prendre pour une demeurée. Je le sentais dans leur manière de s'adresser à moi. Mais une fois passé le premier contact, quand je discute avec eux, et quand ils voient mes résultats, le regard change. Le principal changement, depuis que je suis à la fac, c'est que j'ai davantage d'amis qui ne sont pas de confession musulmane. C'est une autre mentalité, une autre ambiance. Il y a toujours des musulmans et des musulmanes parmi les étudiants, il y a d'autres filles voilées, mais ce n'est plus autant un critère d'affinités. Les critères sont plus politiques, autour notamment de la lutte anti-CPE, ou plutôt la lutte contre toute la «loi sur l'égalité des chances», et la loi CESEDA<sup>26</sup> sur l'immigration.

Avec ces nouveaux amis, la religion n'est pas un lien, c'est même plutôt une barrière à franchir: pour eux, la religion c'est «l'opium du peuple²¹»! Il y a des anarchistes, des communistes, des maoïstes, des situationnistes, mais tous sont anticléricaux. Donc au départ, je faisais un peu tache dans le groupe, mais nous arrivons à discuter, et certains reconnaissent qu'ils avaient des préjugés, et que je les ai fait changer de regard. Moi, de mon côté, il est évident que je me politise aussi à leur contact. Je me positionne à gauche, et même très à gauche. Disons que je me définis plus comme anticapitaliste que comme altermondialiste (sourire), et s'il s'agit de simplement aménager le capitalisme, ça ne m'intéresse pas. Par exemple, les Verts sont trop soft pour moi. Et même

la LCR, en tout cas les militants que j'ai côtoyés sur la fac de Nanterre, pour moi ce sont des «jaunes<sup>28</sup>»! (rires) Je dis cela parce qu'ils se sont alignés sur les positions vraiment soft de l'Unef. Pendant la lutte anti-CPE, je me suis sentie proche de certains anars sur Nanterre, de leur radicalité, mais au fond, la seule chose que je peux dire avec certitude, c'est que je suis de gauche, que j'ai de gros doutes sur l'utilité du vote, et que je ne me sens pas représentée, par aui que ce soit. Pour le reste, je suis encore en plein questionnement. Je n'arrive notamment pas à démêler ce qui se rattache à la guestion de classe, à la question d'origine et à la question religieuse. Ce que *je subis*, mais aussi *ce que je fais*, je ne sais jamais si c'est en tant que fille d'ouvriers, en tant que fille d'immigrés maghrébins ou en tant que musulmane voilée. C'est souvent mêlé. En tout cas, pour moi, l'islam ne peut se décliner qu'à gauche. L'islam, c'est la justice sociale, donc pour moi, on ne peut pas être musulman et de droite. Si on l'est, on se trompe.

Quant à mon avenir, j'ai bien sûr des projets professionnels, même s'ils sont encore assez flous. J'aimerais faire de la recherche en sociologie ou en géopolitique. J'espère que le voile ne posera pas de problèmes. Je chercherai peut-être dans le privé. Je sais qu'il v a de la discrimination partout, mais je connais aussi des copines qui ont trouvé des postes dans certaines boîtes, avec un bandana. Cadre chez Peugeot, par exemple. Trois de mes sœurs ont suivi des études universitaires, elles ont des diplômes, mais elles ne travaillent pas, à cause du voile, ou plutôt à cause des employeurs qui refusent le voile. La première a un doctorat en sociolinguistique, la deuxième une maîtrise d'anglais et un DEA de sciences de l'éducation, et la troisième un DEA de sciences politiques et un DESS d'architecture et d'urbanisme. Elle a beaucoup de propositions, mais comme on lui demande

d'enlever son voile, elle n'a aucun emploi. C'est la même chose pour les deux autres: elles ont assez vite «lâché l'affaire», du coup elles sont femmes au foyer, et elles font du bénévolat. Je les trouve un peu défaitistes: si ça m'arrivait, je me renseignerais pour savoir si l'entreprise a le droit de me refuser pour cause de voile, et j'essaierais de porter plainte.

Il y a enfin les regards dans la rue. J'ai fini par m'y habituer, mais parfois, ce sont mes copines qui les remarquent. Tout dépend en fait du lieu où je me trouve. À Mantes-la-Ville, nous sommes dans un quartier résidentiel où il y a pas mal de retraités. Eux, ils ont tendance à nous scruter, à nous dévisager comme si nous étions des femmes à barbe! Dans leur cas, je trouve leur réaction compréhensible: ils ont fait toute leur vie sans croiser de femmes voilées, et puis sur le tard, elles arrivent. Alors je leur souris, et je chantonne des chansons de cirque! (rires) Sinon, il y a des regards plus agressifs, ou suspicieux. Quand je vais à la fac, c'est très net: de Mantes-la-Jolie à Saint-Lazare, ça va; de Saint-Lazare à la Défense, ça ne va pas! Et puis quand j'arrive à Nanterre, ça va à nouveau!

Il y a aussi les remarques et les injures: «Rentre chez toi!», «On n'est pas en Iran!», ou bien «Tiens, voilà les fous de Dieu!» Ces propos, je les ai entendus une dizaine de fois. On m'a même traitée de connasse une fois, comme ça, gratuitement. Il m'est arrivé de répondre: «On est chez nous!» Ou bien: «La bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe!» (rires) Ça les calme! Mais le plus souvent, je n'use même pas ma salive à répondre. La solution que j'ai trouvée, c'est de tout ignorer. Je mets mon MP3 sur mes oreilles, et je n'entends plus rien. La solution, c'est le MP3! (rires) Sauf qu'un jour, une copine qui porte aussi le voile voulait régler le son de son MP3, elle a passé sa main sous sa tunique pour tourner le bouton, et sa voisine a sursauté en criant «Mon Dieu!» Elle

croyait qu'elle allait sortir une arme! Bref, les gens ont peur.

Pour conclure, si je devais résumer en une phrase mon expérience de jeune femme musulmane portant le voile dans la France de 2007, je serais tentée d'emprunter le titre du livre de Farid Abdelkrim, qui résume assez bien ce que je peux ressentir : «Na al bou la France!» («Maudite soit la France!») Il v a vraiment du racisme, et j'ai l'impression que ca s'aggrave. Mais pour rester courtoise, je dirai plutôt ceci: en plein « pays des droits de l'homme », je suis obligée de mener un combat quasi quotidien pour préserver ma liberté de culte et mon droit à l'éducation. Mon message à la société française est donc le suivant: c'est parce que les hommes et les femmes sont différents et que leurs convictions sont multiples qu'on se doit de les respecter, quelle que soit leur orientation politique, sexuelle ou religieuse. Mon hijab est ma liberté, et cette liberté doit être respectée. Je suis fatiguée de devoir en permanence m'expliquer et me justifier là-dessus, j'aimerais vivre normalement, et discuter un peu d'autre chose. C'est ça qui m'a fait tant de bien pendant la lutte anti-CPE: mon voile passait au second plan, nous étions tous mobilisés par autre chose. Je ne demande aucune place particulière: je voudrais juste qu'on me fiche la paix.

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 24 janvier 2007.

### Lâchée par la juge des enfants!

Sarah\*, 24 ans (Yvelines)

Française d'origine comorienne, Sarah habite dans une commune des Yvelines chez sa mère et son beaupère, employés de La Poste, avec ses cina frères et sœurs (tandis que trois autres frères et sœurs vivent avec son père, professeur d'histoire-géographie, et sa nouvelle épouse). Étudiante en arabe à l'Inalco<sup>29</sup> et en anglais et espagnol dans une autre université de la région parisienne, elle aimerait travailler plus tard « dans les échanges internationaux ». Elle renvoie l'image d'une femme forte, qui ne se laisse pas «démonter», mais se dit toutefois émue aux larmes à la relecture de son témoignage - et pour cause: suivie, à cause de problèmes familiaux, par une juge de l'enfance en danger, elle a été abandonnée et renvoyée par cette juge dans son foyer d'origine, là même où on l'estimait « en danger », le jour où elle s'est mise à porter le voile. C'était en mars 2003, elle avait alors 20 ans.

Pendant mon adolescence, j'ai eu de gros problèmes personnels, j'ai été menacée dans ma sécurité et mon bien-être moral, et à la suite de plusieurs épisodes graves, une juge pour enfants de Versailles a décidé de me soustraire au cadre malsain dans lequel je vivais. Elle m'a donc fait bénéficier du «contrat jeune majeur», qui m'a permis d'avoir un studio sans payer de loyer, de l'argent de poche et de quoi subvenir à mes besoins vitaux, tout en continuant mes études dans un nouvel environnement, plus sain pour moi. J'ai intégré le studio en juin 2001, avec un contrat valable jusqu'à 21 ans, à moins que je ne réussisse plus tôt à finir mes études et à commencer ma vie professionnelle. J'étais suivie par une éducatrice, à qui je devais rendre des comptes au moins toutes les

deux semaines sur mes démarches scolaires et/ou professionnelles, et sur mon état psychologique. De son côté, elle devait rendre un bilan à la juge une fois par an pour que celle-ci reconduise le contrat d'année en année.

J'ai commencé à porter le voile quatre mois plus tard. J'avais été élevée dans la religion musulmane. mais je ne m'y intéressais de manière personnelle que depuis l'âge de 15 ans, et jusque-là, le port du voile ne m'avait jamais traversé l'esprit. D'ailleurs, personne ne le portait dans mon entourage familial. Et puis un jour, une camarade de classe qui le portait m'a demandé pourquoi je ne le portais pas, et une autre qui ne le portait pas m'a dit en plaisantant: «Allez viens! On le porte!» Je lui ai répondu gentiment que si je le mettais un jour, ce ne serait pas pour rigoler, mais pour Dieu. Les jours ont passé, et puis, au moment du ramadan, j'y ai repensé, et j'ai commencé à me poser des questions sur le voile. Je me suis renseignée, et j'ai fini par le porter. C'était en octobre 2001.

Ma mère a accepté mon choix. Lorsque des amies ou des cousines lui demandaient pourquoi elle me laissait le porter si jeune alors que je pouvais «profiter de ma jeunesse», elle leur répondait que c'était mon choix. Certains, dans ma famille, m'assaillaient de questions, et j'avais l'impression que ce n'était pas pour comprendre mes raisons mais plutôt pour me décourager et me faire renoncer. Ils me demandaient par exemple comment une fille qui, autrefois, aimait «bien s'habiller» (c'est-à-dire porter des tenues légères) pouvait en venir à mettre le voile islamique! Ils me disaient aussi: «Ce n'est pas sérieux, tu l'enlèveras d'ici quelques jours!», ou encore: «Mais pour qui veux-tu faire cela?» Je me sentais insultée, prise pour une hypocrite. Mais avec le temps, ils ont fini par s'y faire et par respecter mon choix.

J'appréhendais la réaction de mon éducatrice, donc j'ai pris l'habitude de porter un simple bandana lorsque je la rencontrais, pour ne pas la choquer. Mais elle a fini par me demander si je portais le voile. Je lui ai dit que oui, mais que cela n'avait aucune incidence sur ma scolarité car je l'enlevais avant d'entrer au lycée. Elle m'a simplement répondu quelque chose comme: «Fais attention, pense à ton avenir.» J'ai apprécié cette réaction.

Lors des entretiens suivants, tout s'est passé normalement, même si elle ne pouvait pas s'empêcher de dénigrer ce choix, et plus généralement ma religion. Un jour, par exemple, elle m'a dit qu'elle ne comprenait pas pourquoi je choisissais de porter le voile islamique, alors que l'islam n'était qu'une religion de violence et de guerre, qui enfermait la femme et ne lui donnait pas de droits. Je comprenais un peu sa réaction, étant donné les horribles attentats qui venaient d'avoir lieu le 11 septembre, mais j'ai essayé de lui expliquer que cela n'avait rien à voir avec l'islam, et qu'il y avait hélas des extrémistes partout. Je lui ai dit aussi que les versets coraniques qui pouvaient la choquer devaient être lus dans leur contexte, et qu'ils pouvaient s'adapter au contexte d'aujourd'hui dans le respect des libertés de chacun. Enfin, je lui ai dit que si l'islam était vraiment tel qu'elle le décrivait, je ne l'aurais tout simplement pas choisi. Elle m'a répondu que, de toute façon, j'étais conditionnée, et que je ne pouvais pas me sortir de ce conditionnement. Et elle m'a demandé d'essayer au moins d'« être musulmane tout en restant comme tout le monde» et sans «embêter les autres». Je lui ai répondu que je me sentais comme tout le monde, et que mon voile ne nuisait à personne. La discussion s'est arrêtée là.

En juin 2002, j'ai passé mon bac, section «informatique de gestion». J'avais mis mon voile pour me

rendre au centre d'examen (car rien ne l'interdisait, donc j'espérais qu'on ne me ferait pas de problèmes), mais à peine arrivée, la directrice m'a convoquée. Dans son bureau, elle s'est mise à agripper mon voile et à le secouer en me disant: «Enlève-moi ce torchon!» Je n'oublierai jamais cette phrase. Malgré l'humiliation et la colère qui montait en moi, je suis restée calme et je n'ai rien répondu, parce que mon objectif était mon bac, et que je ne voulais laisser personne avoir la satisfaction de me le faire rater.

J'ai réussi mon bac, mais à la rentrée de septembre 2002, je n'ai trouvé aucun lycée pour préparer mon BTS informatique. J'ai donc dû chercher un travail en attendant la rentrée suivante, puisque le «contrat jeune majeur» m'obligeait à être soit étudiante soit salariée, ce qui d'ailleurs me paraît normal. J'ai eu d'énormes difficultés à trouver: même des postes de caissière m'étaient refusés. Je commençais à m'inquiéter, et à me poser de sérieuses questions: étaitce mon voile qui rebutait les employeurs, ou moi qui étais incompétente? Pour en avoir le cœur net, je me suis rendue à un entretien sans mon foulard, et j'ai été embauchée. C'était un poste de standardiste.

Au bout de quatre jours, j'ai dû prendre un jour de congé car j'avais rendez-vous avec la juge d'enfants et mon éducatrice à Versailles. Suite au rapport de mon éducatrice, la juge voulait me rencontrer. Je croyais qu'elle allait me demander si j'allais mieux. Mais à peine arrivée, j'ai senti que quelque chose n'allait pas. Mon éducatrice était beaucoup plus froide que d'habitude. Et puis la juge a parlé. Très froidement, sans passer par quatre chemins, elle a déclaré que «la république» m'avait soustraite à ma famille «et à sa religion» pour «m'en protéger», pas pour que je vienne porter un voile qui incite d'autres filles à le porter! Elle a ajouté: «Vous avez trois jours pour débarrasser toutes vos affaires du studio et rendre

les clés. Faites ce que vous voulez, retournez chez vos parents, vous verrez ce qui vous attend...» Et elle a conclu par des mots qui m'ont encore plus étonnée: «C'est moi la juge, c'est moi qui décide!»

Je n'en revenais pas. Une femme voilée ne pouvait bénéficier du même droit à la sécurité que les autres! Je n'arrivais pas à parler, et de toute façon à quoi bon parler? Cela n'aurait servi à rien. J'ai attendu d'être dans le train qui me ramenait à mon travail pour exploser en sanglots. Je n'ai fait aucun scandale, parce que, quoi que je dise, elle risquait de s'en servir pour me faire davantage de tort. Et puis je ne voulais pas lui donner le plaisir de me voir atteinte par son mépris. Je me suis donc levée calmement, je l'ai regardée dans les yeux et je lui ai dit: «Au revoir madame, bon après-midi», l'air fier et la tête haute, en me disant que c'était Dieu qui faisait tout, et que c'était sûrement une épreuve qu'il m'imposait pour mon bien. Je me suis dit aussi que cette expérience me renforçait: j'avais déjà eu à connaître le pire d'une famille, je découvrais maintenant le pire des autorités. Désormais, plus rien ne pourrait m'étonner.

Je ne sais pas exactement ce que mon éducatrice a pu dire à la juge pour alimenter son mépris, mais en tout cas cela m'a permis de la voir sous un nouveau jour: elle avait été très humaine au départ, quand elle m'avait accueillie. Je me suis finalement dit qu'elle n'était motivée en fait que par le souci « d'éloigner une jeune fille de sa religion». Je me demande encore comment cette idée a pu lui venir, alors qu'à aucun moment les problèmes que j'ai eus n'ont été causés par ma religion. Au contraire, dans toutes les épreuves que j'ai traversées, c'est toujours ma croyance religieuse qui m'a aidée à tenir, à espérer une vie meilleure à la fois sur terre et dans l'au-delà, et à être encore vivante aujourd'hui. Heureusement, j'avais gardé contact avec ma mère, dans le but d'améliorer

un jour nos relations, et toutes les épreuves que j'avais vécues (aussi bien dans ma famille qu'à l'école ou avec la juge) m'avaient permis de m'endurcir: je me sentais désormais suffisamment forte pour me défendre face à toute personne qui voudrait me nuire. N'ayant nulle part où aller, je suis retournée chez ma mère, mais moins naïve et vulnérable qu'avant.

Des amies m'ont conseillé de porter plainte, mais j'avais vécu assez d'épreuves comme ça, et je ne voulais pas m'en ajouter d'autres, d'autant que cela aurait été la parole d'un juge contre celle d'une personne ordinaire – ou plutôt: pire qu'une personne ordinaire, une voilée! Avec le recul, j'en tire une leçon: tout cela m'a tout simplement permis de connaître le vrai visage du monde dans lequel on vit. Maintenant, je sais à quoi m'attendre. Je m'accroche à mes convictions religieuses: elles seules ne m'ont jamais trahie, et elles ne le feront pas puisqu'elles émanent de Dieu, le Parfait. Quant aux hommes : nul n'est infaillible. Je garde à l'esprit que l'homme a toujours soif de pouvoir, et que pour l'obtenir, rares sont ceux qui ne vendent pas père et mère, ciel et terre, toutes valeurs et toutes vertus. Le fait de le savoir peut nous prémunir contre certains méfaits humains.

Cette expérience m'a aussi amenée à changer d'orientation. J'avais déjà été refusée dans les lycées pour mon BTS, je risquais de ne pas être acceptée dans mes recherches d'emploi... J'ai donc choisi d'étudier les langues, afin de pouvoir un jour m'évader et travailler ailleurs, dans des pays qui m'accepteraient avec ma différence.

J'ai aussi fini par démissionner de mon emploi de standardiste. Ayant passé l'entretien d'embauche sans mon voile, je me suis sentie obligée de rester tête nue quand j'allais y travailler, ce qui m'a rappelé les mauvais souvenirs du lycée. Je n'ai jamais

pu m'y faire: au bout de quelques mois, le malaise était toujours aussi présent, et j'ai donc décidé de démissionner. J'aurais bien sûr pu essayer de défendre mon droit de porter le voile (puisque aucune loi ne l'interdit), mais je ne voulais pas me retrouver encore au milieu d'un conflit, surtout avec mon patron et mes collègues de travail, avec qui j'avais tissé de très bonnes relations. En plus, comme j'avais passé l'entretien d'embauche sans mon voile, je ne voulais pas qu'ils s'imaginent que je m'étais moquée d'eux. J'ai donc fait un choix qui n'était peut-être pas le meilleur mais qui était le moins difficile pour moi: partir.

À la société française, je veux dire: «Où sont passées la Fraternité et l'Égalité?» Quand cessera-t-on définitivement de demander à des Français de justifier de leur «intégration» sous prétexte qu'ils ont une double culture? Intégration ne veut pas dire uniformité! Une Française noire n'est pas une «demi-Française ». En tant que citoyenne, j'estime que je m'acquitte de toutes mes obligations: je ne désobéis pas à la loi, et je respecte mes concitoyens. Il n'y a aucune différence entre moi et n'importe qui d'autre, hormis le fait que je fais partie de ces Françaises qui choisissent librement de porter le voile. Aux politiciens, je dis: «Si vous voulez attirer des électeurs, faites-le dans le respect des uns et des autres.» Je dis cela notamment pour Mme Ségolène Royal, qui a comparé les femmes voilées aux femmes violées. Enfin, aux autres filles qui choisissent de porter le foulard, je dis: «Soyez fermes et convaincues dans vos choix, et Dieu vous aidera dans votre parcours. Sovez réfléchies en choisissant un voile qui pourrait convenir dans la société dans laquelle nous vivons, en ne choquant pas, en n'éloignant pas ceux qui voudraient vous approcher pour comprendre votre choix. Ce qui est accepté en Arabie Saoudite n'est pas forcément adapté aux musulmanes françaises: ce pays est loin d'être l'exemple parfait; pourquoi, par exemple, ne donne-t-il pas à la femme tous les droits que Dieu lui a conférés? Ne vous isolez surtout pas, participez à la vie en société. Ne vous éloignez pas de la science à cause du voile. Dieu est miséricordieux.»

Texte adressé à Pierre Tevanian le 16 janvier 2007.

### Et si ça me plaît d'être soumise!

Leila, 26 ans (Aubervilliers)

Issue d'un couple mixte (un père d'origine guyannaise et une mère d'origine algérienne), et convertie à l'islam depuis l'âge de 18 ans, elle porte le foulard depuis peu, ce qui lui a permis d'éviter le pire, à savoir l'exclusion scolaire et la discrimination à l'embauche. Leila pourrait de ce fait presque être qualifiée de «chanceuse»; mais c'est compter sans la multitude de regards, remarques, tensions, qu'elle affronte dans son quotidien d'étudiante en carrières sociales. Actuellement en formation dans une école parisienne et en stage à la sauvegarde de l'enfance, elle envisage de travailler plus tard avec des mères adolescentes et des femmes sortant de la prostitution.

J'ai été élève au fameux lycée Henri-Wallon³ entre 1996 et 1999, puis j'y ai travaillé comme surveillante, jusqu'à 2004. Quand j'étais élève, je ne portais pas le voile, mais il y avait déjà eu un problème avec une fille qui s'appelait Samira. Comme il y avait des professeurs qui ne l'acceptaient pas avec son voile, le proviseur, M. Nédellec, avait décidé de consulter les élèves. On avait fait un vote à main levée pour savoir si le voile de Samira dérangeait les élèves. Ça ne

dérangeait personne, donc l'affaire n'avait pas eu de suites. Des années plus tard, quand il v a eu l'affaire d'Alma et Lila Lévy, j'étais surveillante, et je n'ai pas compris l'attitude des enseignants. Ils m'ont vraiment déçue. Quand j'étais lycéenne, je les admirais: ils nous aidaient toujours, y compris quand on faisait des manifs. Et là, ils ont exclu deux élèves, et ils ont été furieux qu'un rassemblement de protestation se tienne devant le lycée. Ils ont arrêté les cours et libéré les élèves à quatre heures en leur disant de rentrer chez eux, pour ne pas qu'ils aillent au rassemblement. Cette affaire a causé des conflits très violents. jusque dans les familles. Les parents étaient terrorisés à l'idée que leurs filles soient exclues de l'école, et du coup ils les terrorisaient à leur tour pour qu'elles enlèvent leur voile.

En ce qui me concerne, je porte le voile depuis l'été 2005. C'est l'aboutissement d'un long processus, puisque je n'ai pas eu d'éducation religieuse. Mon père est de culture catholique, et ma mère de culture musulmane, mais aucun des deux ne pratique une religion. Ma mère fait simplement le jeûne pendant le ramadan, et elle ne mange pas de porc, et mon père la suit dans cette pratique. Personne ne porte le voile dans ma famille, à part une tante. Vers quinze ans, j'ai commencé à m'intéresser à l'islam à cause de tout ce qu'on disait dans les médias sur cette religion, et sur les femmes en islam. Ca ne correspondait pas du tout à ce que je voyais de ma grand-mère, qui était musulmane pratiquante. J'ai donc commencé à m'intéresser, j'ai fait des lectures, et j'ai adhéré: ce fut une évidence! À 18 ans, je me suis mise à pratiquer. Au début, je mettais le voile uniquement le vendredi pour aller à la mosquée. Ma mère pensait que ce n'était qu'un délire adolescent et que ca allait passer. Au même moment, mes parents sont partis s'installer dans le Sud de la France, et nous nous

sommes retrouvés seuls avec mon frère jumeau, qui s'est lui aussi converti par la suite.

Mes amis proches n'ont pas été surpris, mais mes parents ont eu un petit choc: ils me voyaient moins, donc ils n'ont pas pu voir les choses arriver petit à petit, et puis ce n'est pas vraiment «leur truc». Mes parents, ce sont un peu des marginaux: ils travaillent par intermittence, ils arrêtent quand ils en ont marre et ils reprennent un boulot quand ils ont besoin d'argent. Mon père a fait toutes sortes de métiers, mais au départ il était bijoutier, et son rêve serait d'élever des chèvres! Donc j'avais peur de leur réaction, et c'est cette peur qui a retardé le moment où j'ai porté le foulard. Je pense aussi qu'en plus de leur incompréhension sur la religion ou l'islam, mes parents ont eu peur des difficultés que ce voile allait me causer, par exemple dans ma vie professionnelle. Mais ils ont eu encore plus peur pour mon frère, peut-être parce que c'est un garçon, et que les médias renvoyaient une image plus inquiétante des hommes musulmans que des femmes.

Au moment où j'ai commencé à porter le voile, mon contrat de surveillante se terminait, j'avais arrêté la fac d'histoire depuis un an et demi, et j'avais décidé de commencer une formation d'éducatrice spécialisée. En septembre 2005, j'ai fait ma rentrée à l'école d'éducateurs, avec juste un pagne africain enroulé autour des cheveux, et un col roulé couvrant mon cou, le tout agrémenté d'épingles à nourrice, style Robocop! (rires) J'ai vu que le règlement autorisait l'expression des convictions religieuses tant que cela ne dérangeait pas le fonctionnement des cours. J'ai appris plus tard que c'est un article qu'ils ont inséré après la loi de 2004, pour bien marquer qu'elle ne s'appliquait pas dans cet établissement, puisque c'est un établissement d'études supérieures. Ils ont fait valoir aussi qu'il y avait des statues de la Vierge Marie

et de saints chrétiens dans la cour de l'école. Du coup, je n'ai pas eu de problèmes.

En revanche, j'ai souvent des réflexions de la part des étudiants, du genre: «Mais si tu es musulmane, tu n'as pas le droit de poursuivre des études?» Je réponds que c'est n'importe quoi. Celui qui a dit ça doit être un grand cheikh, un grand savant de l'islam, mais je ne le connais pas! (rires) Un autre étudiant m'a dit: «Mais tu imposes ton choix aux autres!» Je lui ai répondu: «Si tu veux, mais c'est mieux que l'inverse! Ce n'est pas aux autres de m'imposer ce que je dois porter. Je porte ce que je veux, et effectivement je l'impose aux autres! Mais toi aussi tu m'imposes ta coupe de cheveux toute bizarre, style "L'Affaire Louis Trio³¹"! (rires) Moi, c'est cette coupe de cheveux qui m'agresse!»

On m'a dit aussi: «Mais la religion, c'est personnel!» Oui, d'accord, c'est personnel! Mais justement, je ne demande à personne de se convertir ni de s'habiller comme moi. Et je trouve inadmissible qu'on demande à quelqu'un de retirer une partie de luimême. C'est arrivé à mon beau-frère: il est antillais et porte des *dreadlocks*, et un jour, à l'issue d'un entretien d'embauche, on lui a dit qu'on était prêt à l'embaucher, mais seulement à condition qu'il se coupe les cheveux, sous prétexte que sa coupe ne «faisait pas propre». Ça m'a vraiment choqué. Si on cède à chaque fois à ce genre de demandes, les mentalités ne changeront jamais.

À l'école, j'ai un contact beaucoup plus facile avec les garçons qu'avec les filles. J'ai toujours été comme ça, mais c'est encore plus marqué depuis que je porte le foulard. Je discute plus facilement de mes convictions avec eux qu'avec les filles. Ils ne sont pas agressifs, et ils ne passent pas leur temps à me demander comment sont mes cheveux, leur longueur, leur texture, leur couleur... Peut-être aussi que je m'entends

mieux avec les garçons parce qu'à l'école, ils sont une infime minorité, donc entre minorités, on s'entend bien. Un jour, des filles sont tombées sur une photo de moi sans voile: je l'ai regretté, parce qu'elles m'ont encore plus saoulée: «Tu as des beaux cheveux! C'est du gâchis de les cacher!» Je leur ai répondu: «Du gâchis pour qui?» C'est vrai: du gâchis pour qui? Je n'ai jamais compris. Je trouve que les mecs respectent davantage mon choix. C'est comme le fait que je ne sois pas «tactile». Je n'ai jamais aimé qu'on me touche, ce n'est pas de ma faute, je ne vais pas me forcer! Eh bien, quand par exemple un mec me met sa main sur l'épaule ou veut me faire la bise, je lui dis «Non, je n'aime pas trop ça» et il ne le prend pas mal. Alors que les filles le prennent mal : «Tu abuses Leila, il n'y a rien de mal!» Je sais qu'il n'y a rien de mal! Mais si je n'ai pas envie, je ne vais pas me forcer! Ou bien elles partent dans la provoc avec un autre gars: «Tiens, regarde: à lui, je vais lui faire un gros câlin!» Mais vas-v, fais-le ton gros câlin! (rires)

Les profs femmes aussi, je les sens énervées de me voir avec ce foulard. Mais au niveau de mes examens. ou de mes notes, je n'ai eu aucun problème. Le professeur qui m'a le plus choquée, c'est un prof d'origine arabe, Rachid. Au départ, quand je l'avais vu arriver avec son accent du bled, je m'étais dit: «Enfin quelqu'un qui connaît un peu, qui va me comprendre, qui va me défendre...» Et en fait, pas du tout! En cours, à chaque fois qu'il faisait une allusion à l'islam, il ajoutait un peu ironiquement: «Hein, Leila?» Ou bien quand il évoquait des sujets sensibles comme la peine de mort ou l'homosexualité: «Alors Leila, tu en penses quoi?» Comme si, sur toutes les questions, j'étais censée avoir la position la plus rigoriste de la classe. Au début, pendant plusieurs cours, il fuyait mon regard. Il ne me regardait jamais, même quand

il me parlait. Et puis il a fini par engager la discussion sur le ton de la blague. Comme je déconnais souvent avec un copain de l'école, il m'a dit: «Tu sais que c'est interdit par ta religion de t'amuser comme ça avec des garçons?» Bref: il s'est révélé plein de préjugés! Il l'a d'ailleurs reconnu indirectement, à la fin de l'année, en nous disant «J'ai été heureux de découvrir des gens qui n'étaient pas ce que je croyais qu'ils étaient», et il m'a citée comme exemple.

Toutes ces remarques sur mon voile me gavent, surtout quand elles se répètent tout au long de l'année, de la part de gens que je côtoie, avec qui on a commencé à se connaître, et qui sont censés voir que je ne suis pas qu'un foulard. Je leur dis souvent: «J'en ai marre de ces questions, il y a plein d'autres sujets intéressants!

- Oui, mais c'est parce que tu nous intrigues : tu n'es pas comme les autres. »

Quand ils disent «les autres», ils veulent dire: les autres «foulardées»! Car moi, je parle, je fais des études, je ris, je vanne, alors qu'une fille voilée, pour eux, c'est soumis, ça se tait et ça passe son temps à «tirer la tronche»! Mais ils ont fini par comprendre que j'en avais marre d'être sans arrêt renvoyée au voile et à l'islam, parce que, sans m'en rendre compte, je renvoie quelque chose d'agressif quand on me dit n'importe quoi. Mais c'est normal! Par exemple, je suis passionnée de basket, et quand on me dit que Dwayne Wade³² est un bourrin, je me fâche! Il est athlétique, nuance! (rires) Bref, je n'aime pas qu'on dise n'importe quoi sur quelque chose qui me tient à cœur, et je crois que tout le monde est comme ça. Sur mon foulard et sur l'islam, c'est pareil.

Je fais une partie de ma formation en apprentissage, en travaillant à mi-temps à la sauvegarde de l'enfance, dans un centre de Saint-Ouen. J'y suis pour trois années. La première fois, j'y suis allée avec un pagne sur la tête, et personne ne m'a fait de remarque. Jusqu'au jour où nous sommes allés manger entre collègues. Comme on était à l'extérieur du lieu de travail, j'ai ajouté mon hijab par-dessus le pagne. Et là, tout le monde s'est crispé. J'essavais de faire des blagues pour détendre l'atmosphère, mais ça n'a marché qu'avec une seule collègue. Ensuite, j'ai découvert que dans le bureau d'une autre collègue, qui s'appelle Zoulika, il y avait plein d'affiches antivoile: «Voile = esclavage», «Le voile au feu», avec des photos de burgas. Je lui ai dit un jour que ces affiches étaient choquantes, alors elle m'a sorti tout son baratin sur l'oppression des femmes; mais après cette discussion, elle ne m'a plus embêtée avec ce sujet. Le lendemain, la directrice me convogue pour me demander si tout allait bien, et à la fin de l'entretien elle me demande pourquoi j'ai toujours la tête couverte. Je lui ai répondu que je trouvais sa question bizarre, et que je cachais une calvitie. Elle a eu une réaction trop touchante! (rires) Elle s'est mis la main sur le cœur et elle s'est confondue en excuses : «Je suis désolée, je pensais vraiment que c'était autre chose.

- Ouoi?
- Vous savez bien! Je pensais que c'était le voile islamique.
  - Eh bien c'est ça!»

Intérieurement, je trouvais la situation marrante. Je me disais: «Après le béret islamique, le bonnet islamique et le bandana islamique, voici le pagne islamique!»

Elle m'a dit qu'elle trouvait cela gênant par rapport au principe de laïcité. Je lui ai répondu que j'aurais mieux fait de continuer de lui mentir. Alors elle m'a demandé de montrer au moins mes oreilles ou de mettre des boucles d'oreilles, ce que j'ai fait, en faisant bien attention de mettre des boucles d'oreilles

bien bariolées! Pendant cette discussion, j'ai fait remarquer que des tas de filles de toutes origines portaient le même genre de foulards que moi pour toutes sortes de raisons. Elle m'a répondu que justement, ce n'était pas la même chose! « Ma nièce Camille porte souvent ce genre de foulards sur la tête, mais vous, justement, vous vous appelez Leila et pas Camille, et vous n'êtes pas blonde aux yeux bleus. » Ces propos m'ont vraiment choquée. Elle m'a ensuite dit que le règlement intérieur interdisait de se couvrir les cheveux, et là aussi j'ai vérifié: ce n'était pas vrai. Il n'y avait pas un mot sur les couvre-chefs, la laïcité ou que sais-je. La seule mention était: « tenue correcte exigée ».

Peu de temps après, il y a eu une réunion de travail où mon pagne a jeté un grand froid. À la sortie, tout le monde était furieux, sauf moi qui souriais comme une grande niaise! (rires) Ma formatrice Élise m'a prise à part et m'a dit que la directrice était furieuse, qu'elle ne voulait plus que je mette de foulard. Elle prétendait même qu'elle me l'avait déjà demandé, ce qui n'était pas vrai! Quand je me suis retrouvée seule dans mon bureau, j'étais en pleurs, avec mon pagne dans la main et ma tête nue. J'avais honte! Mes collègues défilaient une par une dans mon bureau, comme si elles voulaient absolument voir enfin ce que je cachais sous mon pagne. Et elles avaient tous le même «mot gentil»: «Mais tu es toute belle comme ça! Tu ne te sens pas mieux?» Quand j'y repense j'ai encore le cœur serré. Ce calvaire a duré deux semaines, durant lesquelles je ne quittais pas mon bureau, pour ne pas croiser mes collègues - v compris à la pause de midi. J'en étais malade. Ils passaient tous me voir pour me dire: «Ca n'a pas l'air d'aller, où est passé ton sourire?»

Heureusement, au bout de deux semaines, je suis partie en stage, dans un institut médico-éducatif du

Val-d'Oise accueillant des jeunes polyhandicapés. Là, j'ai pu porter mon pagne, tout le monde s'en moquait. C'a été une vraie libération! Pendant cette période de stage, je n'ai eu que cinq visites à faire chez mon employeur; j'y allais avec un grand bandeau couvrant le devant mais laissant dépasser les cheveux derrière, et je restais seule dans mon bureau avec ma formatrice, sans croiser d'autres personnes. Ma même si au départ elle avait un a priori négatif vis-àvis du voile. On en a parlé, elle m'a raconté qu'elle avait eu une éducation très stricte chez les bonnes sœurs, et que pour elle, mon voile ravivait de mauvais souvenirs. À mon retour de stage, j'ai revu la directrice, qui m'a dit qu'elle avait consulté son supérieur, et qu'il avait répondu que rien ne s'opposait à ce que je porte mon bandana, sauf si ca gênait les collègues. J'ai donc aussitôt déroulé mon pagne et j'ai gambadé dans tous les services, en attendant que les gens viennent se plaindre! (rires) Quelque temps après, j'ai croisé une collègue sur le parking: «Salut Anne-Marie! Tu vas bien?

- Non!
- Qu'est-ce qui ne va pas?

– Je ne supporte pas de te voir habillée comme ça!» Et elle me tourne le dos devant tout le monde. Alors je la rattrape, et devant tout le monde, je lui dis bien sèchement: « Tu sais Anne-Marie, moi non plus je n'aime pas ta tenue!» Il y avait une autre collègue, Aïcha, qui avait assisté à toute la scène et qui était ulcérée par l'attitude d'Anne-Marie. Elle a fait un scandale, en disant que c'était de l'intolérance. Notre réaction a dû la toucher parce qu'ensuite elle est devenue un peu plus sympa. Elle est même venue me proposer son aide pour mes recherches de stage.

Sinon, j'ai eu des altercations dans la rue. Il n'y a pas très longtemps, j'étais avec ma tante au restaurant, et un homme d'une cinquantaine d'années,

habillé tout en cuir, me croise et me dit ironiquement: «Tu es jolie comme ça, tiens!

- Vous tutoyez toujours les gens dans la rue?
- Mais tu t'es vue? Tu sors d'où?
- J'arrive tout droit de Téhéran!
- C'est ça! Tu es ridicule, tu as l'air d'un fantôme!
- Très intéressant, venez discuter de tout ça au resto!
- Ça va pas non? Je ne parle pas avec des intégristes!
  - C'est toi l'intégriste!»

Là, je commençais à répondre du tac au tac, sans humour. Ça ne se fait pas, mais franchement, j'étais énervée. Ma tante aussi était dégoûtée, et elle aussi lui a demandé de me laisser tranquille.

J'ai eu une autre altercation, vraiment dure, le 1er mai 2006. j'allais à un rendez-vous à Paris, et J'avais mis le *jilbab*, c'est-à-dire un long voile qui recouvre tout le corps. Comme le petit chaperon noir! (rires) C'est une tenue que je porte souvent le weekend, parce qu'elle est pratique: on n'a pas à s'habiller en dessous, elle couvre tout, c'est confortable. J'attendais au métro République, toute joyeuse, avec mon sourire à trois mille dollars, et je faisais ma «crâneuse» parce que j'avais un nouveau sac! (rires) Et à un moment, j'entends: «Mais elle se croit en Iran, celle-là!» Je me retourne. «Ouais, c'est de toi que je parle! Tu te crois où?» C'était une femme d'une cinquantaine d'années. Je lui dis: «Je me crois en France. Je suis française comme vous, vous savez?

- Non! Tu n'es pas chez toi! Tu as déjà entendu parler de l'intégration? Si tu n'es pas prête à t'intégrer, retourne chez toi! Espèce d'intégriste!»

Arrive alors un vieux chinois, qui me dit gentiment, avec son accent: «Ne l'écoutez pas, elle est jalouse!» Du coup j'ai charrié la bonne femme: «Ah vous êtes jalouse? Si vous vouliez que je vous prête mon voile,

il suffisait de le demander!» Mais à ce moment-là, un autre mec se met à m'embrouiller: un jeune cette fois-ci, métis comme moi. J'ai réalisé après-coup que j'aurais dû lui répondre en créole: ça l'aurait complètement déstabilisé. Il était en train de se bécoter avec sa copine, et il s'est arrêté, m'a fixée du regard et m'a dit: «Toi, tu commences à me casser les c... avec ta religion!» Comme il avait mon âge et qu'il avait été vraiment grossier, je lui ai répondu plus crûment: «Qu'est-ce qui t'arrive? Continue de t'ambiancer avec ta copine et ne me calcule pas!

- C'est ça! Tu sais ce que c'est, une république laïque? C'est un pays athée!
- N'emploie pas des mots dont tu ne connais pas le sens!»

J'essayais de ne pas perdre la face, mais j'étais à bout. Tout le monde regardait sans rien dire. Il y avait une vieille dame qui me regardait depuis le début de l'embrouille d'un air apitoyé, et j'espérais qu'elle interviendrait pour me soutenir. Mais elle n'a rien dit. Alors j'ai surenchéri dans la provocation: «Attention, tu es une âme égarée, convertis-toi!

– Ouais, c'est ça! Ta religion tu peux te la foutre où je pense!»

Le métro est arrivé, et on s'est retrouvés face à face dans la rame. J'ai encore attendu trois stations, et quand il est descendu, je me suis mise dans un coin contre la vitre et je me suis effondrée en larmes. J'avais l'habitude des regards de travers ou des soupirs d'agacement, mais là, j'avais l'impression d'un lynchage verbal.

Le même genre d'altercation m'est arrivé trois autres fois par la suite, à chaque fois dans le métro. La première fois, c'était une femme qui travaillait à «Médecins du monde» et qui revenait d'Afghanistan; elle m'a demandé: «Comment peux-tu porter ça, quand on connaît le sort des femmes afghanes?»

Je lui ai dit que je n'y étais pour rien et que j'étais française, et elle m'a répondu qu'elle en doutait fortement. Une autre fois, une femme est passée devant moi et sans raison, elle m'a traitée de «sale connasse» et de «fille de Ben Laden». Là, j'étais tellement énervée que j'ai répondu tout simplement: «C'est toi la fille de Ben Laden!» Enfin, un homme s'est un jour planté devant moi et il a craché à mes pieds!

C'est tellement traumatisant qu'à chaque fois que je me retrouve dans les stations de métro où c'est arrivé, j'ai une boule qui se serre dans mon ventre. Surtout quand je suis seule. Je ne sais jamais à quoi m'attendre, j'en viens même à me demander si quelqu'un ne va pas me pousser sur les rails! Du coup, inversement, dès que des gens sont aimables, c'est une divine surprise, et ça me fait un bien fou, totalement démesuré. Récemment, une femme bien «franco-française» croise mon regard dans le métro: moi, comme d'habitude, je me mets à angoisser, à me demander ce qui va encore m'arriver. Je souris pour apaiser la situation, et elle me renvoie un grand sourire. C'était un tel soulagement que j'ai fait un sourire encore plus large! À la sortie suivante, elle est descendue en me disant «Au revoir!», et rien que ces deux mots, c'était un grand bonheur.

En fait, c'est surtout à Paris que j'ai des problèmes. À Aubervilliers, il n'y a aucun problème: le voile ne choque personne, il fait partie du paysage. En revanche, dans le Marais par exemple, il y a une boutique de fringues que j'aime bien, et comme c'est un quartier homo, et comme les homos sont aussi une minorité stigmatisée, je m'attendais à ne pas subir de stigmatisation de leur part. Et pourtant... Ça ne va pas jusqu'à l'insulte, mais ce sont des regards qui se détournent, ou bien des couples de mecs qui, lorsqu'ils me croisent, font exprès de se rouler une pelle sous mes yeux. Ça, c'est un truc que certains couples hétéro me font aussi

à Aubervilliers: ils se bécotent pour me choquer!

Une autre anecdote sur les magasins de fringues. Lorsque je demande une minijupe, des dessous ou des vêtements à la mode, les vendeuses me demandent: «Ah vous mettez ça, vous?», sur un ton un peu énervé qui veut dire: «Vous vous foutez de moi!» Alors je leur explique gentiment: «Vous savez, quand je suis chez moi, je ne suis pas voilée.

#### - Ah bon?»

Un autre truc m'énerve: les vendeuses, si je leur demande une robe ou une jupe, m'apportent des vêtements qui ont l'âge de ma grand-mère! *(rires)* C'est vexant!

Un jour, une collègue au boulot me dit que si on reçoit une femme voilée, on doit automatiquement se demander s'il n'y a pas une oppression du mari. Ca m'a choquée, parce que dans notre métier, on doit se poser cette question pour n'importe quelle femme, pas seulement pour les voilées. La domination masculine est tellement répandue, pourquoi serait-elle plus probable chez une femme qui porte le voile? Et ça aussi, c'est un préjugé: je le vois sur mon lieu de travail, les femmes battues d'origine maghrébine sont loin d'être la majorité. Ce n'est pas une histoire de voile ou d'islam, c'est le rapport hommes-femmes qui est un rapport de domination. Même moi, les gens qui se sont permis de m'agresser à cause de mon voile, ce n'est pas simplement de l'islamophobie: c'est parce que je suis une femme qu'ils se sont lâchés comme ça; ils ne se seraient pas permis la même chose face à un «barbu».

Ce qui m'inquiète le plus, ce sont les institutrices de mes filles et la directrice de l'école, qui se mettent à me parler très mal, sur un ton vraiment agressif, comme si j'étais une gamine de l'école, par exemple si je suis en retard pour venir chercher ma fille. Un jour où j'essayais de m'expliquer, la directrice m'a répondu:

«Ça va, on sait ce que vous êtes!» Ça m'a vraiment choquée, car s'il y a une chose dont je n'ai pas envie, c'est de me retrouver en conflit avec une institution comme l'école, surtout celle de mes enfants!

Ce qui m'aide à supporter tout ça, c'est d'abord que je crois à ce que je fais. C'est aussi le soutien des autres, comme le vieux chinois de la station République. Je suis persuadée qu'il y a plein de gens qui sont tolérants et qui sont choqués par ces agressions, mais j'aimerais qu'ils le manifestent davantage. Sinon, bien entendu, il y a le soutien de mes proches: mon frère jumeau, mes amies, et puis mes deux filles, qui me disent que je suis la plus belle! (rires) J'ai demandé à la plus âgée si ça ne la dérangeait pas que je porte le voile, elle m'a demandé «Pourquoi?» «Parce que la plupart des autres mamans ne portent pas le voile...» Elle m'a répondu: «C'est comme ça: il y a des mamans sans voile et des mamans avec des voiles.»

Je suis persuadée que la cause de toutes ces tensions sur le voile, c'est la télévision. C'est elle qui entretient les préjugés. Elle ne montre jamais de jeune femme voilée normale, lettrée, qui va à l'université... Pourtant, ce n'est pas ce qui manque! On ne montre que des images négatives. Ce qu'il faudrait, c'est montrer des films comme celui de Jérôme Host (Un racisme à peine voilé<sup>33</sup>), qui donne la parole aux femmes voilées, aux lycéennes, aux étudiantes. Et puis que des femmes voilées et des hommes barbus soient visibles à tous les niveaux de la société, dans les administrations par exemple. Par exemple moi, comme éducatrice, j'aimerais pouvoir porter mon voile comme bon me semble pendant mon service. ca permettrait justement de changer les mentalités: les gens se diraient: «Finalement, elle ne fait pas partie de la branche glamour d'Al Qaeda! (rires) C'est une éducatrice comme les autres, qui m'apporte son aide.» Il faut donc que nous nous engagions partout, dans le monde professionnel, dans les associations, les fédérations de parents d'élèves. D'autant qu'on dit toujours que les Arabes ne s'occupent pas de leurs gosses. Quand j'étais pionne à Henri-Wallon, j'ai souvent entendu des enseignants tenir ce genre de propos.

Il faut s'engager y compris dans les partis. Lesquels? Je ne sais pas. Sur l'échiquier politique, je me sens clairement de gauche. J'aime bien le petit facteur<sup>34</sup>, à part ses positions sur le voile. Arlette Laguiller aussi je l'aime bien, mais parce qu'elle me fait rire. Celle que j'aime vraiment, c'est Christiane Taubira, notamment pour son positionnement sur l'histoire des Noirs. Son vote contre la loi sur le voile ne m'a pas surpris. Je ne sais pas trop pour qui voter. Peutêtre pour les Verts, comme mes parents! Sarkozy, il me fait flipper. Il se dit l'ami des musulmans, c'est charmant! (rires) Mais c'est un taré! On dirait qu'il prend de la drogue! (rires) Quant à Ségolène, elle fait pitié! C'est une femme, elle est de gauche, mais elle tient des propos dignes de Sarkozy, par exemple sur l'encadrement militaire des délinquants...

Les associations musulmanes, il me paraît normal que ça existe, au niveau national, au niveau local, mais ce qui m'intéresse le plus, ce sont les associations sportives musulmanes. Ça permet à des filles de faire du sport dans les tenues qu'elles veulent. Il y a même des filles qui ne sont pas musulmanes et qui y vont, parce que c'est le seul endroit où elles sont sûres de se retrouver entre filles, et de ne pas être obligées de se mettre en short. Je ne parle pas du Conseil du culte musulman: je ne sais même pas ce que c'est que ce truc, je ne sais pas de quoi il s'occupe. Pour moi, le plus important est d'aller dans les mêmes associations, les mêmes partis que tout le monde. Ceci dit, je comprends aussi les attitudes de repli: quand tu n'es accepté nulle part, c'est normal

de se replier sur le seul lieu où tu es accepté. C'est triste, mais c'est compréhensible. Les hommes politiques passent leur temps à dénoncer le communautarisme, mais ce sont eux qui le créent à force de nous stigmatiser.

Pour l'avenir, je suis optimiste, mais seulement à long terme. J'ai peur que les années à venir soient vraiment difficiles. Parfois, je pense à mes filles: quand elles seront en âge de choisir, je me demande où on en sera, et comment ça se présentera pour elles au cas où elles choisissent de se voiler. De plus en plus souvent, je pense même à partir à l'étranger, en Angleterre ou dans un pays d'Afrique noire, en tout cas dans un pays où je n'aurais pas de problèmes avec mon voile, mais je n'ai pas envie: je suis française, et si je veux faire changer les choses, je dois rester.

C'est le message que j'adresse à toutes les filles voilées: «Gardez espoir, continuez à vous battre, continuez à vous faire entendre et ne vous laissez pas écraser.» Au Président, je dirais: «Tu fais des affaires avec les chefs d'État musulmans les plus blindés de thune, alors accepte les musulmans de ton propre pays!» Aux Français qui ont peur de nous, je montrerais mon sourire à trois mille dollars! (rires) Et je leur dirais: «Arrêtez de regarder la télévision! Descendez dans la rue, et discutez avec les femmes voilées. » Je suis partante : s'ils veulent, on fait un café-débat! Y compris s'ils veulent savoir pourquoi je porte le voile: allez hop, je leur réponds! Pourtant, cette question me gonfle. La réponse, c'est que c'est un cheminement religieux, que c'est un acte d'adoration et de soumission. Mais à Dieu, pas aux hommes! On me demande souvent comment je peux supporter un «signe de soumission». Mais si ca me plaît d'être soumise? Si ma mère me demande d'aller chercher du pain, je ne vais pas lui dire: «Non Maman! Je t'aime mais je ne vais pas te chercher ton pain!» (*rires*) C'est pareil avec Dieu: si je l'aime, je fais ce qu'Il me demande, et ça me fait plaisir!

Enfin, si je devais adresser un message à quelqu'un d'autre, ce serait à Giorgio. Georges Vartanianz. C'est un des profs d'Aubervilliers qui s'est battu pour faire exclure Alma et Lila Lévy du lycée Henri-Wallon en 2003. Quand j'étais élève là-bas, je l'ai eu comme prof, puis je l'ai côtoyé quand j'étais surveillante. À l'époque, je ne portais pas le voile et on s'entendait très bien. Comme prof et comme personne, je l'appréciais vraiment. Mon message est le suivant: «Giorgio, j'aimerais qu'on discute!» Si on lui dit mon nom, il se souviendra très bien de moi, mais quand il me verra, il aura sans doute un choc parce qu'il ne sait pas que je porte le voile. J'aimerais donc que Giorgio me voie avec mon foulard, et qu'on ait une discussion. Je veux lui dire des choses, et l'entendre. Bref: une discussion!

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 5 juillet 2006.

#### IV. «Retourne dans ta cuisine!»

«Retourne dans ta cuisine»! Cette injure, qui revient dans plusieurs témoignages, a malheureusement valeur performative. À force de le dire, cela se produit: des femmes qui veulent travailler, avoir une vie professionnelle, des revenus, se voient renvoyées vers le foyer familial du fait des vexations et discriminations qu'elles rencontrent sur le marché de l'emploi. Certaines, comme Hanane, sont discriminées à l'embauche. D'autres comme Razeka ou Chamous, subissent des pressions pour enlever leur voile : l'une a démissionné. l'autre a dû obtempérer. D'autres encore. comme Nadier, sont licenciées et peinent à retrouver un emploi. D'autres, comme Cherazade, sont tolérées, mais subissent au quotidien des remarques ou des sarcasmes qui confinent au harcèlement... et finissent en procédure de licenciement. Quelques-unes enfin, comme Karima ou Inaya, ont la chance d'être plutôt bien traitées dans leur milieu professionnel ce qui n'est pas le cas, malheureusement, lorsqu'elles quittent leur boulot et sortent dans la rue. Quant à Assia, c'est l'ANPE elle-même qui a failli la mettre au chômage!

# Galères, petits boulots et « plans voilées »

Hanane, 27 ans (Saint-Denis)

Après ses déboires scolaires, qu'elle nous a racontés dans le premier chapitre, nous retrouvons Hanane, qui nous raconte ici ses galères dans le monde du travail: gérante d'une boutique à 21 ans, elle connaît ensuite le chômage, la précarité, et l'expérience traumatisante de la discrimination, avant de se rabattre sur ce qu'elle appelle un «plan voilées»: les gardes d'enfants à domicile. Elle gagne aujourd'hui sa vie en cumulant un emploi de surveillante – sans son voile – et deux journées pleines comme vendeuse de journaux dans un kiosque parisien – avec le voile. Quand elle ne travaille pas, elle passe beaucoup de temps à militer (à Agir contre la guerre, aux Indigènes de la république, dans les luttes de sans-papiers...).

Après mes deux exclusions, mes deux réintégrations et mes trois redoublements, j'ai finalement raté mon bac! (rires) J'étais dégoûtée, parce que je voulais vraiment aller à la fac - uniquement pour toucher une bourse. J'en avais marre d'avoir les poches trouées! Et là, mon père m'a encore prouvé qu'il était quelqu'un de bien. Il m'a dit: «Je ne veux pas que tu fasses un travail dégradant», et il m'a racheté le fonds de commerce d'un des voisins. Avec sa pave d'ouvrier et ses sept enfants à nourrir, il m'offre une petite boutique! J'ai posé une condition: «Tu me prêtes l'argent, je te rembourserai, mais pas d'ordres! Je gère tout toute seule!» Il m'a répondu: «Pas de problème, je te donne l'argent, benti! Tu es dans la merde!» (rires) J'ai donc eu mon petit magasin, rien qu'à moi, pendant trois ans. Je vendais un peu de tout: bijoux, maquillage, sacs à main, tout ce qu'il faut pour une femme coquette!

À 21 ans, je me retrouve donc du jour au lende-

main à gérer des grosses factures. Je crois que c'est la période où j'ai le plus travaillé. C'est aussi là que j'ai commencé à lire la presse, parce que, toute la journée dans la boutique, il y a quand même des temps morts. Je me suis même abonnée au *Nouvel Obs!* (rires) Au bout de trois ans, j'ai rencontré un Parisien, je me suis mariée et j'ai lâché la boutique pour venir sur Paris.

J'étais encore très naïve: je pensais qu'avec l'expérience de la boutique, je n'aurais pas de mal à retrouver un boulot. J'ai pris une claque: au bout d'un an, toujours rien! Je n'ai pas tout de suite fait le lien avec le voile. Au départ, on se dit forcément: «C'est moi qui ne suis pas apte...» Et puis au bout d'un moment, on comprend. L'expérience classique: tu te pointes à un rendez-vous, et on te dit «la place est prise».

Je finis par comprendre, par le bouche à oreille, que j'ai mes chances dans la téléprospection: comme il n'y a pas de contact direct avec les clients, c'est un des domaines où on peut encore bosser avec son voile. Je postule, et je suis prise en charge par un petit jeune pour une formation de trois jours. Dès le premier soir à 17 h, le petit jeune me dit: «On ne peut pas vous garder, vous êtes incompétente. » Je lui réponds : « Attention, tu m'insultes! Si tu redis encore une phrase comme celle-là, ca peut aller très loin!» Il était embarrassé. Je lui dis qu'il pouvait me recaler à 14 h à mon arrivée, ou au bout des trois jours, mais pas au bout de trois heures. Il finit par reconnaître qu'il a reçu des ordres. Je lui dis : « OK, tu fais ce qu'on te dit, tu as ta place à garder, mais ne m'insulte pas en plus!» Je me suis retenue, j'ai attendu d'être sortie et je me suis mise à pleurer. J'ai compris assez vite que c'était le voile. Je me suis souvenue que la patronne était passée dans la boîte, et que lorsqu'elle m'avait vue, elle s'était arrêtée net, elle

avait convoqué mon formateur sur un ton super «trash», et elle l'avait retenu trois quarts d'heure...

Ce qui m'a définitivement fait renoncer à chercher, c'est un peu plus tard, quand je me suis présentée à un «KFC version musulmane», qui vendait du poulet hallal. La responsable me dit qu'elle n'a besoin de personne, mais elle appelle le magasin de la place de Clichy qui lui dit: «Envoyez-la moi.» Elle me laisse le numéro, je vais sur place, je rappelle parce que je ne trouve pas le magasin, j'arrive dans le magasin, et finalement le responsable me dit: «Non, on ne cherche personne.

- Mais je viens de vous avoir au téléphone!
- Ah non, je n'ai eu personne au téléphone.»

À nouveau, je sens monter une envie de pleurer. C'était le même type que j'avais eu au téléphone, je reconnaissais son gros accent «reubeu». Je sors, je pleure, puis je rappelle. Le type décroche, toujours le même avec son accent, je ne dis pas que c'est moi, je lui parle comme si j'étais quelqu'un d'autre, et je lui dis que je ne trouve pas le chemin. Et là, il m'indique à nouveau le chemin! Je l'ai insulté! Je lui ai dit: «Tu sais qui je suis? La voilée de tout à l'heure à qui tu as dit que tu n'avais besoin de personne!» Il me répond: «Pardon, je ne comprends pas», et il raccroche.

C'était fin 2003, vers octobre-novembre, en plein débat sur la loi antivoile. J'étais tellement écœurée que j'ai complètement zappé ce « débat ». Entre mes galères de boulot et les débats télé, avec des pseudospécialistes de l'islam et des pseudo-féministes qui mélangeaient tout, le voile, les mariages forcés et l'excision, j'ai eu une overdose! Du coup, je ne me suis pas du tout investie dans la lutte contre la loi. En plus, je me suis toujours dit qu'il y avait plus important que le voile.

J'ai donc arrêté ma recherche d'emploi, et je me suis repliée sur les «plans voilées» qu'on trouve grâce

à Internet: aide à domicile, ménages ou garde d'enfants. Il n'y a pas de sot métier, mais j'ai une grosse fierté, donc je ne voulais pas faire de ménages. Alors j'ai gardé une petite fille pendant un an, de 2004 à 2005. En septembre 2005, j'ai postulé par Internet pour être surveillante, et j'ai eu un entretien dans un lycée de Saint-Denis. J'y suis allée, en enlevant mon voile et en mettant juste un bandeau «à la renoi». J'ai servi le discours qu'ils voulaient entendre: «Je viens de la cité, je m'en suis sortie, je veux donner leur chance à tous ces gamins», et ils m'ont tout de suite recrutée. Deux jours après la rentrée, première embrouille! Une des CPE me convoque. Une fois dans son bureau, elle devient toute rouge: « J'ai des remarques à faire... Mais c'est un peu délicat...

- Sur quoi?
- Sur votre façon de vous habiller.
- Ben quoi?»

Je me regarde de haut en bas, sans rien comprendre. Je ne pensais même pas au voile, vu que je l'avais enlevé et que j'avais simplement mon bandeau. J'avais simplement une robe un peu longue, qui faisait un peu hippie.

« Vous comprenez, il ne faut pas susciter l'ambiguïté dans la tête des élèves...

- C'est mon côté hippie?
- Non non! J'aime beaucoup le style hippie!
- Alors allez droit au but, parce que vraiment, je ne comprends rien...
- Ben, par exemple, mettez des jupes plus courtes, ou un pantalon...»

Là, à nouveau, je craque. Je me retiens, je prends congé, et une fois dehors je me mets à pleurer. Je raconte tout à une copine, et c'est elle qui me suggère que c'est sans doute «à cause du voile». J'étais prête à démissionner, mais je refusais de me mettre en jupe courte ou en pantalon. Question de style. Et

aussi question de principe: je faisais l'effort d'enlever mon voile, mais sur le reste, ce n'était pas à eux de me dire comment je devais m'habiller! Le même soir, j'avais un rendez-vous avec une prof du lycée qui militait à la LCR. On se connaissait par ce biais, et du coup je crovais qu'elle voulait me voir pour organiser le soutien de Guy, un élève sans-papiers du lycée. En fait, elle se met à me faire des reproches: «Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue que tu bossais dans mon lycée? » Je l'ai tout de suite arrêtée: «On se calme! Je n'ai aucune justification à te donner, on se connaît à peine... » Je change de sujet et je lui raconte ce qui m'est arrivé avec la CPE, en me disant qu'au moins là-dessus, on va tomber d'accord. Et elle me répond : « Oui, je sais, c'est moi qui l'ai prévenue que tu portais le voile à l'extérieur. » Je n'en revenais pas. Je m'effondre en pleurs devant elle, et je lui dis: «C'est un truc de dingue, ce que tu as fait! Ca ne se fait pas!» On a discuté, et finalement, elle a reconnu qu'elle était allée trop loin.

Quant au kiosque, j'y bosse deux journées pleines par semaine. C'est un plan que j'ai eu par le biais du militantisme: on se le partage avec des copains d'ACG (Agir contre la guerre)... Ce qui nous amène à un autre sujet: l'engagement politique!

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 25 novembre 2006. Suite et fin du récit de Hanane, p. 283 : «Islamo-gauchiste et fière de l'être!».

# À bout de souffle

Chamous, 32 ans (Fougères)

Agathe-Chamous Larisse se présente comme une «femme française de confession musulmane et d'ori-

gine antillaise». Célibataire, âgée de 32 ans, elle est née au Mans, où elle a grandi avec sa mère et ses trois sœurs (son père est décédé lorsqu'elle avait trois ans), avant de s'installer à Fougères, en Île-et-Vilaine. Convertie à l'islam à 19 ans, elle porte le foulard depuis l'âge de 20 ans. Après des études d'histoire, elle s'est engagée dans une formation d'infirmière, qu'elle est sur le point de terminer. Passionnée par la psychologie et les échanges interculturels, elle milite dans une association de femmes musulmanes (Al Houda) et au CFPE (Collectif des féministes pour l'égalité). Elle est également membre du CADTM (Comité pour l'annulation de la dette dans le tiersmonde).

J'ai embrassé l'islam il y a treize ans, et j'ai assez vite fait le choix de porter le foulard, pour être en harmonie avec ce que je crois. Au départ, j'ai eu peur des réactions, mais il me tenait à cœur de ne pas céder au diktat du regard extérieur, et de me construire en tant que sujet, en suivant mon propre cheminement intérieur. Mon entourage proche n'a pas franchement été hostile, même si ma décision lui apparaissait fantaisiste. Le temps passant, nous avons appris à vivre ensemble dans le respect de nos différences et de nos choix respectifs. En revanche, les gens que je ne connais pas, dans la rue, me fixent souvent du regard. C'est parfois un regard simplement interrogateur, curieux, mais c'est parfois un regard dur et méprisant. Il arrive aussi qu'on me fasse des réflexions. Par exemple on m'a un jour dit que j'encourageais les maris à imposer le port du foulard à leur épouse! On m'a aussi dit qu'avec mon foulard, il était difficile de distinguer si j'étais une femme ou un homme! Bizarre, non? Et à plusieurs reprises, on m'a parlé en «petit-nègre» – je n'aime pas cette expression! C'était sans intention méchante, mais cela révélait que, dans l'esprit de mon interlocuteur, j'étais forcément une étrangère. Ces différentes formes de rejet me paraissent de plus en plus fréquentes depuis la loi sur les signes religieux, et même aujourd'hui, j'ai l'impression que les choses empirent.

Je finis actuellement une formation d'infirmière, et lors de mes stages, je porte un bonnet. C'est une concession que j'ai décidé de faire, par nécessité, pour échapper à la précarité, me préparer un avenir professionnel, m'assumer financièrement et accéder à un logement. Sans cette concession, j'aurais été exclue d'emblée de cette formation, et tous mes projets seraient tombés à l'eau. Au départ, je n'avais rencontré aucun problème dans les services. Je suis connue dans le centre hospitalier en tant que musulmane pratiquante, et on sait que je porte le foulard à l'extérieur. Mais personne ne m'avait posé de problème au sujet du bonnet que je porte lors des stages. J'avais bien entendu eu droit à quelques piques de la part de certains collègues, mais cela n'était pas allé plus loin. Par exemple, un jour, une étudiante aide-soignante s'est étonnée ouvertement devant moi de voir que l'on tolérait mon bonnet. Ma réponse a été cinglante!

C'est dans le service de chirurgie orthopédique du centre hospitalier de Fougères que j'ai eu pour la première fois des problèmes. Deux semaines avant le début du stage, j'étais allée me présenter en compagnie de deux autres collègues de formation. N'étant pas en situation de stage, je m'y étais rendue avec mon foulard. En fin d'entretien, la cadre supérieure m'a demandé d'emblée si je porterais le foulard lors du stage. Je lui ai répondu que je mettrais un bonnet comme dans mes précédents stages. Elle n'a pas réagi, ce qu'on ne pouvait comprendre que comme un accord tacite. Pourtant, le jour J, la cadre supérieure me convoqua immédiatement dans son bureau.

Elle paraissait inquiète. J'ai assez vite pressenti de quoi il s'agissait: les trois chirurgiens du service refusaient soi-disant «tout signe religieux» et ne m'accepteraient que tête nue, sinon je pouvais «déguerpir». J'ai défendu ma cause, j'ai demandé à voir les chirurgiens pour pouvoir m'expliquer directement avec eux. Un bonnet n'est pas un signe religieux, et j'étais prête à porter la charlotte... Mes efforts ont été vains: aucun dialogue n'était possible. Qui étais-je, moi, pour le demander? Pas grand-chose dans cette institution ô combien hiérarchique qu'est l'hôpital!

Psychologiquement, j'ai été assez atteinte. C'était la goutte d'eau qui fait déborder le vase, après trois années d'effort. Je me sentais profondément insultée et atteinte dans ma dignité, dans mon droit de choisir, dans ma qualité de sujet. Pas l'ombre d'un échange n'avait eu lieu: aucune écoute, aucune négociation. J'étais mise au pied du mur: soit je cédais, avec un profond sentiment d'humiliation, soit je tenais tête mais j'étais exclue sur-le-champ. J'ai cédé ce jour-là, avec un grand sentiment de honte. J'avais l'impression de courber trop facilement l'échine en face d'une force oppressive. Mon malaise s'est traduit par des troubles psychosomatiques: une migraine atroce et des vertiges. En rentrant chez moi, j'ai téléphoné à l'ensemble des ami-e-s que je pensais susceptibles de m'aider. J'étais prête à constituer un comité de soutien pour tenter une médiation, ou même à exercer une pression sur la direction de l'hôpital. J'avais le soutien de copines du Collectif des féministes pour l'égalité (CFPE) et d'une amie médecin, qui avait elle-même traversé ces affres lors de sa formation, et qui était très aguerrie sur le sujet. J'avais également décidé de rédiger un courrier à la direction de l'hôpital, expliquant mon problème et la sollicitant pour arbitrer le litige.

Le lendemain, en stage, j'ai mis un grand bandeau,

assez couvrant. Mon but était de me couvrir la tête, mais tout autant de provoquer une discussion. C'était un minimum vital pour moi. Quand vous portez le foulard depuis plus de dix ans, se retrouver tête nue devant tout le monde du jour au lendemain est une véritable agression. La cadre me rappela que c'était «tête nue ou rien», en scrutant la superficie que couvrait mon bandeau, au millimètre près! C'était vraiment ridicule. J'ai gardé le bandeau, et rien ne s'est passé. La confrontation n'a pas eu lieu.

J'ai alors pris la décision de terminer le stage avec ce bandeau. Il ne durait que quatre semaines. J'ai renoncé à ma lettre et à mon comité de soutien après avoir pesé le pour et le contre : peut-être que d'un point de vue citoyen, le fait que je ne cède pas aurait contribué à remettre en cause l'instrumentalisation de la laïcité comme moyen d'exclusion. Mais les forces morales dont je disposais à ce moment n'étaient pas suffisantes pour entrer dans une confrontation. Je suis en fin de course et assez fatiguée. Je dois même avouer que je suis dégoûtée de tout, notamment du milieu hospitalier. Je bataille avec moi-même pour ne pas tout laisser tomber, et pour aller jusqu'au terme de ma formation.

La loi antifoulard est à mes yeux une loi d'exclusion. J'y vois une manifestation parmi d'autres de la lepénisation des esprits. C'est aussi un vestige de la pensée coloniale, qui conduit à maintenir en état de subordination toute une frange de la population, jugée inférieure, aux mœurs plus ou moins barbares. La laïcité et le féminisme n'ont été que des prétextes fallacieux. Car la laïcité n'a jamais été synonyme de prise de position de l'État contre la religion en général, et encore moins contre une religion particulière. La laïcité est au contraire une neutralité de l'État qui permet à toutes les obédiences d'exister, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée. Elle est

le corollaire de l'égalité de traitement et de la liberté d'expression. Quant au discours prétendument féministe sur « le voile, symbole d'oppression contre les femmes », c'est une insulte à toutes les femmes qui le portent par choix personnel. Car le premier sens que revêt un vêtement, c'est celui que lui donne la personne qui le porte! Il est extrêmement arrogant de l'étiqueter d'emblée négativement, en se fondant uniquement sur son propre imaginaire. Et puis, on ne protège pas les filles en les excluant de l'école! Le droit à l'éducation est un outil d'émancipation essentiel, et aucun prétexte ne justifie qu'on en prive certaines filles.

À la société française, je voudrais dire qu'il faut savoir se remettre en cause, et s'efforcer d'accepter réellement la diversité de sa population. Les citoyens d'origine « non européenne » ne sont pas « des handicapés sociaux» ni des «hommes à tout faire». Je percois vraiment cette société comme une société frileuse, crispée sur une identité blanche fantasmée, fermée à sa diversité, malgré tous les beaux sermons. J'ai les idées sombres quant à mon avenir, mais j'essaie de relativiser parce qu'il y a toujours des avantages à tirer en un lieu donné. Mais très franchement, j'ai l'impression que toutes les portes sont fermées, et je suis un peu perdue. Psychologiquement, je suis épuisée. Socialement, je suis dans une situation précaire, sans travail, sans logement stable, et je sais qu'avec le voile, il va être encore plus difficile de remonter la pente. J'ai l'impression de ne plus avoir l'énergie nécessaire pour aller de l'avant, me battre, trouver du travail, obtenir des fiches de paye pour trouver un logement... C'est un cercle vicieux.

Texte adressé à Ismahane Chouder le 16 février 2007.

# Mes parents avaient peut-être un devoir de réserve et d'intégration, mais moi je n'en ai aucun

Razeka, 32 ans (Toulouse)

Élevée dans une famille d'origine algérienne peu pratiquante, Razeka a vécu et travaillé à Paris, où elle s'est mariée, avant de s'installer à Toulouse. À 28 ans, elle se convertit à l'islam et choisit un an plus tard de porter le foulard – elle raconte ici comment ce choix lui a coûté son emploi. Elle est aujourd'hui la mère d'un petit garçon.

Lorsque j'ai commencé à porter le voile, il y avait un climat particulièrement insupportable: celui du débat sur la loi antivoile. C'était en décembre 2003. À l'époque, je travaillais depuis presque quatre ans dans un des principaux instituts d'études et de sondages de la région parisienne. J'exerçais la fonction de chef d'équipe (superviseur d'enquête) et j'avais été élue déléguée du personnel, et représentante au comité d'entreprise. Bref: j'étais ce qu'on appelle une personne socialement «intégrée». D'un point de vue professionnel, en tout cas à Paris, je n'ai pas rencontré de problème particulier. Mes employeurs ont pu constater que mon voile ne faisait pas de moi une nouvelle personne. Certains collègues ont bien sûr été surpris, mais pas spécialement choqués, à de rares exceptions près, qui n'ont d'ailleurs jamais osé aborder le sujet avec moi! J'ai expliqué mon choix quand on me posait la question du pourquoi, mais j'ai toujours refusé de me justifier quand on me sommait de le faire (ce qui est arrivé deux fois, de la part notamment de personnes originaires du Maghreb).

La réaction de ma famille a été tout autre. À une exception près (ma jeune sœur Sonia), la réaction a été hostile, voire violente. En effet, bien qu'issue de

parents maghrébins, je n'ai pas baigné dans une ambiance religieuse, bien au contraire. Comme beaucoup, je suis issue d'une famille (la famille de ma mère) où il y a eu une très forte volonté de s'assimiler, qui est allée jusqu'à gommer une partie de notre identité, et qui à mes yeux s'apparente à de la haine de soi. Il n'y a eu aucune transmission, ni de la langue, ni de l'histoire familiale. Dans ce contexte, mon adhésion à l'islam et au voile a certainement été vécue comme une trahison. Certains membres de ma famille me traitent même d'intégriste, alors que nous ne nous sommes pas parlé depuis plusieurs années!

La seule discrimination que j'ai eue à subir a été au niveau professionnel. En effet, pour des raisons personnelles, j'ai quitté Paris en septembre 2004 pour m'installer à Toulouse. Sachant qu'il y avait un petit site de production d'études sur Toulouse, il était convenu que je pourrais y travailler si je le souhaitais. À aucun moment, la question du voile n'a été posée. C'est donc très tranquillement qu'en février 2005, j'ai été chargée d'organiser des grands forums de discussions dans trois villes du Sud de la France. Au bout de deux mois de travail acharné, alors que je m'apprêtais à être présente au premier forum, il m'a été très gentiment demandé d'enlever mon foulard pour pouvoir être présente lors des débats afin de représenter ma société. Mon responsable m'a expliqué que nous étions dans le Sud de la France, et que les habitants des petites villes, voire des petits villages n'étaient pas habitués et risquaient d'être choqués. Bref: c'est une des personnes de l'équipe que j'avais formée qui m'a remplacée.

Ma réaction a été un dégoût total, et une colère sourde qui s'est réveillée: celle de tous ces mois de matraquage médiatique pendant lesquels tout et n'importe quoi a été dit sur l'islam en général et sur les filles voilées en particulier. Colère de réaliser que malgré mon respect des règles du jeu («implication professionnelle», «esprit d'équipe» et «culture d'entreprise»), je me faisais refouler comme une malpropre. Je reprenais ma place de la beurette qui n'est bonne qu'à trimer, celle qui doit rester dans l'ombre, celle qu'il ne faut surtout pas montrer à ces péquenots certainement racistes et hors de la modernité.

Ce que je retiens de cette expérience, c'est encore une fois la force du préjugé et la lâcheté d'une frange d'entre nous. En même temps, on sait tous qu'en 1940, tous les Français n'étaient pas résistants... Je suis convaincue que les ruraux ne sont pas plus racistes que les urbains, et je trouve pitoyable le supposé racisme de l'autre comme excuse à sa propre dérobade. J'ai compris ce jour-là que mon responsable n'assumait pas publiquement son choix de travailler avec moi. Par ailleurs, le climat de suspicion de l'année qui venait de s'écouler m'avait psychologiquement beaucoup affectée, et j'ai fait le choix de baisser les bras: j'ai laissé tomber mon boulot, en prenant le risque d'abandonner un emploi confortable (d'un point de vue financier) et d'entraîner ma famille dans la précarité (je gagnais quasiment le double de mon mari!). Heureusement, mon mari a respecté ma décision.

Le regard des autres est parfois très dur à vivre, mais j'ai fini par m'y habituer. Il arrive toutefois que ma «soupape de sécurité» saute, que je devienne agressive en proposant une photo dédicacée à la personne qui me fixe des yeux. Il est clair que je me sentais beaucoup moins agressée et blessée par des regards de haine, de mépris ou de condescendance à Paris qu'aujourd'hui en province. C'est certainement dû au fait que les Parisiens sont plus habitués à voir des touristes du monde entier et donc des gens différents. Et puis je crois aussi qu'ils s'en foutent un peu, dans le sens où, dans l'inconscient collectif, les

filles voilées restent avant tout des Arabes, c'est-à-dire qu'elles font partie du paysage, mais à l'arrière-plan. Héritage colonial oblige! Mais quand je suis avec mon mari, tout change. Je précise que mon mari est converti à l'islam depuis une dizaine d'années, mais né dans une famille chrétienne, avec un physique de «gaulois». Donc les gens sont souvent interloqués de nous voir ensemble, main dans la main, discutant et riant ensemble. Pour en avoir longuement discuté avec lui, je crois que c'est lui qui vit le plus mal ces différentes situations. Soit il a droit aux regards agressifs qui disent: «Ah, les Français convertis sont les pires, il l'oblige à mettre le voile», soit il surprend des regards sur moi de personnes qui ne réalisent pas que nous sommes ensemble...

Les préjugés tenaces et la bêtise de certains de mes compatriotes m'ont fait vivre quelques grands moments. Par exemple, quand j'étais à Paris, alors que je venais régler mon premier tiers provisionnel au service des impôts, un agent me signale que je ne suis pas dans la bonne file et me redirige vers la file traitant les cas des RMI-stes et de la prime pour l'emploi. Surprise de cet employé quand je lui présente ma feuille d'imposition et qu'il comprend que je ne me suis pas trompée de file!

À Toulouse, quelques mois après le vote de la loi antivoile, alors que je discutais dans le hall d'un cinéma en attendant d'entrer dans la salle, un monsieur demande à son compagnon, bien fort afin que mon mari et moi entendions bien: «Mais il me semble que le port du voile est interdit dans les lieux publics, et que le cinéma est un lieu public, non³? » Quelle ironie! Cette réflexion m'a d'ailleurs laissée sans voix, chose rare! Ce qui est indéniable, c'est que certains se «lâchent» de plus en plus, et n'hésitent plus à se déclarer racistes, ou à tenir des propos qu'ils pouvaient censurer avant. En fait, à mes yeux, le vrai change-

ment n'a pas eu lieu en 2003-2004, mais plutôt après le 11 septembre 2001. D'une certaine manière, les choses sont devenues plus claires: cette histoire a obligé la population à se regarder en face et à assumer ses convictions et ses choix. Quant aux derniers mois, pour ce que j'en observe, les choses ont tendance à s'apaiser, même si parfois encore, «la pilule a du mal à passer» – je veux parler de l'implication et de l'intégration des personnes issues de l'immigration dans la sphère publique, et de la revendication d'une certaine visibilité de ces populations. La population française commence à réaliser qu'elle est plurielle et surtout multicolore, même si certains enfants des excolonies continuent d'opter pour l'invisibilité ou le conformisme.

Sur le fond, toute cette histoire de «voile» contraire à la «laïcité» est à mes yeux une escroquerie intellectuelle. Pour moi, la loi sur le voile doit être abrogée car elle est discriminante, raciste et sexiste. Le fameux principe de laïcité est lui-même détourné: ce n'est plus la neutralité mais une «religion d'État», puisqu'on impose une uniformisation des individus. Alors qu'au départ, le principe de neutralité était censé s'imposer aux agents de l'État et du service public, mais pas aux usagers! On nous explique aussi qu'il faut combattre un morceau de tissu sous prétexte qu'il symboliserait l'oppression des femmes. Mais ce sont de vraies femmes, et pas des symboles ni des morceaux de tissu, qu'on opprime, en ne leur laissant pas avoir accès à l'école!

Je crois en fait que l'opinion publique française, sans approuver vraiment cette logique d'exclusion, a été prise en otage par la propagande médiatique, qui posait les termes du débat de façon biaisée et manichéenne: soit on était démocrate, féministe, progressiste et moderne, et donc il fallait être pour cette loi, soit on était contre la loi, ce qui faisait de nous

des gens rétrogrades et obscurantistes, voire potentiellement terroristes puisque de référence musulmane! La référence au 11 septembre, mais surtout à l'Algérie, l'Iran ou l'Afghanistan a très souvent été convoquée, et puis il y a l'inconscient collectif de notre société, qui est encore très marqué par des clichés racistes, donc cela n'a pas gêné outre mesure de «remettre les Arabes à leur place».

Cette stigmatisation rend ma place dans la société française problématique, alors qu'a priori, la société française, c'est moi. La France est mon pays, n'en déplaise à certains. Je suis donc totalement légitime pour critiquer ce pays, ou plutôt ses gouvernants et leurs mascarades. Mes parents avaient peut-être un devoir de réserve et d'intégration, moi je n'en ai aucun. Si devoir d'intégration il y a, il s'impose à mes compatriotes racistes et au législateur : c'est à eux d'intégrer mon existence et mes droits! En tant que citoyenne française, j'estime que mon premier devoir est de revendiguer mes droits et mes libertés. Je suis française, de culture occidentale et de religion musulmane: il va falloir que mes compatriotes l'acceptent et s'y habituent. Ce qui me fait espérer, c'est que malgré tout, de plus en plus de gens refusent l'uniformisation et l'individualisme féroces qui semblent envahir le monde: je rencontre dans des mobilisations des gens qui savent se mettre en lutte pour plus de justice et d'humanité. Mais ce qui m'aide le plus, c'est d'abord ma foi en Dieu, qui me fait accepter cette situation et qui m'apprend la patience.

Aux dirigeants de mon pays, je n'ai rien à dire. Je n'ai rien à dire à ceux qui me méprisent en ne me donnant pas la parole, ou en se permettant de parler à ma place ou en mon nom. À la société civile, le message que je voudrais faire passer est que la pratique de l'islam est compatible avec les valeurs de la république. Aux enseignants, je dis: «Bravo!» Bravo

d'avoir fait bloc autour de cette loi, et d'avoir ainsi bafoué la devise inscrite sur le fronton de notre école publique: Liberté, Égalité, Fraternité! Aux Français, enfants de parents immigrés, je dis: «Notre identité est certes complexe, mais pas compliquée. Nous n'avons pas de choix à faire entre ici et là-bas. Nous avons la chance d'appartenir à plusieurs communautés; profitons-en pour tisser des liens et construire des ponts entre les cultures et les individus. » Aux féministes qui me soutiennent, je dis merci. Aux féministes qui me soutiennent pas, je pose cette question: comment pouvez-vous affirmer qu'il n'y a qu'un seul modèle d'émancipation pour les femmes du monde entier?

Enfin, merci à celles et ceux qui luttent au quotidien, par les moyens qui sont les leurs, afin que disparaissent le racisme et son frère le fascisme – et tous leurs cousins en «isme». Quant à moi, même si je dois affronter la difficulté, l'injustice et l'hypocrisie, je décide de vivre entièrement, c'est-à-dire libre et tête couverte, plutôt que céder et me retrouver cheveux au vent, éteinte et soumise.

> Texte adressé à Pierre Tevanian le 20 février 2007.

# Si je ne peux pas pratiquer ma religion comme je l'entends en France, je suis prête à partir.

Nadjer\*, 36 ans (Tourcoing)

Née à Tourcoing, dans le Nord-Pas-de-Calais, d'une mère (au foyer) française et d'un père ouvrier algérien, tous deux musulmans pratiquants, Nadjer a grandi avec ses trois frères et ses trois sœurs (dont une porte le foulard comme elle). À 17 ans, après son CAP en industrie de l'habillement, elle a dû inter-

rompre ses études à cause de problèmes de santé (insuffisance respiratoire). Elle est ensuite entrée directement dans la vie active, et a suivi une formation de modéliste patronnière gradeuse (équivalence bac + 3). Après plus de dix années de travail comme modéliste dans la corsetterie et dans le prêt-à-porter féminin, pour la société Étam, elle a commencé à porter le foulard en 2005. «Nadjer la rigolote», comme elle se surnomme elle-même, nous raconte ici les expériences pas très «rigolotes» qui l'ont amenée, après plus de quinze années de travail ininterrompues, à perdre son emploi. Actuellement en congé parental, elle élève ses quatre enfants, et s'investit dans leurs études en tant que déléguée parent d'élèves.

J'ai travaillé dix ans dans la même société. J'étais syndiquée et même déléguée du personnel. Et même avant de porter le foulard, j'ai subi des discriminations, notamment sur les augmentations de salaires: pour huit ans d'ancienneté, sans jamais aucun retard, aucune faute, aucun avertissement, je me retrouve avec une augmentation de... 100 euros! J'ai trouvé ça vraiment mesquin. J'ai demandé au directeur: «Qu'estce qui vous a donné envie de me donner ces 100 euros?

- C'est parce que nous sommes très contents de vous.
  - Et ça mérite 100 euros?
  - Oui.
  - Eh bien moi, je ne suis pas contente du tout.»

J'avais préparé tout un dossier. Au niveau des salaires, j'étais à 1100 euros, alors que la personne qui travaillait avec moi avait 2000 euros de plus, pour une charge de travail moins lourde! J'ai aussi expliqué au patron que j'avais beaucoup de problèmes avec une des responsables, avec qui c'était tout un cirque pour obtenir des congés pour l'Aïd plutôt que pour Noël, alors qu'en théorie, l'entreprise nous lais-

sait le choix. Je n'ai pas été entendue. Je me suis rendu compte qu'il y avait d'autres salariés d'origine maghrébine et de confession musulmane qui étaient là depuis quinze ans ou même vingt-cinq ans, et qui étaient toujours au même salaire, alors que les autres salariés évoluaient. J'avais aussi une collègue arrivée après moi, mais avec un beau CV bien rempli, qui a été embauchée avec 2000 euros de plus que moi. Tout ça en affichant comme principe: «salaire égal, travail égal»!

Il y avait aussi des remarques un peu lourdes : comme je ne montrais pas mes bras, il y avait toujours un collègue qui me demandait si je n'avais pas trop chaud. J'ai fini un jour par venir avec une pancarte où j'avais écrit: «Je n'ai pas chaud, merci!»

Un jour, j'ai commencé à sonder le terrain avec mes collègues les plus proches: «Si un jour j'arrivais avec le foulard, vous seriez choqués?

- Bah... On a l'habitude de te voir comme ça...
- Ça ne change rien, c'est comme si je changeais de couleur de cheveux ou si je devenais punk! Je serai toujours la même personne: Nadjer la rigolote!»

Certaines ont compris, d'autres pas. Encore aujourd'hui, j'ai des anciennes collègues que je croise dans les grandes surfaces et qui ne me disent plus bonjour. Elles ne me regardent même plus!

Quand j'ai mis le foulard, j'étais en congé parental pour mon troisième enfant. Un jour, pendant ce congé parental, je suis allée à une vente avec un foulard, un peu à la mode hippie, qui couvrait mes cheveux mais laissait mon cou dégagé. Je ne voulais pas choquer les gens. Malgré cela, certains collègues m'ont dévisagée, et il y en a même une qui m'a dit: «Tu n'as pas l'intention de revenir comme ça, j'espère?

- Pourquoi? J'ai une tache?
- Si tu veux mettre ton foulard, il faut retourner dans ton pays.

- Écoute: mon pays, c'est la France, je suis née en France et je suis française. Et de toute façon, que ce soit en France, à l'étranger ou n'importe où, on pratique sa religion là où on est. »

En juin 2005, à la fin de mon congé parental, je n'ai pas réintégré l'équipe. Comme il y avait un plan de licenciement économique dans la société, je suis allée voir le PDG de notre entreprise, et je lui ai expliqué que je portais le foulard, et que je m'apprêtais à porter le voile «normal», cachant aussi mon cou. Il me dit alors qu'il est satisfait de mon travail, qu'il ne veut pas me licencier, et qu'en tant que directeur de la société, ça ne le dérangerait pas que je vienne travailler avec mon voile. Mais il ajoute que ça risque de choquer au siège parisien de l'entreprise, et il me fait donc comprendre que si je porte le voile on ne me gardera pas. Et j'ai effectivement été licenciée «pour faute», alors que je n'avais commis aucune faute.

Je l'ai pris comme une injustice. Personne ne m'a soutenue, mis à part deux ou trois collègues qui ne sont pas musulmans mais qui sont vraiment des amis proches et qui viennent encore à la maison aujour-d'hui. Je me suis consolée toute seule, en me disant que j'allais garder mon temps et mon énergie pour mes enfants. Mais le travail de modéliste me manque, car c'est un travail vraiment créatif, épanouissant. Quand je voyais mes vêtements sur dessin puis dans les magasins, je me disais fièrement: « C'est moi qui ai fait ça! » Aujourd'hui je n'ai plus ce plaisir.

Je me suis donc mise à la recherche d'autres boulots, et suite à une annonce sur Internet, j'ai envoyé un CV et obtenu un entretien téléphonique avec une société. Mon interlocutrice était enthousiasmée par mon CV. Ma seule faiblesse était que je ne parlais pas l'anglais, mais elle m'a dit que ce n'était pas grave: je pourrais suivre un stage. Elle m'a donné un vrai rendez-vous, et à peine arrivée, quand ils m'ont vue avec mon voile, ils m'ont dit que la place venait d'être prise. C'était une nouvelle claque. Je me suis alors inscrite à l'ANPE. Mon conseiller, qui était très courtois, m'a fait comprendre que je n'avais pas beaucoup de chances de trouver un emploi avec mon voile. Au bout de six mois, je n'avais rien trouvé: j'envoyais des candidatures et je n'avais aucun retour. Je retrouve le même agent de l'ANPE, qui me demande gentiment: «Vous avez l'intention de rester longtemps comme ça?

- Comment comme ça?
- Avec votre foulard.
- Écoutez monsieur, est-ce que vous avez déjà retiré votre pantalon pour venir travailler?
  - Ce n'est pas la même chose!»

Il est devenu plus agressif. J'ai essayé de lui expliquer comment je ressentais les choses, mais il n'avait pas l'air prêt à comprendre. Je lui ai dit que j'avais travaillé 15 ans, depuis l'âge de 17 ans, et que j'avais droit comme tout le monde au chômage, aux Assedic, à la retraite et à la sécu. Je ne venais pas mendier, je venais prendre mon dû. J'avais des diplômes et des compétences, et il n'était pas là pour discriminer mais pour prendre une candidature.

D'une manière plus générale, le regard des gens a beaucoup changé ces dernières années. On me fait de plus en plus de remarques. Certaines ne sont pas forcément méchantes, comme mon voisin qui m'a dit: «Tu as raté ta coiffure? » Ensuite, il m'a dit que mon foulard m'allait bien. Il a compris que ça faisait partie de moi, et il a su s'y habituer. Il m'est aussi arrivé qu'on me prenne pour une étrangère et qu'on ne me parle pas en français simplement parce que je porte un foulard. Un jour, dans un magasin, j'avais ramené des sandales trop petites pour mon fils, avec mon ticket de caisse. Un responsable m'envoie les changer

dans le magasin et je ne trouve pas la bonne taille, donc je reviens à une caisse pour me faire rembourser. Lorsque mon tour arrive, le caissier ne me dit même pas bonjour, et quand je lui explique ma situation il me demande: «Qu'est-ce qui me dit que vous ne les avez pas prises dans le magasin?

- Vous n'avez pas le droit de me traiter de voleuse! Votre collègue a bien vu que je suis entrée avec le ticket et les sandales dans les mains.
- Oui, mais moi, je n'ai pas de preuve que vous ne les avez pas prises dans le magasin.»

J'ai fait appeler le responsable du magasin parce que je voulais des excuses. Le responsable s'est excusé et m'a assuré que ça ne se reproduirait pas.

Tout cela rend mon avenir dans la société française très incertain. Je me dis parfois que si je ne peux pas pratiquer ma religion comme je l'entends en France, je suis prête à partir. Mais je trouve ça regrettable, et difficile, quand on est né dans un pays, qu'on y a sa famille, ses voisins et ses amis. J'essaye de garder espoir: j'ai toujours éduqué mes trois fils dans le respect et la tolérance, je continuerai à le faire, et je voudrais dire à la société française d'accepter les gens tels qu'ils sont. Qu'on soit musulman, chrétien, juif, on a tous de l'amour à donner et à recevoir.

Propos recueillis par Houria Cheurfi à Lille, le 30 octobre 2006.

# Harcèlement moral

Cherazade\*, 23 ans (Île-de-France)

Cherazade est née en Île-de-France d'un père français catholique et d'une mère originaire de Tunisie. Convertie à l'islam à l'âge de quinze ans, elle travaille depuis décembre 2004 comme assistante juridique dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des étrangers, dans une commune de la région parisienne. Lorsque nous la rencontrons, elle est encore en congé maternité, après l'accouchement de son premier enfant. Elle nous raconte comment, au cours de l'année 2005, elle en est venue à porter le voile, ce qui lui a valu de vivre un véritable harcèlement sur son lieu de travail. Affectée par les vexations et les agressions qu'elle a vécues, Cherazade se dit incertaine sur ce que l'avenir lui réserve, mais elle tient bon malgré tout, par «optimisme de principe»: «C'est aussi cela, l'islam: l'idée qu'il faut espérer, et se battre, au quotidien. S'il n'y a pas d'espoir, franchement, on arrête tout! Je prends tout ce aui m'arrive comme des épreuves dont je peux retirer quelque chose de positif.»

Je me suis convertie à l'islam à 15 ans, en 1998. J'avais grandi dans une famille chrétienne, j'étais croyante et pratiquante, et j'étais une adolescente très solitaire, qui passait son temps dans les bibliothèques. Un jour, j'ai commencé à me poser des grandes questions, j'ai lu la Bible, la Torah et le Coran, et c'a été une révélation. J'ai vraiment fait mon chemin toute seule, avec les livres. J'avais des amies à qui j'en parlais, mais elles me prenaient un peu pour une cinglée. Elles savaient que j'étais croyante, mais elles ne comprenaient pas ce que j'allais faire dans l'islam. Elles étaient surprises, mais pas spécialement inquiètes. J'ai eu des grandes discussions là-dessus avec elles, on ne se comprenait pas forcément, mais on se respectait mutuellement. Les plus inquiets ont été mes parents. Mes frères et sœurs moins. Après, j'ai dû arrêter les études, parce que je me suis retrouvée à la DDASS, et j'ai fait des petits boulots par-ci, par-là. J'ai fini par me retrouver secrétaire dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des étran-

gers. Et j'ai repris une formation en alternance, pour devenir assistante juridique.

Quand j'ai été embauchée, je ne portais pas de foulard. Mes patronnes savaient que j'étais pratiquante, parce que je manquais les jours de fête religieuse, ou parce que je ne restais pas aussi longtemps le soir le vendredi. Donc j'avais déjà eu droit à des petites réflexions. Par exemple, quand j'avais commencé à prendre des cours d'arabe, elles m'avaient dit: «J'espère que vous ne reviendrez pas voilée de la tête aux pieds!» J'ai commencé à porter le voile dehors, sans le mettre au boulot. Et puis un jour, au bout de trois mois, ça me gênait de continuer ainsi, donc je suis venue au cabinet avec un turban discret, à l'africaine.

Ma patronne, Fabienne, n'a pas été choquée, Elle m'a dit que ca ne la dérangeait pas du tout. Mais son associée, Corinne, a été choquée. Elle ne m'a rien dit, mais elle en a parlé aux autres collègues: «Vous avez vu Cherazade? Non mais c'est n'importe quoi!» Et comme tout se sait, j'ai fini par l'apprendre. Puis les réflexions ont commencé. Par exemple, comme je suis très coquette, et que j'aime toujours être bien habillée, «classe», il y a des clients qui ont dit de moi que j'étais très jolie, et là, Corinne a répondu: «Ce n'est rien, si vous l'aviez vue sans son voile!» En fait, elle était dégoûtée: c'est comme si j'étais sa fille et que je l'avais trahie. Elle m'a fait des réflexions très «maternalistes», du genre: «Comment as-tu pu régresser comme ça?», «Tu nous as trahies». Elle m'a même dit: «Tu t'es moquée de nous: tu te fais embaucher sans foulard, et ensuite tu te ramènes avec quelque chose sur la tête...» Elle m'a dit cela alors que j'ai commencé à mettre le turban plus d'un an après mon embauche!

Ce qui m'a blessée, c'est aussi leur manière de me cataloguer. Pour elles, le fait que je porte le foulard vient du fait que je suis une fille qui a souffert dans sa vie, et qui est passée par la DASS. Bref: je suis une pauvre fille, faible d'esprit... C'est très pervers: elles sont toutes gentilles, donc tu racontes ta vie, et ensuite elles l'utilisent contre toi!

Nous sommes une petite dizaine dans ce cabinet: les deux patronnes, les avocats associés et les secrétaires. Et en fait, il n'y a que Corinne, et Suzie, une secrétaire, qui m'ont fait des problèmes. Le premier gros problème, c'est quand j'ai demandé un jour de congé pour l'Aïd. Corinne m'a fait tout un *speech* sur la laïcité. Elle disait n'importe quoi, par exemple qu'à cause de moi, de ma «trahison», pour leur prochaine embauche, elle allait faire signer aux candidates une «charte de la laïcité»! Mais elle a bien été obligée de me donner mon congé.

Quelque temps après, je redemande un jour de congé pour le deuxième Aïd, l'Aïd du mouton, et là, Corinne se met à rigoler en disant: «Ah bon? Depuis quand il y a deux Aïd?» Cette remarque m'a dégoûtée. Je peux comprendre qu'on ne partage pas mes croyances, mais on ne se moque pas des gens comme ça, devant eux. Je lui ai répondu: «De toute façon, je sais que vous avez toujours eu un problème avec l'islam et les musulmans!» En fait, j'aurais dû lui dire: «Mais purée! Vous êtes spécialisée en droit des réfugiés, ça fait vingt ans que vous défendez des gens qui sont musulmans pour la plupart, et vous ne savez même pas qu'il y a deux fêtes de l'Aïd!» À cette époque j'étais enceinte, et cette histoire m'a tellement énervée qu'elle m'a déclenché des contractions, et que j'ai dû me mettre en congé maladie.

Avec Suzie, la secrétaire, on s'entendait très bien au départ, et c'est quand j'ai commencé à porter le foulard qu'elle a complètement changé d'attitude. Elle s'est mise à me balancer des petites remarques méchantes, du genre: «Mais ma pauvre fille, dans quoi tu t'es embarquée!»

Un jour, les choses ont explosé. Corinne m'a mal parlé, et j'ai demandé à la voir. Je lui ai dit que je n'avais pas aimé sa manière de me parler, et i'ai enchaîné: «Je voulais vous parler d'une chose: de mon foulard.» Elle est devenue toute pâle! «Je sais que ça ne vous plaît pas, mais je vous demande de me respecter, et de ne plus me faire de réflexions làdessus. » Elle m'a répondu : «D'accord, mais à deux conditions. Premièrement, je ne veux pas que vous veniez en noir. » C'était absurde, mais j'ai accepté! Si ça pouvait arranger les choses, je n'allais pas chipoter pour du noir! «Deuxième condition: si vous venez avec un foulard islamique, vous êtes virée!» Là, j'ai rigolé! J'aurais dû me retenir, mais c'était plus fort que moi. «Mais Corinne, c'est déjà un foulard islamique!» Elle n'a pas trop apprécié que je me moque d'elle, alors je me suis reprise: «Non, ne vous inquiétez pas, j'ai compris, pas de problème!»

En dehors de ces crises, j'ai continué à me prendre en permanence des remarques désobligeantes. Il suffit que Corinne arrive mal lunée, et j'ai droit à une réflexion du genre : « Toi, avec ta serpillière sur la tête...» Je ne sais pas comment réagir, parce que j'ai toujours peur de détériorer l'image de l'islam. Si je réagis violemment, j'ai peur que les gens se disent: «Vous voyez, les musulmanes, dès qu'on parle de religion, elles sont violentes.» Et puis il faut déjà gérer le caractère des deux patronnes, je ne vais pas en plus me mettre à dos Suzie... Je me dis qu'elle a cinquante balais, qu'elle est bloquée sur ses certitudes et qu'elle ne changera pas d'avis: pour elle, les musulmans sont tous des imbéciles. Donc la première fois, je me dis: «Laisse tomber, souris et ne dis rien!» La deuxième fois, j'essaye de me défendre, en disant: «Non mais, pourquoi tu réagis comme ca?», toujours avec un grand sourire. Et la troisième fois, je m'énerve! Je perds patience. Et puis au bout d'un moment, je laisse tomber. Je ne sais pas si ce sont les hormones, mais quand j'étais enceinte, c'est là que j'ai vraiment « pété un câble »!

Au début, j'allais voir Fabienne, avec qui je m'entendais vraiment bien, et je lui disais: «Allez parler à Corinne, qu'elle arrête de me faire des réflexions, je n'en peux plus, j'ai peur de m'énerver et que ça dégénère!» Elle me répondait: «Ne vous inquiétez pas, je vais lui parler.» Elle jouait les médiatrices, mais en fait, j'ai l'impression qu'elle ne demandait des efforts qu'à moi. Des plans du genre: «Écoute Cherazade, Corinne est mal lunée, il ne faut pas qu'elle nous fasse chier toute la journée, alors s'il te plaît, demain, mets un foulard de couleur...» Dans le dos de Corinne, elle me parlait comme ça, mais devant Corinne, elle ne prenait jamais mon parti. Ça me rendait folle!

Heureusement, une nouvelle avocate associée est arrivée, et elle m'a vraiment soutenue. Elle s'appelait Sonia. Quand elle est arrivée, elle n'a pas du tout fait attention à mon turban, elle n'a même pas compris tout de suite que c'était religieux. Et quand elle l'a su, ça ne lui a posé aucun problème, et elle m'a même soutenue. On a commencé à sympathiser tout de suite, à être solidaires face à l'ambiance de dingues du cabinet, mais sans parler du voile. Et puis un jour, au détour d'une conversation, j'apprends qu'elle va affronter les «Ni putes ni soumises³6» dans un débat, et qu'elle est contre la loi sur le voile, et là, ç'a été un vrai soulagement! Je me suis sentie vraiment en confiance, et j'ai vidé mon sac.

Et depuis, on s'est toujours serré les coudes. Quand je me prenais une remarque, j'allais le raconter à Sonia, et elle me disait «Ce n'est pas normal, tu n'as pas à accepter ça!» Et ça m'a fait beaucoup de bien. Me retrouver avec quelqu'un qui ne me juge pas, qui m'accepte comme je suis, et qui ne trouve pas nor-

mal qu'on puisse me faire des réflexions sur mon foulard, rien que ça, ça m'a énormément aidée.

En dehors du cabinet, je n'ai pas eu trop de problèmes. Par exemple, quand je vais chercher des documents en préfecture, on me laisse tranquille avec mon turban. Par contre, dans la rue, les regards sont pesants, surtout quand je vais à Paris. Et puis il y a les réflexions que les gens font à voix haute, du genre: «On n'est pas au carnaval ici!» Ou bien: «On n'est pas à Kaboul!», «On n'est pas en Iran!», «Retourne dans ton pays!» Ou bien des soupirs, des «Pfff!». Depuis deux ans que je porte le voile, ca m'est arrivé une dizaine de fois. Ca fait partie du paysage, c'est tellement habituel que je l'ai intégré. Par exemple, ie sens une telle haine que, lorsque je suis à Paris dans le métro, je m'écarte instinctivement du bord du quai. J'ai peur qu'un taré me pousse sur les rails! En revanche, quand je vais à Barbès, ou à Clichy, ou dans des quartiers où il y a beaucoup d'étrangers, je n'ai pas ces appréhensions.

L'agression la plus violente que j'ai subie, c'était en août 2006. J'étais avec mon bébé, que je venais d'aller faire peser, et j'allais chercher des médicaments. Je marchais sur le trottoir, et là je vois un type sur sa mobylette en train de me foncer dessus, en m'insultant: «Sale Arabe! Pétasse! Connasse!» Heureusement pour moi et malheureusement pour lui, il n'a pas été très malin: il m'agresse juste en bas de chez lui, il remonte chez lui sous mes yeux, il redescend et il m'insulte à nouveau. Du coup, j'ai porté plainte immédiatement, et les flics l'ont retrouvé facilement. Ils m'ont convoquée au commissariat pour l'identifier à travers une vitre, au milieu de plusieurs autres types. J'étais terrorisée, mais en même temps c'était génial: je me crovais dans un film! J'ai croisé son père, qui m'a présenté ses excuses. Et puis il m'a raconté que son fils s'était fait voler son scooter par

des Arabes, et que du coup, il avait voulu bêtement se venger sur moi. J'ai porté plainte, mais la plainte a été classée sans suite.

Quand j'ai déposé cette plainte, il y a quelque chose qui nous a intrigués, mon mari et moi, c'est que la policière posait beaucoup de questions sur mon foulard. Elle a noté la phrase suivante : « Je précise que je porte un foulard islamique qui ne laisse apparaître que l'ovale de mon visage.» Nous lui avons demandé pourquoi une telle précision, et elle a répondu que c'était justement pour bien faire apparaître que l'agression était à caractère raciste. Mais ça ne m'a pas tellement convaincue, parce que j'avais déjà déclaré qu'il m'avait traitée de «sale Arabe», donc le caractère raciste apparaissait déjà! Selon moi, son insistance sous-entendait plutôt que pour elle, peut être inconsciemment, avec ce voile que je portais, on pouvait comprendre la réaction de l'agresseur! Un peu comme une femme qui vient de se faire violer et à qui on dit: «Vous portiez une jupe courte?»

Je ne comprends pas cette phobie du voile. Par exemple, je ne vois pas de contradiction entre porter le foulard et aller à l'école laïque. Quant à l'argument «le voile symbole d'oppression des femmes», franchement, est-ce que j'ai l'air opprimée? Soumise? Malheureuse? C'est vrai qu'il y a des femmes qui sont forcées de le porter, je ne vais pas le nier; mais ces femmes-là, qu'elles le disent et qu'on les aide vraiment, elles, au lieu de s'en prendre à celles qui choisissent de le porter! Que celles qui veulent le porter le portent, et que celles qui ne le souhaitent pas ne le portent pas! Les deux choses ne sont pas incompatibles. Pour moi, la vraie raison de cette loi est la peur de l'islam: tout ce que les médias montrent sur le 11 septembre, les attentats de Madrid, les talibans... Par amalgame, on associe le voile à l'intégrisme et au terrorisme.

Si je devais adresser un message à un responsable politique français, ce serait un message de remerciements à notre maire, car il a su nous écouter. Il en a eu marre qu'on prie dans des caves, et il nous a aidés à avoir une belle mosquée. Je voudrais rendre hommage aussi à toutes les personnes qui soutiennent les femmes voilées. Et puis, à ces femmes, ie dis: courage! Mais c'est surtout à ceux qui ont peur de moi ou de mon foulard que je voudrais parler. Car moi je n'ai pas peur d'eux! Je leur dirais: «Venez discuter! N'ayez pas peur, nous ne sommes pas des monstres!» Je dirais aussi: «Arrêtez de stresser! La vie est trop courte!» Je suis preneuse de toutes les discussions - même si les questions comme «Pourquoi portes-tu le foulard?» sont pour moi des questions blessantes et humiliantes. Comme si je devais me justifier, alors que c'est quelque chose d'intime. C'est un principe religieux, une obligation que Dieu a adressée aux femmes musulmanes. C'est tout : le reste, c'est intime. Il y a ensuite des gens qui disent que c'est un signe «ostentatoire», qui sert à manifester mon appartenance à l'islam, mais ce n'est pas vrai: il n'y a pas d'intention de se faire identifier par les autres comme musulmane. Cela dit, il est indéniable que, lorsque je porte le foulard, on ne peut pas se dire: «Elle est juive.» On se dit bien: «Elle est musulmane »

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 6 octobre 2006.

Au moment où nous imprimons, au retour de son congé maternité, Cherazade vient d'apprendre qu'elle fait l'objet d'une procédure de licenciement au motif (spécieux³¹) que sa tenue vestimentaire revêt un « caractère religieux » et indispose de ce fait les clients du cabinet. Allégations que Cherazade récuse. À suivre, donc...

# Franchement, est-ce que j'ai l'air opprimée?

Karima, 29 ans (Boulogne-Billancourt)

Célibataire de 29 ans, Karima travaille au service des fraudes dans une entreprise privée de télécommunications. Elle se décrit elle-même comme « assez généreuse mais froide au premier abord... et un peu garçon manqué»: «Avec cinq frères, c'est presque normal! D'ailleurs, ma mère nous disait toujours: J'ai eu six garçons!» Karima passe l'essentiel de son temps libre dans l'animation d'un groupe de scouts musulmans. Elle n'a pour le moment pas subi de discrimination dans l'emploi, mais elle affronte au quotidien, dans la rue, des regards très pesants: «En cinq ans de vie avec ce foulard, j'ai vraiment l'impression d'être perçue comme une chose voilée, plutôt qu'une Française musulmane, avec un cœur et un cerveau.»

J'ai commencé à porter le hijab en 2002. Comme c'est un cheminement qui a duré plus de sept ans, mon entourage n'a pas été surpris. J'ai commencé par un petit bandana, puis j'ai mis le voile. Il n'y a que mon petit frère qui a réagi avec une certaine appréhension. Il devait penser, comme beaucoup de gens, que les femmes qui portent le foulard «prennent la tête», demandent des comptes, et puis il a vu que je n'avais pas changé, et ca s'est finalement bien passé. De toute façon, je ne voulais pas de réactions! (rires) Ni positives ni négatives! Par exemple, les gens qui viennent me dire «Tu portes le foulard, c'est trop bien!», j'ai horreur de ca! Ma spiritualité prend un autre élan, mais un simple foulard ne fait pas de moi une meilleure personne. Inversement, il est absurde de dire que je serais mieux sans. J'aimerais vraiment qu'on arrête de se faire une idée de la femme à travers l'habit qu'elle porte.

Au bureau, je sentais que mes collègues étaient un peu étonnés, et puis ils ont vu que mon comportement avait changé, mais en bien, et cela a plu à mon manager, qui m'a dit qu'il me trouvait « mieux dans ma peau » et « plus ouverte ». Mais certains collègues ont commencé à m'envoyer des vannes. Il y en a un qui me répétait sans arrêt: « Quand est-ce que tu l'enlèves? On veut voir tes cheveux! », et surtout une collègue, une femme que je ne connaissais pas, qui m'a carrément fermé la porte de l'ascenseur au nez, sans rien dire! Je n'ai pas réagi mais ça m'a énervée. J'en ai parlé au manager, qui m'a assurée que si jamais ça se reproduisait, il interviendrait pour me défendre.

Mais il v a aussi le regard des gens dans la rue. On se dit toujours qu'on peut l'ignorer, mais ce n'est pas vrai: ça nous touche toujours. Quand je suis à Saint-Denis, il y a plein d'étrangers et de musulmans, donc ca se passe normalement, les gens ne me dévisagent pas bizarrement. Mais quand je vais faire du vélo à Boulogne, je me reçois des regards vraiment méchants, et des remarques bêtes ou moqueuses, comme: «Faites attention que votre voile ne se prenne pas dans les roues!» À tel point que je n'y vais plus. Un jour où j'accompagnais les enfants scouts dont je m'occupe, un passant a dit d'un air horrifié, vraiment méchamment: «Il y a aussi des femmes voilées chez les scouts!» Au début je répondais, mais à la fin, on finit par se dire: «À quoi bon?» En plus, ce sont souvent des vieux, qui risquent de prendre la moindre réponse un peu vive comme une agression. Donc je laisse passer. Une autre fois, dans le métro, une dame assez «bourge» m'a suivie, s'est assise en face de moi et m'a dit: «Vous seriez beaucoup mieux sans foulard!» Là encore, je n'ai rien dit. Je ne l'ai même pas regardée.

Mais je crois que la pire des situations, c'était à nouveau dans le métro, de la part d'Arabes. Je crois que

c'étaient des Marocains, des «bourges», qui sortaient des Champs-Élysées. J'ai eu le malheur de m'asseoir à côté d'eux, et ils ont commencé à se moquer de moi en arabe. Des trucs vraiment blessants, des insultes comme *hmara* (imbécile). À un moment, j'ai sorti un livre et j'ai commencé à le lire, et l'un d'entre eux a dit d'un ton moqueur : «Zahma! Elle lit!» Je ne pouvais pas partir, j'étais bloquée. Depuis, j'évite au maximum de prendre le métro. J'ai l'impression que tout le mal de la planète se concentre dans ces sous-sols. Je me souviens d'un soir, dans le même métro, où j'avais du mal à mettre mon manteau à cause du monde entassé dans la rame: un monsieur d'une cinquantaine d'années s'est levé et m'a aidée à l'enfiler. Il baissait les yeux avec une sorte de mine compréhensive. J'en ai eu les larmes aux yeux, je l'ai remercié et je suis sortie précipitamment de peur de m'écrouler en larmes. J'étais bouleversée par une gentillesse aussi inhabituelle. Ce moment m'a redonné espoir.

Cela dit, depuis la loi de 2004, les regards sont encore plus durs. J'ai l'impression que les gens se permettent des remarques qu'ils ne se permettaient pas auparavant, comme s'ils se disaient: «C'est bon! Les politiciens sont de notre côté! On peut taper!» Par exemple, une lycéenne m'a raconté l'ambiance vraiment violente qu'il y a eu dans son collège (un collège privé catholique sur Paris). Il y avait une fille qui ne portait pas le voile, mais qui avait un bouton de fièvre sur la lèvre et qui le cachait avec une écharpe, pour ne pas «se payer la honte» devant les copains; les profs ont immédiatement paniqué et ils lui ont dit: «Enlève ça!» Ils croyaient que c'était le fameux voile! Même chose pour des filles qui portaient des petits bandeaux dans les cheveux : «Enlève ça!» Ils ont même embêté des filles qui portaient des vêtements trop amples sous prétexte que « ca fait trop musulman». Il fallait s'habiller moulant! C'est allé

très loin! À la rigueur, on ne met pas le voile, c'est la loi; mais le reste, ils n'ont pas à s'en préoccuper. Inutile de s'étendre sur les conséquences psychologiques de cette violence, surtout sur des adolescentes. Multiplier ainsi les interdits inutiles, c'est antipédagogique. Depuis quelque temps, en 2005-2006, la télé parle moins du voile, le climat général est un peu plus calme, mais il v a des séquelles, et malgré tout, les regards méchants, je les sens encore. Et les remarques, je les entends toujours. Mis à part ces regards et ces remarques contre lesquels je ne peux rien faire, je n'ai pas rencontré de gros problèmes. Il faut dire que je suis quelqu'un qui ne se laisse pas faire. Je déteste l'injustice. Un jour, quand j'habitais encore dans le 93, je suis allée retirer une carte d'identité à la mairie, et la femme du guichet voulait que je retire mon foulard. Je lui ai demandé si c'était une obligation, et elle m'a répondu: «Oui, je veux voir votre tête.

- Mais vous la voyez, ma tête!
- Je ne vois pas tout.»

J'ai soulevé un tout petit peu mon foulard en lui demandant: «Comme ça, ça va?», et comme elle a vu que j'avais du répondant, elle n'a pas insisté.

Le plus gros souci que j'ai rencontré récemment, c'est avec les scouts musulmans. Nous étions à la sortie d'Auchan pour proposer des papiers-cadeaux aux clients et obtenir des dons en échange. Les responsables du magasin nous ont dit qu'ils ne voulaient pas de nous à cause de nos foulards. Ils ont d'abord prétexté un problème de sécurité: comme le magasin se situait dans une cité, on risquait de se faire agresser ou voler. Mais ensuite, le responsable nous a rappelées en nous demandant de porter des casquettes plutôt que des foulards. Dans un second temps, une autre employée du magasin nous a appelées au téléphone, mal à l'aise, pour nous proposer des réductions, que nous avons refusées.

Ce qui est pénible, c'est qu'à cause de tous ces problèmes, j'ai dû apprendre par cœur mes droits, je me suis endurcie, et je suis même devenue arrogante, ce qui me désole car au départ, ce n'était pas dans mes manières. J'essaye de me contrôler, je m'efforce de sourire quand je croise un regard hostile, mais à force de subir ce rejet, tout le monde a tendance à se radicaliser. C'est comme pour les juifs: avec tout ce qui est arrivé sous le nazisme, certains d'entre eux sont devenus hyper-réactifs, et dès que quelque chose arrive à des juifs, ils deviennent tendus, agressifs, désagréables. Beaucoup de musulmans sont en train de devenir comme ca: toujours sur la défensive, susceptibles, voire agressifs. Ils n'ont plus de recul pour discuter de certaines choses, et la génération d'aujourd'hui commence à éduquer ses enfants dans ce sens : dans le repli et la méfiance. Le problème, c'est que, lorsque tu agresses des personnes qui sont racistes, islamophobes, tu ne changes rien à leur facon de penser. Il vaut mieux réagir sans passion : si tu as un souci, tu fais appel à un avocat, et ça s'arrête là. Il y a des lois, il faut les faire respecter. Si tout le monde agissait ainsi, nous n'aurions plus de problèmes depuis longtemps. Je ne suis pas forcément pour les manifs ou les grèves, en tout cas pas toujours. Je pense qu'il faut plutôt rester calme et discuter. On ne discute pas assez. Quand les NPNS<sup>38</sup> sont arrivées dans le quartier, j'étais presque la seule à aller à leurs réunions, à prendre la parole, à discuter avec elles à la fin. Il faut prendre le temps d'aller discuter avec ces gens, même s'ils nous détestent! C'est comme avec ces artistes, ces chanteurs, ces comédiens qui passent à la télé et qui prennent des positions hostiles sur le foulard, la plupart du temps parce qu'ils n'ont jamais discuté avec des filles voilées. Il faudrait qu'on puisse discuter avec eux, car leur parole a de l'influence.

Après tout, on ne peut pas trop en vouloir à ces gens qui ont peur de nous, car ils sont conditionnés par les médias. Ils sont tellement conditionnés que même lorsque je leur apporte les textes de loi qui prouvent que j'ai le droit de porter mon voile, ils n'arrivent pas à le croire! Ils se méprennent complètement sur la laïcité. On entend souvent dire: «Tu fais ce que tu veux en privé, mais en public tu dois être neutre!» Alors que pour ma part, ce que j'ai compris à partir des textes de loi, c'est que l'État et ses représentants doivent être neutres, mais que les citoyens peuvent pratiquer leur religion comme ils l'entendent, tant qu'ils ne nuisent pas à autrui. C'est aux fonctionnaires et aux dirigeants d'être neutres, au lieu d'aller nous chercher des fatwas dans d'autres pays pour légitimer leur politique<sup>39</sup>! Quant aux arguments de certaines féministes, parlons-en! C'est un peu la même chose: je ne les partage pas, mais je comprends. Je ne parle pas des NPNS: elles, c'est autre chose! Au départ je partageais leur position: elles ont eu raison de bouger sur l'histoire de Sohane, cette fille qui a été brûlée. Et plus largement, moi aussi j'en ai ras-le-bol, des attitudes sexistes! Mais après, il y a eu une récupération. D'abord, on a focalisé sur nos quartiers, alors que dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, ou à l'Assemblée nationale, il v a aussi des comportements sexistes! On a vu tous ces hommes politiques, qui n'avaient jamais bougé auparavant pour le féminisme, et qui là, tout d'un coup, se mettaient à soutenir, financer les NPNS, et même afficher leurs portraits géants devant l'Assemblée nationale<sup>40</sup>! Ca donnait vraiment l'impression qu'on nous disait: «Regardez ces femmes, vous devez devenir comme elles!» Elles ont vraiment été instrumentalisées. Elles ont même parfois changé d'opinion, notamment sur la loi antivoile: Fadela Amara disait au départ qu'il fallait laisser les filles voilées aller à l'école, parce que l'école allait les faire

évoluer, et elle s'est finalement prononcée pour l'interdiction, juste au moment où les politiques ont décidé de voter l'interdiction<sup>41</sup>! J'ai souvent essayé de discuter avec elles, mais beaucoup refusent de discuter avec moi. Elles sont venues à Boulogne, et on voyait bien qu'elles étaient en décalage avec le vécu réel des filles de quartier. Les filles leur disaient qu'elles avaient plutôt des problèmes de travail ou de logement, et pas des problèmes de relations avec les garçons, et elles ne l'entendaient pas.

En fait, pour beaucoup, le féminisme a été un prétexte pour interdire le voile : au départ, personne n'avait cet argument, c'était plutôt «la laïcité», et puis dans un deuxième temps, tout le monde l'a repris, sans même chercher à savoir s'il était fondé. C'est comme cette histoire de mosquée : « J'enlève mes chaussures dans une mosquée, donc quand tu rentres dans un service public, tu dois enlever ton foulard. » Il a suffi qu'un politicien le sorte un jour pour que tout le monde le reprenne – et me voilà devenue étrangère dans le pays où je suis née! Un jour, j'ai rencontré une femme qui m'a ressorti d'une traite tout ce qui se disait à la télé depuis le début de l'affaire! C'en était comique.

Ceci dit, il y a certaines féministes que je comprends. Je discute parfois avec elles. Elles me disent souvent: «Même si toi, tu l'as choisi, avoue quand même que les autres sont forcées!» Je réponds que les filles forcées sont une minorité, et que bien entendu, je suis pour défendre aussi cette minorité, et d'ailleurs je l'ai déjà fait: je suis intervenue avec des amies pour aider des filles que leurs parents enfermaient et voulaient forcer à porter le voile. Mais il faut arrêter les amalgames. Et puis, selon moi, le féminisme consiste à défendre la liberté de choix de la femme, quel que soit le choix qu'elle a fait. Dès qu'une femme se sent oppressée, qu'elle porte le foulard ou pas, on doit la

défendre! Certaines féministes nous disent que, dans certains pays, on oblige les femmes à porter le foulard, et que, pour elles, porter le foulard ici revient à cautionner cette oppression. Je leur explique que ça n'a rien à voir, en faisant des parallèles pour faire apparaître l'absurdité de leur raisonnement: «Alors c'est pareil pour les prostituées sur les boulevards des Maréchaux? Leurs macs les obligent à mettre une minijupe et à se maquiller, donc toi, en te maquillant, tu es en train de cautionner ce genre d'oppression?» J'arrive parfois à les faire changer d'avis.

Je ne suis malgré tout pas très optimiste pour l'avenir. J'ai eu pour ma part la chance de tomber sur une entreprise qui m'accepte avec mon voile, mais il y a de plus en plus de femmes qui portent le voile et qu'on ne laisse pas garder ne serait-ce que le bandana. Et du coup, elles se retrouvent renvoyées au foyer, alors qu'elles ont fait des études et décroché des diplômes. Elles n'ont pas la possibilité de vivre décemment, de construire une famille, de prendre un appartement. Elles restent aux crochets de leurs parents ou d'un mari, et repliées dans «la communauté» – ce qu'on va ensuite leur reprocher, alors que c'est la seule possibilité qu'on leur laisse! Plus largement, il y a en France un vrai problème de racisme. Nos frères eux aussi ont du mal à trouver du travail, à cause de leurs origines: d'après les statistiques, ils ont encore moins de chances d'être embauchés qu'un handicapé et autant qu'un homme de plus de 50 ans42! Alors pour les femmes voilées, il ne faut même pas imaginer! Certains et certaines se mettent à émigrer, et curieusement, dans les pays où ils arrivent, on les identifie comme «Français»! Bizarre, non?

Propos recueillis par Fatiha Kaoues à Boulogne, le 25 octobre 2006.

## Une citoyenne comme une autre

Inaya\*, 27 ans (Boulogne-Billancourt)

Célibataire, Inaya poursuit une formation d'éducatrice spécialisée. Elle a été animatrice-éducatrice de jeunes enfants durant sept années. D'une voix calme, et sur un ton désabusé, elle nous fait part de son quotidien de «citoyenne comme une autre», à qui l'on fait malheureusement souvent sentir qu'elle n'est pas comme les autres.

Pour moi, la loi du 15 mars 2004 est vraiment une manipulation. Ce n'est pas une loi contre les signes religieux comme on le prétend : c'est une loi contre le voile. L'argument du féminisme n'est franchement pas sérieux. Je tiens notamment à faire un petit coucou aux «Ni putes ni soumises»! Elles n'ont toujours pas compris qu'une féministe doit se battre pour les femmes, et non contre elles! J'ai rencontré d'authentiques féministes: elles ne prenaient pas parti pour la femme soi-disant émancipée contre la femme prétendument enfermée dans son fichu. Au contraire, elles avaient pour principe de défendre la femme en général, donc aussi bien les femmes voilées que les prostituées. J'ai de la compassion pour les filles comme Fadela Amara qui ont subi l'oppression sexiste dans leur famille, et j'aurais vraiment souhaité qu'elles reçoivent tout l'amour que j'ai reçu dans la mienne. Mais l'oppression qu'elles ont subie n'a rien à voir avec la religion, il ne faut pas tout mélanger. Quant à la laïcité, pour moi elle consiste à séparer la politique de la religion, et donc à instaurer une neutralité et un respect concernant les choix religieux d'autrui, et non à interdire tel ou tel choix vestimentaire ou religieux.

En ce qui me concerne, j'ai échappé à cette loi puisque j'ai commencé à porter le foulard il y a cinq ou six ans. C'était l'aboutissement d'un cheminement.

spirituel qui n'a surpris ou choqué personne dans mon entourage. À l'époque, on ne parlait pas autant du voile à la télé, donc au travail, on m'a juste demandé: « Pourquoi mets-tu tout le temps ce fichu? » J'ai répondu clairement: «Je porte le voile.» J'ai été convoquée au bureau de ma patronne. J'étais animatriceéducatrice dans une halte-garderie et je m'occupais d'enfants entre 18 mois et 3 ans. Elle m'a posé des questions, m'a demandé pourquoi j'avais décidé de le porter alors que j'étais une femme si moderne, jeune et active (bref: tout ce qui sort dans ces moments-là). J'ai expliqué tout simplement que le voile, pour moi, était une obligation religieuse, que c'était le fruit d'un long cheminement spirituel, et que j'avais décidé de le porter parce que je me sentais bien comme ça. J'ai dit à ma responsable: «Ne t'inquiète pas, je suis très bien comme ça, je suis en harmonie.» Elle a reconnu qu'elle me sentait beaucoup plus épanouie depuis que je venais avec le voile. Je n'ai donc pas eu trop de soucis.

Quand la loi de 2004 est passée, je n'ai pas été étonnée, parce que la télé manipule, et même abrutit les gens, en tout cas ceux qui ne savent pas ouvrir un bouquin ou communiquer avec leur entourage. Du coup, on a eu de plus en plus de réflexions et de regards agressifs. Ou bien des regards ahuris, comme si nous étions des bêtes de foire. Mais je m'y suis faite, j'arrive maintenant à ne plus faire attention aux regards. À d'autres moments, j'ai l'impression que les gens veulent me demander quelque chose, et parfois ils le font. Ce sont surtout des femmes, et elles me demandent: «Pourquoi portez-vous ce voile?»

On me fait aussi des remarques, parfois gentilles, mais parfois aussi désagréables. Un jour, j'ai ramené ma nièce dans un jardin, un groupe de dames m'a prise à partie parce que ma nièce s'était assise sur la pelouse. Elles regardaient ma nièce d'un air choqué, comme si elle allait salir leur pelouse, alors

qu'elles-mêmes laissaient leurs chiens faire leurs besoins partout! Elles ont commencé à nous crier dessus: «C'est n'importe quoi, il faut éduquer vos enfants!» Elles ont balancé en direction de ma nièce des grossièretés que je n'ose même pas répéter, et elles ont fixé mon voile en me disant: «Tu as vu ta tête?» J'étais tellement blessée et énervée que je suis partie sans rien dire. Et je me suis vraiment posé des questions concernant notre avenir: «Que va-t-il se passer si un jour j'ai une fille ou un fils, et qu'on me tient ce genre de propos?»

Ces derniers temps, les gens se sont un peu endormis, car ils réagissent en fonction de la télévision, et comme en 2005-2006 on a moins parlé du voile, ils n'y pensent plus. Mais je ne crois pas que la situation va vraiment s'améliorer. Je n'ai aucune illusion: en cours de sociologie, on nous apprend comment un système inégalitaire est produit et se reproduit. Je me demande même où cela va s'arrêter: est-ce qu'un jour, on va m'interdire de manger hallal? Ce que je tiens à dire, c'est que c'est l'État qui m'oblige à me conditionner sans arrêt par rapport à mon voile. Par exemple, moi qui veux plus tard m'occuper d'enfants en difficulté, j'entame une formation, mais l'inquiétude commence déjà à monter. Comment vais-je faire pour convaincre mon jury à la fin de ma formation? Une fille de l'école d'éducateurs spécialisés a été recalée alors qu'elle était la meilleure de sa classe. J'ai toujours cette inquiétude qui me ronge à l'intérieur. Mais je continue, en me disant: «De toute façon, soit tu fonces, soit tu t'arrêtes.» J'ai vraiment envie de dire à tous ceux qui font preuve d'intolérance qu'ils devraient apprendre à ne pas juger et critiquer les gens sur leur apparence, que ce n'est pas un service à rendre à nos enfants et à ce pays.

Propos recueillis par Fatiha Kaoues à Boulogne, le 3 novembre 2006.

# Nous effacer, c'est effacer une partie de la France Assia\*, 31 ans (Île-de-France)

Issue d'une famille où porter le voile « ne se faisait pas », Assia a réussi ses études en sciences humaines et trouvé un emploi de chargée d'insertion. Elle est également militante associative dans une association locale où elle organise des débats et assure du soutien scolaire. Posée, réfléchie – «trop!» selon une amie qui assiste à l'entretien – elle se qualifie aussi de persévérante: «Je manque peut-être de "gnaque" au départ, mais je ne me décourage pas. » C'est cette persévérance qui l'a amenée à porter le voile – et à endurer les réactions qui vont avec...

J'ai attendu plusieurs années avant de porter le voile, même si j'y pensais depuis longtemps, car j'avais des appréhensions. Dans un contexte social moins hostile, je l'aurais porté plus tôt. En plus, je suis issue d'une famille où le foulard est mal vu. Il ne fait pas partie des références de notre région d'origine. Du coup j'avais peur de la réaction de mes parents. Ma sœur l'avait porté avant moi, et ils l'avaient mal vécu. Ils avaient surtout peur pour moi: «Si tu le portes, tu n'auras plus d'avenir.» Mes frères, en revanche, n'ont eu aucune inquiétude ni aucune joie particulière. Mon choix les a laissés indifférents.

Au boulot, j'ai mis un bandeau sur la tête en laissant les cheveux ressortir derrière. J'ai donc fait d'emblée une concession, mais mon employeur a eu peur et il a très mal réagi. C'était en pleine période du délire médiatique qui a précédé le vote de la loi du 15 mars 2004. Il m'a demandé de l'enlever, ce que j'ai refusé. Je n'ai jamais eu la version de l'ANPE, mais mon employeur m'a rapporté qu'une conseillère avec qui nous travaillions m'avait vue avec le bandeau sur la tête et l'avait rapporté à sa direction, qui

avait exigé de mon employeur soit de me faire enlever le bandeau, soit de me faire arrêter les accompagnements. La raison invoquée était la laïcité: l'ANPE était un organisme d'État, et je devais donc me conformer à l'impératif de neutralité des agents du service public. Un bandeau sur la tête d'une femme d'origine maghrébine, ce n'était pas assez neutre pour eux, pas assez français. On m'a aussi dit que je ne donnais pas le bon exemple pour les personnes que je recevais et qui cherchaient du travail. Pour l'ANPE, mon voile entrait en contradiction avec le discours qu'ils tenaient aux femmes voilées: «Il faudrait enlever votre foulard pour trouver du boulot.»

Tout cela m'a été dit oralement par mon employeur. Si je refusais d'enlever mon bandeau, l'ANPE menaçait d'arrêter le partenariat, ce qui aurait signifié des problèmes de financement et même une fermeture de notre structure. Comme je ne voulais pas l'enlever, on m'a demandé d'arrêter de travailler. Je venais donc sans avoir grand-chose à faire. J'ai dans un premier temps accepté un licenciement, et on m'a imposé la solution de travailler sur une autre antenne, sans être en lien avec l'ANPE. J'ai donc été mutée sur une autre structure où j'ai travaillé pour d'autres organismes. Mon employeur m'a demandé d'enlever mon foulard plusieurs kilomètres avant d'arriver sur mon lieu de travail! (rires) Il ne fallait même pas qu'on sache que je portais le foulard dans la vie de tous les jours, en dehors du boulot. Bref, on ne devait pas savoir que j'étais musulmane! Il voulait que l'ANPE s'imagine que je ne travaillais plus pour lui, ou que je n'existais plus. Comme me l'a fait remarquer une collègue, on m'a mis en quarantaine, comme si j'avais la peste.

Dans cette structure, nous étions cinq personnes. Les collègues ont eu une réaction mitigée. Dans un premier temps, ma responsable n'a pas pu s'empêcher de me ressortir: «Vous savez, on s'est battu pour

la libération de la femme...» (rires) Mais elle a changé d'avis par la suite, et elle a été très solidaire. Tout le monde a été solidaire, en fait, même s'ils ne comprenaient pas pourquoi je portais le foulard, car je m'entendais bien avec eux. Il y avait une très bonne ambiance de travail, et nous avions des rapports vraiment chaleureux. Et puis personne ne voulait se séparer de moi: j'étais un bon élément, j'avais un très bon taux de reclassement! Je n'avais jamais eu de problème avec les gens que je recevais, personne ne me posait de questions sur le bandeau que je portais. Par contre, quand il y avait des demandeuses d'emplois qui portaient le foulard, on me les envoyait, et c'est moi qui arrivais à les diriger vers les bonnes structures. Elles trouvaient du travail en gardant leur foulard, ou en mettant un bonnet, dans les domaines qu'elles voulaient - notamment dans des boîtes de télémarketing, qui recrutaient sans souci avec le foulard. Et pareil avec les hommes barbus! (rires)

En revanche, la direction de l'ANPE a mal réagi, alors que je m'entendais très bien avec tout le monde, et que la qualité de mon travail était appréciée. On m'a dit que je les avais déçus et même trahis en portant le foulard. J'avais réussi scolairement, j'avais trouvé du boulot, tout allait bien, et voilà que je me mettais à porter le voile: «Mince, elle a tout gâché!» (rires) Comme si je devais rendre des comptes sur tout... Ma hiérarchie a eu le même genre de réaction: «Comment as-tu pu en arriver là?» Comme elle me savait mariée, elle s'imaginait que c'était mon mari qui me forçait. Alors que ça n'avait rien à voir. Il me poussait même à enlever le foulard, et c'était moi qui ne voulais pas. Il faisait partie de ces gens qui disaient que pour pouvoir s'intégrer, il valait mieux l'enlever, et que l'islam le permettait...

Bref: il y a eu des fantasmes qui ont traversé les esprits, j'ai senti une incompréhension, et je l'ai très

mal vécu. J'avais beau essayer de discuter avec mes collègues, d'expliquer, le discours était toujours le même: «Mais tu sais, moi je connais telle femme dont le mari...» Ce qui est contradictoire, et qui m'a beaucoup blessée, c'est que je travaillais en partenariat avec des gens qui croyaient fermement au travail social, qui affichaient des principes humanistes et qui se vantaient d'appliquer ces principes dans leurs rapports avec les demandeurs d'emploi; et là, ces «humanistes» ne m'ont pas soutenue. Même pas un mot de soutien. C'était comme si je n'existais plus. Lâcheté? Hypocrisie? Je me pose toujours la question aujourd'hui.

J'ai vraiment reçu une grande claque, parce que jusqu'à présent, tout allait bien, j'avais fait de bonnes études, j'avais un boulot qui m'intéressait, et là, je commençais à découvrir que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, et que les beaux discours sur «Liberté, Égalité, Fraternité» étaient complètement faux. Auparavant j'y croyais. Je n'avais jamais rencontré de discrimination, ni moi, ni mes frères et sœurs. J'ai commencé à déchanter après ce qui m'est arrivé avec mon voile, mais aussi en travaillant dans le social: j'ai découvert des gens qui étaient en très grande difficulté, des gens qui se faisaient licencier de manière vraiment abusive, des gens qui étaient en prison et s'y faisaient humilier... La situation dans les prisons est inhumaine.

Ce qui m'a le plus choquée, c'est que l'ANPE ellemême semblait prête à voir quelqu'un se retrouver au chômage! Je me serais retrouvée à pointer chez eux, pour un bandeau! *(rires)* C'est incroyable! Cela prouve que l'ANPE, et donc l'État, ne lutte pas contre toutes les discriminations. Cela prouve qu'on ne souhaite pas «intégrer» tout le monde. Car si on veut lutter contre les discriminations à l'emploi, on sanctionne les entreprises qui le font. Or, pour les femmes

qui portent le foulard, on ne le fait pas. On favorise même cette discrimination au niveau des ANPE, en demandant aux femmes voilées d'effacer leur différence. L'État donne donc le mauvais exemple: comment voulez-vous que les entreprises intègrent ces femmes si l'État les rejette? J'ai découvert que la tolérance est limitée en France, contrairement à d'autres pays.

Pour dire jusqu'où les choses peuvent aller, peu de temps après, une de mes collègues de travail est tombée malade et a perdu ses cheveux, et elle a voulu mettre un foulard pour cacher sa calvitie; au boulot, on lui a aussitôt dit: «Surtout pas!» Comme elle était d'origine maghrébine, ils avaient peur que l'ANPE y voie un nouveau «signe ostensible»! Pour elle comme pour moi, un simple foulard, ou même un bandeau de quelques centimètres, est immédiatement interprété comme un signe religieux, alors que ce n'en est pas un, tout simplement parce que nous sommes d'origine maghrébine. Avec une non-Maghrébine, cela ne serait jamais arrivé.

Aujourd'hui, il n'y a plus de problème: je reste invisible, donc tout se passe bien! (rires) Ce qui m'a poussée à accepter ces compromis, c'est d'abord mon intérêt pour ce travail, et l'envie de le poursuivre. Il v avait aussi la peur de faire couler la boîte. Et enfin la volonté d'avoir un salaire, et d'avoir ainsi mon indépendance financière. Partir, c'était un premier pas vers l'exclusion – et pour moi c'était hors de question. Mais je pense que si ca devait se reproduire aujourd'hui, j'aurais davantage résisté. D'abord parce que je me sens plus forte et plus mature, et aussi parce qu'à l'époque, on était en plein brouhaha médiatique sur le voile, et je sentais que j'aurais été perdante d'office. Aujourd'hui, le climat me paraît moins bloqué: il y a des associations qui luttent contre l'islamophobie, et j'ai l'impression que je trouverais

davantage de soutien. Il y a un certain réveil, une certaine conscience sur le terrain, davantage en tout cas qu'il y a trois ans.

Quant à l'extérieur, la rue, les regards... je les sentais au début, mais je m'y suis vite habituée. Je les sens, mais ils ne me gênent plus trop. Il v a des regards de curiosité, surtout quand on vous entend bien parler français. Et puis il v a des regards agressifs. Mais moi, vraiment, je ne fais pas trop attention. Par contre, je viens d'emménager dans un quartier un peu résidentiel et au départ, mes voisins m'ont regardée avec un mélange de curiosité et d'agressivité. J'ai aussi été victime de discrimination lorsque je me présentais dans des agences immobilières pour louer un appartement. On me disait que l'appartement sur lequel je postulais était loué, alors que c'était faux: un des locataires de ces appartements m'a contactée et m'a dit que l'appartement était toujours disponible.

Pour moi, cette loi est une injustice immense. C'est une atteinte à la liberté individuelle. C'est une loi antifoulard, tout simplement. Et c'est une loi qui a eu des conséquences désastreuses: elle a légitimé des discriminations dans tous les domaines, notamment au travail. Elle a engendré des souffrances, des dépressions. Des femmes se sont senties rejetées de la société française. L'argument de l'oppression des femmes, je peux le comprendre, mais seulement dans certains cas exceptionnels. Parce que d'après ce que je vois sur le terrain en France, je pense que les femmes qui portent le foulard ne sont pas du tout opprimées. C'est même plutôt l'inverse: parfois, pour pouvoir le porter, vis-à-vis de son entourage familial ou professionnel, c'est très difficile. Je pense au fond qu'il v a un modèle qu'on veut imposer à toutes les femmes: la femme «libérée», qui a nécessairement les cheveux à l'air.

Il faut donc se battre, contre cette injustice comme contre toute autre injustice. Le fait de se refermer sur soi-même n'est pas la solution. Il faut combattre l'injustice en étant dans la société, en étant présentes, justement parce qu'un des objectifs de cette loi, c'est de nous effacer, de faire en sorte que nous n'existions pas. Le risque, c'est aussi que si nous nous radicalisons, on nous rejettera encore plus. Mais de toute façon, moi, ca ne m'intéresse pas. Et puis se radicaliser, c'est aussi se renfermer sur soi-même, et aller dans le sens que voulait la loi : se retrouver exclu, hors-jeu, dans les marges. Et puis moi, franchement, je me sens complètement française, donc que faire? S'enterrer? Partir? Mais pour aller où? Mes repères. c'est la société française! Je me suis toujours sentie française, jusqu'à ce jour où on m'a fait sentir que j'étais un peu étrangère. Et m'enfermer à la maison, en voyant toujours les mêmes personnes, cela ne me correspond pas du tout: ca serait m'amputer d'une partie de mon identité. J'ai besoin d'échanger avec des gens, d'être active, de participer à la construction de la société française. Bref: je sais que si je me mettais de côté, je ferais une grosse dépression!

Une des solutions pour vaincre ces préjugés, c'est de se faire entendre. C'est cela qui me pousse à participer à un tel livre. Témoigner, dire: l'islamophobie existe, des personnes en souffrent, n'en soyez pas complices! Dire aussi: nous existons, nous sommes là, nous faisons partie de la société française. Nous effacer, ce serait effacer une partie de la France. Effacer mon identité française, ce serait m'amputer d'une partie de mon identité; eh bien, il en va de même si j'efface mon identité musulmane. Dire enfin: nous ne sommes pas dans une logique de haine ou de conflit! Au contraire, nous voulons dialoguer, construire avec tout le monde. La lutte contre les injustices, pour la liberté, c'est selon moi un terreau

sur lequel nous pouvons nous retrouver avec beaucoup de monde, quelles que soient les origines ou les croyances religieuses. C'est d'ailleurs pour cela que je reste optimiste malgré tout, aussi bien pour le foulard que pour tous les problèmes sociaux. C'est difficile, bien sûr, c'est un peu le pot de terre contre le pot de fer! Mais baisser les bras, c'est comme si on acceptait.

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à La Défense, le 15 février 2007.

## Un emploi, avec ce que vous avez sur la tête? Malika, 39 ans (Montreuil)

Nous retrouvons ici Malika, coordinatrice de ce livre, pour le court récit d'une épreuve particulièrement humiliante, lors d'une recherche d'emploi.

À l'occasion d'un bilan de compétences, j'ai vécu une humiliation à l'ANPE de Montreuil. Dès le départ, la conseillère technique m'a traitée avec désinvolture, en me faisant rester debout cinq minutes, à répondre à ses questions, avant qu'elle m'invite à m'asseoir - alors que les personnes qui me précédaient avaient pu s'asseoir tout de suite. Elle m'a ensuite demandé sur un ton méprisant à quel âge j'avais arrêté ma scolarité. Je lui ai répondu que j'étais diplômée en information et communication. Elle a pris un air étonné, voire suspicieux, et j'ai dû donner des détails plus précis sur mon parcours universitaire et professionnel avant qu'elle me prenne au sérieux. Avant même que j'aie fini, elle m'a interrompue. Elle s'est levée et m'a demandé de «patienter un moment». Elle est revenue cinq minutes plus tard avec un gilet rouge enroulé autour de sa tête, en guise de foulard!

Elle s'est assise en face de moi, le visage en avant, le regard inquisiteur, un sourire au coin des lèvres, et elle s'est exclamée: «Vous comptez donc trouver un emploi avec ce que vous avez sur la tête!» Et elle s'est mise à ricaner. J'étais anéantie. Je me suis levée, je lui ai rappelé les lois de la république, les valeurs de respect, d'égalité, de justice. J'étais à bout, en sanglots, j'avais vraiment envie de lui sauter dessus. C'était un cauchemar!

Heureusement, il y avait un témoin, un homme qui attendait lui aussi pour un bilan de compétences, et qui se trouvait être un militant du MIB<sup>43</sup>. Il m'a tout de suite soutenue. J'ai aussi reçu un vrai soutien des autres personnes présentes, qui ont témoigné par écrit et qui ont salué ma combativité et ma détermination. J'ai exigé de rencontrer le directeur de l'agence. Dès le lendemain, il m'a rappelée. Il m'a proposé un stage de formation, et m'a confié que l'employée qui m'avait injuriée était connue depuis plusieurs années pour avoir des comportements discriminatoires. Aucune des victimes n'avait jusqu'à présent franchi le pas de porter plainte, ou même de faire un témoignage écrit; mais grâce à mon témoignage, il pouvait enfin la suspendre de ses fonctions: désormais, elle n'aura plus la possibilité d'avoir un poste en relation avec le public. J'ai aussi déposé une plainte pour discrimination – qui, elle, n'a pas eu de suite.

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 28 octobre 2006. Suite et fin du témoignage de Malika, p. 297: «Je revis l'exclusion qu'a vécue ma mère».

## V. Une citoyenneté impossible?

Lorsqu'on les renvoie «dans leur cuisine», les femmes musulmanes portant le foulard se retrouvent de fait exclues de tout un pan de la vie sociale, civique, associative, politique. Ce qu'on leur dénie de la sorte, ce n'est pas seulement le statut de femme émancipée, indépendante de «son homme», mais aussi celui de citoyenne à part entière. Une même logique performative est à l'œuvre: c'est en décrétant a priori que les femmes voilées sont des femmes soumises, arriérées et recluses qu'on les oblige à se replier sur la cellule familiale – par dégoût, par réflexe de défense face à l'injure, ou tout simplement par réalisme, devant l'expérience de la discrimination à l'emploi; et de même sur le plan politique, c'est en établissant une équivalence entre leur «voile islamique» et un supposé «repli communautaire» qu'on les communautarise, en les dissuadant, voire en leur refusant l'accès aux espaces associatifs et militants dans lesquels elles pourraient et voudraient s'investir comme tout un chacun.

C'est ainsi que Lalla et bien d'autres femmes<sup>44</sup> se font refouler de la préfecture quand elles vont chercher leur décret de naturalisation, que Hanane se fait «recaler» à l'entrée de la Ligue communiste révolutionnaire, ou que Khadija endure vexations et déceptions face au paternalisme de ses «camarades» de gauche et d'extrême gauche. C'est ainsi, égale-

ment, qu'Ismahane et Malika, au sein du collectif Une école pour tou-te-s et du Collectif des féministes pour l'égalité, se retrouvent interdites de manifestation féministe par la Coordination nationale du droit des femmes et traitées de «salopes» par des manifestantes féministes. D'autres, enfin, se retrouvent agressées par des membres d'une association qui a pour nom... «Femmes solidaires».

# Les valeurs de la République

Lalla, 28 ans (Argenteuil)

Née en Mauritanie en 1978, Lalla est arrivée en France à l'âge de 17 ans. Elle vit actuellement avec son mari et ses trois enfants, et suit une formation en informatique. Elle parle un français correct, mais cherche parfois ses mots. Toutefois, elle renvoie l'image d'une femme sûre d'elle-même, et parle d'un ton déterminé lorsqu'elle évoque les problèmes qu'elle a rencontrés, notamment lors du retrait de son certificat de nationalité accordé par la préfecture du Val-d'Oise. Pour se définir en quelques mots, elle se dit «femme libre, et pour l'égalité entre tous les êtres humains», et pour résumer sa vie de femme voilée, elle dit tout simplement: «Ma vie est très difficile avec le voile.»

J'ai commencé à porter le foulard quand j'étais adolescente. Comme je n'étais pas en France, je n'ai pas eu de problèmes. Mon entourage a bien réagi. Tout le monde savait que j'étais musulmane et que c'est par rapport à ma foi en Dieu que j'ai porté le foulard. Je ne comprends pas pourquoi on a voté en France une loi qui empêche les jeunes filles d'aller à l'école. Je trouve ça très injuste. En même temps, je ne suis pas étonnée parce qu'en France, je vois beaucoup de racisme et d'islamophobie. La laïcité me paraît être un prétexte. La laïcité, normalement, ce n'est pas contre l'islam! La laïcité c'est normalement le respect de tout le monde, sans exception. Que vous soyez musulman, juif, chrétien, ou athée, vous avez le droit de l'être et personne ne doit vous embêter par rapport à ça. Là, c'est tout le contraire! En plus, je ne trouve pas normal, quand on se dit féministe, d'interdire aux femmes d'aller à l'école. Dans les pays pauvres et non démocratiques, il y a des gens qui ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils sont pauvres, ou parce qu'on n'a pas de droits dans son pays d'origine ou parce qu'on est pauvre, et ici, il y a des filles qui veulent aller à l'école, et on leur retire ces droits!

Comme je me suis installée en France, j'ai voulu demander la nationalité française. Mon décret de naturalisation m'a été accordé. Il y a quelques mois, j'ai reçu un courrier qui me l'annonçait, et qui me demandait d'aller à la cérémonie de célébration. En fait, il y a eu deux courriers, le premier me disait juste que le décret allait m'être accordé, et le deuxième disait qu'il fallait avoir une tenue correcte. Je m'y suis rendue avec mon foulard et à la porte, on m'a bloqué l'accès, en me demandant de retirer mon voile. Ça m'a beaucoup choquée. La secrétaire me disait que le maire d'Argenteuil refusait que les femmes voilées entrent dans la salle avec leur foulard, au nom de la laïcité: «Vous l'enlevez à l'entrée, et vous le remettez après! Toutes les femmes voilées font ça!»

J'ai répondu qu'aucune loi ne m'obligeait à faire cela, alors elle a appelé un adjoint, qui a essayé lui aussi de me convaincre. Mais je n'ai pas cédé. Ils m'ont dit que c'était contraire aux valeurs de la République. J'ai demandé: «Quelles valeurs? Moi aussi, je défends les valeurs de ce pays! Je ne vois pas pourquoi mon foulard pose un problème de valeurs. Je

pensais que je vivais dans un pays de droit! J'ai demandé la nationalité française parce que, justement, je me retrouve dans les valeurs de liberté, égalité et fraternité! » Cette réponse les a énervés. L'adjoint m'a dit que je devais avoir « une tenue normale». Je lui ai demandé: «C'est quoi, être normale? C'est de ne pas avoir l'air d'un musulman? » J'ai dit que je voulais être une citovenne comme les autres, mais sans oublier ma religion et mon identité. On m'a dit aussi que c'était la loi – j'ai dit alors que je voulais voir l'article qui m'empêchait d'entrer dans la salle avec mon foulard et que je l'enlèverais tout de suite sans discuter si on me le montrait. Mais ils n'ont pas pu me le montrer, bien sûr, puisqu'il n'existe pas! Après cela, j'ai fait appel au Mrap. Leur service juridique a écrit un courrier. Je pensais alors que c'était réglé, mais quand j'y suis retournée, on m'a à nouveau refusé l'accès. On m'a ensuite dit que le maire ne voulait plus m'accueillir, et que je devais passer par la préfecture pour obtenir le décret. Mais à ce jour, je n'ai toujours rien recu.

Je ne suis pas très optimiste pour l'avenir, parce que j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de racisme et d'islamophobie. On nous prend pour des extrémistes parce que nous voulons pratiquer librement. J'ai peur que ça s'aggrave et que ça devienne de plus en plus dur. Si je devais dire quelque chose à la société française, je dirais que je suis une femme comme toutes les autres, avec juste un tissu sur la tête, ce qui ne fait pas de moi quelqu'un d'anormal ou de dangereux. Je dirais aussi qu'il ne faut pas rejeter d'autres gens sous prétexte qu'ils n'ont pas la même couleur ou la même religion. Ce n'est pas digne du «pays des droits de l'homme».

Propos recueillis par Fatiha Kaoues à Paris, le 6 novembre 2006.

## Je ne suis pas obligée de rentrer dans le moule pour être féministe!

Khadija, 21 ans (Lyon)

Khadija, 21 ans, est la sœur aînée de Fatima, qui témoigne, dans les chapitres précédents, de son «dévoilement» et de ses «galères» à l'IUT de Saint-Denis. Née en Algérie, Khadija a grandi à Rennes, où elle a passé son baccalauréat en juillet 2004. Elle vit aujourd'hui à Lyon, où ses parents ont déménagé, et elle y poursuit ses études de sociologie et d'anthropologie qu'elle aimerait prolonger en travaillant dans la recherche. Aujourd'hui, après deux années de militantisme à plein temps aux côtés de groupes de gauche et d'extrême gauche, dont – selon ses propres termes – elle est ressortie « enrichie », « conscientisée », mais aussi « épuisée » et « déçue », elle a marqué une pause, pour se ressourcer... avant de recommencer!

J'ai commencé à porter le foulard à 12 ans, d'abord pour la prière à la mosquée et les fêtes religieuses, puis je l'ai gardé. Ayant baigné depuis toute petite dans une famille pratiquante, ça allait de soi. «Quel sens je lui donne », c'est une question qui ne me dérangeait pas avant la loi, mais qui m'a vite exaspérée quand les débats ont commencé en 2003, car tout le monde s'est mis à me la poser! J'avais l'impression que les gens avaient regardé un débat télévisé la veille et qu'ils se sentaient investis d'une mission: voler au secours de la première fille voilée venue pour lui expliquer qu'elle était aliénée, et la libérer! Notre exclusion était à l'ordre du jour, et je voyais des militants des Verts ou des JCR⁴⁵, ou même des féministes, qui me psychanalysaient ou qui faisaient de l'exégèse du Coran! Pour moi, ils étaient hors sujet! Depuis, je n'accepte de répondre aux questions sur mon voile et sa signification que lorsque j'ai

l'impression que la personne qui me les pose me respecte, et qu'elle cherche vraiment à comprendre, sans me juger ni m'expliquer que je suis aliénée.

Il est vrai que certaines femmes sont forcées de porter le voile. Mais on ne peut pas, sous prétexte de lutter contre une injustice, en légitimer une autre! Contraindre une femme à enlever son foulard est un acte aussi violent que de forcer une autre à le porter quand elle ne l'a pas choisi. On ne peut donc pas dire non plus que le voile est en lui-même un «symbole d'oppression». Moi, mon foulard me libère, et ce qui compte avant tout pour moi, c'est le sens que moi, je lui donne. Pas ce que d'autres projettent sur moi. Mais après tout, que les gens croient ce qu'ils veulent! S'ils se sont mis dans la tête que c'est un signe de soumission, quoi que je dise ou fasse, ils continueront à le penser! Cela s'appelle la mauvaise foi. Je dis cela car j'ai essayé plusieurs fois de discuter, et je me suis aperçue que les gens n'écoutaient pas: ils projettent leurs fantasmes sur moi, quoi que je puisse leur dire. Et même si je prouve mon autonomie et mon émancipation par mes actes, par mon comportement au quotidien, ils continuent de m'expliquer qu'au fond, je suis aliénée!

Ce que le voile signifie vraiment, pour moi, c'est évidemment un acte de foi: je réponds à une recommandation divine. Je pense que c'est une obligation, et je m'y plie. Le sens que j'y mets, c'est que je refuse d'être réduite à un corps: je suis faite aussi d'un esprit, de sentiments, d'une histoire... Porter le voile, c'est donc une invitation à ne pas s'arrêter à mon corps, mais à chercher à comprendre ce que je suis d'autre. Et là-dessus est venue s'ajouter une autre dimension au moment de la loi: porter mon foulard est devenu pour moi un acte de résistance. Ce que je tiens à dire, c'est aussi qu'on peut être une femme émancipée et porter le foulard. Je ne suis pas obli-

gée de rentrer dans le moule pour être féministe.

Ouand j'ai commencé à le porter, j'étais en sixième, et je n'ai pas eu le courage de lutter contre l'administration: je l'ai donc enlevé à l'entrée du collège. Ce n'est qu'en première que j'ai décidé de le garder coûte que coûte. Il y avait ma sœur en seconde dans le même lycée, et nous nous sommes alliées. Après quelques semaines d'un «dialogue» assez tendu, nous avons obtenu le droit de garder le foulard en bandana, c'est-à-dire attaché derrière la nuque. Il faut dire que la proviseure était quelqu'un d'humain, ce qui est rare, et que c'était avant la loi de 2004: nous avions donc le droit de notre côté. C'était dans un lycée bourgeois de centre-ville, donc je ne me sentais pas trop à ma place, surtout avec un foulard! Mais je me suis vite adaptée, j'ai été élue déléguée de classe, et déléguée au conseil de la vie lycéenne, au niveau du lycée et au niveau de l'académie. J'ai même représenté l'académie à Matignon pour la «Journée de l'Europe»! Je me contrefichais de rencontrer Raffarin, mais me retrouver à Matignon avec un foulard, ce fut un vrai plaisir! J'ai même eu droit, en bonus, à un débat sur le voile en aparté avec Luc Ferry, et à un regard de Michèle Alliot-Marie qui en disait long46!

J'ai eu mon bac en juillet 2004, ce qui m'a permis de «passer à travers» la loi. À la fac, je n'ai pas eu de problèmes particuliers, ni à l'inscription, ni avec les professeurs. Mis à part, bien sûr, les inévitables regards perturbés de certains profs lorsqu'ils voient pour la première fois une «voilée» dans leur amphi! C'est marrant: j'oublie parfois que je porte un foulard, mais ce genre de réaction me le rappelle assez rapidement. Ce sont les autres qui me renvoient à ma différence. Du coup, je préfère ne plus faire attention à ces regards. Le plus souvent, je ne les remarque même plus; mais je sais que les regards étonnés,

apeurés ou hostiles existent, car lorsque je sors avec des personnes non voilées, elles me les font régulièrement remarquer. J'ai eu droit aussi à des remarques de la part d'inconnus que je croisais dans la rue: «Rentre dans ton pays!» J'ai dû parfois me retenir pour ne pas en gifler certains, notamment au moment de la loi, où j'avais les nerfs à fleur de peau... Aujour-d'hui, je ne réponds même plus, ça ne sert plus à rien.

J'ai eu de nombreux engagements associatifs. J'ai commencé par m'investir dans une association de femmes musulmanes à Rennes, qui au tout début était un simple espace pour se retrouver, mais qui s'est très vite donné comme objectif de donner à voir une autre image des musulmans, et surtout de la femme musulmane, qui est vraiment méconnue et stigmatisée. Par ce biais, j'ai participé à de nombreuses initiatives: le réseau «Présence musulmane», le collectif antiguerre local, les manifestations pour la Palestine, le Forum social local, des partenariats avec les Verts... J'ai eu aussi de nombreux engagements dans les mouvements lycéens. Ca a commencé le 21 avril 2002, avec les manifs anti-Le Pen, puis il y a eu le mouvement contre la décentralisation et la réforme des retraites, au printemps 2003. C'est à ce moment-là que j'ai été amenée à militer avec les JCR, avec une autre amie voilée. Et c'est précisément à ce moment qu'a commencé aussi le débat sur le voile. Nous avons monté un collectif contre les lois d'exclusion, en lien avec le réseau national Une école pour tou-te-s, et nous nous sommes ensuite engagées avec le «Collectif des féministes pour l'égalité». Mon année de terminale a été un vrai tourbillon, j'essavais d'être sur tous les fronts.

L'expérience a été très enrichissante, j'ai fait des belles rencontres, mais j'en suis sortie aussi épuisée, vidée, et écœurée par certains comportements. J'ai cru à un moment être proche des Verts puis des JCR et de l'extrême gauche, mais le racisme ou le paternalisme de certains «camarades» m'a fait comprendre que nous n'étions pas du même bord. J'avais parfois l'impression que la lutte contre la loi antivoile ne leur prenait pas les tripes, qu'ils la menaient surtout pour l'ajouter à leur tableau de chasse ou pour faire leur carrière sur notre dos. J'avais parfois l'impression d'être utilisée: quand il fallait légitimer certaines actions, on faisait appel aux voilées pour montrer qu'on était ouvert ou pour «attirer les musulmans», alors qu'à l'inverse, quand nous avons eu besoin d'eux, certains se sont défilés: ils se contentaient d'un soutien verbal en petit comité, mais dans nos manifs à nous, nous n'étions pas nombreux! Je me souviens d'une réunion publique dont nous étions à l'initiative (avec l'association musulmane Al Houda) et où nous devions travailler notamment avec des féministes d'extrême gauche. Certaines se sont mises à nous expliquer, sur un ton vraiment autoritaire, comment il fallait mettre en place les tables! C'était vraiment: «On va apprendre à la voilée ce que c'est que militer!»

Ce qui me dérangeait, c'est aussi que j'avais parfois l'impression que les militants m'acceptaient uniquement parce qu'à leurs yeux je n'étais «pas comme les autres». On me disait des phrases du genre: «Tu es ma musulmane préférée!» Qu'est ce que ça veut dire? Que *moi*, j'avais apporté la preuve que je n'étais ni manipulée, ni aliénée, mais qu'ils gardaient ces fantasmes pour toutes les autres voilées? Certains militaient à mes côtés, mais ils ne cachaient pas leur «religiophobie» et leur but: me faire comprendre que ma religion m'aliène. J'ai fini par être fatiguée de ce genre d'attitude.

Alors j'ai complètement lâché l'engagement social et politique et je me suis cantonnée à l'associatif musulman. J'étais un peu démotivée, j'avais l'im-

pression de tourner en rond. J'avais besoin de me ressourcer. Aujourd'hui, à Lyon où je viens d'arriver, j'ai envie de me réengager, avec moins de naïveté évidemment. Parce que les choses ne changeront pas d'elles-mêmes, et que la lutte pour la justice est une de mes valeurs. Elle m'est dictée par mes principes religieux, mais je dois la mener avec toutes les personnes de bonne foi, quelles que soient leurs références, religieuses ou autres.

À plus long terme, je ne sais pas trop ce que je vais faire. Dans l'idéal, si je trouve mieux, je partirai dans un autre pays, mais je n'ai pas encore trouvé la destination... En tout cas, si je reste, ma place, il faut que je me batte pour la gagner! Je pourrais demander la nationalité française, mais est-ce qu'on me la donnerait<sup>47</sup>? Ce qui est certain, c'est que, sur le devenir de la société française, je ne suis vraiment pas optimiste: les gens n'ont plus honte d'exprimer leur haine, leur racisme, leur islamophobie, et ca va du passant dans la rue jusqu'aux plus hautes sphères de l'État. C'est écœurant. Mais il m'arrive encore, Dieu merci, de croiser des gens qui ont du respect et de la sincérité. Et ça fait un bien fou! À plus long terme, je pense que les choses finiront quand même par changer: toutes les minorités ont fini par être acceptées. Mais cela nécessite du temps et de l'énergie...

Aux dirigeants de ce pays, je souhaite bien du courage pour assumer leurs actes, car un jour ou l'autre ils devront rendre des comptes! Aux profs et aux féministes, je dis: «Essayez de vous sortir de vos préjugés, ça vous fera un bien fou!» Aux musulmans, je dis: «Si nous ne nous bougeons pas, personne ne bougera à notre place. Et d'ailleurs personne n'a à bouger à notre place, ni à parler en notre nom!» Aux filles voilées: «Tenez bon et accrochez-vous, car malheureusement, je ne peux pas vous dire que demain ça ira mieux.» Je tiens aussi à exprimer ma gratitude,

pour leur soutien chaleureux et leur humanité, aux personnes sincères que j'ai eu la chance de rencontrer dans ce combat difficile: Nathalie, Christèle, Jérôme, Pierre, Fethallah et les autres. Ma gratitude va enfin à ceux et celles qui étaient déjà là avant tout ça, et qui m'ont été précieux: ils et elles se reconnaîtront!

Texte adressé à Pierre Tevanian le 12 janvier 2007.

## Islamo-gauchiste, et fière de l'être!

Hanane, 27 ans (Saint-Denis)

Dans cette troisième et dernière partie de son témoignage, Hanane revient sur son engagement politique. Elle s'est en effet jetée à bras ouverts dans le militantisme à partir de 2004, peu de temps après son arrivée en région parisienne, sur à peu près tous les fronts... sauf celui du voile. À Paris ou en Seine-Saint-Denis, elle est de tous les mouvements, des « collectifs antiguerre » aux manifestations de soutien à la Palestine, en passant par la lutte anti-CPE ou les mouvements de sans-papiers, et elle navigue en électron libre entre les Jeunesses communistes révolutionnaires, Agir contre la guerre et les Indigènes de la République<sup>48</sup>. Et même dans le champ militant, elle vit l'exclusion...

J'ai toujours été une révoltée: déjà au collège, j'étais déléguée de classe, et j'ouvrais ma grande gueule! (rires) Mais dans notre quartier, dans notre milieu, la politique, c'était considéré comme du «n'importe quoi ». Ou alors c'était vu comme un moyen de se faire une bonne place! Mais on ne croyait pas à la politique en tant que moyen de changer les choses. Vers 20 ans, je suis allée écouter des conférences de

Tariq Ramadan. Il avait une façon de parler qui nous redonnait notre fierté: nous n'étions pas que des merdes, ni que des voiles, nous étions des citoyens à part entière. C'était son discours: « Vous êtes des citoyens, participez. » Mais c'est à partir d'avril 2004 que j'ai vraiment commencé à militer, avec les manifestations pour la Palestine, puis la manifestation d'ACG (Agir contre la guerre). J'ai enchaîné sur les réunions d'ACG, et j'ai aimé. ACG a pour particularité que tout le monde a sa place et peut parler. C'était la première fois que j'entrais dans des cafés!

C'est dans ce cadre que j'ai fait la connaissance d'Antoine, Denis et toute la bande des JCR. J'ai sympathisé avec eux, j'ai commencé à lire leurs brochures, et j'ai trouvé ca pertinent. Ca faisait longtemps que je «kiffais» Besancenot, quand je le voyais à la télé. Ma mère, déjà, aimait bien «le facteur» – c'est comme ça qu'elle l'appelle! (rires) Mais là, à l'été 2004, je me suis vraiment rapprochée de la LCR, et j'ai demandé à intégrer la cellule de Saint-Denis. Je voulais être avec ceux qui bougent, sur des bases qui étaient aussi les miennes: justice sociale, donner à ceux qui n'ont pas et prendre à ceux qui ont plus - c'est ce qu'il y a de plus logique! C'est pour cela qu'au fond, j'assume volontiers l'appellation d' «islamo-gauchiste<sup>49</sup>», même si ceux qui l'emploient lui donnent un sens péjoratif. Car je suis effectivement musulmane, et de gauche. Je me bats pour plus de justice sociale, et pour que les gens acquièrent de vrais droits, comme le droit au travail ou au logement, et de réelles libertés, avec comme seule limite de ne pas entraver la liberté d'autrui. Le tiret entre «islamo» et «gauchiste» signifie pour moi que le lien entre l'islam et la gauche est tout simplement possible, comme il est d'ailleurs tout aussi possible avec la droite. C'est une question d'interprétation: il y a des musulmans capitalistes, qui adhèrent totalement aux principes du libéralisme, et d'autres comme moi qui se battent contre le capitalisme et toutes ses conséquences, comme l'impérialisme et la guerre.

Bref: j'ai demandé à adhérer à la LCR de Saint-Denis. La cellule s'est réunie pour examiner ma demande, et ils ont finalement conclu que ce n'était «pas le moment»! Motif: «Le voile, c'est polémique.» J'étais choquée, mais je n'ai pas insisté: je n'allais pas mendier mon entrée à la Ligue! Du coup, je me suis greffée sur les JCR, que je côtoyais dans les manifs antiguerre ou Palestine et qui étaient beaucoup moins coincés sur l'islam que leurs aînés. Il y a sur cette question un vrai écart de génération. Aujourd'hui, intégrer la LCR n'est plus à l'ordre du jour pour moi. Je traîne moins avec les JCR, parce qu'ils sont surtout actifs sur les facs, et que ce n'est pas mon univers. Je raisonne plutôt en termes de mobilisations, et j'ai trois priorités: les Indigènes de la République, les sans-papiers et le mouvement antiguerre. Je n'ai pas beaucoup milité jusqu'à présent dans le mouvement des Indigènes, mais je me suis tout de suite reconnue dans leurs textes, je les ai diffusés, fait signer, et j'ai participé aux grandes réunions. Mais je pense que je serais aujourd'hui à la Ligue s'ils ne m'avaient pas fait barrage, parce que ca a l'avantage d'être une structure bien organisée, qui permet d'être plus efficace.

Pour moi, se battre spécifiquement sur la question du voile, c'est un piège, car c'est un combat perdu d'avance. Les phobies sont trop fortes. Depuis le 11 septembre, la tension s'est radicalisée, et on la sent dans la rue, dans les regards: avant, c'était de la pitié; aujourd'hui, de plus en plus, c'est de la haine. Il m'est arrivé plusieurs fois de me faire bousculer, et j'ai même une copine qui s'est fait frapper. Il m'est arrivé de demander mon chemin et qu'on me réponde: «Dégage!» Il y a même une dame qui m'a

donné la pièce! Ça, c'est surtout à Paris. En banlieue, je me sens à l'aise, et je peux demander mon chemin à n'importe qui. Mais à Paris, je n'ose plus: j'ai trop peur des réactions.

C'est pour cela que selon moi, cela ne sert à rien de s'attaquer à l'islamophobie de front, par la question du voile. Il vaut mieux par exemple créer un mouvement antiguerre, qui permet de faire converger et se côtoyer des personnes de différents horizons, et notamment des musulmans et des non musulmans. Ce sont ces rencontres et ces luttes en commun qui peuvent progressivement faire reculer les préjugés; et cela permet aussi de casser des trucs simplistes «côté reubeu», du genre: «complot contre l'islam», «les Occidentaux ne nous aiment pas parce que nous sommes musulmans». Parce qu'au sein de ce mouvement, on échange, on apprend, et on commence à percevoir des causes politiques, des enjeux de territoire, de ressources naturelles, le capitalisme... En plus, ce qui est intéressant, c'est que la majorité des gens est contre la guerre, même si tout le monde n'est pas contre la guerre de la même manière. C'est donc un combat fédérateur.

Tout le contraire de la loi antivoile! Il n'y a qu'à voir la solidarité qu'il y a eu pour les filles exclues de l'école. Pas grand-chose! Une école pour tou-te-s n'a pas du tout eu l'ampleur du mouvement de soutien aux élèves sans-papiers, ce qui pour moi s'explique assez facilement. Ce n'est pas une question d'islam, c'est plutôt que les sans-papiers sont hyperprécaires, hyper-vulnérables, et qu'ils connaissent mal la France: par conséquent, «nous les militants», nous pouvons les «prendre en charge». C'est une relation de pouvoir. Mais le jour où le sans-papiers dira: «Moi, je mène ma lutte comme je l'entends», ou encore: «Je reste ici parce qu'hier vous m'avez colonisé, et je ne partirai que si vous me rendez tout ce que vous

m'avez pris», je ne sais pas s'il sera aussi populaire et aussi soutenu qu'aujourd'hui.

Les filles voilées, justement, ne sont pas comme les sans-papiers, et donc elles agacent: elles sont françaises, elles connaissent parfaitement la langue, le pays, les lois, et elles parlent d'égal à égal avec toi. Et c'est justement ca qui fait flipper tant de gens. «Qu'est-ce que c'est que cette petite prétentieuse?» C'est comme ca qu'on parle de nous! Si tout le monde ne s'est pas mis d'accord pour nous virer dès 1989, c'est qu'on avait encore de la pitié pour nous, on nous prenait pour des pauvres filles, victimes de leurs pères ou leurs frères. C'est quand nous nous sommes affirmées libres et égales que nous avons suscité de la peur et de la haine. C'est la même chose pour le mouvement des Indigènes de la République : pourquoi at-il rendu fous tant de gens, même à gauche, et même à la LCR? Pourquoi des gens de gauche se sont-ils sentis *visés* par les Indigènes? Parce qu'ils ne sont pas de gauche, mon frère! (rires) Parce que le paternalisme est là, même à gauche!

Quant à la question «Pourquoi le voile?»... Elle peut me paraître légitime ou illégitime, ou même franchement saoûlante, suivant les contextes. Elle me saoûle si c'est la première question qu'on me pose. Je peux «envoyer bouler» la personne si sa curiosité me paraît malsaine – et même si ce n'est pas malsain, je réponds: «Ça ne vous apportera rien de le savoir.» Parce que c'est une question tellement intime que je ne peux y répondre qu'aux gens qui me sont intimes. Et puis, ce qu'une majorité de gens n'a pas compris, c'est que cette question «Pourquoi le voile?» n'aura jamais deux fois la même réponse. Je pense en tout cas que le fait de le porter forge le caractère, ou inversement: qu'il faut avoir un caractère fort pour le porter. Parce que c'est vraiment dur, et de plus en plus! Ce qui m'aide à tenir, c'est que j'em-

merde tout le monde! (rires) Je porte le voile par soumission à un Dieu – et cette soumission-là, je l'assume totalement – mais cela veut dire aussi que je ne suis soumise à personne d'autre. Même pas à mes parents. Je les respecte, mais je ne leur suis pas soumise. Elle est là, ma force: je me donne à un Dieu, et ce Dieu me promet de me protéger et de me défendre. Alors ceux qui veulent me dicter ma conduite, je les emmerde! C'est pour cela que si j'ai un message à adresser aux filles voilées, c'est: «On reste solidaires, on lâche pas l'affaire!» Quant à ceux qui nous montrent du doigt, le message que je leur adresse est simple: Fuck!

Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 25 novembre 2006.

## Énergie militante

Ismahane (Chatou)

Coauteure de ce livre, Ismahane est la seule femme de sa famille à porter le foulard. Née à Tarascon, elle passe son enfance et son adolescence à Avignon avec ses cinq frères et sœurs, avant de venir faire ses études à Paris. En parallèle d'un cursus de troisième cycle en géopolitique et relations internationales, elle exerce le métier d'institutrice vacataire. En 1994 («après une longue quête spirituelle»), elle choisit de porter le foulard. Lors d'un bilan de compétences en 1996, une employée de l'ANPE lui fait remarquer qu'elle est «surdiplômée», et ajoute qu'il va lui être difficile de trouver un emploi avec son foulard: «J'ai répondu que le foulard était dans les yeux de celui qui ne voit pas au-delà, et que j'entendais être jugée sur mes compétences et non sur mon apparence! Rien ne se crée, rien ne se perd: j'ai transformé mon envie

de travailler en énergie militante!» Et de fait, Ismahane milite tous azimuts: comme mère d'élèves à la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), comme féministe au CFPE (Collectif des féministes pour l'égalité), comme laïque à la commission «Islam et laïcité» et comme musulmane à PSM (Participation et spiritualité musulmanes<sup>50</sup>), même si elle ne cesse nulle part d'être mère (de trois enfants), féministe, laïque et musulmane. En dehors de ces engagements, elle est correctrice dans l'édition.

«Le voile, symbole d'oppression des femmes», c'est pour moi un argument fallacieux qui permet d'éviter le dialogue avec les filles et les femmes concernées. Je considère qu'on ne peut pas objectiver le voile et lui donner une signification unique, valable quel que soit le lieu, quel que soit le contexte social et quelles que soient les filles. Pour ce qui me concerne, il n'est pas un symbole d'oppression, il est au contraire l'aboutissement d'une recherche spirituelle. Avant d'arriver au voile, je suis passée par beaucoup d'étapes, y compris par le bouddhisme, avant de me réconcilier avec mon héritage musulman et d'aller voir à la source. Le voile peut être une oppression quand on contraint la fille à le mettre. Ce n'est donc pas le voile qui est l'oppression, c'est la contrainte. D'autant que, tel qu'il est proposé aux femmes dans l'islam, il ne peut être que le produit d'une liberté de choix.

Ce que les médias ont dit sur la «pression» des «frères», le «contrôle social» du quartier, c'est une donnée réelle, mais infime, qui a été totalement sur-dimensionnée. J'ai connu des filles qui subissaient une pression, mais pas à ce point-là: pas à un niveau tel qu'une fille serait obligée de porter le voile. Il m'est arrivé personnellement d'intervenir contre ces pressions, avec succès. J'ai connu notamment une fille

qui ne voulait pas le porter, et qui a 24 ans aujourd'hui. Elle était en conflit perpétuel avec ses parents, surtout sa mère, qui voyait dans le port du voile l'aboutissement absolu de sa pratique. Elle la harcelait tous les jours, même si ça partait d'un bon sentiment: si elle était voilée, sa fille devait être voilée, c'est ce dont elle avait hérité. Tout se joue à ce niveau: l'héritage d'une pratique mais sans la compréhension qui va avec. Mais dans ce genre de cas, en discutant avec les parents, et en leur apportant des arguments religieux, mais aussi purement pratiques, pragmatiques, humains, on arrive à désamorcer les problèmes. Dans ce genre de situations, la fille vit forcément le voile comme une oppression, puisque ce n'est pas sa propre démarche.

Tous les cas auxquels nous avons eu affaire étaient des situations de ce genre. Ça n'a jamais été un groupe qui exerçait une pression de manière organisée. Cette image participe d'une diabolisation des garçons issus de l'immigration: le garçon arabe, noir, musulman, potentiellement oppresseur des filles et des femmes. C'est pour cela que nous n'avons eu aucun mal à nous retrouver avec les copines non musulmanes dans le «Collectif des féministes pour l'égalité»: notre accord ne s'est pas fait autour du voile, pour ou contre le voile, mais autour de la question de la liberté de choix pour les femmes.

Par ailleurs, ce que je trouve aberrant, c'est que sous prétexte de protéger les filles qui subissent une pression, on a sacrifié d'autres droits tout aussi fondamentaux: le droit de choisir pour celles qu'on contraint à l'enlever, et puis le droit à l'éducation pour celles qui refusent de l'enlever. C'est vraiment un chantage infect: «Renoncez de gré ou de force à votre droit de choisir, vous qui avez choisi de porter un voile, au nom d'autres femmes qui ne veulent pas le porter. » Les termes du débat ont été faussés: on a

prétendu que le droit de porter le voile et le droit de ne pas le porter étaient incompatibles, et que c'était le droit de ne pas le porter qui devait primer. Alors qu'on peut parfaitement défendre ces deux droits en même temps, en défendant le principe fondamental de la liberté de choix. Ce qui fonde la liberté, c'est l'existence d'une conscience autonome qui fait ses choix selon ses propres convictions, et non pas la forme que revêt ensuite ce choix chez tel ou tel individu dans telle ou telle société. Or, on a exclu les élèves, et plus largement les femmes voilées, du champ de cette liberté, en disant qu'il était impossible qu'une femme puisse en toute conscience et librement faire le choix de porter le foulard. C'est une atteinte gravissime aux droits humains, et plus particulièrement aux droits des femmes. C'est un camouflet à la reconnaissance de voies multiples d'émancipation et d'autodétermination pour chacune.

Dans les réactions de l'entourage, il y a plusieurs niveaux. Il y a d'abord l'aspect fantasmé du foulard. Pour schématiser, chez beaucoup de garçons de culture arabo-musulmane, une fille qui met le foulard va être vue comme une fille plus sérieuse que les autres. Du côté des femmes aussi, d'ailleurs. Il y a une espèce d'admiration: «Tu as le voile, tu es quelqu'un de recommandable, de confiance, à qui je peux confier mes questionnements et mes soucis.» Un peu comme si la femme voilée était le modèle achevé de ce à quoi elles aspiraient. Ces femmes disent d'ailleurs qu'elles aimeraient le porter «un jour».

Et puis, à cette attitude « traditionnelle » se mêle aussi une certaine admiration pour la force que représente le fait d'assumer le choix de porter le voile dans le contexte de la France de 2007 : le fait de résister au diktat de la mode et aux modèles dominants, de se démarquer et d'assumer plus qu'une différence : une autre façon d'être. C'est quelque chose que les copines

non voilées disent souvent. Elles nous parlent aussi du courage d'assumer nos choix, malgré le rejet. Si bien que pour moi, le clivage n'est pas, et ne sera jamais, «voilées/non voilées» ou «musulmanes/non musulmanes», mais plutôt: d'un côté les voilées et les non voilées qui nous acceptent pour ce que nous sommes et nous respectent dans notre humanité commune, et de l'autre les «éradicatrices» et autres «psychorigides islamophobes»: des racistes, mais aussi des «Arabes de service» qui ont peur de la «mauvaise image » que nous risquons de véhiculer. Par «mauvaise image», il faut comprendre cette visibilité que nous assumons, à l'aune de ce que nous sommes et a contrario des évidences entretenues. Une visibilité qui constitue une vraie menace pour leur fonds de commerce, et pour les privilèges institutionnels qui en découlent! (sourire)

Il y a aussi des réactions réticentes, par peur de ce qui pourrait nous arriver et/ou de notre devenir. Par exemple, le jour où j'ai choisi de mettre le foulard, ma mère et ma grand-mère ont eu peur pour moi. Pour ma mère, qui ne porte pas le voile, mon choix marquait un coup d'arrêt aux rêves de réussite qu'elle avait pour moi: «Tu as bac + 7, mais tu vas faire quoi avec un foulard sur la tête?» Pour ma grand-mère, qui portait le voile, c'était une peur encore plus forte: «Dans cette société-là, le voile va t'attirer des gros ennuis. Attention à toi parce qu'ils ne nous aiment pas!» Mes sœurs, en revanche, ont dès le départ adopté une attitude protectrice – bien que je sois l'aînée! (sourire)

Au-delà de l'entourage proche, les réactions sont très mitigées. À Chatou, où je vis, je ne rencontre pratiquement pas de regards hostiles. Au musée d'Orsay, quand je suis la seule voilée dans le musée, je suscite de l'étonnement, de la curiosité mais sans véritable hostilité. Mais je rencontre aussi parfois du

mépris et de l'agressivité. Face à ces regards, j'ai pris le parti de ne jamais baisser les yeux. Je me retrouve donc prise dans des «joutes visuelles», comme il y a des joutes verbales! Il y a alors une gêne qui s'installe, on la sent passer dans le regard de l'autre, et c'est toujours l'autre qui finit par baisser les yeux. Je ne sais pas si c'est la peur ou la honte de nous avoir fixé ainsi des yeux... Il faut dire que ma politique, quand je rencontre un regard insistant ou agressif, c'est un grand sourire et un grand «Bonjour!». Du coup, ça déstabilise! C'est sadique de ma part, mais ça fonctionne! (rires)

Bizarrement, quand je suis avec mon mari, j'ai l'impression de devenir invisible: on vient lui parler, en faisant comme si je n'existais pas, avec de temps en temps des coups d'œil furtifs et fuyants dans ma direction. Cela m'est tellement insupportable que là, forcément, je force ma nature réservée et me lance dans un monologue effréné pour délibérément asséner à l'autre mon français irréprochable! (rires) Il y a aussi les regards perplexes de certaines femmes, et ceux ahuris de certains hommes, lorsqu'ils me voient parler avec un homme. Et là, je ne parle pas spécialement des musulmans, mais de tous les hommes! Ce n'est pas une question de religion ou de culture, c'est la rencontre entre des préjugés orientalistes et le machisme universel! C'est «l'homme» qui parle, et qui se dit: «Ben zut alors, elle est voilée et elle parle avec un homme!» (rires)

Depuis le 11 septembre 2001, et plus encore depuis le battage médiatique de 2003-2004, les regards se sont durcis: moins de pitié ou de compassion – ce qui était déjà agaçant – et plus d'animosité, et même parfois une haine palpable. Depuis que la loi antivoile est passée, les choses évoluent en fonction de l'agenda médiatique: tantôt ça se calme, tantôt ça se radicalise. Dès qu'il y a un événement qui touche au terrorisme,

automatiquement, le lendemain, rien qu'en croisant le regard des gens, je devine qu'il v a eu quelque chose sur l'islam à la télévision! Ca ne rate jamais! (rires) Le rôle des médias est déterminant: pour moi, c'est lui qui explique le consensus si large qu'il y a eu sur la loi. Car les médias sont des faiseurs d'opinion: ils n'ont relavé qu'une seule position, sans donner la parole aux principales concernées, ni plus largement aux personnes susceptibles de donner un point de vue autre que «Non au voile, symbole d'oppression». Si bien que finalement, on a contribué à cloisonner la société en disant qu'il y a des bons et des mauvais, des assimilables et des inassimilables. Et on a provoqué ainsi du repli chez les musulmans, et encore plus parmi les non musulmans, chez tous ceux qui se sont sentis investis d'une mission: éradiquer le fameux «symbole d'oppression».

J'ai trois copines voilées qui se sont expatriées. La première en Angleterre; elle est cadre, et elle travaille avec son foulard. Une autre est partie de Belgique vers Londres et elle travaille comme infirmière dans un hôpital public avec son foulard. Et la troisième est partie vivre à Bruxelles, elle est étudiante dans une école de sages-femmes, avec son foulard. Elles ont gagné en termes d'épanouissement personnel et de reconnaissance sociale, puisqu'elles peuvent continuer à évoluer et à progresser avec leur foulard. Mais cette expatriation est aussi une défaite à mes yeux, dans la mesure où ce n'est pas un départ complètement choisi: elles y ont été poussées par la force des choses, parce que la France leur interdisait l'accès à un parcours professionnel avec le foulard. J'ai aussi une amie qui est partie à Abou Dhabi, mais elle est vite revenue. Elle n'a pas tenu le coup, à cause des rapports hommes/femmes, le fait de vivre dans des mondes vraiment cloisonnés... Les gens ont du mal à intégrer que la majorité d'entre nous est socialisée en France, parle, mange, vit et rêve français, et que nous ne sommes pas prêtes à nous plier à des coutumes qui ne sont pas les nôtres. Donc ma copine se retrouve avec un drôle de choix à faire: soit l'exclusion patriarcale à Abou Dhabi, soit l'exclusion en France, sans droit à la scolarisation et au travail!

Pour ma part, je garde espoir, d'abord parce que j'ai un tempérament optimiste, et puis parce qu'il existe des espaces comme Une école pour tou-te-s ou le CFPE («Collectif des féministes pour l'égalité»), avec des Français de tous horizons qui se démarquent de l'idéologie dominante et qui se retrouvent avec nous sur des combats communs. Cet engagement nécessite toujours des efforts supplémentaires pour surmonter les préjugés, dépasser les appréhensions et les suspicions, et entrer vraiment dans des relations de proximité. Mais ça vaut le coup parce que, après, c'est fabuleux! Même si au départ, on a souvent droit à des remarques, même de la part de gens bienveillants: «Ah mais vous parlez très bien le français!»; «Ah, mais alors, vous êtes vraiment française!»

J'ai, ceci dit, du mal à me situer sur l'échiquier politique français, pour la simple raison qu'il y a des gens qui me détestent, en tant que voilée, sur tout cet échiquier politique! Mais de fait, je suis plus à gauche qu'à droite: tous les combats que j'ai menés, c'était avec des gens de gauche. Beaucoup de musulmans refusent de se positionner politiquement en disant: «Gauche et droite, c'est la même chose: ils n'aiment pas les musulmans, regardez la loi sur le voile.» Il y a du vrai dans ce constat, mais pour moi, la question du voile n'est pas la seule qui doit entrer en ligne de compte, loin de là. Si un homme politique est réac sur le logement ou les sans-papiers, même s'il a voté contre la loi antivoile, je ne peux pas le soutenir. Et la

réciproque est vraie – et d'ailleurs plus fréquente! Je ne peux pas me reconnaître dans un parti qui défend les sans-papiers mais stigmatise les femmes voilées.

Il y a donc une gauche avec laquelle les relations sont très difficiles. Par exemple, à la manifestation contre «l'immigration jetable<sup>51</sup>», nous étions plusieurs «Féministes pour l'égalité» à défiler, dont Malika et moi qui portons le voile, et un bonhomme furibard nous a apostrophées en nous voyant. Il nous a dit que nous n'avions rien à faire là parce que «Ni Dieu, ni maître!» J'ai répliqué: «OK, mais alors toi, tu n'es pas mon maître!» (rires) Mais c'était tout de même très violent... Ce qui a été bien, c'est que Xavier, un militant des «Panthères Roses<sup>52</sup>», est venu le rembarrer en lui disant: «C'est dingue! On est dans une manif contre les exclusions, et toi, tu viens exclure des manifestantes!»

Mais ce qui me donne le plus de courage, c'est ma foi, les exigences et les valeurs qui m'animent. Et c'est quelque chose que j'entends faire respecter, quelles que soient les difficultés, les ruptures ou les incompréhensions que cela peut engendrer: on ne peut pas m'accepter dans tout ce que je suis, militante, altruiste, etc., et occulter, voire rejeter, cette dimension spirituelle qui m'anime. Hors de question d'être une musulmane sans islam! Enfin, ce qui m'aide à tenir au quotidien, c'est le soutien et le réconfort de mon mari, la joie de vivre de mes enfants, et la fierté de mes parents pour ce que je suis.

Si je devais faire passer un message, c'est à chaque citoyen que je m'adresserais. Le dialogue commence toujours à petite échelle, à la base, avant de se diffuser dans des cercles de plus en plus larges et de remonter peu à peu vers les sommets. Ce que j'ai à dire, à chaque individu, c'est que c'est la posture et l'état d'esprit de départ qui conditionne la manière

d'entrer en relation et de vivre avec les autres. Si on choisit de ne voir en l'autre que ce qui nous déplaît, ce qui nous pose potentiellement problème, on bloque toute possibilité d'échange, car on aura toujours quelque chose de négatif à trouver chez l'autre. Je voudrais m'adresser aussi aux membres de la commission Stasi, pour les renvoyer à leur conscience, par rapport au simulacre de débats qu'ils ont mis en scène, en cautionnant la confiscation de la parole des principales concernées. Quant aux députés qui ont voté cette loi, je leur dis qu'ils ont failli à leur mission en permettant la promulgation d'une loi d'exception, raciste et sexiste. Ils ont entériné une perception caricaturale du voile, sans venir me questionner sur la réalité de la signification que moi. Ismahane, je lui donnais. Alors qu'après tout, c'est sur ma tête qu'il est, et pas sur la leur!

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 28 octobre 2006

## Je revis l'exclusion qu'a vécue ma mère

Malika, 39 ans (Montreuil-sous-Bois)

Nous retrouvons ici Malika Latrèche, coauteure de ce livre, qui témoigne dans les chapitres précédents de sa situation de mère d'élève exclue et de ses déboires avec une employée de l'ANPE.

Je ne portais pas le foulard lorsque j'ai commencé à militer en 1984, en pleine vague «Touche pas à mon pote». J'avais la petite main jaune<sup>53</sup> que je ne quittais jamais! Je participais à tout, les projections de films, les manifs, les rassemblements, j'interpellais les gens... Je me sentais soutenue, comprise, forte. C'était le bonheur: j'y croyais. Je me sentais portée

par ce mouvement de solidarité contre les discriminations et pour l'égalité entre tous. En parallèle, je participais localement à l'organisation d'activités et de séjours pour les jeunes en difficulté d'insertion sociale au sein de la maison de quartier. J'animais pour eux un atelier de théâtre, puisqu'à cette époque et jusqu'en 1988 je faisais partie d'une troupe de théâtre à Enghien-les-Bains. Je voulais que ces jeunes réussissent, s'accrochent à leurs études et s'engagent socialement et politiquement...

Jusqu'en 1993, je plaignais les femmes qui portaient le foulard. Je ressentais une certaine compassion pour elles. Je me souviens de cette étudiante voilée, timide et réservée, que je croisais souvent à la bibliothèque de la Sorbonne. Je me disais qu'elle devait être mariée à un homme qui l'obligeait à le porter. Le foulard représentait à mes yeux le symbole de l'oppression de l'homme sur la femme. Jamais je n'aurais imaginé qu'il pouvait résulter d'un choix individuel. Il n'y avait pas de Coran à la maison. Nous étions très ignorants quant à notre religion, excepté la connaissance des cinq piliers. Nous pratiquions le jeûne plus par tradition et convention que par conviction. J'avais 25 ans lorsqu'un jour, mon directeur de recherche, de confession chrétienne, me demanda si j'avais déjà lu le Coran. Comme je lui avais répondu négativement, il m'avait invitée à m'y intéresser pour mieux comprendre ma religion. J'avais une si profonde admiration pour ce professeur, connu mondialement, que sans tarder, j'ai acheté un Coran. La première chose qui m'a frappée, c'est ce passage: «Pas de contrainte en religion.» Je me suis alors sentie libre, et j'ai eu l'envie d'en savoir plus. Je voulais gagner davantage de droits et de liberté en tant que femme, et me défaire d'une éducation traditionnelle jalonnée d'interdits, avec plus de droits pour le garcon. J'ai cheminé spirituellement, en passant par différents courants, comme le soufisme, le wahhabisme, le chiisme, pour chercher ce qui correspondait le plus à mes attentes et à mon histoire. J'ai commencé à porter le foulard à 26 ans, parce que je ressentais un manque à ma pratique. Je voulais améliorer ma pratique, être authentique avec moi-même, par respect pour Dieu et surtout pas par soumission à un homme ou à une quelconque autorité.

Ma mère et plusieurs de mes frères et sœurs ont mal réagi. Ils ont été choqués, ils ont eu très peur. Ils étaient persuadés que je fréquentais une secte, ou que j'étais sous l'influence d'intégristes, que le Coran que je lisais en français était falsifié. Certains pensaient que j'étais devenue folle. Ma mère en a longtemps souffert. Elle me demandait sans arrêt d'ôter mon foulard. Elle me proposait de vivre en Algérie, alors que je me sens si éloignée de ce pays et que je ne maîtrise pas la langue. J'étais très isolée au sein de la famille. Puis j'ai trouvé un soutien très précieux chez ma meilleure amie, Sylvie, et mes amis d'enfance du quartier, ainsi que d'autres jeunes filles qui vivaient des histoires similaires.

Je crois que c'est la première fois de ma vie où je me suis sentie enfin en harmonie avec moi-même, en paix avec moi-même, libre et sûre de mon choix, un choix qui venait de l'intérieur. Avec un besoin encore plus fort de servir les autres et de continuer à lutter contre les discriminations.

Le foulard n'était plus à mes yeux un «symbole d'oppression», mis à part bien sûr dans le cas où la fille est contrainte à le porter. D'un point de vue religieux, il est interdit de l'imposer sans le consentement de la femme. Son corps lui appartient: elle a son mot à dire. Et d'un point de vue pratique, c'est absurde! Les filles forcées à se vêtir du foulard, ça peut exister, mais dans ce cas, à l'extérieur de chez elles, elles sont libres: elles font de ce voile ce qu'elles veulent. Il y a

eu une exagération médiatique. Sur le terrain, il n'y a pas autant de pression que ce qu'on a dit de la part des parents, des frères ou de l'entourage. On ne respecte pas les filles, on les infantilise, quand on croit qu'elles sont incapables de décider pour elles, et qu'elles sont forcément sous l'emprise d'une pression masculine. Enfin, lorsque des filles subissent des pressions, je suis là pour me battre à leurs côtés, pour qu'elles aient la possibilité, elles aussi, de vivre selon leur choix et donc de ne pas le porter. Je suis déjà intervenue dans ce sens, je continuerai à le faire, et je n'ai jamais rencontré d'obstacle. Des parents font cette erreur parce qu'ils méconnaissent leur religion.

Lors d'une rencontre avec des féministes, dont NPNS⁵⁴, à Montreuil, je suis intervenue en témoignant de mon parcours, et j'ai conclu en disant: «Laissezmoi faire mes choix: aujourd'hui mon choix est de porter un jean, un sweat-shirt et un foulard sur la tête. Si vous m'ôtez cette liberté de choix, vous m'opprimez et m'emprisonnez dans un modèle unique d'émancipation, que je respecte mais qui ne me convient plus. » À la fin du débat, des féministes sont venues me retrouver. Elles souhaitaient davantage d'explications. Nous avons échangé nos coordonnées pour mener des actions communes sur des quartiers. Nous qui portons le foulard, nous aurions pu faire en amont un réel travail de terrain contre ces pressions: nous sommes les mieux placées pour entamer des médiations, qui sont beaucoup plus efficaces que de promulguer une loi interdisant le voile à l'école - car cette loi n'apporte aucune aide aux filles qui portent le voile sous la contrainte. Aujourd'hui, certaines sont chez elles isolées, sans vie sociale, fragiles, et prêtes à se marier. Je connais des cas. Malheureusement. nous n'avons pas été consultées lors des débats autour de la loi. Cette affaire est restée entre les NPNS, les élus et le gouvernement.

Quant aux filles qui seraient contraintes de porter le foulard « pour ne pas se faire insulter par les garcons», la tranquillité grâce au voile, je ne connais pas. Le port du voile est au contraire devenu un grand risque dans cette société: on se fait régulièrement insulter, voire agresser. Mais qui en parle? Quand i'ai commencé à porter le foulard, je ne me suis pas dit: «Les garçons vont me laisser plus tranquille», mais plutôt: «Je vais me faire agresser. » Et c'est arrivé: on nous associe à l'Algérie, à l'Arabie Saoudite, à l'Iran, à l'Afghanistan, et on nous reproche les souffrances des femmes qui vivent dans ces pays. Quelle culpabilité! Quelle lourde responsabilité on veut nous faire porter! Alors que je soutiens totalement ces femmes, et que je condamne ce qu'elles vivent sans ambiguïté, avec une détermination constante.

Quand une jeune fille ou une femme se fait agresser – parfois physiquement – à cause de son foulard, en revanche, peu de gens s'émeuvent. Comment des féministes, qui sont censées défendre toutes les femmes sans exclusion, peuvent-elles le cautionner? Car ce ne sont pas des hommes qui subissent cela, ce sont bien des femmes! Or, en tenant des discours contre ces femmes voilées, et en nous considérant comme «soumises», «battues», ou «islamistes», «intégristes tenant un double langage», ces féministes cautionnent ces attaques verbales et ces coups que nous recevons. Ça s'appelle de la violence!

Le plus souvent les attaques physiques proviennent des hommes, tandis que les agressions verbales sont autant le fait des femmes que des hommes. Ce sont des regards hostiles, des injures, comme: «Islamiste! Qu'est-ce que tu fiches là?», «Retourne dans ton pays!», «Retourne en Algérie!», «Terroriste!», «Femmes de Ben Laden!», ou encore: «C'est à cause de gens comme vous que le France va mal!» J'ai même eu: «Bonne pour la chambre à gaz!» Y aurait-

il des femmes à défendre et d'autres qui méritent ces humiliations, ces violences? Pourquoi la plupart des médias n'ont-ils jamais parlé de ces attaques?

Depuis le 11 septembre 2001, puis l'affaire du voile qui a repris en 2003, c'est un autre regard que je rencontre : celui du mépris, de la haine et de la révolte. Les paroles vont dans ce sens. J'ai en particulier été agressée au magasin Ikéa, en octobre 2004, alors que j'étais enceinte de six mois. La caissière m'a fait signe de me rapprocher de la caisse et là, une cliente qui se trouvait à proximité m'a violemment prise à partie: «Ce n'est pas votre tour!» Je me suis excusée en lui laissant la place, mais elle m'a dit: «Vous l'avez fait exprès!» Elle a continué à s'énerver et elle a fini par crier : « On ne peut pas mélanger nos sangs!» Je lui ai demandé de répéter, et elle m'a répondu: «Vous savez très bien de quoi je veux parler! Et puis votre foulard, ras-le-bol! Pétasse! Vous n'avez rien à faire en France!» J'ai posé la main sur son bras et je lui ai dit: «Ca suffit!» Elle m'a alors bousculée très violemment, en me donnant un coup de pied dans le ventre. Son mari est intervenu en s'excusant pour elle et en lui demandant d'arrêter. Des clients ont aussi commencé à rouspéter contre elle et j'ai demandé auprès des caissières l'intervention d'agents de sécurité pour faire constater les faits. Elle hurlait: «Elle n'a pas le droit d'entrer à Ikéa avec son voile! Il y a une loi contre le voile! Il faut la mettre dehors!» Et puis finalement, alors que nous nous expliquions avec un responsable du magasin et quelques témoins des faits, cette femme et son mari ont pris la fuite.

Je me suis sentie profondément humiliée, blessée dans ma chair. J'en voulais à toutes celles et ceux qui, en nous stigmatisant, en nous montrant du doigt, ont rendu les gens si haineux, prêts à bondir dès qu'ils croisent un foulard. Les injures sont fréquentes, régulières, et il m'est même arrivé de me faire agresser dans le cadre militant, au sein du Collectif de soutien aux mal-logés de mon quartier. C'était un soir, tard dans la nuit: nous étions en assemblée générale, les familles expulsées couchaient dehors sous des tentes, ca criait dans tous les sens, et on n'arrivait pas à se mettre d'accord sur la suite à donner pour loger rapidement ces familles. Le climat était confus, les gens ne s'écoutaient pas. Une élue qui avait la parole s'est fait interrompre, insulter, puis bousculer par deux types. Je n'ai pas supporté ce comportement violent, alors j'ai pris la parole en criant à pleins poumons: «Ca suffit! Je veux parler! C'est mon tour!» J'entendais des gens dire: «Laissez-la parler!» Des amis du quartier m'y ont encouragée, et au bout d'un moment il y a eu un silence de mort. J'ai alors fait des propositions sans être interrompue. Mais tout au long de mon intervention, un militant qui se tenait près de moi s'est mis à me dire à voix basse des obscénités d'ordre sexuel. Heureusement, il est ensuite parti, et je ne l'ai jamais revu.

Je continue toujours à m'occuper des mal-logés sur le quartier, avec des habitants qui me connaissent pour certains depuis plus de dix ans. Ils ne m'ont jamais jugée, fait de remarques déplacées ou exclue à cause de mon foulard. Ils m'apprécient pour mon travail et mon efficacité, et me font vraiment confiance. À travers nos combats pour le logement, ou pour les sans-papiers, pour les femmes victimes de violence, nous avons beaucoup partagé: des moments difficiles, des moments festifs, et des débats pour refaire le monde. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous avançons et nous construisons avec ceux – et pour ceux – qui en ont le plus besoin. Nous nous sommes rapprochés et sommes devenus amis. Leur respect, et leur volonté de continuer à lutter avec moi main dans la main sur le quartier, leur invi-

tation à partager des moments conviviaux, me font vivre et me font retrouver ma dignité d'être humain. Ce travail en commun entre citoyens responsables, au-delà de tous préjugés, me fait espérer une France plus humaine, solidaire et juste.

Cela dit, la loi de 2004, et le climat tendu qu'elle a entretenu, ont indiscutablement provoqué un repli communautaire parmi les femmes qui portent le foulard, et parfois l'isolement et le retour au foyer. En septembre 2006, par exemple, des mamans ont été interdites de sorties scolaires à Vitry: elles ont adressé des courriers à l'administration pour revendiquer leur droit d'accompagner les sorties scolaires, mais elles ont fini par renoncer à se battre. Je leur ai proposé de rencontrer l'inspecteur d'académie, comme nous l'avions fait à Montreuil lorsque des mamans avaient subi des discriminations similaires, mais elles ont renoncé: «C'est comme ça, on ne peut rien faire, on ne veut plus de nous.»

Nous sommes désormais très minoritaires à continuer le combat contre notre propre exclusion. Et moimême, même si je fais partie de cette minorité, il m'arrive de penser à partir vivre ailleurs, plutôt que continuer à brasser du vent et subir régulièrement violences et humiliations. Je pense alors à l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, ou bien le Canada – des pays que je connais déjà. Si jamais la situation ne s'améliorait pas, si les discriminations contre nous s'amplifiaient, je préférerais m'épanouir ailleurs plutôt que vivre en France en me repliant sur la sphère privée. Je ne supporterais pas le repli, ni la condamnation au communautarisme, à cause d'une conception extrémiste de la laïcité qui rejette le religieux et qui est en contradiction avec l'histoire de la laïcité et ses textes. Je ne veux surtout pas revivre ce que mes parents ont vécu douloureusement: cette espèce de repli communautaire qui leur a été imposé,

parce que la société les rejetait. Et pourtant ils travaillaient durement, ils payaient leurs impôts, et ils participaient ainsi à l'enrichissement de la France. Ce que je vis aujourd'hui me fait revivre de manière très forte l'exclusion vécue par ma mère. Elle ne portait pas le foulard, mais elle a vécu les mêmes scènes en tant qu'Arabe, qui ne savait ni lire ni écrire: la voiture qui fait exprès de vous éclabousser, le mépris des employés aux guichets, les insultes dans la rue, les crachats... J'ai vu ma mère le subir quand j'étais enfant, et je le revis trente ans après, sous les yeux de mes propres enfants. La seule différence, c'est qu'à l'époque, c'était «sale Arabe», tandis qu'aujourd'hui, c'est «sale islamiste».

Ce qui m'inquiète désormais, ce sont mes deux enfants, qui se sont retrouvés à mes côtés lorsque je me suis fait bousculer ou insulter. Comment vont-ils intégrer ces attaques? Que vont-ils en faire plus tard? Nous sommes une génération sacrifiée, nos enfants vont-ils l'être aussi? Pour assurer leur épanouissement, et la construction de leur personne, ne vaut-il pas mieux partir vivre ailleurs en Europe? J'ai le devoir de leur offrir le meilleur pour qu'ils deviennent des citoyens français exemplaires, soucieux d'une France plus libre, plus fraternelle et plus égalitaire. Or, j'ai l'impression qu'on me prive de ce projet et de ce droit. Je n'ai pas envie que mes enfants s'isolent, se construisent en rejet ou en opposition parce que la société aura exclu, dénigré, humilié, voire criminalisé leur mère.

Ce qui m'aide à tenir bon, ce qui me porte et me redonne espoir, c'est la relation humaine qu'on peut avoir avec les gens sur le terrain, à travers des luttes communes. Je crois vraiment en la possibilité de vivre et construire ensemble, dans un rapport égalitaire, avec des différences dont on doit tirer profit. Je me bats contre les discriminations depuis que je suis ado-

lescente. Je réprouve l'injustice, l'inégalité et l'humiliation. Je n'ai pas attendu d'être visée avec cette histoire de voile: je me suis toujours battue contre les discriminations raciales, physiques, de sexe, contre les violences faites aux femmes, contre les inégalités face au logement, aux papiers, au travail... Et j'éduque mes enfants dans ce sens. Je vis ma participation citovenne comme une vraie responsabilité. Cet engagement militant me rend optimiste, car ca se passe très bien; mais ca reste local, limité à des relations de proximité, et je gagne ma crédibilité en travaillant deux fois plus que les autres, en étant toujours présente, disponible, proche des gens. Je pense à ma mère, qui travaillait plus de dix heures par jour à la boulangerie, alors que ses copines partaient au bout de huit heures. Je suis souvent sollicitée pour faire la médiation auprès d'un public qu'on n'arrive pas à toucher: jeunes ou familles à cause de blocages linguistique, culturel ou d'insertion sociale.

Ça me rappelle des mamans de l'école qui n'ont jamais osé se présenter comme parents d'élèves, parce qu'elles croyaient ne pas en avoir le droit, n'étant pas françaises. Elles participaient à l'école en offrant régulièrement des plats cuisinés, des pâtisseries et des confiseries, mais elles ne s'autorisaient pas davantage. Quand je suis arrivée dans cette école il y a dix ans, ces mamans de toutes origines ont commencé à s'inscrire sur les listes de parents d'élèves, et elles ont un jour confié en réunion que la vue de mon foulard, qu'elles associaient à «l'étrangère», les avait encouragées à venir aux réunions. J'ai ri en précisant que j'étais française et que je ne maîtrisais pas l'arabe.

Depuis, nous avons traduit nos textes en plusieurs langues, pour inciter les parents à s'investir davantage dans la réussite scolaire de leurs enfants. Nous représentions une diversité à l'image d'une société tolérante, ouverte et fraternelle. Au-delà de nos origines, de nos appartenances politiques ou autres, nous partageons tous et toutes un projet commun: celui de la réussite scolaire de nos enfants... Cet investissement en tant que parent d'élèves élue depuis dix ans me montre chaque jour, de la maternelle au collège, à travers nos réunions, nos actions, nos mobilisations, nos relations avec un ensemble de partenaires, que le vivre ensemble entre femmes et hommes si différents socialement, professionnellement ou par les origines, est la clé de la réussite, du progrès, de l'enrichissement à tout point de vue afin de construire un avenir meilleur à nos enfants. Maintenant, ce que j'espère, c'est être un jour reconnue de manière plus large par les représentants de l'État et par les institutions.

Pour finir, je n'ai pas envie de m'adresser particulièrement au président, aux partis politiques ou aux militantes féministes. Je préfère m'adresser à la société tout entière, à chaque citoyen, pour dire qu'on peut être une femme portant un foulard et être libre, indépendante et épanouie, dès lors qu'on a fait ce choix. Je ne suis soumise à aucune autorité ni à aucune personne, ni inféodée à aucun pays étranger. Je demande le respect de notre droit de choisir et de vivre en toute liberté, le respect de notre droit d'étudier, de travailler et de militer pour assurer notre indépendance. Et je voudrais qu'on entende ceci: notre inquiétude et notre souffrance face à des attaques médiatiques contre «le voile» qui suscitent le rejet, le mépris et la haine chez certains de nos concitoyens. Je voudrais dire notre peur d'être agressées, surtout en présence de nos enfants. Et je voudrais tendre la main aux hommes et aux femmes soucieux de rassembler les diversités et de construire pour demain.

J'ai une pensée particulière pour les adolescentes exclues de l'école, qui n'ont plus accès au savoir et

sont isolées, pour les filles qui souffrent parce que leurs parents ont peur et leur interdisent le foulard, pour les femmes voilées menacées de divorce par leur mari si elles ne retirent pas leur foulard; et pour toutes les jeunes filles et les femmes qui, dans certains pays, sont forcées de porter le foulard. J'ai une pensée particulière aussi pour des amies féministes qui m'aident (sans le savoir parce que nous ne parlons jamais de mon foulard) à supporter mon quotidien, en me redonnant, par leur humanité, l'espoir d'un avenir plus juste et plus fraternel: plusieurs Véronique. Laurence, Claire, Valérie, Héléna, Corinne, Juvélina, plusieurs Dominique, Christine, mes voisines Elisabeth et Martine, Françoise, Monique, plusieurs Sylvie – et parmi elles, mon amie de lycée. J'ai aussi une pensée pour les instituteurs et les professeurs de mon fils aîné, qui n'ont jamais fait de différences; pour tous mes collègues femmes et hommes parents d'élèves, avec qui je travaille sans être discriminée depuis dix ans, et les habitants de mon quartier, qui savent se préserver des préjugés; pour des hommes: Philippe, Laurent, Francis, Bernard, Alain, Luc, Paul, Eric, des élus, mon médecin de famille et un ami élu de Paris.

Texte adressé à Pierre Tevanian, le 6 juillet 2007.

## Inch'Allah l'égalité!

Cécilia, Ismahane et Malika (Collectif des féministes pour l'égalité, Île-de-France)

«Un féminisme non pas contre, mais avec l'islam.» Cette formule de Christine Delphy<sup>55</sup> (qui ajoute: «Et pourquoi pas?») peut résumer la démarche des femmes musulmanes, voilées ou non, qui, comme Ismahane Chouder ou Malika Latrèche, se retrouvent

avec des «non musulmanes» au sein du Collectif des féministes pour l'égalité. Dans une discussion à trois voix, les trois présidentes successives du collectif. Ismahane Chouder, Malika Latrèche et Cécilia Baeza («non musulmane, mais souvent prise à partie comme "islamogauchiste" ou comme "chienne de garde des voilées"») nous racontent les épisodes tantôt douloureux, tantôt cocasses, souvent les deux ensemble. qui ont accompagné l'improbable et pourtant nécessaire émergence de ce nouveau mouvement féministe. Nouveau parce que récent, et composé de femmes souvent jeunes, mais pas au sens d'une volonté de rupture: le collectif regroupe aussi des «anciennes» et même des «historiques» de la lutte des femmes, et il puise aux sources des grands combats féministes du passé... À commencer par un célèbre slogan : «Mon corps m'appartient!»

Ismahane: Tout a commencé aux réunions préparatoires de la «Marche des femmes 2004», qui se sont tenues les mercredis soirs à la Bourse du travail de Paris à partir de février. Il y avait des représentants de dizaines d'organisations féministes, des syndicats et des partis de gauche. Les réunions étaient dirigées par Maya Surduts et Suzy Rojtman du CNDF<sup>56</sup>, et il s'agissait à la fois de définir le contenu des mots d'ordre et d'organiser la logistique : le trajet, l'ordre des cortèges, etc. Moi, j'étais là avec d'autres copines du collectif Une école pour tou-te-s et quand nous sommes arrivées, il y avait Sonia et moi qui portions un voile, nous avons senti un grand froid dans la salle, et très vite les discussions se sont orientées vers le voile. Le texte d'appel évoquait la loi du 15 mars qui était sur le point d'être votée, mais sans la soutenir ni la dénoncer. Il faut dire que les collectifs féministes étaient très scindés: certaines étaient contre le voile et pour la loi, d'autres étaient contre la loi mais aussi

contre le voile, et elles avaient donc du mal à s'engager contre cette loi, et les organisations clairement engagées contre la loi étaient nettement minoritaires. Du coup, le texte commun était un compromis, ce qui fait que même s'il ne soutenait pas la loi, il allait dans le sens de la stigmatisation du voile, en le liant à des violences faites aux femmes, en précisant: «quel que soit le sens que lui donnent celles qui le portent»! Et pour moi qui porte le voile, me voir renvoyée du côté de ces violences n'était pas acceptable!

J'ai voulu parler, mais Mava Surduts m'a tout de suite coupé la parole en disant que j'avais assez parlé, alors que je venais seulement de commencer! Je lui ai répondu qu'elle avait un comportement de phallocrate, ce qu'elle n'a évidemment pas apprécié! (rires) Quelqu'un, je ne sais plus qui, a même dit qu'il était hors de question que des femmes voilées défilent à la Journée des femmes. Nous nous sommes dit: mais alors nous ne sommes pas des femmes? Nous sommes quoi? Il y a heureusement eu une militante des «Panthères roses» qui a dit qu'on devait nous laisser la parole, qu'il était hors de question d'interdire à quelque femme que ce soit de participer à la manifestation, et que si on nous sortait du cortège, elles sortiraient avec nous. Finalement, nous n'avons pas voulu signer le texte commun, et nous avons défilé avec notre propre tract, qui reprenait toutes les revendications du texte commun, mais avec un passage en plus contre la stigmatisation des femmes voilées et contre la loi antifoulard, en disant que c'est une loi sexiste, qui prive des filles d'éducation.

Le jour de la manifestation, nous avons eu de grosses difficultés à nous insérer dans le cortège : nous avons dû faire face à des insultes, des bousculades, et même des tentatives de coups physiques. Il y avait des hommes qui nous bousculaient pour nous empêcher de rentrer dans le cortège, et des femmes

qui nous insultaient: «Vous n'avez rien à faire ici», «C'est une honte!», «Rentrez chez vous», «Retournez en Arabie, en Iran, en Afghanistan.» Nous avons eu aussi un «comité d'accueil» particulièrement violent à l'arrivée de la manifestation place de la Nation. sous les huées, les menaces, et même des crachats! Tout cela de la part d'autres manifestants! Ils ont même stigmatisé le «service d'ordre» qu'on avait constitué pour la manif, comme tous les autres services d'ordre d'ailleurs: comme il y avait des hommes, ils se sont retrouvés stigmatisés dans la presse ou dans les groupes militants adverses comme des «barbus» encadrant leurs femmes. Alors qu'il y avait des musulmans et des non-musulmans, des hommes et des femmes, et que surtout, beaucoup d'autres cortèges dans cette manif avaient eux aussi un «service d'ordre » masculin. À commencer par ceux qui nous ont fait barrage!

Cécilia: C'est à ce moment que nous avons fondé le CFPE. Au départ, il y a des femmes qui se rencontrent au collectif Une école pour tou-te-s, et qui décident de prendre à bras-le-corps la question féministe, parce qu'elles sont féministes, et que le féminisme a été un des principaux arguments qui a servi à justifier la loi antivoile. D'autre part, comme les femmes qui portent le foulard sont toujours stigmatisées comme dépendantes de frères, de pères, d'intégristes, elles décident de fonder un collectif non mixte, exclusivement féminin. Christine Delphy est choisie comme première présidente du CFPE, avec comme vice-présidente Zahra Ali, qui a 18 ans et qui est alors lycéenne en terminale, avec son foulard. Le collectif est fondé début 2004, mais nous nous organisons vraiment en juin 2004, avec une charte, où sont affirmés notamment le droit de porter le foulard et de ne pas le porter ; la lutte contre les discriminations

sexistes; et le refus d'un modèle unique d'émancipation.

À partir de ces principes, énormément de choses restaient à discuter, car nous ne nous connaissions pas, et nous avons donc eu beaucoup de débats internes, sur Internet et dans des réunions, avec parfois des tensions. Notamment au moment du débat sur l'avortement, où il y a eu un peu un sentiment de «donnant-donnant», avec des féministes «non-musulmanes » qui disaient en substance : « Nous nous sommes engagées pour vous défendre sur le voile, alors en échange, donnez-nous votre soutien sur l'avortement. »

Il y avait un fond juste, qui consistait à dire: peu importe finalement qu'une pratique nous plaise ou pas, heurte ou pas nos convictions, que ce soit le port du foulard ou le recours à l'avortement; il y a quelque chose de plus important, et qui nous unit, qui est le droit de choisir. Mais le débat était biaisé par autre chose : le fait qu'il y avait une parole considérée comme la parole féministe légitime, et qui semblait dire: «vous, non-féministes, venez nous rejoindre». Et puis nous étions piégées par l'agenda, le trentième anniversaire de la loi Veil qui arrivait, et le contexte général, le besoin de se positionner dans le champ féministe, et de prouver aux autres que nous étions bien des féministes. J'entends par là: un besoin de tout le collectif d'être reconnu légitime par les autres organisations féministes, ce qui a abouti en interne à une situation où les musulmanes voilées se sont aussi senties obligées de prouver aux autres copines qu'elles étaient bien féministes...

**Malika**: Il y a eu des tensions lors d'une réunion en octobre 2004 où des femmes à côté de moi disaient: «Mais qu'est-ce qui va se passer quand il faudra se positionner sur le droit à l'avortement? Est-ce que

vous serez là?» Le trentième anniversaire de la loi Veil arrivait en janvier, et tout le mouvement féministe français préparait cet anniversaire. Mais moi, par exemple, je ne m'étais jamais posé la question, et je l'ai prise en pleine figure. Même entre femmes musulmanes, nous n'avions pas eu de réflexion poussée sur la guestion. Nous nous retrouvions au milieu de ces questions: «Est-ce que vous allez être là», et certaines répondaient à notre place: «Non, c'est trop utopique!» Et moi, au milieu, je répondais: «Ben, oui, on sera là avec vous», mais la vérité, c'est que je n'avais pas du tout réfléchi à cette question. Îl y avait par exemple des féministes algériennes qui nous avaient soutenues contre la loi antivoile, mais qui donnaient l'impression d'avoir des doutes sur notre féminisme. Par rapport à leur vision ou leur connaissance traditionnelle de l'islam, elles se disaient: «Non, pour elles, ca doit être anti-islamique d'aller à cette manif, l'islam l'interdit. » Je savais au fond de moi que ce n'était pas vrai, et que nous devions soutenir le droit à l'avortement. J'étais tiraillée.

Ismahane: Nous avions un peu l'impression de devoir valider notre «certificat de féminisme». Mais ce qui nous a surtout fait violence, c'était la question de notre visibilité publique: quelle image allions nous renvoyer? Il faut bien comprendre une chose: quand tu croises une femme voilée, tu ne vois pas seulement un individu. Tu vois forcément toute une communauté derrière: la communauté musulmane. Et ça, c'est piégeant. J'aurais pu aller manifester pour la loi Veil en tant qu'Ismahane, en sachant pourquoi j'étais là, car je n'ai pas de réticence personnelle par rapport au droit à l'avortement. Pour moi, c'est un droit acquis, qui se trouve reconnu et codifié avec précision dans les textes de jurisprudence islamique. Mais j'étais obligée de tenir compte du regard des autres. Ce qui

me posait problème était cette visibilité publique de femmes musulmanes dans une manifestation, où elles n'auraient pas la possibilité d'expliquer les raisons nuancées de leur présence: notamment la possibilité de souligner la différence entre être «pour l'avortement» et «pour le droit à l'avortement». Surtout que ce débat-là n'a pas vraiment eu lieu dans la «communauté musulmane» française. Donc vis-à-vis de cette «communauté», je ne voulais pas donner un sentiment d'opportunisme, ou pire de trahison: «Pour faire bonne figure, pour être acceptées comme féministes, elles ont bradé leurs principes religieux!» C'est pourquoi certaines, comme moi ou comme Malika, n'y sont pas allées. Mais je sais que d'autres copines voilées y sont allées: Ndella, Sonia, Zahra...

**Cécilia:** Nos débats internes ont abouti à un accord sur le droit de recourir à l'avortement, ce qui n'est pas une obligation pour celles qui ne veulent pas y recourir, mais laisse la liberté de le faire à celles qui le choisissent. Et nous avons donc décidé de nous associer à l'appel à manifester pour défendre ce droit. Mais de toute façon, quelle que soit notre position, on la retourne contre nous. En l'occurrence, nous prenons position pour le droit à l'avortement, mais évidemment on nous accuse de double discours et d'opportunisme.

Cette défiance s'est exprimée quand on a envoyé notre signature pour le texte d'appel à manifester: nous avions pris la peine d'écrire un courrier en bonne et due forme, mais la direction du CNDF n'a pas voulu intégrer notre signature, en prétextant un retard de notre part, alors qu'on était quinze jours avant la manif, que la plupart des tracts n'étaient pas encore imprimés, et qu'on pouvait parfaitement nous rajouter sur la liste des signataires. Nous avions même envoyé une représentante non voilée, Suzanne, pour

une espèce de mission diplomatique, parce que nous savions d'expérience que le voile attisait les passions ; nous avions aussi choisi exprès une représentante qui avait des liens avec le CNDF, qui les côtoyait depuis longtemps, pour faciliter les pourparlers. Mais voilà, parmi les moyens de nous écarter, il n'y a pas que le refus frontal: il y a aussi le fait de ne pas nous informer des réunions, de ne pas nous inscrire dans la liste de leurs contacts, de nous ignorer, de faire comme si nous n'étions pas dans le champ du féminisme - alors que nous clamons notre féminisme, et que malgré le désaccord sur le voile, pour les autres sujets, pratiquement sur toutes leurs luttes, nous sommes prêtes à joindre nos forces. Le même scénario s'est répété à la Journée des femmes de 2006: nous ne sommes jamais informées des réunions. Nous sommes vraiment tenues à l'écart.

En 2005, l'exclusion est encore plus explicite. Nous décidons de ne pas nous investir en tant que CFPE dans la préparation de la Marche des femmes, mais de nous joindre au cortège «Une école pour tous». Cette fois-ci, nous demandons expressément, et à l'avance, à signer le texte d'appel et à prendre part pleinement à la manif. Mais lors d'une réunion, à la demande de certaines organisations (Lutte ouvrière et le Planning familial), notre droit de participer est mis au vote, et rejeté à la majorité. La tension est au maximum parce que l'UFAL (Union des familles laïques⁵z) et Ni putes ni soumises ont déjà annoncé qu'ils quittaient la coordination et montaient une marche concurrente deux jours avant, au motif que la coordination nous avait acceptées dans ses réunions préparatoires!

Cette fois-ci, l'exclusion est explicite, et assumée par la coordination: auparavant c'était nous qui refusions de signer leur texte à cause du désaccord pour le voile, ou bien il y avait le prétexte de notre signa-

ture arrivée trop tard; là, nous sommes présentes, dans les temps, nous acceptons le texte d'appel, malgré son silence sur les ravages de la loi antivoile, et c'est la coordination qui vote pour nous exclure. Du coup, cette exclusion suscite plus de protestations que les précédentes, de la part d'individus, notamment certaines «Femmes solidaires», mais aussi de la part de certaines organisations, qui dénoncent officiellement notre mise à l'écart: les Panthères roses. les Verts, la confédération syndicale SUD-G10 Solidaires, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP et la FSU<sup>58</sup>... Nous, de notre côté, nous commençons à avoir l'habitude de nous faire jeter, donc nous allons quand même à la manif sans nous démonter, et nous nous trouvons des complices pour ouvrir une «brèche» dans le cortège et nous offrir «l'asile»! En 2004 c'étaient les JCR<sup>59</sup>, en 2005 ce sont les Verts.

Ismahane: Juste avant, Maya Surduts (présidente de la coordination) est venue nous voir en nous accusant d'être responsables de la division du mouvement féministe, et en nous demandant un geste d'apaisement: «Participez à la manif, d'accord, mais en queue de cortège, après les partis politiques.» Sympa! (rires) Il s'est aussi dit lors d'une réunion de la coordination que, puisque nous ne sommes pas acceptées comme signataires et membres à part entière du cortège, le Service d'ordre de la coordination n'assurera pas notre protection si nous sommes agressées au cours de la manif! «Venez, mais à vos risques et périls!»

Le jour de la manif, place Clichy, nous avons pris place entre les Verts et les Panthères roses, avec qui tout s'est très bien passé. Bien entendu, il y avait toujours des gens sur le côté pour venir nous apostropher et nous dire que nous n'avions «rien à faire ici». Mais c'était quand même moins violent qu'en 2004.

D'une part parce que nous n'étions plus dans le climat explosif du vote de la loi, d'autre part parce les plus hostiles boycottaient la manif, et enfin parce que des grandes organisations comme la LDH ou la FSU avaient réagi: du coup, nos ennemis ravalaient un peu leur salive. D'année en année, notre présence se banalise: nous faisons peu à peu partie du paysage, même si l'accueil est encore loin d'être amical! Et puis nous avons un cortège joyeux, animé, qui fait du bruit, et sans porte-voix! En 2006, il y avait même le cortège PCF derrière nous, avec Marie-Georges Buffet, et ils ont repris tous nos slogans! Et ca produit son effet: on voit des visages qui se dérident, des gens qui passent de l'inquiétude à l'amusement... Cela dit, ce qui était moins drôle, en 2006, c'est qu'il n'y avait plus personne: à peine quelques centaines de personnes. Et une femme est venue nous dire: «Bravo! Vous avez réussi votre coup!» Comme si c'était de notre faute, et comme si notre objectif était de tuer le mouvement féministe! Alors que justement, nous, nous étions encore là, et qu'il aurait plutôt fallu poser la question à tous ces gens qui étaient venus en masse en 2004 contre le voile, et qui, deux ans après, contre la discrimination au travail et l'inégalité salariale, n'étaient plus là.

**Cécilia:** Heureusement, il y a eu aussi un moment beaucoup plus réjouissant: la «Marche mondiale des femmes», qui s'est tenue le 29 mai 2005 à Marseille. Pour cette marche, le CFPE avait décidé de s'impliquer vraiment, justement parce que cela sortait du cadre franco-français, et que la charte rédigée à Kigali nous convenait parfaitement. Nous avons adhéré, au siège qui se trouve au Québec. Et là: aucun problème, on nous a acceptées! Nous avons préparé un quatre pages (notre journal: *Inch'Allah l'égalité!*), des badges... Moi, à cette époque, j'étais aussi respon-

sable de l'association Les Sciences Potiches se Rebellent<sup>60</sup> et je participais à ce titre aux réunions préparatoires d'un des cinq forums, sur «Europe et laïcité». Nous sommes descendues à Marseille, certaines en voitures, d'autres en train. Au début, tout va bien, sauf que quand nous arrivons au Forum, tout est déjà plein. Moi, je réussis à passer en tant qu'intervenante inscrite au programme, et mon intervention suscite autant d'applaudissements que de huées. Pendant le débat, Ndella se bat dans la salle pour obtenir le micro, et finit par parler, mais dans des conditions très difficiles: un groupe d'une vingtaine de femmes vient se planter devant elle et hurler des slogans du genre: «Non au voile!» pour couvrir sa voix. Malheureusement pour eux. Ndella a une voix qui porte. et elle sait se faire entendre! (rires) Et d'autres femmes viennent ensuite nous voir pour nous soutenir: «C'est bien que vous soyez là.» Ensuite, la Marche elle-même a eu lieu, dans Marseille, avec toujours le même scénario: les Femmes solidaires<sup>61</sup> ne veulent pas nous laisser défiler, elles bloquent le passage, nous hurlent que nous n'avons «rien à faire là», et c'est finalement une association « autorisée » - les «Shebba», une association de femmes immigrées de Marseille – qui nous offre l'asile dans son cortège. Et à partir de là, tout s'est bien passé: ambiance chaleureuse, applaudissements des riverains sur notre passage...

**Ismahane:** Quand nous sommes arrivées au Forum à Marseille, la salle était pleine, mais en même temps ils continuaient de laisser entrer certaines femmes, et pas nous! Nous avons donc essayé de faire le *forcing* à l'entrée. Nadia de Strasbourg s'est mise à engueuler les vigiles: «C'est la marche mondiale des femmes, ce n'est pas à des hommes de dire si on a le droit de rentrer!» Du coup, ils se sont confondus en

excuses: « Nous sommes désolés, ce sont les consignes. » Ndella a fait tout un pataquès, elle a ameuté tout le monde! Nous avons eu des altercations avec des membres de Femmes solidaires, qui commençaient à nous faire des remarques, alors le ton est monté. Je leur ai dit: «Vous me parlez sur un autre ton, il est fini le temps des colonies!» Ndella a renchéri: «Ouais, Bwana c'est terminé!» Finalement Ndella a réussi à s'engouffrer avec deux copines, Marielle et Samia, et elles se sont fait courser par les vigiles! (rires)

Quant à moi, avec les autres copines qui restaient, nous avons décidé d'aller sur la pelouse où un autre débat informel s'était improvisé avec toutes les femmes qui étaient restées dehors. Nous étions les seules voilées, et comme par hasard, à peine arrivées. toutes les interventions dérivent vers le voile. Avant d'arriver on entendait leurs débats dans les haut-parleurs: «discriminations, droit au travail», et dès qu'on est arrivées, elles ont dérivé sur : «Non au voile! À bas la charia!» Tout y est passé. Alors j'ai pris mon courage à deux mains, j'ai fait toutes les invocations<sup>62</sup> que je connais, et j'ai demandé la parole! Mais la femme qui distribue le micro m'apostrophe: «C'est pour dire quoi?» Je réponds que je n'ai pas préparé de texte, et la négociation dure cinq minutes, toutes les deux accrochées au micro! (rires) D'autres femmes, dans le public, commencent à dire: «Mais laissez-la parler!», et je finis donc par avoir le micro. J'ai tout déballé en cinq minutes: le droit de choisir, la nécessité de décentrer le débat, d'arrêter de focaliser sur le foulard qu'on porte, et enfin la diversité des voies d'émancipation. J'ai dit que c'était antiféministe de stigmatiser, discriminer et exclure d'autres femmes sous prétexte qu'elles s'écartaient d'un modèle préétabli. À peine j'avais dit cela que des éradicateurs <sup>63</sup> venus d'Algérie commencent à

m'insulter. Un homme se met à m'insulter en arabe alors que je ne comprends pas la langue – je ne suis pas arabisante. Une femme vient m'arracher le micro en me disant: «Vous avez assez parlé!», alors qu'avec mes cinq minutes j'avais parlé moins que toutes les autres! Mais il y a eu une réaction très positive du public: des femmes se sont mises à dire: «C'est scandaleux, vous n'avez pas à lui couper la parole!». Et comme ça commençait à devenir bruyant, ça attirait les gens tout autour. Ils venaient en demandant: «Qu'est-ce qui se passe? C'est quoi le problème? Qu'est-ce qu'elle a dit de si grave?». Ils n'imaginaient pas que le problème pouvait venir de mon voile.

Cécilia: Le pire a été le retour en train. J'avais perdu tous les billets, donc je suis allée dire au contrôleur que nous étions sur la liste de réservation collective au nom de «La Marche mondiale des femmes». Je le renvoie vers la femme qui avait réservé tous les billets, qui lui confirme que nous sommes bien sur sa liste. Mais arrive alors le petit groupe de Femmes solidaires qui nous déteste, et elles se mettent à dire au contrôleur: «Non! Les voilées ne sont pas de la Marche!» Comme nous étions à cinq minutes du départ, nous avons fait le forcing et sauté dans un wagon. Le contrôleur nous laisse faire, mais manque de chance: nous nous retrouvons dans le même wagon que les Femmes solidaires! Et quand Ndella va s'asseoir, la femme à côté d'elle lui dit: «Non, pas à côté de moi. » À ce moment-là, Ndella craque, et elle prend à parti tout le wagon: «Mais comment pouvez-vous me faire ca? Je ne suis pas une pestiférée! J'ai le droit de m'asseoir où je veux!» Et elle s'effondre en larmes. Une femme des Verts lui répond: «Arrêtez avec vos larmes de crocodile, vous êtes venues pour provoquer, donc il ne faut pas vous étonner si on vous recoit mal: c'est le jeu!» Une autre

vient voir Ndella et lui dit: « Tu sais, il faut comprendre: moi, ma fille a subi l'inceste, son père l'a violée, et quand je vois ton foulard, je vois toute cette violence, je vois l'inceste... » Ndella lui répond: « C'est horrible, mais moi je n'ai aucun rapport avec ce qui est arrivé à votre fille! » Et cette femme lui a tenu la jambe pendant une demi-heure! Pendant ce temps, les copines craquent aussi, et tombent en larmes une par une! Arrive alors Sophie Zafari de la FSU, qui tente une médiation.

Au bout d'une demi-heure, nous partons nous réfugier dans un autre wagon. Au bout d'un moment, nous sommes un peu calmées, et nous partons acheter des boissons au wagon-restaurant. Et là, manque de chance: encore les Femmes solidaires! En nous voyant. elles se mettent à parler de nous à voix haute, bien fort, pour que tout le monde entende: «Tiens, voilà encore les voilées!» Ndella croise le regard d'une d'entre elles, qui lui demande aussitôt: «Pourquoi tu me regardes? Je te plais, hein? Je suis belle sans foulard!» Il v avait plein de gens autour, ils ne comprenaient rien! Nous avons aussitôt entouré Ndella, en lui disant: «Ne réponds pas, ça ne sert à rien...» Et pendant que nous achetions nos sandwiches, elles ont continué, tout haut, à dire des choses du genre : «Le Coran permet la lapidation des femmes!» Mathilde, une copine des Sciences-Potiches qui ne porte pas le voile, a fini par aller les voir en leur disant gentiment: «Il faut arrêter, pourquoi vous comportez-vous comme ça?», et aussitôt, la femme prend tout le wagon à témoin, en criant: «Ah! Voilà la chienne de garde des voilées! La secrétaire de Tarig Ramadan<sup>64</sup>!» Ce qu'elle n'est évidemment pas. Et là, quand même, d'autres membres de Femmes solidaires, des Africaines (les précédentes étaient «blanches») sont venues voir Ndella pour lui dire: «Elles sont folles, tu as parfaitement le droit d'être ici, il ne faut pas te laisser faire.»

Et pour finir, à l'arrivée à Paris, quand nous sommes descendues du train, nous avons eu droit à une haie d'honneur des mêmes cinq ou six Femmes solidaires, qui se sont mises à scander un slogan bien connu: «So-So-So, Solidarité, avec les femmes, du monde entier!», mais en ajoutant: «Sauf avec les femmes voilées!» Authentique!

Malika: À force de se faire agresser, injurier aux manifestations, nous avons commencé à nous interroger et à douter. La question «Faut-il v aller ou pas?» traverse le collectif, et ce n'est d'ailleurs pas un débat qui recouvre le clivage «voilées/non voilées». Il nous traverse toutes, et des voilées comme des non voilées peuvent pencher dans un sens et dans l'autre. Pour ma part, sur la Journée des femmes, je reste réservée, parce que je me place du point de vue des féministes qui sont là depuis des années, et qui ne nous ont jamais vues manifester ailleurs. Que peuvent-elles penser? Il est logique qu'elles se disent: «Mais qu'est-ce qu'elles viennent faire ici? Elles viennent revendiquer quels droits? » Moi, je privilégie la proximité et le dialogue, qui nous offrent de meilleures conditions d'écoute et d'échanges de points de vue, en favorisant le discours argumentatif. Ce n'est pas dans le cadre de cette grande Marche des femmes, très symbolique, chargée historiquement, qu'on peut avoir ce dialogue. Y aller, c'est peut-être marquer une présence, mais qu'est-ce que nous mettons comme mots sur cette présence? J'allais à ces manifs quand je ne portais pas le foulard, et même à la Gay Pride – je les faisais toutes! Je me battais contre toutes formes de discriminations. Mais depuis que je porte le foulard, il m'arrive de me faire agresser verbalement, et bousculer physiquement, dans certaines manifs. Alors *a fortiori* sur le thème des droits des femmes, je m'attends vraiment à des réactions encore

plus violentes. J'ai préféré les éviter. En revanche, j'ai participé à toutes les manifestations contre le CPE en tant que parent d'élèves, durant lesquelles une élue m'a interpellée: « C'est formidable que vous soyez là! Est-ce qu'il y a d'autres femmes comme vous dans le cortège.» Et de fait, il y en avait d'autres. (rires)

Ismahane: Je me souviens qu'en mars 2005, quand nous avons décidé de nous recentrer sur nous-mêmes. de ne pas nous épuiser à repréparer la Journée des femmes, avec les mêmes problèmes de rejet, les mêmes insultes, je n'étais pas d'accord. J'avais dit dans une réunion qu'en tant que femmes, nous nous devions d'être présentes à la marche du 8 mars. Làdessus, je n'ai jamais douté: même si ça m'expose à me faire rejeter, même si c'est dur, je suis pour continuer d'être partout où j'ai la légitimité et l'envie d'être. J'ai une conviction forte, c'est que ma présence n'a pas à être conditionnée par le regard des autres. Nous en avons souvent discuté aussi à PSM65: ce qui nous anime, c'est la revendication de droits et la résistance à l'injustice, et on ne peut pas revendiquer ses droits par la politique de la chaise vide.

Ce qui nous aide aussi, c'est que, malgré toute la violence que nous subissons, nous nous amusons beaucoup! Les manifs sont toujours des moments qui nous soudent énormément les unes les autres. Nous faisons corps, nous avons une proximité corporelle, et puis nous avons toujours des cortèges chantants, joyeux. Même la marche du 8 mars 2004 nous a finalement laissé un bon souvenir. Comme nous étions là pour défendre nos droits, nous ne voulions pas nous laisser atteindre ou nous laisser décourager: cela aurait été d'une certaine manière se laisser exclure. Je dirais même que la violence que nous subissons est proportionnelle à notre entrain. Pour tous ceux

qui disent que le voile, c'est la soumission ou la tristesse, le fait de voir notre entrain, notre fantaisie, nos danses – par exemple Christine avait fait une danse mémorable avec Radia – cela participe aussi à la déconstruction des clichés, et pour eux c'est une vision insupportable. Cette danse de Christine et Radia, par exemple, une journaliste (Caroline Fourest) a écrit des choses insensées dessus. Elle l'a décrite comme une «danse du ventre<sup>66</sup>»! (rires) Elle aurait dû dire «la danse des sept voiles», ça aurait été encore plus approprié, dans le genre «érotisme et orientalisme »! (rires) En tout cas, nous avons notre manière à nous de répondre à toutes ces insultes: sourire! C'est une espèce de défi permanent: plus ils nous insultent, et plus nous avons besoin d'être joyeuses, mais plus nous sommes joyeuses, plus ça les rend fous et agressifs!

> Propos recueillis par Pierre Tevanian à Paris, le 2 juillet 2006

# Épilogue : Lettre ouverte aux laïques et aux féministes de bonne volonté

Nul ne peut demeurer indifférent à ce qui vient de s'exprimer. Car au-delà de l'irréductible diversité des tempéraments, des origines sociales, des contextes familiaux, des itinéraires spirituels et des parcours scolaires et professionnels, un fil rouge court de témoignage en témoignage: l'expérience intime et violente de la stigmatisation. Toutes les femmes qui ont pris part à ce livre n'ont certes pas vécu l'exclusion scolaire, la discrimination à l'embauche ou l'agression physique; mais toutes ont vécu une ou plusieurs expériences qu'elles décrivent elles-mêmes comme profondément blessantes et humiliantes, et toutes évoquent, au-delà de ces «scènes traumatiques», un quotidien fait de regards agressifs ou de remarques désobligeantes - toutes ont d'ailleurs entendu sensiblement les mêmes propos, qui peuvent se résumer à deux injonctions: «Retourne dans ton pays», et «Retourne dans ta cuisine». Des propos qu'on peut difficilement qualifier autrement que de racistes et sexistes.

Nous voici donc très loin des objectifs affichés par les promoteurs de la «loi antivoile». Cette loi nous a en effet été vantée comme un instrument de lutte contre l'extrémisme religieux, le «repli communautaire» et l'oppression faite aux femmes – et c'est en tant que telle qu'elle a fini par recueillir, dans les sondages d'opinion, une approbation majoritaire. C'est à cette

opinion majoritaire que nous voudrions nous adresser pour conclure ce livre – ou du moins à toutes celles et ceux qui ont de bonne foi adhéré à ce qui leur apparaissait comme une «loi laïque et féministe», à celles et ceux qui, légitimement émus par la condition des femmes afghanes, iraniennes, algériennes et parfois françaises à qui le voile est imposé de force, ont adhéré à la loi du 15 mars 2004, ou n'ont en tout cas pas songé à se solidariser avec des lycéennes menacées d'exclusion. Cette loi du 15 mars a en effet ceci de remarquable qu'elle a dans le même temps fait appel aux principes les plus nobles – les principes de laïcité et d'égalité entre les sexes - et encouragé les pulsions les plus basses : le rejet de l'autre, le besoin d'agression, la lâcheté qui consiste à s'en prendre à une minorité socialement dominée. Après avoir refermé ce livre, le roi est nu, la contradiction devient trop manifeste et trop scandaleuse: on ne pouvait se défier «du voile» et accepter son interdiction qu'en ignorant la réalité des femmes francaises qui le portent; cette position est intenable lorsqu'on connaît cette réalité. On ne peut plus, du moins, tenir cette position au nom de principes humanistes et progressistes comme la laïcité, le féminisme et la lutte contre l'oppression. On ne peut plus traiter comme des ennemies des femmes qui, toutes, condamnent l'imposition du voile et manifestent ostensiblement leur attachement à la liberté individuelle, au principe du libre choix et à l'égalité de tous et toutes, hommes et femmes, musulmans et non musulmans, croyants et non croyants. On ne peut plus considérer que la laïcité est menacée par des adolescentes et des femmes qui adhèrent ouvertement et sans réserve au cadre laïque tel qu'il a existé et fonctionné en France depuis les lois Ferry-Goblet sur l'école et la loi de 1905 avant la loi de 2004. On ne peut plus croire qu'on est féministe lorsqu'on exclut de l'école,

de l'emploi et de l'engagement citoyen des femmes qui souhaitent s'y inscrire. On ne peut plus croire qu'on défend « le vivre ensemble » et qu'on lutte contre « le communautarisme » lorsque l'effet le plus patent de la loi et des discours « antivoile » est la mise à l'écart d'une partie de la population. Notre conscience laïque, féministe et antiraciste ne peut plus être tranquille lorsque des Français qui voulaient participer à la vie commune se retrouvent contraints à se replier sur leur « communauté religieuse » ou songent à l'expatriation.

C'est tout le «problème du voile» qui doit être reformulé. Le voile imposé doit toujours être dénoncé et combattu, que ce soit dans un pays majoritairement musulman ou dans un pays comme la France où cette religion est minoritaire; mais ce n'est pas «le voile» comme essence qui doit être mis en cause: c'est l'imposition. Plusieurs femmes l'ont formulé explicitement au cours de ce livre : non seulement le refus du voile imposé ne nous oblige pas à proscrire tout port du voile, mais il devrait même nous interdire cette option. Injurier, violenter, punir une femme sous prétexte qu'elle ne porte pas le voile, et injurier, violenter, punir une femme sous prétexte qu'elle le porte, c'est une seule et même violence. Lutter contre le voile obligatoire et contre le dévoilement obligatoire. pour le droit d'aller tête nue et pour le droit de se couvrir, c'est un seul et même combat : le combat pour la liberté de choix, et plus précisément pour le droit de chaque femme à disposer de son corps. Abroger la loi du 15 mars 2004, lutter contre toute discrimination à l'encontre des femmes voilées et mettre en œuvre de véritables politiques publiques en faveur des ieunes filles forcées à porter le voile, c'est un seul et même défi, qu'il nous faut maintenant relever.

Ce livre n'est donc pas un simple «document». Les femmes qui s'y expriment ne font pas que nous infor-

mer et nous émouvoir : elles accusent, elles analysent, et elles interpellent. Elles accusent non pas la société française dans son ensemble, et encore moins les laïques et les féministes, mais une loi bien précise, et les logiques d'exclusion qui en découlent, en soulignant l'écart qui se creuse entre les idéaux proclamés de liberté, d'égalité et de fraternité et leur propre réalité vécue. Elles nous aident à voir et à analyser les défaillances de notre République, leurs causes, et leurs conséquences redoutables. Enfin, elles nous interpellent, toutes et tous, en nous mettant devant nos contradictions, notre aveuglement ou notre passivité face à l'exclusion. Même si certaines, les plus jeunes et les plus durement réprimées (celles notamment qui ont vécu la déscolarisation ou le dévoilement forcé), expriment de la colère, en des termes parfois vifs, toutes manifestent un enracinement profond dans la société française, et une volonté d'être des citovennes comme les autres, traitées comme telles. Toutes expriment le désir de participer pleinement et positivement à la vie du pays, comme élèves, comme étudiantes, comme travailleuses, comme parents d'élèves, comme citoyennes. Mais toutes disent aussi se heurter à une méfiance ou une défiance épuisantes et décourageantes.

Certaines ont choisi d'être «conciliantes», et redoublent de patience et d'efforts pour se rendre utiles et agréables; d'autres choisissent de «forcer le respect» par une attitude plus combative, intransigeante sur la défense de leurs droits; d'autres encore s'en sortent par l'humour, ou se disent tentées par le renoncement, le retour au foyer, le repli sur la communauté ou l'expatriation. Mais ce qui est frappant, c'est qu'il n'y a pas de réelle dichotomie: celles qui se replient ne voulaient pas le faire initialement, et celles qui luttent contre ce repli nous disent le comprendre mal-

gré tout, et même y songer parfois pour elles-mêmes.

Rien n'est donc figé, et l'avenir dépend par conséquent de nous tou-te-s. Il y a un choix de société à faire et à assumer. C'est à nous de dire si nous voulons vivre séparés les un-e-s des autres. C'est à nous de dire si nous acceptons qu'« au nom du peuple francais», donc en notre nom à toutes et tous, une loi exclue des élèves de l'école. C'est à nous de dire si nous acceptons qu'au nom du féminisme, des femmes soient insultées, violentées, humiliées ou discriminées. C'est à nous de dire si nous acceptons qu'au nom de la laïcité et du «vivre ensemble», une partie de la population soit ostracisée et sans cesse renvoyée à une «différence» prétendument «inassimilable». C'est à nous de dire si nous acceptons ces logiques d'exclusion ou si nous préférons répondre à l'invitation que constitue ce livre, et que plusieurs des auteures ont expressément formulée: suspendez votre jugement, éteignez votre téléviseur, et ouvrons le dialoque.

> Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian Paris, le 14 janvier 2008

#### **Annexes**

## Annexe l Précisions sur la genèse des textes et le «choix» des auteures

Choix et représentativité des auteures

Nous n'avons pas choisi, à proprement parler, les femmes et les adolescentes qui s'expriment dans ce livre. Nous avons multiplié les sollicitations par réseaux informels « d'interconnaissance », et certaines ont accepté tandis que d'autres, nombreuses, refusaient. Nous assumons donc une part de hasard - un hasard qui a «bien fait les choses» et donné un aperçu relativement représentatif de la diversité des profils d'âges, de statut familial, de parcours scolaires ou de professions existant chez les femmes musulmanes voilées qui vivent en France. Il en va de même pour la diversité des «cheminements spirituels» (âge et contexte familial dans lequel le voile a été porté), dont le livre donne un aperçu assez représentatif. Il en va de même, enfin, du point de vue de ce qu'on nomme «l'origine ethnique»: l'écrasante majorité des auteures est «originaire» du Maghreb (tandis que les autres sont originaires du Moyen-Orient ou d'Afrique noire, «franco-françaises» de métropole ou des Antilles, ou encore issues de couples mixtes), ce qui correspond bien à la réalité sociologique des femmes et adolescentes voilées en France

- même si nous regrettons que le hasard des sollicitations et des refus ou des défections ait abouti à l'absence de femmes originaires de Turquie.

Nous ne sommes pas aveugles pour autant aux logiques sociales qui ont pu opérer en deçà de ce «hasard», et de ce fait provoquer quelques biais. Le premier biais concerne les lycéennes. Les « dévoilées», encore présentes dans les écoles, ont évidemment été plus facilement accessibles que les « exclues », plus isolées et moins « visibles ». Il y a donc un biais en ce qui concerne ces exclues: nous sommes pour l'essentiel passés par des réseaux de soutien scolaire, et nous avons donc rencontré des adolescentes encadrées et soutenues, qui ont de ce fait surmonté plutôt mieux que la moyenne l'épreuve de l'exclusion, et qui ont majoritairement réussi leur baccalauréat et réintégré un cursus «normal» à l'université. Celles qui, au contraire, se sont retrouvées isolées, celles qui ont «décroché» définitivement de l'école, bref: celles pour qui la loi a eu les répercussions les plus lourdes en termes de destin social, sont par définition les plus isolées, donc les plus difficiles à rencontrer et les plus réticentes à s'exprimer. De ce point de vue, le bilan réel de la loi est sans doute plus sombre que celui qui ressort des témoignages de ce livre.

Autre biais que nous reconnaissons: si plusieurs femmes interrogées ont dit connaître dans leur entourage une jeune fille portant le foulard à contrecœur, aucune de ces jeunes filles «voilées à contrecœur» ne témoigne dans ce livre. La raison relève à la fois de la statistique et de la logique: ces filles représentent une minorité, et par définition, elles sont davantage encadrées et isolées, et craintives à l'idée de s'exposer, fût-ce sous couvert d'anonymat. Nous avons malgré tout eu connaissance de cas de lycéennes dans cette situation (à Strasbourg et Lille), et qui se sont

retrouvées exclues elles aussi à la rentrée 2004: la même pression familiale qui les poussait à porter le voile les a poussées à démissionner après le vote de la loi, pour ne pas avoir à l'enlever.

Un biais comparable aux précédents nous semble aussi opérer en ce qui concerne le *positionnement subjectif* des femmes qui s'expriment dans ce livre, quel que soit leur âge. La plupart des femmes de ce livre se battent, chacune à sa manière, pour éviter le repli auquel les pousse pourtant la méfiance ou la défiance qu'elles rencontrent, mais plusieurs reconnaissent dans le même temps qu'elles sont de plus en plus minoritaires à le faire, et que le découragement et le repli l'emportent de plus en plus. Là aussi, le biais est facilement explicable: celles qui se replient sont celles qui ont perdu tout espoir d'une pleine et égale insertion dans la société française: à quoi bon, dès lors, «parler à des murs»?

## Mode de questionnement

Nous avons choisi un mode de questionnement relativement ouvert, afin que la parole s'exprime librement. Nous avons certes proposé à nos interlocutrices un éventail de questions, mais d'une part l'éventail était très large, et d'autre part il n'avait de valeur qu'indicative, chaque interlocutrice restant libre de répondre de manière plus ou moins développée à chaque question, en fonction de ses propres envies. Nous demandions aux femmes et adolescentes sollicitées de se présenter: goûts et préoccupations personnelles, statut familial et social, origines sociales et nationales, itinéraire «religieux», signification donnée au voile, réactions de l'entourage... Nous leur demandions par ailleurs si elles avaient vécu le rejet ou l'inégalité de traitement, et toutes avaient des expériences singulières – et édifiantes – à raconter. Nous leur demandions de ne pas s'en tenir aux faits,

mais de dire aussi comment elles les avaient vécus et ressentis, comment elles avaient réagi, et si elles avaient été isolées ou soutenues. Un troisième axe de questionnement, plus général, concernait la manière dont elles analysaient le rejet qu'elles suscitaient, et la manière dont elles se positionnaient et dont elles envisageaient leur avenir dans la société française. Enfin, nous leur proposions d'adresser un bref message aux dirigeants du pays, à ses enseignants, à l'ensemble des femmes voilées et à la personne de leur choix.

Ce qui est frappant, dans les réponses recueillies, c'est que peu de femmes se sont étendues sur leur rapport au voile lui-même, et sur la signification qu'elles y mettent. Sans doute est-ce, pour beaucoup, parce que leur préoccupation principale était ailleurs: témoigner de leur situation de femme stigmatisée et exclue, exprimer leurs inquiétudes et appeler à la tolérance et au dialogue, ou encore «parler un peu d'autre chose», après l'« overdose » médiatique, pour reprendre le terme de l'une d'entre elles. Mais une autre raison ressort de plusieurs textes. Certaines femmes expriment avec force la gêne, voire l'irritation que suscite chez elles cette question qui touche à l'intime et à l'indicible – ou au difficilement dicible – et plus encore la forme et les conditions dans lesquelles cette question leur est le plus souvent posée. La leçon de ce livre, de ce point de vue, n'est certainement pas «Le foulard signifie ceci ou cela, il est porté pour telle ou telle raison» – ces réponses ne peuvent être que singulières, qui sait dans de futurs livres. La leçon est plutôt une double invitation, à la prudence intellectuelle et au tact. Prudence intellectuelle car, plusieurs auteures le soulignent, il n'est pas possible d'assigner une signification simple et unique à un choix aussi personnel. Tact car, là aussi, certaines le formulent explicitement: il y a des guestions intimes et difficiles qu'on ne pose pas à brûle-pourpoint et sans précaution à des femmes qu'on vient de rencontrer, a fortiori dans un climat social où «tout ce qu'elles disent peut être retenu contre elles».

# Mode de recueil et de retranscription, signature des textes

Certains textes ont été écrits directement par les intéressées. D'autres (nous indiquons lesquels) sont des entretiens enregistrés, retranscrits et revus par l'interrogée. Nous avons opté dans les deux cas pour un respect maximal de la parole recueillie, en nous contentant de modifications de pure forme, consistant pour l'essentiel à raccourcir, en supprimant des répétitions, et à intervertir certains passages afin de reconstituer l'ordre chronologique des événements racontés. Mais nous avons tenu à respecter à la fois le fond et la forme de la parole recueillie. Lorsque le registre est «soutenu», c'est qu'il l'était dans le texte écrit ou l'entretien enregistré; lorsqu'il est plus familier, «décontracté», ironique, sarcastique, ou «virulent», c'est qu'il l'était également à l'origine. Les retranscriptions écrites ont, bien entendu, été relues, corrigées et validées par les intéressé-e-s - à l'exception des sept entretiens réalisés en février 2005 dans les locaux de l'association GFaim2Savoir : le contact n'avant pu être réétabli avec les sept adolescentes interrogées, nous livrons ici une retranscription fidèle de l'entretien alors réalisé, mais qui n'a pas pu être relu, et donc complété ou nuancé, après coup. Ces sept témoignages doivent donc être lus pour ce qu'ils sont: les impressions, «à chaud», de sept adolescentes tout juste sorties de l'épreuve d'un conseil de discipline, d'une démission ou d'une déscolarisation.

### Plan du livre

L'ordre du livre est largement arbitraire. Nous avons toutefois rassemblé les textes par chapitres, en commençant par les textes d'élèves exclues, démissionnaires ou dévoilées. Un second chapitre rassemble des textes d'étudiantes. Un troisième est laissé aux mères d'élèves. Un quatrième aux femmes actives. Un cinquième aux femmes engagées dans le champ politique et/ou associatif. Une large part d'arbitraire demeure toutefois, dans la mesure où la plupart des femmes qui s'expriment dans ce livre sont «plusieurs choses à la fois»: à la fois mère et travailleuse; à la fois étudiante et militante : à la fois mère et militante : à la fois étudiante et travailleuse; à la fois mère et ancienne élève exclue: à la fois étudiante et ancienne lycéenne dévoilée... Aux lecteurs d'aller et venir parmi ces voix multiples.

Une dernière remarque s'impose. Il y a quelque chose, pour ce qui concerne les entretiens enregistrés, que l'écrit traduit, mais de manière imparfaite: l'émotion. Les adolescentes et les femmes que nous avons rencontrées nous ont parlé tantôt doucement, sereinement, tantôt de manière plus grave. Il leur est arrivé, surtout les plus jeunes, avant vécu l'expérience de l'isolement et du conseil de discipline, de pleurer ou d'être au bord des larmes en se remémorant certaines humiliations. Enfin, la plupart se sont fréquemment «déchargées» des souffrances vécues par des piques, des «vannes» et un rire salvateur. Tout cela ne transparaît que partiellement lorsque, sur une page, ne restent que des mots imprimés (nous avons toutefois tenté d'indiquer les rires ou de préciser, dans les «chapeaux de présentation», dans quelle ambiance s'est déroulé l'entretien). Cela dit, la part d'émotion, d'humour et de vérité qui émerge malqré tout à l'écrit est édifiante. Au fil des pages, se dessinent des personnages, ou plutôt des personnes,

toutes singulières, mais toutes attachantes, qui, chacune à sa manière, montrent qu'elles savent penser et parler, et donnent un autre visage à «la femme voilée» – très loin de la diabolisation ou des clichés misérabilistes, mais tout aussi loin d'une quelconque idéalisation. Un visage humain, tout simplement.

## Annexe 2 Repères chronologiques (1880-2007)

1880-1886: lois Ferry-Goblet sur la laïcité de l'école. Une obligation de neutralité est imposée aux agents du service public d'éducation, aux bâtiments et aux programmes scolaires. La loi n'impose en revanche aucun devoir de neutralité pour les élèves.

Octobre 1989: première «affaire du foulard» et avis du Conseil d'État. Suite à l'exclusion de deux collégiennes à Creil, le Conseil d'État, saisi par le ministre de l'Éducation, Lionel Jospin, rend un avis autorisant le port du foulard. Celui-ci est en effet estimé compatible avec la laïcité de l'école tant qu'il n'est pas accompagné de «prosélytisme» ou de «troubles à l'ordre public».

Septembre 1994: circulaire Bayrou, entraînant une nouvelle série d'« affaires du voile » fortement médiatisées. Une circulaire du nouveau ministre de l'Éducation, François Bayrou, incite les proviseurs à considérer que le port d'un «foulard islamique » est en lui-même un acte de prosélytisme. Cette offensive aboutit à une vague d'exclusions, notamment à Strasbourg, Lille, Albertville, Mantes... Ces exclusions étant illégales, elles seront sauf exception invalidées par les tribunaux administratifs.

Mai 2003: lancement du troisième débat national sur le voile. Création des commissions Debré et Stasi. Pétitions, tribunes de presse, débats télévisés vont se multiplier sans relâche jusqu'au printemps 2004.

**Septembre 2003 : «affaire d'Aubervilliers».** Une immense campagne médiatique aboutit à l'exclusion d'Alma et Lila Lévy au seul motif qu'elles portent un

«foulard islamique».

15 mars 2004: vote de la «loi sur la laïcité de l'école». Suivant les recommandations de la commission Stasi, le Parlement adopte à une très large majorité la loi interdisant «les signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse». Ce vote est précédé de manifestations, organisées notamment par le collectif Une école pour tou-te-s. La loi prévoit une «évaluation au bout d'un an».

Mai 2004: publication de la circulaire Fillon. Le ministre de l'Éducation, François Fillon, précise par circulaire les modalités d'application de la loi: pourra être considéré comme ostensible tout signe ou vêtement dont la vue suffit à identifier une religion. Cette définition n'inclut donc pas le bandana dans l'ensemble des «signes ostensibles» proscrits de l'école. La circulaire précise que «la loi ne s'applique pas aux parents».

Septembre 2004: première rentrée scolaire sous le signe de la nouvelle loi. Période dite de «dialogue». Cette rentrée a lieu dans un contexte particulier: deux journalistes français travaillant en Irak ont été pris en otages par une mystérieuse «Armée islamique d'Irak», qui exige l'abrogation de la loi interdisant le voile à l'école. Certaines élèves abandonnent l'école, un grand nombre cède à la pression et se découvre la tête. Des dizaines viennent à l'école avec un voile, un bandana ou un béret, et tentent de se faire accepter ainsi.

Novembre-décembre 2004 : fin de la « période de dialogue » et début des procédures disciplinaires. La plupart des filles exclues sont pourtant prêtes à porter un bandana.

Septembre 2005: publication du «Bilan» de la loi du 15 mars 2004, rédigé par Hanifa Chérifi. Ce fascicule de cinquante pages constitue la seule « évaluation» de la loi. Il se borne à constater la disparition des voiles dans les écoles et en conclut que le bilan de la loi est positif. Il fait toutefois état de 48 exclusions par conseil de discipline, ainsi que d'une soixantaine de démissions. Aucune évaluation n'est proposée en revanche en ce qui concerne l'« exclusion invisible» des élèves qui ont renoncé à faire leur rentrée scolaire. Ce nombre est pourtant estimé à « plusieurs centaines » par le collectif Une école pour tou-te-s, qui publie au même moment son propre bilan.

Juin 2007: condamnation des exclusions de «mamans voilées» par la Halde. Saisie par des associations, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité rend une délibération rappelant que la loi du 15 mars 2004 n'est pas censée s'appliquer aux parents accompagnateurs lors des sorties scolaires. Plusieurs associations, dont le Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) se félicitent de cet avis, qui qualifie expressément l'exclusion des «mamans voilées» de discrimination, et demandent aux autorités de le mettre en application. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, déclare que «le choix des parents auxquels il est proposé d'accompagner les sorties scolaires doit se faire sans aucune discrimination», et il annonce qu'il va «demander aux recteurs de veiller à ce que les règlements-types départementaux et les règlements intérieurs des écoles ne contiennent pas de clause qui interdirait, par principe, la participation de certaines catégories de personnes ou limiterait. d'une manière ou d'une autre, le pouvoir d'appréciation du directeur d'école».

## Annexe 3 Éléments de bibliographie et de filmographie

#### Livres

- Saïd Bouamama, L'Affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable, Éditions du Geai Bleu, Roubaix, 2004.
- Dounia Bouzar et Saïda Kada, *L'Une voilée, l'autre pas*, Albin Michel, Paris, 2003.
- Collectif (Sous la direction de Charlotte Nordmann), Le Foulard islamique en questions, Éditions Amsterdam, Paris, 2004.
- Thomas Deltombe, *L'Islam imaginaire*. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005, La Découverte, Paris, 2005.
- Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, *Le Foulard et la République*, La Découverte, Paris, 1995.
- Vincent Geisser et Aziz Zemmouri, Marianne et Allah. Les politiques français face à la question musulmane, La Découverte, 2007.
- Alain Gresh, *L'Islam, la République et le Monde*, Favard, Paris, 2004.
- Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, *Les Féministes et le garçon arabe*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2004.
- Louisa Larabi Hendaz, *Le Voilé humilié*, Éditions Marjane, Paris, 2005.
- Alma et Lila Lévy, *Des filles comme les autres. Audelà du foulard*, La Découverte, Paris, 2004.
- Laurent Lévy, *Le Spectre du communautarisme*, Éditions Amsterdam, Paris, 2005.
- Revue *Migrations société*, n° 96, novembre-décembre 2004 : «Réflexions sur la laïcité».
- Revue *Nouvelles Questions féministes*, «Sexisme et racisme: Le cas français», vol. 25, nºs 1 et 2, 2006 et 2007.

Pierre Tevanian, Le Voile médiatique. Un faux débat: «l'affaire du foulard islamique», Éditions Raison d'agir, Paris, 2005.

#### **Films**

Jérome Host, *Un racisme à peine voilé*, DVD, H Production, Toulouse, 2004 (contact@hprod.org). Sonia Kichah, *Identités voilées*, K7 VHS et DVD, Coproduction FRP, TV 10 Angers, les Apprentis, Paris, 2004 (soniakichah@yahoo.fr).

#### Internet

On trouvera les «Éléments pour un futur livre noir» du collectif Une école pour tou-te-s, ainsi que le «Bilan de la loi du 15 mars 2004 et de ses effets pervers», réalisé par le collectif contre l'islamophobie en France, sur le site www.oumma.com. Quant au bilan du Comité 15 mars et libertés, intitulé «Septembre 2004: une rentrée dévoilée», il est téléchargeable sur http://www.15mars.net. Un bilan politique est proposé par John Mullen sur son blog: http://perso.orange.fr/john.mullen/2005bilanfoulard.html.

Plus largement, la question du foulard et des discriminations qu'il occasionne est abondamment abordée sur les sites suivants: Collectif contre l'islamophobie en France (www.islamophobie.net), Collectif des féministes pour l'égalité (http://cfpe.overblog.org), collectif Les mots sont importants (www.lmsi.net), Islam et laïcité (www.islamlaicite.org), Mouvement des indigènes de la république (www.indigenes-republique.org), Oumma.com (www.oumma.com) et Saphirnews (www.saphirnews.com). À consulter également: Participation et spiritualité musulmanes (www.psm-enligne.org). Enfin, le blog «Va te

faire voiler» (http://va-te-faire-voiler.blogspot.com) propose les excellentes «Chroniques d'une voilée désabusée».

#### Notes

- 1. La commission Stasi est le groupe de «Sages» que Jacques Chirac a missionné pour réfléchir sur l'opportunité d'une interdiction des signes religieux à l'école. Cette commission n'a auditionné que deux jeunes femmes voilées, le tout dernier jour, alors que ses conclusions étaient déjà tirées.
- **2.** Un bilan chiffré est proposé en introduction du chapitre I.
- 3.Trois livres à ce jour le faisaient: celui d'une militante associative trentenaire (Saïda Kada), celui de deux lycéennes exclues dans le bruit et la fureur médiatique (Alma et Lila Lévy), celui enfin de Louisa Hendaz (cf. la bibliographie en fin de volume). Notre livre se propose de prolonger ces premières prises de parole, en élargissant la focale à 44 femmes, d'âges et de profils divers... en attendant d'autres prises de paroles encore.
- 4. Sur le dispositif de parole que nous avons suivi, et les questionnaires «ouverts» que nous avons utilisés, cf. l'annexe 1: «Précisions sur la genèse des textes et le "choix" des auteures». 5. Cf. Richard Hoggart, La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires, Éditions de Minuit, 1997.
- 6. CNED: Centre national d'enseignement à distance, proposant des cours par correspondance et des évaluations. Le CNED est une structure publique, dépendant du ministère de l'Éducation nationale.
  7. Fatima fait allusion à l'article «L'Algérie se dévoile », repris dans le recueil L'An V de la révolution algérienne, Paris, La Découverte,
- 8. Makhzen: État, autorité politique. 9. Voir annexe 2: «Repères chronologiques».
- 10. C'était le 28 avril 2003. Le ministre a alors été sifflé par une partie de la salle et l'incident, démesurément grossi, a été le point de départ d'une campagne médiatique

- et politique de six mois, qui a abouti à la loi du 15 mars 2004. L'UOIF est une fédération d'associations musulmanes. Souvent dénoncée comme «fondamentaliste» ou comme «émanation des Frères musulmans», l'UOIF a adopté des positions modérées et tissé des liens avec le CFCM. Elle a pris parti contre la loi antivoile, mais ne s'est pas engagée pleinement dans la protestation politique contre cette loi, menée par le collectif Une école pour tout-te-s. 11. C'est effectivement en ces termes que la circulaire Fillon du 18 mai 2004 (JO du 22 mai) définit les «signes ostensibles», tombant sous le coup de la loi.
- **12.** «On ne peut pas plaire à tout le monde », *talk-show* hebdomadaire racoleur, mêlant divertissement et «débats de société ».
- 13. La «marionnette» de Marc-Olivier Fogiel est toujours accompagnée d'une hyène: manière pour les «Guignols» de caricaturer l'agressivité et la malveillance du présentateur.
- 14. Effectivement, aucune loi n'interdisait le port d'un foulard à l'école avant la loi du 15 mars 2004. Le Conseil d'État avait même rappelé en 1989, puis 1992, que le port du foulard était compatible avec le respect de la laïcité de l'école. Voir annexe 2: «Repères chronologiques ».

  15. Le collectif Une école pour tou-te-s explique, dans ses «Éléments pour un futur livre noir » publiés sur Oumma.com, pourquoi ce chiffre peut encore être majoré, voire multiplié par deux ou trois.
- 16. Pour le moment, Philippe de Villiers et le député UMP Jérôme Rivière se sont prononcés pour l'interdiction du voile dans tout l'espace public. Le maire UMP de Nice, Jacques Peyrat, a exprimé sa volonté d'interdire le port du voile sur tout le territoire de sa commune, et une proposition de loi a été présentée par Jacques Myard et des députés UMP, visant à interdire le niqab (voile intégral) dans tout l'espace public. Cette proposition de loi n'a pour le moment pas été mise à l'agenda

- parlementaire, mais elle est symptomatique d'un climat.
- **17.** Voir annexe 2: «Repères chronologiques».
- **18.** Long voile noir recouvrant tout le corps de la femme, visage compris.
- **19.** Voir annexe 2: «Repères chronologiques».
- **20.** Cf. «Chronique de l'arbitraire : l'exclusion des mamans voilées, de Montreuil à Echirolles (2004-2005)».
- **21.** Voir annexe 2: «Repères chronologiques».
- 22. FCPE: Fédération des conseils de parents d'élèves. Principale organisation représentative de parents d'élèves. Sa direction nationale a dénoncé les mesures prises dans certaines écoles contre les mères voilées.
- 23. Les «crédits» sont les unités de valeur qu'il faut accumuler pour obtenir les nouveaux diplômes universitaires (licence, master, doctorat).
- 24. CPE: «Contrat première embauche», contrat précaire créé à destination des jeunes par le gouvernement Villepin en janvier 2006, et supprimé au mois d'avril après un très long mouvement de protestation initié par les étudiants, et rejoint par les lycéens.
- 25. «Option Sciences-Po»: nom couramment donné à la «Convention ZEP» passée entre l'Institut d'études politiques de Paris et des lycées de ZEP, ayant pour but de recruter, horsconcours, des élèves issus de ces établissements.
- **26.** Loi votée au printemps 2006 qui apporte de nouvelles restrictions aux droits des étrangers.
- 27. Célèbre formule de Marx: «La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit des conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple.»
  28. «Jaune»: vocabulaire syndical désignant les «syndicats maison» qui sont au service du patron et s'opposent systématiquement aux mouvements de grève.
- **29.** Institut national des langues et civilisations orientales, qui se trouve à

#### Paris.

- **30.** Lycée d'Aubervilliers qui a défrayé la chronique en septembre 2003 pour une « affaire de voile ». Voir annexe 2 : « Repères chronologiques ».
- 31. Groupe de musique pop des années 1980, dont le chanteur avait une coupe de cheveux «rétro», dite «banane».
- **32.** Joueur de basket, qui évolue au poste d'arrière au Miami Heat, le club de la ville de Miami, aux États-Unis.
- **33.** Voir la bibliographie-filmographie en annexe.
- **34.** Leila fait évidemment allusion à Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire).
- 35. La remarque de cet homme est évidemment dénuée de tout fondement. Ce n'est pas dans les «lieux publics» que le foulard est interdit par la loi, mais à l'école publique, et plus précisément dans les collèges et lycées publics.
- 36. Association fondée par des militants du Parti socialiste, qui se présente comme porte-parole des «filles des quartiers». Au départ hostile à l'interdiction du voile, l'association s'est tardivement et spectaculairement ralliée aux positions prohibitionnistes adoptées par le PS.
- 37. Comme Cherazade le souligne dans son témoignage, elle ne porte qu'un turban sur son lieu de travail, ainsi que des vêtements bien choisis et colorés, qui n'ont aucune connotation religieuse particulière.
- **38.** NPNS: «Ni putes ni soumises».
- 39. Karima fait ici allusion à un avis que Nicolas Sarkozy est allé chercher le 31 décembre 2003 auprès de Cheikh Tantaoui au Caire, appelant les musulmans de France à respecter la loi interdisant le foulard à l'école.
- **40.** Le 14 juillet 2003, effectivement, des portraits géants des dirigeantes de «Ni putes ni soumises» furent affichés pour une durée de plusieurs semaines sur la façade de l'Assemblée nationale
- **41.** Sur ce revirement, cf. Pierre Tevanian, *Le Voile médiatique*, Éditions Raison d'agir, 2005.

- 42. Allusion à l'enquête publiée le 22 novembre 2006 par l'agence Adia et le professeur Jean-François Amadieu. Cf. http://www.adia.fr/AnnonceDis.htm 43. MIB: Mouvement de l'immigration et des banlieues. Réseau fondé dans les années 1990, qui a lutté notamment contre la double peine et contre les violences policières. carcérales et sécuritaires. Engagé plus largement contre les discriminations et la relégation des quartiers populaires, le MIB a participé en 2004 à la mobilisation contre la loi antivoile, au sein du collectif «Une école pour tou-tes/Contre les lois d'exclusion». 44. Sur une affaire similaire à Bobigny, cf. l'enquête d'Éric Vandorpe: «Exclusion des femmes voilées à la préfecture de Bobigny: que s'est-il vraiment passé?», Oumma.com, 27 décembre 2004. 45. Jeunesses communistes révolutionnaires : organisation de ieunesse de la LCR. Contrairement à la LCR, qui s'est divisée sur la question, et a finalement adopté une position «médiane» ambiguë («Ni voile ni loi»), les JCR ont eu une position très claire de refus des exclusions et de solidarité avec les élèves voilées. Leur engagement au sein du collectif Une école pour tou-te-s a été important. 46. Jean-Pierre Raffarin était alors Premier ministre, Luc Ferry ministre de l'Éducation nationale, et Michèle Alliot-Marie ministre de la Défense. 47. La tendance, même s'il n'existe ni loi ni circulaire en ce sens, est en effet à refuser systématiquement les demandes de naturalisation déposées par des femmes portant le foulard, quelle que soient l'ancienneté de leur séjour en France et le nombre de leurs « preuves d'intégration ». Le seul accès à la nationalité française qu'un foulard ne peut remettre en cause est donc le mariage avec un conjoint français, qui confère un plein droit à la nationalité au conjoint étranger au bout de deux ans.
- **48.** Agir contre la guerre est une coordination de militants d'horizons divers, fédérés contre la guerre en

- Irak. Les Indigènes de la République sont un mouvement de descendants d'esclaves et de colonisés en lutte contre le racisme postcolonial. Ce mouvement a été créé en 2005 suite à un «Appel» qui a suscité de nombreuses controverses jusqu'au sein de la gauche.
- 49. Sobriquet utilisé par les plus radicaux des prohibitionnistes « antivoile » pour qualifier et disqualifier les femmes voilées engagées à gauche et les militants de gauche qui acceptent leur présence et les soutiennent.
- 50. La commission «Islam et laïcité» est un espace de réflexion initié par la Ligue de l'enseignement et relancé par la Ligue des droits de l'homme. PSM (Participation et spiritualité musulmanes) est une association musulmane active dans le champ de l'engagement citoyen.
- **51.** Nom donné par les manifestants à la mobilisation contre les lois Sarkozy de 2006 sur l'immigration, dites «lois CESEDA».
- 52. «Les Panthères roses » se définissent elles-mêmes comme un «groupe de transpédégouines énervées par l'ordre moral et sécuritaire », et s'inscrivent dans de nombreuses luttes sociales, notamment les luttes homosexuelles, féministes, antiracistes et antisécuritaires. Elles ont soutenu ostensiblement, à plusieurs reprises, les femmes voilées au sein du monde militant.
- **53.** Badge lancé par SOS Racisme à partir de décembre 1984, sur lequelle était écrit: «Touche pas à mon pote!».
- 54. Ni putes ni soumises.
- 55. Chercheuse, théoricienne et militante féministe, Christine Delphy a notamment publié *L'Ennemi principal*. Économie politique du patriarcat. Elle dirige également la revue *Nouvelles Questions féministes*, qu'elle a fondée avec Simone de Beauvoir. Sa citation sur le féminisme « avec l'islam » est extraite de son « Intervention contre une loi d'exclusion » (parue sur www.lmsi.net).
- 56. CNDF: Coordination nationale

pour les droits des femmes. Cette coordination regroupe des dizaines d'associations féministes, de syndicats et même de partis politiques, et organise la Marche des femmes le 8 mars de chaque année.

- **57.** Organisation militant pour la prohibition du voile, et défendant une vision très autoritaire et antimusulmane de la laïcité. De sensibilité «national-républicaine de gauche», cette organisation multiplie, sur son site «Respublica», les campagnes prohibitionnistes contre le voile et les injures islamophobes. À titre d'exemple, on débat sur ce site d'une possible interdiction du voile dans tout l'espace public, et on y dénonce comme antilaïque la vente d'une paëlla sans porc dans un stand de la fête de l'Humanité. Cf. Laurent Lévy, Le Spectre du communautarisme. Éditions Amsterdam, 2005.
- **58.** Principal syndicat enseignant. Sa position au moment de la loi antivoïle a été une désapprobation. L'ensemble des réactions de protestation évoquées ici est disponible sur le blog des Féministes pour l'égalité: http://cfpe.over-blog.org.
- **59.** Jeunesses communistes révolutionnaires.
- **60.** Association féministe de l'Institut d'études politiques de Paris, qui a pris parti et milité contre la loi antivoile au sein du collectif Une école pour tou-te-s
- **61.** Groupe féministe proche du PCF, très hostile aux femmes voilées, et favorable à la loi antivoile.
- 62. Prière adressée à Dieu.
- **63.** Le terme «éradicateurs » désigne au départ les courants politiques algériens les plus hostiles au FIS (Front islamique du salut), ou plutôt les courants favorables à l'usage de la répression contre le FIS, qui ont opté en 1992 pour l'interruption du processus électoral, suite à la victoire du FIS.
- **64.** En dépit des positions réelles prises par cet auteur, le nom de Tariq Ramadan est devenu, dans certaines franges du monde militant progressiste et féministe, synonyme

- d'«intégrisme à visage humain». Cf. Aziz Zemmouri, Faut-il faire taire Tariq Ramadan?, Éditions de L'Archipel, 2004.
- **65.** PSM: Participation et spiritualité musulmanes.
- **66.** Cf. Caroline Fourest, *La Tentation obscurantiste*, Grasset, 2005

#### Chez le même éditeur

Tariq Ali, Bush à Babylone. La recolonisation de l'Irak.

Bernard Aspe, L'instant d'après. Projectiles pour une politique à l'état naissant.

Alain Badiou, Petit panthéon portatif.

Moustapha Barghouti, Rester sur la montagne. Entretiens sur la Palestine avec Eric Hazan.

Zygmunt Bauman, Modernité et holocauste.

Jean Baumgarten, Un léger incident ferroviaire. Récit autobiographique.

Walter Benjamin, Essais sur Brecht.

Daniel Bensaïd, Les dépossédés. Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres.

Auguste Blanqui, Maintenant, il faut des armes. Textes présentés par Dominique Le Nuz.

Erik Blondin, Journal d'un gardien de la paix.

 $\label{eq:marie-Helène Bourcier} \begin{tabular}{ll} Marie-Hélène Bourcier, \\ Sexpolitique. \ Queer \ Zones \ 2. \end{tabular}$ 

Alain Brossat, Pour en finir avec la prison.

Pilar Calveiro, Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine.

Patrick Chariot, En garde à vue. Médecin dans les locaux de police.

Cimade, Votre voisin n'a pas de papiers. Paroles d'étrangers.

Comité invisible, L'insurrection qui vient.

Raymond Depardon, Images politiques.

Norman G. Finkelstein, L'industrie de l'holocauste. Réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs. Charles Fourier, Vers une enfance majeure. Textes présentés par René Schérer.

Françoise Fromonot, La campagne des Halles. Les nouveaux malheurs de Paris.

Irit Gal et Ilana Hammerman, De Beyrouth à Jénine. Témoignages de soldats israéliens sur la guerre du Liban.

Nacira Guénif-Souilamas (dir.), La république mise à nu par son immigration.

Amira Hass, Boire la mer à Gaza, chronique 1993-1996.

Amira Hass, Correspondante à Ramallah.

Eric Hazan, Chronique de la guerre civile.

Eric Hazan, Notes sur l'occupation. Naplouse, Kalkilyia, Hébron.

Rashid Khalidi, L'identité palestinienne. La construction d'une conscience nationale moderne

Yitzhak Laor,

Le nouveau philosémitisme européen et le «camp de la paix» en Israël.

Jacques Le Goff, Cinq personnages d'hier pour aujourd'hui.

Karl Marx, Sur la question juive. Présenté par Daniel Bensaïd.

Louis Ménard, *Prologue d'une* révolution (fév.-juin 1848). Présenté par Maurizio Gribaudi.

Elfriede Müller & Alexander Ruoff, Le polar français. Crime et histoire.

llan Pappé, *La guerre de 1948* en Palestine. Aux origines du conflit israélo-arabe.

Ilan Pappé, Les démons de la Nakbah.

Anson Rabinbach, Le moteur humain. L'énergie, la fatigue et les origines de la modernité.

Jacques Rancière, Aux bords du politique.

Jacques Rancière, Le partage du sensible. Esthétique et politique.

Jacques Rancière, Le destin des images.

Jacques Rancière, La haine de la démocratie.

Textes rassemblés par J. Rancière & A. Faure, *La parole ouvrière* 1830-1851.

Amnon Raz-Krakotzkin, Exil et souveraineté. Judaïsme, sionisme et pensée binationale.

Frédéric Regard, La force du féminin. Sur trois essais de Virginia Woolf.

Tanya Reinhart, Détruire la Palestine, ou comment terminer la guerre de 1948.

Tanya Reinhart, L'héritage de Sharon. Détruire la Palestine, suite.

Robespierre, Pour le bonheur et pour la liberté. Discours choisis.

Gilles Sainati & Ulrich Schalchli, La décadence sécuritaire

André Schiffrin, L'édition sans éditeurs.

André Schiffrin, Le contrôle de la parole. L'édition sans éditeurs, suite.

E.P. Thompson, Temps, discipline du travail et capitalisme industriel.

Tiqqun, Théorie du Bloom.

Enzo Traverso, La violence nazie, une généalogie européenne.

Enzo Traverso, Le passé: modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique.

François-Xavier Vershave

& Philippe Hauser, Au mépris des peuples. Le néocolonialisme franco-africain.

Sophie Wahnich, La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme.

Michel Warschawski, À tombeau ouvert. La crise de la société israélienne.

Michel Warschawski, Programmer le désastre. La politique israélienne à l'œuvre.

Eyal Weizman, À travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine.

Collectif, Le livre : que faire